TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11316 | DERNIÈRE ÉDITION | JEUDI 18 JUIN 1981

En visite à Paris

LE PREMIER MINISTRE DU SÉNÉGAL « SOUHAITE APPROFONDIR LES RELATIONS AVEC LA FRANCE »

(LIRE PAGE 4 L'INTERVIEW DE M. HABIB THIAM)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, ... ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, ... esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le rapprochement sino-américain

Washington accepte de livrer des armes à Pékin

Durcissement des États-Unis en Asie

La décision des Etats-Unis, annoncée par M. Haig à Pékin et par M. Reagan à Washington, de fournir à la Chine communiste non plus seulement des « équipements militaires non mortels », tels que camions et radars, comme c'était le cas précédemment, mais des armes de combat tout court revêt une importance qui n'est pas seulement symbolique.

Sans doute le geste a-t-il été annoncé sans tapage excessif. Rien n'est dit encore sur la nature des armements qui seront fournis à Pékin, sinon que toute demande devra être examinée « cas par cas » et que le rythme des livraisons sera « lent, mesuré et prudent ». Il reste que le retournement opéré à l'égard d'un régime que les Américains considéraient il y a quelque quinze années comme un adversaire implacable est spectaculaire. Il ne s'agit pas d'une alliance, mais d'une nouvelle relation avec ce que M. Haig appelle aujourd'hui un « pays amical [...] avec lequel les Etats-Unis partagent de nombreux intérêts ».

La querelle qui avait marqué les relations entre les deux capitales au début du gouvernement Reagan à propos de Taiwan semble ainsi apaisée ; Washington apparemment n'a pas eu à revenir sur ses promesses de continuer à fournir à l'armée nationaliste un matériel qui ne soit point trop « agressif » vis-à-vis du continent.

Mais c'est surtout à l'égard de l'U.R.S.S. que la politique américaine en Asie se durcit, les ventes d'armes à la Chine venant s'ajouter à une série d'autres initiatives récentes allant dans le même sens : accord avec le Pakistan qui a pour résultat de quadrupler le volume de l'aide militaire offerte par le gouvernement Carter au général Zia (et refusée à l'époque par ce dernier), développement accéléré de la « force à déploiement rapide » dans l'océan Indien, enfin, au sud-est du continent, attitude nettement plus dure vis-à-vis du Vietnam et de ses satellites indochinois.

M. Holdridge, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires asiatiques et du Pacifique, ne vient-il pas de déclarer à Pékin que les Etats-Unis vont faire des « pressions sur le Vietnam, politiquement, économiquement et, si nécessaire, sur le plan militaire, pour amener, nous l'espérons, quelque changement dans l'attitude de Hanoï »? Sans doute le diplomate américain a-t-il souligné la nécessité d'une « coopération » avec les amis des Etats-Unis dans la région. Mais cette déclaration, tout comme l'amitié trop étroite avec une Chine qui reste malgré tout un sujet d'inquiétude pour quelques Etats pro-occidentaux en Asie, risque de jeter un froid à la réunion de l'ASEAN, qui a débuté ce mercredi à Manille en présence de M. Haig.

Sans doute ce durcissement américain, en particulier l'aide au Pakistan, apparaît-il comme une réaction normale après l'invasion de l'Afghanistan, dont l'U.R.S.S. n'a pas fini de payer le prix. Mais l'on peut aussi se demander de quelle « réserve de rétorsion » Washington disposera s'il lui faut faire face à une nouvelle agression soviétique, par exemple en Pologne. A moins que les « durs » de l'équipe Reagan n'envisagent de porter alors leur regard et leur « punition » d'un autre côté, vers le Nicaragua ou Cuba...

Les Etats-Unis ont fait un pas de plus dans la coopération avec la Chine, en se déclarant prêts, mardi 16 juin, à lui fournir des armes. Cette décision a été annoncée à l'issue de la visite de M. Haig, secrétaire d'Etat américain, à Pékin.

L'agence Tass a très rapidement réagi en qualifiant cette démarche de « provocatrice » *et visant à fournir* « des armes offensives aux hégémonistes chinois », *qui pourraient* « être utilisées contre les pays et les peuples voisins ». *L'agence soviétique a estimé, d'autre part, que les Etats-Unis préfèrent* « la voie de l'escalade de la terreur nucléaire à celle de la sauvegarde de la paix ».

Premier membre de l'administration Reagan à se rendre en Chine, M. Haig a annoncé la décision de lever les restrictions des Etats-Unis sur les fournitures d'armes à Pékin, après des entretiens avec les principaux dirigeants chinois, notamment M. Deng Xiaoping. Jusqu'alors, Washington n'entendait céder aux Chinois que du matériel militaire « non mortel » : camions et avions de transport, radars. M. Haig a dit que désormais ces équipements pourraient aussi comprendre des armes si Pékin le désirait.

M. Ronald Reagan a confirmé ces propos en déclarant, au cours d'une conférence de presse télévisée, que cette décision était « *un élément normal dans le processus d'amélioration de nos relations* ».

Le président des Etats-Unis s'est empressé d'assurer que cela ne modifiait en rien ses sentiments à l'égard de Taiwan ni surtout l'engagement pris par les Etats-Unis de fournir à l'île nationaliste les moyens de se défendre. Cela, a-t-il expliqué, n'a rien à voir non plus avec la menace que l'Union Soviétique fait peser sur la Pologne.

(Lire page 3 l'article de MANUEL LUCBERT.)

L'ANNIVERSAIRE DU 18 JUIN

Lire page 11 l'article de Jean MARIN.

Les élections et les mesures sociales et économiques

• M. Mitterrand demande au pays de lui donner les moyens de son action « sur les bases les plus larges »
• L'État consacre 6 milliards de francs à l'« insertion professionnelle »
• L'industrie bénéficiera de taux de crédit privilégiés

M. Mitterrand, au cours du conseil des ministres de ce mercredi 17 juin, a déclaré au sujet des élections législatives qu'il demandait aux Français de lui donner les moyens de son action « sur les bases les plus larges ». (Lire page 44.)

Le conseil a arrêté les mesures pour l'insertion professionnelle, qui reprennent, en les améliorant, les principales dispositions du pacte national pour l'emploi. Ces mesures concerneront plus de six cent mille personnes, l'Etat engageant 6 milliards de francs au lieu des 4 milliards prévus initialement. (Lire page 37.)

Des emprunts, sur le marché international des capitaux, seront lancés pour approvisionner les firmes. Le Crédit national, notamment, lancera prochainement une première tranche de ce qu'il est convenu d'appeler l'emprunt franco-allemand. L'enveloppe de crédits exceptionnels distribués hors encadrement passera de 13 milliards de francs à 17 milliards de francs. Elle bénéficiera, à des taux privilégiés (12,75 %), aux opérations concernant l'exportation, l'énergie, l'emploi, la robotique. En dehors de ces actions prioritaires, le taux de ces crédits bonifiés par l'Etat sera de 14,75 %.

Pour les entreprises qui connaissent des difficultés passagères de trésorerie, l'Etat pourra consentir, à titre exceptionnel — et en complément des banques, — des prêts pouvant aller jusqu'à dix-huit mois et à très faible taux d'intérêt (10 %).

Le franc face aux réalités

par FRANÇOIS RENARD

Depuis le jeudi 21 mai 1981, date de sa prise de pouvoir, le nouveau gouvernement essaie de concilier l'inconciliable : relancer l'économie et, en même temps, maintenir des taux très élevés pour justifier un choix initial, la défense du franc. Historiquement, jamais l'argent n'a été aussi cher en France, même en 1974, et surtout jamais son loyer n'a monté aussi vite. En dix jours, à partir du 11 mai, le taux d'intervention de la Banque de France est passé de 13,50 % à 20 %, et le taux de base des banques, de 12,75 % à 17 %. Parallèlement, les taux de rendement sur le marché des obligations battent tous leurs records à 17 ½ et 18 %. Dans ces conditions, le coût du crédit à court terme accordé aux entreprises sous forme d'escompte des effets commerciaux ou de découvert s'échelonne entre 18,50 % et 22 % ou 23 %, suivant leur cote d'amour : pour certaines d'entre elles, de tels tarifs, qui gonflent des frais financiers élevés, risquent de porter le coup de grâce à une situation déjà délicate.

Quant au crédit à long et moyen terme, destiné aux investissements, son renchérissement est moins rapide, mais plus grave de conséquences, puisqu'il est maintenu sur la durée du prêt, alors que celui du court terme peut diminuer. Ne parlons pas des particuliers qui paient désormais 27 % à 28 % pour leurs crédits à la consommation et 15 % à 20 % pour une part très importante de leurs crédits au logement.

(Lire la suite page 37.)

Première grogne syndicale

Mme Lalumière, secrétaire d'Etat chargée de la fonction publique et des réformes administratives, n'ayant pu faire mieux que maintenir strictement le pouvoir d'achat — relèvement des traitements de 3,3 % au 1er juillet — et revaloriser faiblement les bas salaires — 30 F à 60 F par mois, soit + 1,6 % en pouvoir d'achat, — les fédérations de fonctionnaires C.G.T. et C.F.D.T. ont eu le verbe acerbe au sortir, mardi 16 juin, de leur réunion avec le ministre.

« C'est la continuité dans le changement », *a persiflé la première.* « On accroît les inégalités au lieu de les réduire », *a déploré la deuxième. Les cinq autres syndicats se sont contentés de* « prendre acte », *mais ils n'en pensent sans doute pas moins.*

Simple mauvaise humeur en attendant que s'ouvrent, en septembre, de véritables négociations salariales dans la fonction publique ? Ou, plus profondément, volonté de la C.G.T. et surtout de la C.F.D.T. de montrer que leur indépendance syndicale reste intacte ?

Création de près de cinquante-cinq mille emplois, dont les trois quarts dans la fonction publique, souci du gouvernement de guérir les bleus à l'âme des fonctionnaires, naguère traités de « nantis », *hostilité de Mme Lalumière devant l'institution d'une cotisation de chômage acquittée par les agents de l'Etat : les fonctionnaires ont tout de même reçu, en un mois, des marques d'intérêt de leur nouvelle tutelle.*

C'est pourquoi, sans doute, n'ont-ils pas vraiment poussé les hauts cris, mardi, ni fustigé, comme ils l'auraient fait si le gouvernement de M. Barre était demeuré en place, la « politique d'austérité ». *Il est vrai aussi que Mme Lalumière leur a fait valoir, avec une certaine crédibilité, que les fonctionnaires pâtissent eux aussi de l'* « héritage budgétaire catastrophique » *laissé par le précédent septennat. Mais c'est un argument dont la valeur va s'estomper au fil du temps.*

Un entretien avec M. Henri Emmanuelli

« Le gouvernement entend appliquer à l'outre-mer les principes de la planification décentralisée »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, indique que le gouvernement « entend appliquer très rapidement à l'outre-mer les principes de la planification décentralisée », afin de sortir les DOM-TOM de leur « état de sous-développement ».

« Le 10 mai, les électeurs des départements et des territoires d'outre-mer ont massivement voté pour M. Giscard d'Estaing. Ils l'ont fait par un double besoin de sécurité ; d'une part, parce qu'ils craignaient de perdre le bénéfice de la politique de rattrapage social mise en œuvre par votre prédécesseur ; d'autre part, parce que l'accession des socialistes au pouvoir équivalait, à leurs yeux, à l'accession des DOM-TOM à l'indépendance. Sur ces deux points, quelles sont vos réponses ?

— Le gouvernement souhaite maintenir et approfondir les liens de solidarité qui existent entre la métropole et nos compatriotes de l'outre-mer. Je l'ai rappelé au cours de mes déplacements à la Réunion, puis à la Guadeloupe et à la Martinique, où je pense avoir été parfaitement entendu.

» Vous me parlez de rattrapage social. Les premières décisions prises en ce domaine par le conseil des ministres du 3 juin me semblent tout à fait éloquentes : toutes les mesures sociales décidées pour la métropole s'appliquent *de facto* outre-mer, avec même, pour le SMIC, une augmentation accrue à la Réunion, qui accusait un certain retard. Cela me semble se passer de commentaires. Je demande que l'on juge le gouvernement non pas au travers de procès d'intention, mais sur ses actes, qui sont parfaitement clairs.

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Civilisation

Un chef d'Etat hué par ses partisans d'hier, on n'a jamais connu cela en France.

Un président chassé du pouvoir par les parlementaires, on n'a jamais connu cela aux Etats-Unis.

Un chef de l'Etat français condamné après avoir été adulé, on n'a jamais connu cela.

Jamais on ne vit, en Occident, de rois décapités, de cardinaux décidant de tout, de princes en exil, de généraux libérateurs condamnés au désert.

Les Iraniens sont vraiment des sauvages.

BRUNO FRAPPAT.

TRADUCTEURS ET ÉDITEURS

Les tarifés de l'édition

Une assemblée générale extraordinaire de l'A.T.L.F. (Association des traducteurs littéraires de France) est convoquée pour le 18 juin afin de discuter des nouvelles orientations après la rupture des négociations avec les éditeurs (voir le Monde *daté 14-15 juin).*

A propos de ce « problème des traducteurs », M. Georges Belmont, écrivain, traducteur et directeur de collections de littérature étrangère, nous donne son point de vue.

Depuis deux ans que duraient des négociations, du moins les appelait-on ainsi de part et d'autre (pour faire illusion à qui ?), entre un syndicat des éditeurs sans politique syndicale et un syndicat de traducteurs sans rigueur ni réalisme syndicaux, elles ont cassé. C'était prévisible. On dit aujourd'hui « *le* problème de la traduction », comme on disait autrefois « *la* question d'Orient ». C'est puéril, scolaire, à moins que ce ne soit fait délibérément dans les deux camps pour dissimuler la multiplicité de la chose et couvrir l'échec non seulement prévisible, mais inévitable. Car il s'agit, en fait, d'une complexité devenue, j'en ai peur, insoluble.

Je ne me ferai pas d'amis en écrivant ce qui suit, tant pis, il le faut. La réalité est que la traduction est malade — mais malade autant des traducteurs et des éditeurs que des agents littéraires et des auteurs. Les éditeurs ? Ils paient aujourd'hui un laxisme qui approchait le mépris du public et qui, au point où en est souvent leur propre connaissance du français écrit, les arrangeait plutôt.

GEORGES BELMONT.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

VIVRE AUTREMENT

Le nouveau pouvoir entend nous faire vivre autrement. Robert Chéramy montre comment la démocratie sociale devrait compléter la démocratie politique. José Aboulker expose ce qu'il faudrait faire en matière de santé, et Jean Guiloineau évoque l'ampleur des tâches qui attendent M. André Henry s'il veut que son ministère du temps libre justifie pleinement son nom.

La démocratie sociale

par ROBERT CHERAMY (*)

NOUS avons à restaurer la démocratie politique. Nous avons aussi à commencer d'établir les bases d'une véritable démocratie sociale.

Cela nécessite la mise en place d'un certain nombre de pratiques et d'institutions nouvelles. Mais cela suppose d'abord la pleine utilisation de pratiques et d'institutions qui existent déjà et que le pouvoir giscardien n'a eu de cesse de vider leur contenu.

J'en prendrai trois exemples : la négociation collective, le Conseil économique et social et le Plan.

Le règlement des problèmes par la négociation collective, avant, pendant ou après l'éclatement des conflits sociaux est l'exception, et non la règle. Et les grandes négociations tripartites générales, style Matignon ou Grenelle, après des crises graves, ne font que confirmer l'insuffisance criante de la pratique quotidienne de cette forme de règlement social.

Le pouvoir politique a, face à ce développement nécessaire, deux obligations : 1) montrer l'exemple dans les secteurs de sa compétence directe ; administrations publiques et sociétés nationales. En d'autres temps, Renault fut le laboratoire d'expérience du progrès social. Au lendemain de 1968, la mise en place d'une politique de discussions salariales dans la fonction publique mit fin à des décennies d'arbitraire parlementaire puis gouvernemental dans ce domaine.

Les sept dernières années ont marqué un profond recul. Si les négociations salariales dans la fonction publique ont survécu, c'est grâce à la volonté acharnée des organisations syndicales (Fédération générale des fonctionnaires F.O. et FEN en tête), le pouvoir ne dissimulant pas son scepticisme vis-à-vis de procédures qu'il cherchait à vider de tout contenu.

2) Jouer un rôle d'impulsion en définissant non le contenu mais le cadre des discussions, en intervenant si besoin pour tenter de lever les blocages. Le pouvoir giscardien a, au contraire, donné l'impression qu'il utilisait les désaccords et les blocages pour justifier sa non-intervention : moyen de renforcer les tenants du *statu quo*, les adversaires de tout progrès réel.

Le Conseil d'État

La France possède une institution que nombre d'États s'attachent à imiter : le Conseil économique et social. Sa composition n'a pas évolué depuis 1945 et 1958 alors que la société française a profondément changé.

Le seul objectif du dernier septennat a été de remplacer, parmi les conseillers dont la nomination dépend du libre choix du pouvoir en place, les membres de l'ancienne fraction dirigeante de la majorité par des personnes dont la justification essentielle était souvent d'appartenir à la nouvelle fraction dirigeante de la majorité.

Le peu de cas dans lequel le pouvoir tenait ainsi le Conseil était confirmé par le mépris dans lequel il tenait généralement ses avis, d'ailleurs de moins en moins sollicités.

Cette Assemblée peut pourtant devenir l'un des éléments du dialogue social. Ne se substituant ni à la libre négociation contractuelle ni à l'action du législateur, elle est par excellence le terrain de la confrontation, de la discussion, de l'étude technique des problèmes par des « personnalités du terrain » et pas seulement par des techniciens sans contact avec le réel. Il faudra lui redonner les moyens d'exercer efficacement ce rôle, s'attacher à diffuser auprès de tous les milieux intéressés le contenu de ses travaux et, pour lui donner plus de poids, rendre sa composition plus conforme à la géographie réelle de notre société.

Quant au Plan... l' « ardente obligation » dont parlait naguère le général de Gaulle était devenue pour le pouvoir une institution superflue, gênante, tout juste admise à illustrer sa politique. La préparation du VIIIe Plan, à cet égard, fut très significative. Les commissions ont travaillé et produit des rapports souvent très riches. A la demande réitérée de la C.F.D.T. appuyée par les autres organisations syndicales, le modèle économétrique fut pour la première fois utilisé pour examiner d'autres hypothèses que celles que le pouvoir avait choisies, sur le problème crucial de l'emploi.

L'exigence du temps de crise

De tout cela, qu'a-t-on tiré ? On a commencé par traiter de façon méprisante les travaux scientifiques accomplis par les techniciens de l'INSEE ou du Plan. On a entrepris de préparer pour demain la remise en cause du statut public de l'INSEE en favorisant la création d'instituts privés concurrents (au nom de la « liberté »). On a finalement contraint le commissaire au Plan à réécrire ses conclusions jusqu'à ce qu'elles ne soient plus du tout le reflet des discussions des commissions, mais seulement un discours apologétique sur les politiques pratiquées depuis cinq ans. Enfin on a renvoyé à une étape ultérieure la discussion par le Parlement d'un Plan qui devait débuter en 1981, pour bien montrer que c'était là un exercice académique sans grande importance.

Alors qu'il faudrait — qu'il faudra — conforter la discussion essentielle tous les cinq ans du Plan nouveau, en décentraliser réellement l'élaboration sur la base d'un examen de la situation réelle de l'économie française et d'un bilan sérieux de l'exécution du Plan précédent dans les principaux secteurs. Que le Plan soit l'occasion d'une grande discussion démocratique associant les grandes organisations professionnelles et syndicales au niveau national et régional, telle est l'exigence en temps de crise et de difficultés encore plus sans doute qu'en période calme.

(*) Ancien président de la section du travail et des relations professionnelles du Conseil économique et social, conseiller de M. François Mitterrand.

Le temps libre

par JEAN GUILOINEAU (*)

LEON BLUM avait créé un secrétariat d'Etat aux loisirs et aux sports. Le gouvernement Mauroy compte un ministère du temps libre.

En un siècle, le temps de travail a diminué sur trois plans : tout d'abord dans la vie de l'homme, grâce à la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à douze, puis quatorze et enfin seize ans, et à la retraite à soixante ou soixante-cinq ans selon le sexe et la catégorie professionnelle.

Les congés payés (douze jours en 1936, quatre semaines aujourd'hui) ont ramené de cinquante-deux à quarante-huit semaines la durée annuelle du travail. Les petits congés et les fêtes sont en nombre égal aux jours fériés (religieux) d'autrefois.

Enfin la journée de travail est passée de treize heures en moyenne, à huit heures.

Reste que si l'on tient compte de l'allongement moyen de la vie, la durée du travail de l'homme a augmenté : en 1900, l'espérance de vie était en France de trente-cinq ans. Elle a aujourd'hui à peu près doublé.

Le temps gagné sur le travail a-t-il vraiment rendu les hommes plus libres ? Les a-t-il aidés à prendre en main leur destin et leur vie ? En un mot, la démocratie y a-t-elle gagné ? A y regarder de plus près la situation n'est pas simple.

Joffre Dumazedier distingue trois fonctions au temps libre : le *délassement*, le *divertissement* et le *développement* de la personnalité (1).

Les deux premières fonctions o⁻ˑ été privilégiées, mais dans un sens qui, dans une grande partie, remet en question la notion de liberté impliquée dans le temps *libre*.

Reprenons les trois plans distingués plus haut. D'abord la durée de la vie : grâce à l'enseignement obligatoire et à l'allongement de la scolarité, un certain nombre d'années ont été gagnées sur le temps de travail. Consacrées à la formation des individus, elles ont déterminé une élévation générale du niveau culturel de la population. A l'autre bout, la retraite a eu comme conséquence d'exclure les personnes âgées de la famille, de la cité, et, pourrait-on dire, dans bien des cas de la vie. Au moment où l'on s'apprête à abaisser l'âge de la retraite, le problème se pose avec une acuité et une violence qu'il n'a jamais connues dans l'histoire. Si l'on peut parler de renversement dans les sociétés modernes, c'est bien celui de l'âge. Dans les sociétés traditionnelles, les vieillards ont toujours eu un rôle fondamental dans la transmission d'un savoir et assuraient par là un des plus forts liens sociaux. La rupture d'un corps social avec ses classes d'âge les plus élevées est un des maux les plus pernicieux et les plus déséquilibrants des sociétés modernes. C'est la rupture avec une mémoire.

Sur le second plan, celui des congés payés et du repos hebdomadaire, il n'est pas sûr que la démocratie ait beaucoup gagné. Le rituel des vacances d'été et, plus récemment, d'hiver, ainsi que celui des week-ends, a d'abord et essentiellement ouvert un nouveau champ à la consommation, revêtant par bien des aspects la forme d'un nouveau type d'aliénation. Ce qui est peut-être une des bases de la démocratie, la vie associative, n'y a pas gagné puisque les week-ends sont vus essentiellement comme une fuite.

Enfin, sur le plan quotidien, la diminution de la durée du travail doit être corrigée. La loi des quarante heures hebdomadaires n'a jamais été appliquée. La civilisation industrielle a déterminé la réunion de la population dans des centres urbains où se concentre l'activité économique. Une partie, parfois importante, du temps libéré est occupée par le transport, entre une et trois heures. Il est nécessaire de les ajouter au temps de travail avant de calculer le « temps libre ».

Il faut également signaler le changement qualitatif du travail, qui a entraîné fatigue supplémentaire et ennui.

Là non plus, la vie associative a rarement gagné. Après dix, voire onze heures de travail et de transport, beaucoup souhaitent d'abord rentrer chez eux

« Changer la vie »

Avant même de prendre en charge les nouveaux problèmes que vont créer la cinquième semaine de congés payés et les trente-cinq heures hebdomadaires, le ministre du temps libre doit prendre cette situation en compte. S'il veut que son action ait un sens et que le slogan du P.S., emprunté à Rimbaud, *changer la vie*, devienne une réalité, il est nécessaire que lui aussi dépasse la simple notion de « loisir » et affronte, avec un certain nombre de ses collègues, les problèmes posés par les transformations de la société industrielle, dans l'esprit d'un véritable développement de la démocratie.

Parler de temps libre et de développement de la personnalité implique qu'on remette en question la nature du travail industriel. Les sociologues ont démontré que la qualité des loisirs était directement dépendante de la qualité du travail. Il faudra modifier l'un pour changer l'autre. De la même façon, les problèmes des transports et ceux, fondamentaux, de l'habitat, devront être pris en considération pour diminuer la fatigue et briser la solitude des grandes villes. Ainsi, dans un premier temps, le ministre du temps libre devra collaborer avec ses collègues du travail, de l'équipement, des transports et de l'environnement.

Ensuite, comme l'a déjà annoncé le ministre de la culture, M. André Henry devra se pencher sur les problèmes de l'équipement culturel français, bibliothèques, lieux de spectacles, de rencontres, théâtres, etc. Il devra étudier, avec son collègue de la communication, les problèmes posés par la télévision, tant sur le plan de l'information que sur celui de la culture, étant donné son importance dans le temps libre quotidien de tous.

Il ne pourra pas éviter de s'occuper, avec sa collègue des droits de la femme, des problèmes de la « moitié du ciel », que les femmes aient une activité professionnelle ou qu'elles restent chez elles.

Tout cela n'aura de sens que si l'action du ministre du temps libre s'inscrit dans le vaste mouvement de décentralisation, annoncé par le nouveau président. Pour que l'homme des sociétés industrielles cesse d'être un individu solitaire et pris en charge par une bureaucratie d'Etat, il sera nécessaire que se modifient profondément et à tous les niveaux le fonctionnement de l'Etat et la pratique politique. Il ne s'agit plus de gérer « *d'en haut* » les intérêts d'une communauté, mais de s'appuyer sur des citoyens responsables. L'école ne devra pas se contenter de former de futurs producteurs (ou futurs chômeurs), mais bien des individus conscients de vivre dans une collectivité, qu'on le veuille ou non, solidaire, c'est-à-dire des individus « politiques » au sens noble du terme.

Si l'on veut le changement, il faut s'en donner les moyens et la volonté. Si le ministère du temps libre reste un ministère des vacances et du tourisme, il ne servira à rien. S'il met, comme on dit, « *l'imagination au pouvoir* » et s'il devient la plaque tournante de l'action gouvernementale, il justifiera la phrase souvent citée de Saint-Just : « *Le bonheur est une idée neuve en Europe.* »

(*) Ecrivain.

(1) Joffre Dumazedier, cf. en particulier : *Travail et loisir* in *Traité de sociologie du travail*, de Georges Friedmann et Pierre Naville, Armand Colin, éditeur.

La santé et les élections

par JOSÉ ABOULKER (*)

PENDANT la campagne présidentielle, la droite a gardé le silence sur la médecine et la santé. On comprend sa discrétion. Son échec est patent dans les deux secteurs de la santé publique. Pour la médecine libérale, elle a dressé la grande majorité des praticiens contre sa politique conventionnelle. Pour l'hôpital, elle a étranglé les budgets de telle façon que la qualité des soins est compromise et que la médecine française serait vouée à la médiocrité si l'asphyxie n'est pas *arrêtée*.

Depuis quelques jours, les leaders de la droite, battus le 10 mai, parlent de médecine. Ils font à la gauche un procès d'intention. A les entendre, elle menacerait les libertés nécessaires à une bonne médecine, pour le malade la liberté de choisir qui le soignera, pour le médecin la liberté de soigner selon sa conscience. Les dirigeants de l'ex-majorité auraient dû continuer à se taire.

Sur la médecine libérale, je sais ce que tout le monde sait. La convention imposée par le gouvernement de M. Giscard d'Estaing et soutenue par sa majorité parlementaire unanime était basée sur la méfiance à l'égard des praticiens et la volonté de les contrôler. Elle a provoqué un mécontentement sans précédent.

Pour l'hôpital, comme chef d'un service parisien, je peux porter témoignage sur les effets de la politique giscardienne de pénurie. Elle avait commencé avec le début du septennat. En 1979, le niveau de vie des hôpitaux a brusquement baissé.

Dans la vie quotidienne, il faut assurer une activité qui va en augmentant avec des moyens qui vont en diminuant. La plupart des fournitures que nous demandons pour les soins sont réduites, parfois refusées, même celles qui sont destinées à la réanimation, même celles qui sont nécessaires à l'hygiène du bloc opératoire. Un employé a été installé au magasin central de l'hôpital pour discuter nos demandes, proposer moins et moins cher, marchander avec les surveillantes des services. Celles-ci perdent des heures, des heures prises à la surveillance des malades, pour arriver à obtenir l'indispensable.

Comme les salaires représentent 70 % des dépenses hospitalières, la compression du personnel était dans la logique de la politique de pénurie. Mais il n'est pas facile de réduire brutalement le nombre d'infirmières. La protestation des syndicats et des médecins serait trop vive. Alors, on grignote. On ne remplace pas les retraités. On perd des mois avant de pourvoir un poste sans titulaire.

L'exemple des scanners

Chacun a entendu parler de cette machine extraordinaire, le scanner, qui permet, sans risque et sans douleur, le diagnostic de la plupart des lésions intra-crâniennes.

Après quatre ans de retard, les premiers scanners ont été installés dans les quelques hôpitaux que la présence d'un service de neurochirurgie rendait prioritaires. Mais l'hôpital est obligé de partager l'utilisation de ce précieux appareil avec l'énorme demande des médecins de ville pour leurs malades suspects d'une lésion cérébrale débutante, qui sont anxieux d'être traités ou rassurés. Si ces malades ont une tumeur du cerveau, ils auront attendu pendant des semaines, parfois des mois, avant le rendez-vous du scanner qui la découvrira. Pourquoi ? Parce que le gouvernement de M. Chirac a fixé une norme d'un scanner pour un million de Français, norme qui a été maintenue par M. Barre. Or il en faudrait environ quatre fois plus pour la France, en étant modeste (il y en a cinq fois plus aux U.S.A.).

Si nous avions cette machine à notre disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre, nous pourrions : 1) découvrir, chez les traumatisés crâniens, les complications qu'une opération faite à temps va guérir ; 2) gagner deux à trois jours précieux pour les tumeurs et les hémorragies cérébrales ; 3) surveiller les artérioscléreux qui viennent de faire une attaque, dont un plus grand nombre pourrait être amélioré par la neurochirurgie ; 4) mieux comprendre l'évolution des maladies du cerveau, simplifier les opérations et contrôler leurs suites, progresser, rechercher, découvrir dans notre domaine une parcelle de la médecine de demain ; 5) enfin, cesser de refuser à longueur de journée, des demandes de scanner qu'on nous supplie d'accepter, qui sont nécessaires mais auxquelles la pénurie nous oblige à préférer d'autres demandes, plus nécessaires

J'ai pris un exemple que je vis. Mais il en est de même dans toutes les spécialités médicales : les achats des grands équipements nécessaires à une médecine moderne sont très réduits ou totalement stoppés. Je suis entré dans le détail afin qu'on sache ce que coûtent au malade les économies sur la santé. Et ce qu'elles coûteront dans l'avenir.

Car la politique de pénurie a été appliquée aussi au recrutement des cadres médicaux. Il avait été freiné depuis 1974, mais Simone Veil, ministre de la santé, n'avait pas totalement supprimé les créations de postes. Depuis deux ans, malgré les besoins des services cliniques et des laboratoires, aucun poste n'a été créé de chef de clinique, chef de travaux, professeur agrégé. Faute d'une carrière hospitalière possible, les meilleurs parmi les jeunes médecins iront dans les cliniques privées, où ils gagneront beaucoup plus que le salaire hospitalo-universitaire qu'ils auraient pourtant préféré. Ils feront une médecine aussi bonne que possible, mais ils ne pourront pas participer à la création d'une médecine meilleure. Leurs qualités, leur ambition, manqueront à l'hôpital public qui va s'appauvrir, vouant la médecine française au déclin.

Ainsi, la récession s'installe dans les grands hôpitaux, avec ses deux spectres jumeaux : l'arrêt du recrutement des cadres et le vieillissement des équipes.

Inconscience ? Incompétence ? Non. Les gouvernants de droite savent que les progrès de la médecine coûtent cher. Ils avaient décidé d'y renoncer pour la France. S'il y avait doute quant à leurs intentions, l'abandon par M. Giscard d'Estaing aux Américains de l'aide sanitaire que nous apportions depuis toujours à l'Afrique noire montre que la médecine fait partie des secteurs dont le déclin était programmé.

Pourquoi les médecins hospitaliers n'ont-ils pas publiquement protesté ? Parce qu'ils ont été bien conditionnés. On les a présentés à l'opinion comme les coupables d'un gaspillage et d'une surconsommation qui déséquilibraient gravement la Sécurité sociale, alors qu'en réalité la cause majeure du déficit était l'augmentation du nombre de chômeurs et l'énorme perte de leurs cotisations. L'année dernière, le ministre de la santé a lancé une campagne à grand fracas contre les abus du secteur privé à l'hôpital. Rien ne justifiait une telle orchestration, sinon la volonté de noircir les médecins devant l'opinion. Les quelques scandales étaient connus, avec leurs dossiers depuis longtemps au ministère de la santé, n'aboutissant jamais, bloqués par les copains, députés ou ministres de M. Giscard d'Estaing, des quelques coquins de notre corporation. Les médecins hospitaliers ont ressenti l'agression comme une injure, puis ils ont compris que l'attaque faisait partie d'une stratégie d'intimidation destinée à les faire tenir tranquille pendant que leur instrument de travail se dégradait.

En 1974, une pléiade de grands patrons parisiens avaient appelé à voter Giscard d'Estaing. Rien de tel cette fois. Chez les médecins de ville et à l'hôpital, beaucoup viennent de voter à gauche pour la première fois.

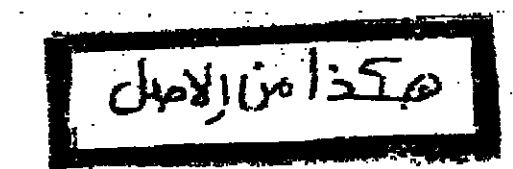
Aujourd'hui, la droite se rend compte qu'elle a eu tort de manifester sans retenue son hostilité aux médecins et elle essaie de mener campagne, la seule campagne qu'elle puisse faire : celle de la peur.

De quoi les médecins auraient-ils peur si la gauche gouverne ? Le président Mitterrand s'est engagé à commencer immédiatement la relance dans les hôpitaux, et les premiers emplois vont être créés. Les communistes ont combattu la méfiance à l'égard des médecins libéraux qui a été la base constante de l'action des dirigeants associés, F.O. - patronat - gouvernement, de la Sécurité sociale. Ils veulent donner l'argent nécessaire aux hôpitaux et à la recherche médicale. Ils savent et disent qu'une bonne médecine ne peut se faire qu'en accord avec les médecins. Certains aspects du projet socialiste pouvaient prêter le flanc à la critique des médecins libéraux. Le ministre de la santé vient de les rassurer, sans aucune restriction.

Arriveront-ils à faire peur aux médecins, les dirigeants de la droite, ces naufrageurs de la santé publique qui crient à la noyade, ces comptables froids qui, en sept ans, n'ont jamais parlé de la médecine qu'en termes de coût et qui ont décidé d'ignorer la somme de douleur, d'anxiété, de malheur parfois, qu'entraîne la maladie ?

Qui les croira ?

(*) Professeur de neurochirurgie.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LES SUITES DE L'ATTAQUE DU CENTRE NUCLÉAIRE DE TAMUZ

Israël trouve « bizarre » que la France souhaite le versement de réparations

Contrairement à ce qui a été annoncé, le président Mitterrand ne devait pas faire de déclaration sur le Proche-Orient, ce mercredi après-midi 17 juin. En revanche, précise-t-on à l'Elysée, le chef de l'Etat a accordé au *Washington Post*, sur le même sujet, une interview dont le texte paraîtra jeudi matin. Elle précisera sans doute la position française à propos du raid israélien contre la centrale nucléaire de Tamuz, qui continue à susciter de nombreuses réactions. Au cours de son débat, mardi 16 juin, le Conseil de sécurité a décidé d'entendre le témoignage du directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont le siège est à Vienne, M. Sigvard Eklund.

Répondant à l'intervention du délégué français, M. Leprette (*le Monde* du 17 juin), le représentant d'Israël, M. Yehuda Blum, s'est étonné de la suggestion « bizarre » de la France, selon laquelle son pays devrait verser des réparations et a déclaré que son gouvernement ne *« paierait pas un sou »* en compensation de la destruction du réacteur nucléaire. *« Les alliés ont-ils payé des réparations après avoir détruit les usines atomiques nazies pendant la deuxième guerre mondiale ? »*, s'est-il exclamé. Ne tenant aucun compte des précisions techniques données par le C.E.A. et par M. Leprette, il a réaffirmé que *« des données scientifiques ont démontré, sans l'ombre d'un doute, que l'Irak cherchait à développer une capacité nucléaire militaire »*.

Pour leur part, les Arabes ne restent pas inactifs. A Genève, l'Irak a demandé l'expulsion d'Israël de l'Organisation internationale du travail, tandis qu'à l'ONU M. Saadoun Hamadi, ministre irakien des affaires étrangères, a donné lecture d'une résolution adoptée par l'Organisation de la conférence islamique condamnant l'attaque *« préméditée et non provoquée »* d'Israël et réclamant des réparations. De son côté, le groupe des pays non alignés a maintenu dans son projet de résolution la demande de *« sanctions obligatoires »*.

A Jérusalem, M. Begin s'est félicité des déclarations faites par le président Reagan (lire ci-contre). Il a souligné que le chef de la Maison Blanche *« avait prononcé une phrase d'une grande importance en affirmant qu'Israël avait des raisons de s'inquiéter »* et avait, par là même, justifié le raid. La médaille du mérite, l'une des plus hautes distinctions israéliennes, a été décernée mardi par le chef d'état-major au commandant d'aviation qui a dirigé le bombardement de Tamuz.

Pour sa part, le chef des renseignements israéliens, le général Yeochoua Saguy, a estimé au cours d'un débat télévisé qu'Israël *« doit s'attendre à une riposte irakienne »* qui prendrait la forme *« soit d'une attaque aérienne, soit d'opérations lancées par les Palestiniens »*.

L'Union générale des paysans arabes, réunie en congrès à Alger, a appelé les dirigeants arabes à œuvrer en vue de détruire la centrale nucléaire israélienne de Dimona. En outre, plusieurs journaux du Proche-Orient laissent entendre que les Etats arabes pourraient recourir à l'arme du pétrole au cas où les Etats-Unis opposeraient leur veto à une résolution de l'ONU condamnant Israël.

L'affaire affecte également les relations entre l'Egypte et Israël. L'opposition égyptienne a demandé le renvoi de l'ambassadeur israélien, et le ministre des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, a accusé les services de renseignements israéliens d'avoir assassiné, l'an dernier à Paris, le physicien nucléaire égyptien El Meshad. C'est la première fois qu'un responsable égyptien met en cause les services israéliens à ce sujet. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

M. Reagan estime que Jérusalem « avait des raisons d'être inquiet »

De notre correspondant

Washington. — Le président Reagan s'est montré très compréhensif à l'égard d'Israël, mardi 16 juin, au cours de la première conférence de presse qu'il tenait depuis sa sortie de l'hôpital. Bagdad a reçu, en effet, plus de blâme que Jérusalem. On a noté également quelques propos sévères sur le communisme : *« C'est une aberration*, a dit M. Reagan. *Ce n'est pas un mode de vie normal pour des êtres humains, et je pense que nous sommes en train de voir ses premières fissures et le début de la fin. »*

Dans l'ensemble, les déclarations de politique étrangère du président ont frappé par leur caractère vague et incertain. Il est difficile de l'attribuer aux suites de l'attentat du 30 mars. M. Reagan paraît être en bonne forme physique et s'estime « *rétabli* ». Il retrouve d'ailleurs toute son assurance pour parler du débat budgétaire. Visiblement, c'est là le thème qui l'intéresse. Il lui a consacré son exposé introductif et des phrases pointues pour sommer les démocrates de voter les réductions fiscales avant le mois d'août. La politique étrangère reste au second plan des préoccupations présidentielles, même si, du fait des questions posées, elle a occupé la plus grande partie de la conférence de presse.

Interrogé sur le raid israélien en Irak, M. Reagan a rappelé qu'il l'avait condamné. On pouvait, selon lui, explorer d'autres voies : *« Essayer par exemple d'intervenir auprès des Français, qui fournissaient du combustible nucléaire. »* Cela dit, le président pense qu'*« Israël avait des raisons d'être inquiet ; l'Irak n'a jamais signé le cessez-le-feu ni reconnu Israël comme une nation ; il ne s'est jamais joint à un quelconque effort de paix »*.

Le raid était-il défensif ? Selon M. Reagan *« Israël a pu sincèrement penser que c'était une mission défensive »*. Et à propos du refus de Jérusalem de signer le traité de non-prolifération nucléaire : *« Je n'ai jamais beaucoup pensé à cela... D'autre part nombre de pays signataires sont très probablement en train de se doter d'armes nucléaires. Il est difficile, pour moi, de considérer Israël comme une menace pour ses voisins. Depuis le tout début de son existence, ce pays subit les menaces de voisins qui ne veulent pas lui reconnaître le droit d'exister en tant que nation »*.

Bref, le président ne tient pas à mettre l'accent sur la condamnation d'Israël. Il préfère insister sur une idée plus vague, à savoir que *« tout cela confirme la nécessité d'une paix réelle au Proche-Orient »*. Son envoyé spécial, M. Habib, poursuivra la mission qui lui a été confiée, le président espère que cette médiation n'est pas compromise par le raid de Tamuz. Quant à une éventuelle destruction par Israël des missiles syriens au Liban, elle serait « détestable », a dit M. Reagan.

Ce ton pro-israélien confirme que Washington n'a jamais eu l'intention de s'associer à des sanctions contre Israël. Une condamnation à la rigueur, mais certainement pas des mesures punitives.

Une demi-surprise

M. Reagan ne pouvait pas faire moins que de suspendre la livraison à Israël de quatre F-16 ; en criant à l'injustice, le gouvernement de Jérusalem lui a facilité les choses. La Maison Blanche ne veut pas reconsidérer l'aide militaire américaine sous prétexte qu'un accord bien théorique sur l'emploi défensif du matériel vendu a été violé. M. Carter s'en était bien gardé en 1978, après une incursion de l'armée israélienne. Pourquoi son successeur, plus pro-israélien que lui, ferait-il payer d'un tel prix une action qui réjouit secrètement de nombreux Etats ?

Reste à savoir si Washington ne devra pas (aux yeux des Arabes) ou ne voudra pas (dans son propre intérêt) arracher une concession à M. Begin en échange de la livraison des quatre F-16. Les Etats-Unis exigeraient, par exemple, que les missiles syriens du Liban ne soient pas attaqués. Quant au Congrès, il pourrait arriver à un compromis : blanchir Jérusalem, mais accepter la vente des cinq avions radars Awacs à l'Arabie Saoudite. Il semble déjà que le raid contre Tamuz ait renversé la vapeur au Sénat et assuré un vote favorable à cette vente très contestée. Officiellement, les dirigeants américains sont tombés des nues en apprenant la destruction de la centrale irakienne. *« Personne n'a été aussi surpris que moi »*, devait affirmer M. Reagan à plusieurs ambassadeurs arabes. On assure aussi que le président s'est montré furieux contre Jérusalem lors d'une réunion du Conseil national de sécurité. Mais cette surprise et cette fureur présumée auraient tenu aux circonstances du raid, et non à son principe.

Tout laisse à penser que les services de renseignement des deux pays, qui entretiennent une collaboration permanente, avaient échangé des informations sur la centrale de Tamuz. Les Américains ne pouvaient ignorer qu'Israël était tenté de détruire cette installation, et avait les moyens de le faire. Mais rien ne permet d'affirmer que la connivence entre les deux pays soit allée plus loin.

Si M. Reagan avait été consulté par Jérusalem avant le raid, il s'y serait certainement opposé, au moins pour une raison de calendrier. Monter une telle opération, alors que M. Habib devait reprendre sa navette au Proche-Orient, ne pouvait que torpiller la médiation américaine ; la réaliser quelques jours après la rencontre Sadate-Begin risquait de gêner considérablement le président égyptien, donc d'affaiblir les accords de Camp David. Sans compter les effets plus généraux : comment, après un tel raid, persuader les Etats arabes modérés — invités par M. Haig à un *« consensus stratégique »* — que la menace vient de l'U.R.S.S. et non d'Israël ?

L'attaque contre Tamuz oblige Washington à définir sa propre politique de non-dissémination nucléaire. Une politique qui était justement en train d'être révisée dans un sens plus souple. Là aussi le moment choisi par M. Begin a été bien embarrassant. Les bombes israéliennes sont tombées au moment où Washington rétablissait son aide militaire au Pakistan, malgré les ambitions nucléaires de ce pays et son refus d'adhérer au traité de non-prolifération. Au cours de sa conférence de presse, M. Reagan a refusé de dire si Islamabad s'était engagé auprès des Etats-Unis à renoncer à la bombe atomique. Il semble bien que non. Et d'ici à ce que l'Inde veuille régler un jour, à la manière israélienne, le cas pakistanais...

ROBERT SOLÉ.

Iran

● *Le débat sur la destitution du président Bani Sadr.* — Huit collaborateurs du président Bani Sadr — qui fait l'objet d'une procédure de destitution au Majlis (Parlement iranien) — ont été arrêtés, a annoncé, mardi 16 juin, la radio iranienne. On ignorait toujours, ce mercredi en fin de matinée, si le chef de l'Etat userait dans l'après-midi du temps de parole qui lui a été concédé pour se défendre au cours de la séance parlementaire consacrée à un débat sur son « incompétence politique ». M. Bani Sadr se trouverait, selon ses collaborateurs, toujours à Téhéran dans une semi-clandestinité.

Par ailleurs, des porte-parole du procureur général, l'ayatollah Moussavi Ardabili, et du Mouvement pour la liberté ont démenti qu'un mandat d'arrêt ait été lancé contre M. Mehdi Bazargan, chef de ce parti et ancien premier ministre (nos dernières éditions du 17 juin). — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. HAIG A PÉKIN

M. Huang Hua juge que ses entretiens avec le secrétaire d'État américain ont « aidé à approfondir la compréhension mutuelle »

De notre correspondant

Pékin. — M. Alexander Haig paraît avoir réussi dans l'entreprise, de prime abord *délicate*, qui consistait à convaincre les dirigeants chinois de la continuité de la politique américaine à l'égard de la République populaire.

De part et d'autre en tout cas, le ton, à l'issue des entretiens que le secrétaire d'Etat a eus à Pékin pendant trois jours, était nettement moins contracté qu'à la veille de la visite, et un soulagement certain était même perceptible des deux côtés.

M. Haig, dans une conférence de presse donnée tard dans la soirée du mardi 16 juin, a estimé que ses conversations avaient atteint *« un degré inhabituel de réussite »*. Lui faisant écho, M. Huang Hua, son collègue chinois, avait estimé, dans son toast prononcé au cours du banquet offert par la délégation américaine, que cette visite avait *« aidé à approfondir la compréhension mutuelle »*, qu'elle avait eu des *« résultats positifs »* et il avait félicité M. Haig pour son *« succès »*.

De fait, le secrétaire d'Etat paraît être pour une bonne part dans l'issue plus heureuse que prévu de ce voyage. En insistant auprès du département d'Etat pour qu'il ajoute l'étape de Pékin à la tournée qui devait, à l'origine, le conduire seulement aux Philippines pour la conférence de l'ASEAN, puis en Nouvelle-Zélande, les Chinois savaient qu'ils s'adressaient au meilleur interlocuteur possible dans l'administration Reagan.

Les *« malentendus »* existants pour reprendre une expression employée par M. Haig, ont pu être plus facilement dissipés que le secrétaire d'Etat, à propos de Taïwan, a pu affirmer que les rapports entre les Etats-Unis et l'île conserveraient, sans plus, à l'avenir le caractère *« non officiel »* qu'ils ont eu depuis la normalisation des relations entre Washington et Pékin. Là encore, la clarté s'imposait après les propos confus tenus depuis un an d'abord par le candidat Reagan puis par certains de ses conseillers.

Quant à la question des ventes d'armes au régime nationaliste, volontairement grossie par Pékin à la veille de l'arrivée de M. Haig — le problème concerne en fait l'éventuelle livraison à Taïwan d'avions de chasse FX, — le secrétaire d'Etat a pu faire « comprendre » à ses interlocuteurs que pour les Etats-Unis cette question ne se posait pas, du moins pour le moment. On ignore, en revanche, s'il leur a exposé l'une des raisons de cet attentisme, à savoir que les analystes américains sont arrivés à la conclusion que la possession par les nationalistes de tels appareils ne se justifiait pas en l'absence d'intentions belliqueuses de la part du continent. Tout en se refusant à entrer dans les détails, M. Haig n'en a pas moins indiqué que cette question demeurait *« très délicate »*, ce qui paraît indirectement confirmer qu'elle a été abordée au fond par la partie chinoise.

Cette source de frictions ayant été momentanément écartée, les deux parties se sont retrouvées d'autant plus à l'aise pour examiner la situation internationale à partir des *« réalités stratégiques »*.

Ce faisant, les deux parties ont pu constater, mais ce n'est vraiment pas une surprise, que leurs analyses sur les causes de la tension dans le monde étaient, d'une façon générale et même dans nombre de cas précis de crises régionales, *« très similaires »*, comme l'a dit M. Haig, les principales différences, qualifiées de « tactiques » par le secrétaire d'Etat, concernant le Proche-Orient et l'Afrique du Sud.

Cette concordance de vues a amené Chinois et Américains à exprimer la nécessité d'une *« consultation étroite »* à l'avenir entre les deux pays. M. Haig a même assuré que ses conversations avaient fait progresser la capacité des deux parties de « coordonner » leurs efforts, *« afin que les nations indépendantes — grandes et petites — puissent réaliser leurs aspirations, à vivre mieux et en paix »*.

Au-delà de ces déclarations de principe, il ne semble pas toutefois que des moyens plus concrets aient été envisagés pour améliorer cette coopération, tant à propos du Cambodge que de l'Afghanistan. La délégation américaine aurait simplement dit qu'elle était décidée à augmenter sa *« pression politique et diplomatique »* sur le Vietnam. Mais M. Haig n'a pas caché que les conceptions de Washington ne coïncidaient pas exactement avec celles de Pékin sur la composition d'un éventuel Front uni cambodgien anti-vietnamien. Le secrétaire d'Etat cependant n'a pu que faire plaisir à ses interlocuteurs en disant qu'*« il partageait la détermination commune consistant à empêcher que d'autres événements interviennent pour détourner l'attention des deux défis stratégiques jumeaux »* que sont l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique et celle du Cambodge par le Vietnam. Cette communauté d'intérêts, si fortement soulignés, se concrétisera-t-elle dans les relations bilatérales pour lesquelles, a-t-il été dit, existeraient de *« larges perspectives »* ?

Sur ce plan, les résultats de la visite de M. Haig sont assez minces, mais ce n'était certainement pas là le but essentiel de son voyage. Un protocole additionnel a été ajouté à la convention consulaire de septembre 1980, aux termes duquel chacun des deux pays sera autorisé à ouvrir trois consulats supplémentaires, à New-York, à Chicago et à Honolulu en ce qui concerne la Chine, et pour les Etats-Unis, à Shenyang, à Chengdu et à Wuhan.

D'autre part, M. Haig a laissé entendre que la législation réglementant les échanges commerciaux pourrait être amendée, afin que la Chine soit désormais considérée *« comme un pays ami avec lequel les Etats-Unis ne sont pas alliés, mais avec lequel ils ont plus d'un intérêt en commun »*.

Pékin devrait donc, à l'avenir, être mieux traité que Moscou. Dans le même domaine, il a été décidé d'établir une commission mixte commerciale qui complétera la commission économique déjà existante.

Les échanges de vues entre spécialistes militaires se poursuivront, et à cette fin, le général Liu Huaqing, l'un des chefs d'état-major général adjoints de l'armée, se rendra, au mois d'août, aux Etats-Unis. Chaque demande de vente d'armes devrait faire l'objet d'un examen cas par cas.

Ce premier contact à un haut niveau, entre les dirigeants chinois et un responsable de l'administration Reagan, aura permis de lever les incertitudes qui pesaient, depuis le début de l'année, sur les relations sino-américaines. Un terrain favorable a *été* préparé pour le prochain voyage aux Etats-Unis (sans doute à l'automne) de M. Zhao Zigang, le chef du gouvernement chinois, lequel a transmis au président Reagan une invitation à visiter la Chine à la date qui lui conviendrait.

MANUEL LUCBERT.

Le Monde publiera demain

● IDÉES : Le second tour : Maurice Duverger, Claude Bourdet, François Puaux, Daniel Amson, Jacques de Montalais.

● « LE MONDE DES LIVRES » : Visages de l'Inde à travers le roman et l'enquête ; Les Français en Algérie : bilans et réquisitoire.

● LES AÇORES ET MADÈRE : Un supplément de six pages.

AFRIQUE

UN REPORTAGE DE « L'ÉVÉNEMENT »

La guerre civile en Angola

S'il pouvait y avoir encore un doute sur l'importance de la guérilla conduite par l'UNITA de M. Jonas Savimbi dans l'Est et le Centre angolais, le reportage de Michel Badaire et Jean Lugo, qui ont passé le mois d'avril *« dans les maquis de l'Angola »*, suffirait à le lever. Il montre, en effet, une petite armée organisée, qui circule librement dans une brousse assez dépeuplée et dont les prises de guerre — à commencer par la capture de deux pilotes soviétiques — sont assez impressionnantes. Hôpitaux et écoles de brousse, défilés de sections en uniforme, parties de football organisées sous la protection de petits canons antiaériens et de sentinelles l'arme au poing, tels sont les clichés d'une guérilla, qui sait danser à ses heures. Foi, joie et confiance dans la victoire habitaient visiblement l'UNITA au moment de ce tournage, en dépit de l'absence de M. Savimbi, son chef charismatique.

On peut, semble-t-il, croire les « généraux » de l'UNITA quand ils affirment disposer de vingt-deux mille hommes en armes, dont quinze cents regroupés en trois bataillons réguliers. Les coups de main menés dans le port de Benguela et dans la capitale, Luanda, l'isolement des principaux centres urbains du centre angolais, qui ne peuvent être ravitaillés depuis plusieurs mois que par des convois protégés par l'armée, ou, encore, la disette qui règne dans ce « grenier » de l'Angola dévasté par la guérilla, faits déjà connus de plusieurs sources à Luanda, semblent confirmés par le reportage de « L'événement ». Alors que le Sud angolais est la cible de raids sud-africains contre les camps de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et de l'armée régulière angolaise qui offre l'hospitalité aux guérilleros noirs de Namibie, le centre, l'est et, peut-être même le nord du pays sont le théâtre d'une guerre civile.

Toutefois, dans ces images, rien n'indique l'ampleur du fossé ethnique élargi par des années de rivalités. Si l'UNITA fait place, dans ses rangs, à des éléments venus de l'enclave de Cabinda ou aux transfuges du défunt F.N.L.A., son assise demeure essentiellement les Ovimbundus du Centre angolais, ethnie la plus nombreuse installée dans la région agricole la plus riche. A voir la façon dont les soldats de M. Savimbi ouvrent un feu roulant après l'explosion d'une mine provoquée par un animal sauvage, on peut se demander ce que vaudrait cette troupe face à des adversaires mieux aguerris et plus motivés que ceux dépêchés par Luanda dans l'est du pays, où le film a été tourné. Il ne faut pas oublier, en effet, que depuis de nombreux mois les vingt mille soldats cubains stationnés en Angola ne participent plus à la lutte contre la guérilla de l'UNITA.

Enfin, les images de Badaire et de Lugo ne montrent pas de quelles complicités sud-africaines bénéficie l'UNITA. *« On ne choisit pas ses voisins »*, dit un des adjoints de M. Savimbi. On peut néanmoins s'en servir. Ces réserves émises sur la présentation un peu idyllique d'une guérilla africaine, il reste qu'un tel reportage — et c'est là son indiscutable mérite — détruit le mythe selon lequel les Angolais de Luanda, avec l'appui *« progressiste »* de leurs parrains cubains et soviétiques, ne se battraient que contre des Sud-Africains. La situation est plus complexe que cela.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ CONDAMNÉ A MORT PAR CONTUMACE

N'Djamena *(A.F.P.)*. — M. Hissène Habré, chef des forces armées du Nord (FAN), a été condamné à mort par contumace samedi à N'Djamena par une cour criminelle spéciale pour *« rébellion armée, trahison, assassinat, et intelligence avec l'étranger »*, a-t-on appris mardi 16 juin de source autorisée dans la capitale tchadienne. M. Idriss Miskine, vice-président des FAN, et M. Mahamat Nouri, ancien ministre des finances et proche de M. Habré, ont été condamnés par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Des condamnations de dix à vingt ans de travaux forcés ont également été prononcées à l'encontre de trois autres membres de l'état-major des FAN.

M. Hissène Habré s'était retiré avec ses troupes de N'Djamena en décembre 1980, à l'issue de plusieurs mois de sanglants affrontements avec les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT). A Nairobi, où s'est ouvert lundi le conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine, M. Abderahman Hamdan, secrétaire exécutif du conseil de commandement des FAN, a qualifié de *« farce »* ces condamnations.

République Sud-Africaine

VIOLENTS INCIDENTS PRÈS DE DURBAN

Une écolière a été tuée, onze autobus ont été détruits et plusieurs véhicules endommagés au cours d'émeutes, mardi 16 juin, dans la ville noire sud-africaine de Kwamashu, à proximité de Durban. D'autre part, plusieurs actes de violence, un boycottage partiel des cours et un très fort taux d'absentéisme de la main-d'œuvre noire, métisse et indienne ont marqué la célébration du cinquième anniversaire de Soweto. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

A Strasbourg

« NOUS VOULONS UNE EUROPE VOLONTARISTE » déclare M. Chandernagor

M. Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, a fait sa première visite de contact à Strasbourg, mardi 16 juin, avec l'Assemblée des Communautés européennes, qui tient une session plénière. Il a annoncé que le gouvernement français posera *« dans un délai raisonnable »* à ses partenaires la question suivante : *« Quelle Europe voulez-vous ? »*

« Nous ne voulons pas, nous, a-t-il dit, *d'une zone de libre-échange subissant tous les contrecoups du dollar, de la politique de l'énergie ou de la restructuration industrielle à l'échelle du monde. Nous voulons une Europe volontariste, qui doit faire face à la crise actuelle grâce à des politiques communes. A partir du moment où nous aurons des réponses favorables, les contentieux pourront se résoudre par un certain nombre de compromis. »*

M. Chandernagor a affirmé que le gouvernement était résolument favorable à la construction européenne, ajoutant : *« Nous abordons l'Europe sans complexes. Nous ne sommes pas des théologiens, ni dans un sens, ni dans l'autre, ni de la supranationalité, ni du blocage systématique. »*

Au cours d'une rencontre avec les journalistes, il a critiqué le conseil des ministres, qui, selon lui, *« ne joue plus son rôle ». « Alors qu'il devrait être, comme le conseil européen, un élément moteur, il est devenu un élément de freinage par rapport à d'autres institutions »*, a estimé le ministre.

Enfin, M. Chandernagor a affirmé que le gouvernement français défendrait Strasbourg comme lieu de session de l'Assemblée européenne.

Devant l'assemblée de l'U.E.O.

« CINQ NOUVEAUX SS-20 SONT MIS EN PLACE CHAQUE MOIS » affirme le général Rogers

Le général Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe, a évoqué mardi 16 juin devant l'assemblée de l'U.E.O. réunie à Paris le problème que pose à la défense de l'Europe occidentale la mise en place des missiles soviétiques SS-20, qui se poursuit, a-t-il précisé, au rythme de cinq lanceurs et de quinze charges nucléaires par mois (un missile comporte trois têtes). *« L'U.R.S.S.*, a-t-il ajouté, *a déjà déployé 225 missiles SS-20, soit 675 têtes nucléaires, alors que l'installation de nos 572 missiles (les Pershing et missiles de croisière) ne pourra être réalisée avant deux ans et demi. »* Il a aussi précisé, en réponse aux questions des parlementaires, que *« la seule façon de détruire les SS-20 reste de les frapper au sol avant qu'ils n'aient été lancés »*.

L'assemblée a par ailleurs discuté un rapport sur la sécurité européenne et la Méditerranée, rédigé par M. Bozzi (France) et présenté par M. Cavaliere (Italie), président de la commission des questions de défense et des armements. Le débat a donné lieu à de vives attaques contre le régime militaire turc, notamment de la part de M. Dejardin, socialiste belge, qui a accusé l'armée turque (dont les deux tiers sont affectés au maintien de l'ordre) d'agir *« non pas contre le terrorisme, qui a été jugulé, mais contre les forces populaires et contre les travailleurs »*.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE SÉNÉGALAIS A PARIS

« Nous souhaitons approfondir nos relations avec la France »

nous déclare M. Habib Thiam

M. Habib Thiam, premier ministre sénégalais, en visite de travail à Paris jusqu'au 19 juin, a été reçu, mardi, par M. Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, avant de s'entretenir avec M. Delors, ministre de l'économie et des finances.

« Le changement intervenu le mois dernier à la tête de l'Etat français revêt-il une signification particulière pour les dirigeants du Sénégal ?

— Bien sûr. Le changement intervenu en France le mois dernier est fondamental. Compte tenu de l'étroitesse des relations existant entre Dakar et Paris, ce changement est appelé à avoir d'importantes conséquences pour le Sénégal. J'ajoute que le président de la République française lui-même et la plupart de ses ministres ou des hommes qui l'entourent entretiennent des rapports personnels, voire amicaux, avec la plupart des dirigeants sénégalais.

— Quels sont les différents objectifs de votre visite à Paris ?

— Il ne s'agit pas de tracer un trait sur le passé. Aussi ma première mission était-elle de remettre un message personnel du président Abdou Diouf au président François Mitterrand. Ce message insiste sur notre volonté d'approfondir nos relations d'amitié. En même temps, j'ai transmis à mon hôte une invitation à se rendre, aussitôt que possible, en visite officielle au Sénégal.

— On a parlé d'une demande sénégalaise d'aide financière exceptionnelle.

— C'est exact. La sécheresse de 1980, qui peut être considérée comme la plus dure que les Sénégalais aient connue depuis un demi-siècle, a entraîné une réduction de 80 % de notre récolte d'arachide : celle-ci est tombée de 1 million de tonnes environ à 200 000 tonnes. Voilà ce qui nous a amenés à demander une aide exceptionnelle. A cette calamité s'ajoutent les conséquences de la hausse de la facture pétrolière, la facture qui absorbe pour l'instant la moitié des recettes d'exportation de notre pays. Enfin, l'inflation du prix des produits exportés par les pays de l'O.C.D.E., produits qui représentent 75 % des importations sénégalaises, a eu également des effets très néfastes sur l'économie de notre pays...

— Des rumeurs circulent actuellement selon lesquelles les dirigeants sénégalais rencontreraient d'importantes difficultés en ce qui concerne leurs rapports avec la zone franc.

— Ces rumeurs sont absolument dénuées de tout fondement, et je me demande bien qui a intérêt à les répandre.

Le pacte régional de défense

— Envisagez-vous une profonde révision des rapports de coopération franco-sénégalais ? Si oui, dans quels domaines précis ?

— Au lieu de parler de révision ou même de réaménagement, il serait plus adéquat de parler d'approfondissement.

— Le Sénégal a récemment donné son adhésion à un pacte régional de défense unissant un certain nombre d'Etats d'Afrique occidentale. Ses dirigeants estimeraient-ils que de graves menaces extérieures pèsent sur leur pays ?

— Le pacte que vous évoquez lie treize Etats africains sur les seize qui appartiennent à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est une évidence que certains pays aimeraient déstabiliser un certain nombre des Etats membres de la C.E.D.E.A.O. C'est notamment le cas de la Libye.

— Avez-vous évoqué avec le président de la République l'avenir des conférences franco-africaines ? Votre pays souhaite-t-il ou non l'institutionnalisation et la multiplication de ce type de rencontre ?

— Non, nous n'avons pas spécialement parlé des conférences franco-africaines. Mais il est clair que de telles rencontres sont très utiles dans la mesure où elles nous donnent l'occasion de discuter des problèmes qui nous sont communs pour rechercher ensemble les moyens de les résoudre.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.





NICARAGUA : L'HEURE DE VÉRITÉ

I. — Adversaires et ennemis

Les signes de tension se multiplient entre le gouvernement sandiniste au pouvoir, à Managua, depuis la chute de Somoza et une bourgeoisie d'affaires libérale qui avait participé à la lutte contre la dictature. L'arrivée au pouvoir, à Washington, d'une équipe républicaine, résolument hostile à un gouvernement révolutionnaire qui ne cache pas ses sympathies pour Cuba et les pays socialistes, place d'autre part les dirigeants de Managua dans une situation délicate. Une réunion du comité de soutien à la révolution sandiniste patronné par l'Internationale socialiste doit avoir lieu le 25 juin à Managua, sous la présidence de M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du P.S. espagnol.

De notre envoyé spécial FRANCIS PISANI

Managua. — *« Avec la Pologne, le Nicaragua est peut-être aujourd'hui le pays du monde où la vie politique est la plus passionnante,* nous déclare un universitaire français de passage. *La lutte des classes s'y livre ouvertement et activement dans un contexte particulier : le contrôle absolu des forces armées par un pouvoir révolutionnaire non dictatorial, mais peu disposé à renoncer à l'originalité de son expérience. »*

La montée des affrontements était-elle inévitable ? La toute-puissance de la dynastie Somoza, en place depuis 1934, avait eu pour conséquence, surtout au cours des dernières années, de pousser la bourgeoisie nicaraguayenne à une alliance avec le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.), au sein duquel l'influence *marxiste* est *prépondérante.* Somoza renversé, cette alliance ne pouvait que s'affaiblir.

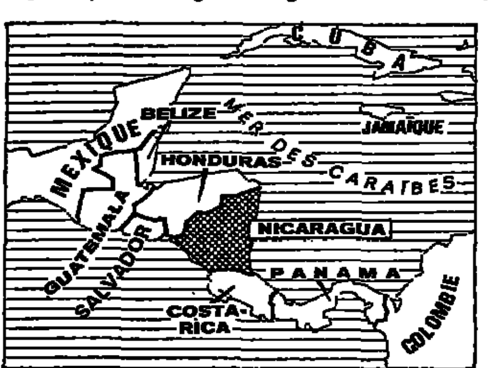
Le F.S.L.N. a laissé se développer cette situation en se contentant d'essayer d'en contrôler les excès les *plus criants de part et d'autre. La* bourgeoisie se lamente. Ainsi, M. William Baez, secrétaire général de l'Institut nicaraguayen de développement économique (INDE), l'une des organisations du secteur privé, nous déclare-t-il : *« Je peux comprendre la lutte des classes ; mais nous en arrivons à la haine de classe, ce qui est inadmissible. La première consiste, de mon point de vue, à rechercher des avantages pour sa propre classe. La seconde, c'est quand il n'y a plus pour les uns que des mauvais prolétaires et pour les autres de mauvais bourgeois. »*

S'il n'y a pas à proprement parler *au Nicaragua de « parti du prolétariat »,* le F.S.L.N. a clairement montré quel était son camp, en déclarant à l'issue des incidents de Nandaime (*le Monde* du 18 mars) qu'il ne *« s'opposerait jamais à la volonté populaire »*. On ne peut pas parler, en face, d'un *« parti de la bourgeoisie » ;* les choses n'en sont pas moins claires pour autant dans la mesure où les dirigeants des *forces* politiques d'opposition ont souvent exercé des responsabilités dans les organismes et associations patronales telles que l'INDE ou le Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP).

« Je définis la démocratie de la même façon que les partis politiques d'opposition, nous a déclaré, par exemple, M. Enrique Dreyfus, président du COSEP, *je sympathise avec leurs positions, y compris, les plus radicales. Mais je prends soin de ne pas me mêler de politique, en raison des statuts de mon organisation. »* Les dirigeants du secteur privé sont d'accord avec M. Robelo (ancien membre de la junte, ancien président du COSEP, et président du Mouvement démocratique nicaraguayen, M.D.N., l'un des principaux partis d'opposition au F.S.L.N.) pour dire que situation économique et situation politique sont liées : *« Nous ne participerons pas à la reconstruction du pays si le schéma politique actuel n'est pas radicalement changé. »*

« Voulez-vous une bière ? Cela n'est pas encore interdit. Profitons-en », nous dit M. Robelo en nous recevant chez lui, à vingt mètres du siège du secrétariat national du F.S.L.N. Il résume la conviction de ses amis : la tendance totalitaire du *régime* est manifeste. Il ne s'agit pas encore de dictature, mais on s'en approche rapidement.

Le raisonnement qui sous-tend le dossier de l'accusation contre les sandinistes est parfaitement articulé. *D'abord, affirment les opposants,* le F.S.L.N. est un parti, même s'il ne le dit pas clairement. Pis : il est profondément marxiste-léniniste. Ce parti contrôle tout dans le pays, depuis les organisations de masse *jusqu'à l'armée et la police, tous les* rouages de l'Etat. Son projet totalitaire s'exprime à l'extérieur par les excellentes relations de Managua avec Cuba, le refus de condamner l'intervention soviétique en Afghanistan, ou le soutien aux Vietnamiens. A l'intérieur, il apparaît dans le report des élections à l'année 1985, dans la restriction de la liberté de la presse grâce à une loi contrôlant les *« informations susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale »*, et dans certains abus contre les droits de l'homme.



De plus, disent les opposants, nous n'avons plus confiance dans la parole des sandinistes, qui n'ont pas respecté les engagements pris au moment de la constitution de la junte de reconstruction nationale. Or, *nous avons gagné* le droit de participer à la direction du pays, car sans notre participation la révolution ne se serait pas faite. Enfin, le F.S.L.N. exagère les pressions extérieures — certains parlent du *« fantasme de l'intervention »* nord-américaine — pour accroître leur mainmise sur le pays, et réprimer à la base toute forme sérieuse de contestation. A l'inverse, les critiques du Front se prononcent en faveur d'un processus électoral, d'un régime de démocratie et d'un respect sans faille des droits de *l'homme.*

L'observateur note à tout le moins, que ce dossier est, jusqu'à nouvel ordre, amplement débattu sur la place publique. L'opposition dispose en effet du principal journal, *la Prensa,* et de plusieurs stations de radio.

L'Eglise, pour sa part, semble divisée. A la base, dans la très grande majorité des cas, les relations entre religieux et sandinistes sont bonnes. Elles se sont récemment manifestées, par exemple, dans une large participation des catholiques à la campagne d'alphabétisation. Mais les tensions entre la direction du F.S.L.N et la hiérarchie, sans être aussi vives qu'il y a quelques mois, demeurent perceptibles. L'archevêque de Managua, Mgr Ovando y Bravo, se prononce fréquemment contre ce qu'il *dénomme les « risques d'athéisation du pays ».*

Le plus dur de la crise remonte à octobre 1980 lorsque le F.S.L.N. avait publié un document résumant ses positions sur la religion. La conférence épiscopale y avait répondu en termes fort peu amènes. Le texte du Front partait du rappel de l'importance du catholicisme pour les Nicaraguayens et de la participation, tant dans la lutte contre Somoza que pour la reconstruction, d'un très grand nombre de chrétiens et même d'ecclésiastiques. Le F.S.L.N. assurait que personne ne serait victime de discriminations *« en raison de l'affirmation ou de la diffusion de croyances religieuses »,* ou *« pour ne professer aucune foi »*.

Tout en voyant dans la foi une *« source de motivations révolutionnaires »*, les sandinistes soulignaient que, dans l'histoire du pays, il est arrivé que l'Eglise soit le soutien de la domination dont le peuple était victime. *Ils se sont donc prononcés* pour un état laïc, tout en reconnaissant que la religion est le fait des *« individus, Eglises et associations »*, qui s'organisent afin de la promouvoir. L'interprétation des questions religieuses est donc de la seule compétence de l'Eglise, et *« aucun militant sandiniste, en tant que tel, n'est fondé à intervenir sur ce sujet »*. Inversement, le prosélytisme religieux *n'est pas possible* dans le cadre du F.S.L.N., en particulier parce qu'il introduit *« des facteurs de désunion »*.

Les évêques ont alors répondu par un long document, dont le ton est donné d'entrée de jeu : *« Le Nicaragua est parti à la recherche de sa libération et non pas d'un nouveau pharaon. »* Après s'être félicités du dialogue ouvert par les sandinistes, les évêques reprennent chaque mot du document précédent. Ils centrent leur argumentation autour d'une idée chère à l'opposition politique : *« On ne libère pas un peuple en changeant son maître. »*

La conférence épiscopale voit deux façons de faire taire l'Eglise : *« lui nier toute possibilité d'intervention critique »* ou accepter sa participation pour l'utiliser. Elle proteste également contre ce qu'elle appelle le *« parallélisme désintégrateur »* qu'à son avis le F.S.L.N. établit entre la vie religieuse et la vie sociale et économique, entre l'Eglise et l'Etat.

Selon la hiérarchie, les athées ne peuvent parler de dialogue s'ils *« ne prennent pas en considération les principes et les valeurs des autres »*. Elle proteste contre le *« prosélytisme athéisant »*. »

La question des fêtes religieuses a soulevé, à la fin de l'année dernière, d'assez vives polémiques entre les évêques et le F.S.L.N. Ainsi, une affiche de Noël, dont la légende appelait les Nicaraguayens à être *« unis dans la naissance de l'homme nouveau »*, avait-elle fait scandale. La hiérarchie y a vu une preuve de l' *« entreprise d'athéisation »* du Front. *« Elle fait preuve alors d'un christianisme traditionnel, ignorant de son histoire »*, nous a déclaré un religieux favorable aux sandinistes. En effet, l'expression *« homme nouveau »* est tirée de la théologie de saint Paul, selon qui l'homme de l'Evangile, l'homme qui trouve la voie, est un *« homme neuf »*.

La question des quatre prêtres, ministres ou hauts fonctionnaires, récemment invités par la hiérarchie épiscopale à se démettre de leurs *fonctions ne manquera pas de relancer* le débat (1).

La lutte idéologique est des plus vives. Certains coups portés sont néanmoins de bonne guerre, comme cette plaisanterie rapportée par un des dirigeants du COSEP : *« Quelle est aujourd'hui le rêve des bourgeois ? — Vivre comme un comandante. »* D'autres pourtant sont moins nets. Ainsi *la Prensa* n'avait-elle rien dit des camps d'entraînement d'anciens gardes somozistes en Floride, jusqu'au moment où elle a cru pouvoir affirmer avec un gros titre de « une » que le F.B.I. les contrôlait et ne laisserait pas monter *une opération d'invasion du* Nicaragua depuis le territoire des Etats-Unis.

L'occasion d'un gros incident a été fournie par la commission permanente des droits de l'homme, qui a fait état de plus de huit cents personnes *« déclarées disparues en 1980 »*. Cela incitait à penser qu'elles avaient disparu l'année dernière. Une étude plus approfondie révèle pourtant qu'il s'agit d'individus dont la disparition a été déclarée en 1980 mais que, dans la plupart des cas, celle-ci remonte à 1979 — que ce soit sous Somoza ou dans les toutes premières semaines ayant suivi la *victoire sandiniste.*

Cette lutte idéologique est bien, en fait, une lutte pour le pouvoir, et non un débat d'idées. Ainsi la hiérarchie catholique reproche aux sandinistes de vouloir *« marxiser »* et *« athéiser »* le pays.

mentales. C'est maintenant au Vatican de se prononcer.

M. Alfonso Robelo, pour sa part, reconnaît avec le sourire : *« Bien sûr, je veux le pouvoir que détiennent aujourd'hui les sandinistes. Cependant, j'entends y parvenir d'une façon démocratique. »*

Le président du M.D.N. reconnaît, non moins volontiers, que *« la pression économique est la meilleure arme dont nous disposions pour obtenir un accord politique. Il est possible,* ajoute-t-il, *qu'une superpuissance utilise les tensions actuelles du Nicaragua à son avantage »*. Pour l'avenir, M. Robelo ne voit guère d'évolution sans violence. Il demande une négociation globale avec les sandinistes, dont il affirme qu'elle doit être à la fois économique *et politique, le secteur privé* s'engageant à relancer l'économie en échange de garantie sur la vie politique du pays et les élections. *« Mais,* affirme-t-il, *c'est moins l'accord qui compte que les garanties. »* Ainsi, M. Robelo réclame-t-il un *« aval international »* que pourraient donner *« certaines personnalités vénézuéliennes, par exemple »*. Il demande, également, que rentrent dans les forces armées des éléments non sandinistes entraînés à l'étranger, *« au Venezuela par exemple »*.

Cette contestation radicale, qui porte aussi sur la légitimité sandiniste, ne facilite pas le dialogue. *Elle commence à préoccuper* certains alliés de M. Robelo. Les autorités, promptes à rapprocher opposition intérieure et pressions extérieures, haussent le ton. Ainsi M. Sergio Ramirez, membre de la junte, nous a-t-il déclaré : *« Nos ennemis veulent nous forcer à un choix dramatique entre la radicalisation ou la mort de la révolution. Nous ne choisirons jamais la mort de la révolution. »*

Prochain article :

LA PENTE RADICALE

(1) Le Père d'Escoto est ministre des affaires étrangères et le Père E. Cardenal ministre de la culture.

LE COMITÉ INTERNATIONAL SOCIALISTE DE SOUTIEN SE RÉUNIRA A MANAGUA LE 25 JUIN

Le Comité international socialiste pour la défense de la révolution nicaraguayenne se réunira à Managua le 25 juin, sous la présidence de M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste espagnol (P.S.O.E.).

Ce comité, dont la dernière réunion a eu lieu le 6 décembre à Washington, fera le point sur la situation au Nicaragua et en Amérique centrale. Il avait été créé au cours du dernier congrès de l'Internationale socialiste à Madrid, en novembre 1980. Le Comité entend *« stimuler la solidarité internationale avec le Nicaragua, aider aux programmes de développement de ce pays, informer sur l'évolution de la démocratie dans cette république centre-américaine et prévenir les ingérences de puissances étrangères dans ses affaires intérieures. »*

Sont notamment membres de ce Comité les dirigeants socialistes et sociaux-démocrates européens et latino-américains suivants : MM. Willy Brandt, Bettino Craxi, Michael Foot, Felipe Gonzalez, Anker Joergensen, Bruno Kreisky, Michael Manley, François Mitterrand, Olof Palme, José Francisco Peña Gomez, Carlos Andres Perez, Michel Rocard, Mario Soares, Kalevi Sorsa et Joop Den Uyl.

NEUF PERSONNES SONT DÉCLARÉES COUPABLES DE L'ASSASSINAT EN 1978 DU JOURNALISTE PEDRO CHAMORRO

Managua (Reuter, U.P.I.) — Un jury de sept personnes vient de conclure, à Managua, à la culpabilité de neuf personnes accusées de l'assassinat, le 10 janvier 1978, de Pedro Joaquin Chamorro, alors directeur du quotidien modéré « la Prensa » et virtuel chef de l'opposition au dictateur Somoza.

Ce meurtre devait déclencher des émeutes populaires, et donner le départ à la série d'insurrections qui culminèrent en juillet 1979, dans la victoire des révolutionnaires sandinistes, et le départ en exil du dernier représentant de la famille qui avait dirigé le Nicaragua durant près d'un demi-siècle. Somoza devait, lui-même, être assassiné en septembre à Asuncion (Paraguay), par un commando fortement armé et organisé.

Quatre des neuf inculpés étaient jugés par contumace ; parmi eux, figure le médecin de nationalité cubaine et américaine, M. Pedro Ramos Quiroz, qui aurait versé 50 000 dollars à M. Pena Rivas, présent, quant à lui, dans le box des accusés. Une femme figure parmi les personnes jugées par contumace. Le fils de l'ancien dictateur, Anastasio Somoza Portocarrero et M. Fausto Zelaya Centeno, ancien directeur d'une banque, ont également été cités par le jury au nombre des personnes impliquées dans l'assassinat de Pedro Chamorro.

AMÉRIQUES

États-Unis

LA DROGUE ET L'ACCIDENT DU « NIMITZ »

Washington. (A.F.P.). — La plupart des quatorze marins qui ont été tués lors d'un accident sur le pont du porte-avions américain « Nimitz » le 27 mai étaient drogués, a affirmé mardi 16 juin un membre du Congrès. Selon M. Addabbo, représentant démocrate de l'Etat de New-York, l'autopsie des corps des victimes a révélé la présence de drogue dans leur organisme. M. Addabbo n'a pas précisé comment il s'était procuré cette information, ni la quantité de drogue décelée.

Un avion de brouillage électronique EA-6B avait, le 27 mai, raté son appontage de nuit sur le « Nimitz », alors au large de la Floride, et avait percuté contre plusieurs appareils, déclenchant une série d'explosions (« le Monde » du 28 mai). Les affirmations de M. Addabo ont été démenties mardi par la marine. Le secrétaire à la marine, M. Lehman, a déclaré : « Je suis en mesure d'affirmer catégoriquement que la drogue n'est pas à l'origine de ce tragique accident. »

M. Addabbo a toutefois indiqué que des représentants de la marine devaient être entendus jeudi au Congrès sur cette affaire. Selon M. Addabbo, l'usage de la drogue est très répandu chez les militaires de rang subalterne.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article de notre correspondant à Washington, paru dans *le Monde* du 10 juin : le sénateur de Californie est M. Alan Cranston, et non pas Granston. D'autre part, M. Strom Thurmond est sénateur de la Caroline du Sud et non pas du Nord, comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 12 juin.

La Dominique

LES AUTEURS D'UNE TENTATIVE D'INVASION VONT ÊTRE JUGÉS AUX ÉTATS-UNIS

Trois membres ou anciens membres du Ku Klux Klan vont être jugés dans les jours prochains par une cour fédérale de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, pour avoir participé à l'organisation d'une tentative d'invasion de la petite île anglophone antillaise de la Dominique, indépendante depuis 1978.

MM. Michael Norris, Joe Hawkins et Stephen Black ont été arrêtés le 27 avril, en compagnie de sept autres personnes, alors qu'ils s'apprêtaient à partir pour la mer des Caraïbes, avec l'intention de renverser le gouvernement dominicain, dirigé par Mme Eugenia Charles, leader du parti conservateur de l'île.

Le chef des mercenaires, M. Michael Perdue, trente-deux ans, a accepté de témoigner pour l'accusation et, de ce fait, ne sera pas traduit en justice. Six autres complices ont adopté la même attitude.

Le F.B.I. avait, le 27 avril, découvert des armes et des explosifs à bord d'un bateau. Les conjurés entendaient, semble-t-il, remplacer Mme Charles par son prédécesseur, M. Patrick John, un leader travailliste (en réalité très conservateur), qui avait été chassé du pouvoir par une émeute en 1979.

[Ce complot n'est que l'ultime épisode d'une longue série d'événements : catastrophes naturelles et tempêtes politiques, qui ont frappé la petite île, située entre la Guadeloupe et la Martinique. Quelques mois à peine après l'indépendance, de violentes émeutes provoquées par la mauvaise gestion du premier ministre, M. Patrick John, avaient contraint celui-ci à démissionner et à céder la place à un gouvernement d'union nationale. Celui-ci, à son tour, ne devait pas survivre aux conséquences du cyclone David, qui rasa l'île en août 1979. Mme Charles est devenue premier ministre en 1980, mais, en juillet, un nouveau cyclone, Allen, détruisait un an d'efforts de reconstruction. Des heurts périodiques opposent la police et certains adeptes de la secte « rastafari », derrière laquelle s'abritent bien souvent des trafiquants de drogue. Le père du porte-parole du gouvernement, M. Honychurch, enlevé par certains d'entre eux au début de l'année, a été exécuté.]

EUROPE

Pologne

AVANT LE CONGRÈS DU PARTI

Quatre semaines cruciales

De notre correspondant

Varsovie. — Et si c'était possible ? Et si cette démocratisation — limitée mais pacifique, hésitante mais réelle — d'un pays du bloc soviétique était en passe de devenir irrépressible ? Oui, ce tournant historique que l'on n'arrivait pas, vu de Varsovie, à croire impossible, deviendrait-il (la nuance est de taille) possible ? Quatre semaines séparent la Pologne d'un congrès qui consacrera un renouvellement presque total de l'appareil du parti, c'est-à-dire du pouvoir.

Un tiers environ des quelque dix-huit cents délégués ont déjà été élus, au scrutin secret et sans manipulation trop criante. Le rythme des réunions d'élection des délégués et des nouveaux dirigeants locaux à l'échelon des organisations de base, des villes puis des voïvodies, s'accélère. Elles sont houleuses, durent aisément plus de vingt-quatre heures, quand ce n'est pas plusieurs jours, mais cette part d'authenticité en fait l'objet d'un intérêt politique véritable. Grâce à elles, le parti hier moribond prend vie et gagne une place dans la société qu'il n'avait jamais su conquérir, même durant l' « octobre » de 1956. Ce petit homme rond, enfin, M. Kania, grand maître de la police pendant tant d'années, que la Pologne avait vu accéder au pouvoir avec indifférence, devient populaire. L'efficacité discrète avec laquelle il a remporté, et son pays avec lui, le défi lancé de Moscou a forcé l'admiration, le respect.

La Pologne avait déjà su rester un peuple et non pas seulement une société, en *préservant* son ciment national, l'Eglise. Elle a arraché ensuite de haute lutte le droit aux syndicats libres et bâti sur cette concession des forteresses assez puissantes pour qu'il n'y ait plus guère aujourd'hui de candidat à l'assaut. Et voilà maintenant, après que la base a pris le parti en main, que son chef accède à la légitimité que donnent l'assentiment national et celui des militants.

Jamais, dans ces conditions, le clan de la restauration, enhardi par la lettre du comité central soviétique et défait par le plénum qui l'a suivie, n'a paru si impuissant. Le seul homme d'envergure qui aurait pu le conduire, M. Olszowski, ne tient plus depuis deux semaines des propos très différents de M. Kania. La semaine dernière, il s'est désolidarisé de l'offensive lancée par les « têtes dures » et notamment M. Grabski. L'armée elle-même, dernier espoir pour beaucoup, a choisi son camp, celui de l'« *entente* » et du « *renouveau* », en apportant durant le plénum son soutien au premier secrétaire et au premier ministre. Sauf improbable conjuration, il n'y a plus aujourd'hui de solution de rechange polonaise à une continuité politique autour de MM. Kania et Jaruzelski.

C'est donc dire que jamais non plus la possibilité d'un coup de force étranger — pas obligatoirement militaire — ne sera aussi grande que dans les quatre semaines *prochaines*. Des manœuvres du pacte de Varsovie auraient lieu prochainement autour de la Pologne et probablement sur son territoire. Qu'elles débutent à la fin de ce mois, plus tôt ou le lendemain même de l'ouverture du congrès, comme cela se dit de bonne source, rien n'empêche en théorie qu'elles aient un autre but qu'intimider.

Incidents à Katowice

La *multiplication* — on en serait à une trentaine — de profanations de tombes de soldats soviétiques tombés en Pologne fait planer la menace de provocations à grande échelle. Dans la nuit de lundi à mardi, un pas a été franchi dans cette direction à la gare de Katowice, mise à sac par une bande de jeunes gens bien organisés et se réclamant bruyamment du patriotisme et de Solidarité. Le syndicat indépendant les a immédiatement dénoncés comme hommes de main et inconscients manipulés. La milice, dont un membre a été blessé à coups de rasoir, a procédé à quinze arrestations.

Il y a un mois jour pour jour, des incidents de ce genre s'étaient produits dans la même ville. Aucun auteur de peinturlurage de tombes soviétiques n'a encore été arrêté, et cette rubrique des mystérieux faits divers n'est certainement pas close.

Dernière hypothèque possible : les dirigeants du camp pourraient se réunir le week-end prochain à Sofia dans le cadre, apparemment, d'un sommet régulier du Comecon. Ce pourrait être l'occasion d'une nouvelle expression d' « *inquiétude* » et de relance, par voie de conséquence, de la tension.

Une intervention *militaire* serait pourtant encore plus aléatoire maintenant alors que le comité central (quels que soient les sentiments profonds de ses membres) et l'armée surtout ont refusé l'ouverture d'une confrontation et opté pour la poursuite du dialogue. Le consensus sur cette base restreinte, mais fondamentale, est assez fort entre les responsables du parti, de l'Eglise et de Solidarité pour que provocations et conflits réels soient empêchés de dégénérer gravement. Solidarité, toutes choses étant égales, condamne aussi vigoureusement que le pouvoir les actions antisoviétiques. Il n'est pas un dirigeant du syndicat qui ne soit persuadé de la nécessité vitale pour la Pologne de ne pas remettre en question l'équilibre européen. Le Vatican même sait intervenir pour éviter une grève, comme il l'a fait discrètement à la veille du plénum, en imposant la reprise et la conclusion par un compromis provisoire des négociations sur le blocage de l'instruction dans l'affaire de Bydgoszcz.

Un peu absent du devant de la scène depuis deux mois, M. Walesa a entrepris samedi une tournée de meetings dans tout le pays pour prêcher la modération. Particulièrement en forme, il multiplie piques, diatribes et bons mots *(« l'économie polonaise, c'est comme le triangle des Bermudes, tout y disparaît »)*, pour mieux faire admettre qu'il faut, premièrement, « *laisser le gouvernement gouverner pendant un an et contrôler après ce qu'il aura fait* » et, deuxièmement, « *mettre un peu d'ordre dans tout ce qui a été signé* ». Autrement dit, qu'il faut freiner les revendications, accepter le moratoire demandé par le pouvoir sur les augmentations de salaires et, par là même, que le syndicat s'engage dans une politique d'austérité et de coresponsabilité.

Entre l'ordre et la réforme

Dernier élément, enfin, M. Kania sait à merveille faire allégeance à Moscou après avoir résisté sur l'essentiel, sans pour autant entrer en conflit avec son parti. Lundi, le bureau politique a accepté la démission que le chef de la section de presse du comité central, M. Klasa, avait présentée au plénum en raison des critiques violentes dont sa politique libérale était l'objet. Il a été remplacé par un homme bénéficiant de la confiance de M. Olszowski, M. Leslaw Tokarski, rédacteur en chef de *Perspektywi*. Moscou obtient ainsi une satisfaction importante dans un domaine très sensible. Mais, au préalable, M. Klasa avait été élu délégué au congrès pour la voïvodie de Cracovie. Il n'a pas été condamné — juste éloigné.

Lundi aussi, le procès des dirigeants de la K.P.N. s'est ouvert comme prévu. L'acte d'accusation a été très dur. Le dossier est impressionnant, mais il l'est justement tellement qu'on en est à deux renvois en trois jours. On s'attend au troisième. La procédure sera assez longue pour être spectaculaire et faire attendre un verdict qui mettrait aujourd'hui le feu aux poudres, soit à Moscou par sa clémence, soit à Varsovie par sa dureté.

Cette habileté, aussi subtile que les balancements entre l'ordre et la réforme des discours de M. Kania, est aussi sincère que son réalisme. Elle a permis en tout cas au premier secrétaire, et au premier ministre, d'échanger mardi force sourires avec le vice-premier ministre soviétique, M. Valentin Makeiev, reçu à l'occasion de la Foire de Poznan. Elle permet aussi de faire entendre raison au parti, qui a soudain commencé, depuis le plénum, à accepter d'élire comme délégués les candidats membres de la direction. Sauf peut-être M. Grabski, tous devraient pouvoir désormais franchir l'obstacle, et l'on n'assistera donc pas, comme cela aurait pu être, à l'élimination humiliante et scandaleuse pour Moscou des trois quarts du bureau politique et du secrétariat sortant. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas, à l'issue du congrès, des changements au bureau politique et au comité central.

Une nouvelle génération monte, celle des hommes nés sous ce régime. Ils ont été violemment critiques, proches et souvent membres de Solidarité pour cette raison. Elus, ils commencent à se comporter en gestionnaires. Ils veulent le dialogue avec ces responsables de Solidarité qui ont le même âge qu'eux. Mais ils veulent aussi le pouvoir. Autant dire, comme le fait remarquer un autre dirigeant du parti, qu'ils ne sont pas prêts à le céder à Solidarité ni à brader le système qui le leur assure.

BERNARD GUETTA.

Bulgarie

M. FILIPOV REMPLACE M. TODOROV A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondante.)

Vienne. — M. Stanko Todorov, chef du gouvernement bulgare depuis 1971, a été relevé de ses fonctions et élu président de l'Assemblée nationale (Parlement). Il a été remplacé par M. Gricha Filipov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central.

La rétrogradation de M. Todorov est d'autant plus surprenante qu'il passait pour un homme de confiance de la toute première heure de M. Todor Jivkov, chef de l'Etat et du parti. Agé de soixante et un ans, il reste néanmoins membre du bureau politique, la *plus* haute instance du parti auquel il appartient depuis 1961.

M. Gricha Filipov, né en 1919 à Kadievka, en Ukraine, a été un des architectes du nouveau système économique bulgare mis en place au milieu des années 60. Rentré en 1936 avec sa famille en Bulgarie, il a fait des études de sciences naturelles à Sofia, puis est retourné en U.R.S.S. en 1948 pour compléter à Moscou ses études à la Haute Ecole d'économie et du commerce. Membre suppléant du comité central depuis 1962, M. Filipov en est devenu membre à part entière en 1966. Il est depuis 1971 secrétaire du comité central et depuis 1974 membre du bureau politique. M. Filipov avait déjà succédé à M. Todorov en 1971 au poste de secrétaire du parti lorsque ce dernier avait quitté le secrétariat pour devenir premier ministre.

M. Todorov succède à son tour à M. Vladimir Bonev, président de l'Assemblée nationale depuis 1972. M. Bonev, réélu député aux élection du 7 juin dernier, sera chargé de nouvelles attributions, non précisées.

L'Assemblée nationale bulgare, réunie mardi en première session plénière depuis ces élections, a, par ailleurs, réélu M. Todor Jivkov, chef du parti communiste bulgare, au poste du président du Conseil d'Etat. — *(Intérim.)*

Pays-Bas

CHRÉTIENS-DÉMOCRATES SOCIALISTES ET LIBÉRAUX DE GAUCHE TENTENT DE CONSTITUER UN GOUVERNEMENT D'UNION

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Les dirigeants de trois des quatre grands partis néerlandais estiment avoir réalisé des progrès au cours de leurs consultations en vue de constituer une coalition gouvernementale de centre gauche, tenant compte du résultat des élections législatives du 26 mai dernier. Les libéraux de droite du V.V.D., eux, restent à l'écart des entretiens, bien qu'ils aient fait partie du gouvernement de coalition avec les chrétiens-démocrates mis en minorité à la suite du scrutin.

MM. Andries Van Agt, chef du parti chrétien-démocrate C.D.A., Joop Den Uyl, du parti socialiste P.V.D.A., et Jan Terlouw, de Démocratie 66, doivent encore trancher de nombreux différends, notamment la réponse que donnerait leur gouvernement éventuel aux projets de modernisation de l'OTAN. En fait, les progrès dont font état les négociateurs ont surtout été enregistrés dans l'élaboration d'un programme économique et social.

Après les élections, le C.D.A. est devenu le plus grand parti à la Chambre, avec 48 des 150 sièges, un de moins qu'avant le scrutin. Le P.V.D.A., qui a perdu 9 sièges, n'en détient plus que 44. Quant aux libéraux de gauche de Démocratie 66, ils sont passés de 8 à 17 sièges. Le V.V.D., de son côté, bien qu'il ait sauvé 26 de ses 28 sièges, n'a pas été invité à la table des négociations : il était décidément trop éloigné du P.V.D.A. et de Démocratie 66. Son seul espoir de prolonger son séjour au gouvernement réside en un échec possible des pourparlers entre les autres partis.

Les socialistes du P.V.D.A. avait, avant le scrutin, défini quelques conditions « non négociables » à l'adresse d'éventuels partenaires de gouvernement. Parmi celles-ci figuraient un refus absolu des projets de modernisation de l'OTAN, la fermeture des deux centrales nucléaires néerlandaises et le maintien du pouvoir d'achat des prestations sociales les plus basses. Après la défaite du 26 mai, cependant, les cadres du parti ont fait savoir, lors d'une réunion que les négociations avec d'autres partis devraient être conduites « *avec réalisme* ».

RENÉ TER STEEGE.

Italie

La commission des sages compare la loge P. 2 à la Mafia et au Ku Klux Klan

De notre correspondant

Rome. — La commission des sages, composée de trois anciens magistrats de la Cour constitutionnelle, MM. Sandulli, Crisafulli et Sandri, chargée, le 7 mai, d'enquêter sur la loge maçonnique P. 2 a estimé, dans un rapport de quarante-huit pages publié le 15 juin, que celle-ci est « *une association secrète, par là même violant l'article 18 de la Constitution italienne* ».

Ils accusent la loge P. 2 « *d'avoir employé tous les moyens pour rester cachée et ne pas faire connaître à l'extérieur sa véritable nature et ses objectifs réels* ». L'existence de la loge était certes connue mais, de l'avis des trois magistrats, cela n'enlève rien à son caractère de société secrète : ils n'hésitent pas à faire la comparaison avec la Mafia et le Ku Klux Klan.

Estimant « *qu'une association secrète peut devenir un Etat dans l'Etat, et que cela ne peut être accepté dans l'ordre démocratique* », ils insistent sur le fait que « *s'insinuant dans les centres vitaux des institutions de la société* », cette loge pouvait être à même de « *dénaturer* » aussi bien le système parlementaire que les corps constitués de l'Etat.

Retraçant l'histoire de la P. 2 depuis sa prise en mains par M. Gelli, en 1975, et de ses démêlés avec le Grand-Orient d'Italie, dont elle dépend formellement, les magistrats ont fait ressortir ce qui différencie cette loge du reste de la franc-maçonnerie : « *Cette formation était à la disposition exclusive de M. Gelli.* » Et le rapport souligne que les affiliés ne se connaissaient pas entre eux, que la loge n'avait de siège reconnu, que de nombreux documents étaient établis dans un code chiffré.

Le gouvernement démissionnaire de M. Forlani doit affronter le problème des trois cent vingt-quatre fonctionnaires, cent soixante-dix-huit militaires, dix-huit magistrats et seize préfets cités parmi les adhérents supposés de la loge. Une loi de 1931, héritée du fascisme, leur interdit d'adhérer à des sociétés et sectes, et impose, dans un tel cas, leur démission. Le Conseil d'Etat devra décider, d'ici dix jours, si cette loi, que les trois sages eux-mêmes jugent trop rigide, reste constitutionelle.

Pour le moment, le gouvernement démissionnaire a simplement décidé d'envoyer des circulaires à tous les ministères et administrations afin que « *soient effectuées les vérifications préliminaires pour certifier l'appartenance effective à la loge de M. Gelli des fonctionnaires cités* ». Cette lettre de M. Forlani demande que ne soit prise aucune sanction jusqu'à ce que le Conseil d'Etat ait rendu son avis.

MARC SEMO.

Espagne

L'ouverture d'un procès sur l'avortement suscite de vives controverses

De notre correspondant

Madrid. — Le procès d'onze femmes accusées d'avoir pratiqué ou subi des avortements, qui devait s'ouvrir mardi 16 juin à Bilbao, apparaît comme l'un des plus controversés de l'Espagne de l'après-franquisme. Plusieurs centaines de manifestants avaient pris position autour du tribunal avec des pancartes critiquant le procès, tandis que circulaient des pétitions demandant son annulation. Trois des accusées ne s'étant pas présentées à l'audience, un ordre de recherche a été lancé contre elles et un report de séance a été décidé par le juge.

Dans un pays où la libéralisation des mœurs ne suit que lentement celle des institutions et où la simple légalisation du divorce suscite encore d'innombrables polémiques, le problème des avortements passionne et divise l'opinion. Le procureur a demandé au total plus de cent ans de prison pour les onze inculpées. Une telle sévérité a surpris, d'autant plus que les accusées n'ont visiblement pas agi par esprit de lucre. Des avortements ont été pratiqués par une mère et sa fille pour une somme très modique, ou même gratuitement, à la demande de voisines, personnes de condition modeste, d'un faubourg ouvrier de Bilbao, Pasauri. Ces dernières étaient toutes mariées et la plupart avaient déjà plusieurs enfants.

Ces interruptions de grossesse ont été réalisées au début des années 70, à l'époque du franquisme, alors que la vente des contraceptifs n'avait pas encore été légalisée. Le procès devait d'abord avoir lieu en 1979, mais il suscita une telle vague de protestations qu'il fut repoussé. A l'époque, cinq cents jeunes femmes avaient signé un manifeste dans lequel elles reconnaissaient avoir elles aussi avorté, tandis que vingt-cinq mille autres approuvaient une pétition demandant la légalisation des interruptions volontaires de grossesse.

Le 13 juin, une centaine de femmes ont occupé la mairie de Madrid pour protester contre le procès de Bilbao.

Socialistes et communistes se sont déclarés favorables à la promulgation d'une loi réglementant les interruptions de grossesse. Leurs représentants au Pays basque ont demandé un débat d'urgence sur le procès de Bilbao au Parlement autonome basque, mais se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la part de la formation majoritaire dans la région, le P.N.V. (parti nationaliste basque).

On estime qu'environ trois cent mille Espagnoles avortent tous les ans soit clandestinement, soit à l'étranger. Le quotidien *Diario 16* décrivait il y a peu la filière parfaitement organisée qui permet aux habitantes de Madrid, de Bilbao ou d'ailleurs, de se rendre à Londres pour interrompre leur grossesse... à condition d'y mettre le prix. Ce qui met en évidence le caractère discriminatoire de la législation espagnole en la matière, qui ne frappe que les personnes de revenus modestes. Il est peu probable, toutefois, que le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), qui avait déjà failli voler en éclats face aux pressions de l'Eglise contre le projet de loi sur le divorce fasse preuve aujourd'hui de plus d'audace sur le thème de l'avortement.

THIERRY MALINIAK.

A travers le monde

Afghanistan

● LE CONGRES CONSTITUTIF DU FRONT NATIONAL PATRIOTIQUE, dont l'objectif est d'élargir la base du régime, s'est ouvert, le 15 juin, à Kaboul. La création de ce Front avait été annoncée en décembre, mais son lancement avait été reporté à la suite des divergences au sein de l'équipe dirigeante. M. Salah Mohammed Zeary a été élu président du comité exécutif. — *(A.P.)*

Kenya

● MESSAGE DE M. MITTERRAND. — Le président Arap Moi a reçu, mardi 16 juin, M. Jean-Pierre Campredon, envoyé spécial du ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, qui lui a remis un message du président François Mitterrand. M. Campredon est venu prendre contact au nom du gouvernement français avec le président du Kenya, qui sera, à partir de la semaine prochaine et pour un an, le président de l'Organisation de l'unité africaine. M. Campredon se rendra ensuite au Soudan, où il rencontrera le président Nemeiry, dans le cadre de tournées entreprises dans divers pays africains par des émissaires français depuis l'élection à la présidence de la République de M. Mitterrand. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● RENFORCEMENT DE LA LEGISLATION REPRESSIVE. — Le président Zia-Ul-Haq a promulgué, dimanche 14 juin, de nouvelles dispositions de la loi martiale donnant aux autorités le droit de renvoyer, muter, faire fouetter ou emprisonner pendant cinq ans tout fonctionnaire coupable d'« *agitation* » ou d'« *activité subversive* ». Le terme « *agitation* » n'a pas été défini exactement, mais, dans le langage officiel, il recouvre généralement toute forme d'opposition au régime, qui a interdit les activités politiques et syndicales. Les employés de la compagnie aérienne nationale — Pakistan International Airlines, — des banques nationalisées et de quelques grandes industries pourraient être principalement visés par les nouvelles dispositions, mais aussi les militaires. Elles ont été imposées peu de temps après une grève perlée à la P.I.A. — *(Reuter, U.P.I.)*

هكذا من الأصل

La situation outre-mer

M. EMMANUELLI : « Le gouvernement entend appliquer une planification décentralisée »

(Suite de la première page.)

● *Les propositions des socialistes — c'est vrai — ont été souvent caricaturées par vos adversaires politiques. Mais votre parti n'a-t-il pas, parfois, donné le bâton pour se faire battre, notamment quand, en 1972, il mentionna les problèmes des DOM-TOM dans le chapitre du programme commun de la gauche consacré à la politique étrangère ?*

— Je ne reviendrai pas sur des explications qui ont déjà été données maintes fois et qu'il ne m'appartient pas de développer ici, en tant que membre du gouvernement. Je regrette seulement que celui qui souhaite lire le programme commun de la gauche ne se procure pas la dernière édition plutôt que la première. Au surplus, les propositions du candidat François Mitterrand étaient sans équivoque sur le problème de l'outre-mer.

» Mais je n'entrerai pas dans les détails. Aujourd'hui, le gouvernement de la République a défini sa position sans aucune ambiguïté.

● *Chaque fois que votre parti a évoqué la condition des citoyens des départements et territoires d'outre-mer, il a employé jusqu'à présent un mot clé : l'autodétermination. Le P.S. envisageait même, au moment de la tentative d'actualisation du programme commun en 1977, de soumettre la question du statut des DOM-TOM à l'appréciation des populations locales par la voie du suffrage universel. Tout cela est-il encore valable aujourd'hui ?*

— Nous avons pris acte de la volonté majoritaire des populations des départements et territoires d'outre-mer, telle qu'elle apparaît à travers les résultats du scrutin du 10 mai. Je crois que personne ne nourrit de doutes sur l'attachement du gouvernement à la démocratie, au suffrage universel.

» Dans ces conditions, je ne souhaite pas employer le mot d'autodétermination, qui est toujours mal compris et mal interprété. La démocratie, c'est l'autodétermination. Il me semble que les élections sont suffisamment fréquentes, en ce moment, pour permettre à chacun de se prononcer, et que les élections actuelles valent bien un référendum... Nous en avons tiré les conséquences.

» Les résultats du premier tour des élections législatives confirment, d'ailleurs, que le vote du 10 mai avait surtout la signification d'une opposition à toute rupture avec la métropole. On avait convaincu les habitants de l'outre-mer que la gauche, c'était l'indépendance. Le nouveau gouvernement a eu pour premier souci de rétablir la vérité, que je viens de vous rappeler, et l'on a constaté, au soir du 14 juin, un très net renversement de tendance, dans la mesure où les résultats de la gauche sont extrêmement différents de ce qu'ils étaient le 10 mai. Je pense que ce sera plus net encore le 21 juin.

● *La réforme régionale que le gouvernement se propose de mettre en œuvre retiendra-t-elle des dispositions spécifiques pour les DOM ?*

— Le projet de loi sur la régionalisation, vous le savez, va être, au cours des semaines à venir, le principal travail du ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer travaillera en étroite relation avec ce ministère auquel il est rattaché. La même réforme sera appliquée dans ses principes en métropole et outre-mer, c'est-à-dire que la régionalisation trouvera son expression dans le cadre d'une même loi pour la métropole et l'outre-mer. Bien entendu, il se peut que, dans le cadre de cette législation unique, nous soyons amenés à prévoir des mesures spécifiques pour l'outre-mer comme, d'ailleurs, peut-être pour diverses régions métropolitaines.

● *Souhaitez-vous une évolution du statut des TOM et du régime contractuel qui lie ceux-ci à la métropole ?*

— Je me rendrai prochainement dans les territoires d'outre-mer. Si la nécessité d'une évolution de leur statut apparaît, nous en discuterons avec leurs représentants. Toute modification souhaitée fera l'objet d'une large concertation dans le cadre général du dialogue. Aucune mesure ne sera prise sans ce préalable de la discussion entre élus et gouvernement. Mais pour l'heure, je tiens à préciser que je veillerai personnellement, au nom du gouvernement, à ce que les liens qui existent entre métropole et territoires d'outre-mer ne soient aucunement altérés.

« Pas de miracle à court terme »

● *La situation des DOM-TOM n'est pas brillante : pas de créations d'emplois, un chômage beaucoup plus aigu qu'ailleurs, une dépendance économique totale vis-à-vis de la métropole, etc. Avez-vous déjà réfléchi aux moyens de remédier à ce constat que le commissariat général du Plan juge très inquiétant ?*

— La situation économique des DOM-TOM est, en effet, particulièrement préoccupante : l'évolution du produit intérieur brut repose essentiellement sur les dépenses publiques, l'équilibre des échanges commerciaux, non seulement est rompu mais se détériore, la situation de l'emploi est très dégradée malgré un fort courant d'émigration vers la métropole, et l'hypertrophie du secteur tertiaire laisse une part insuffisante aux activités productrices.

» On peut dire aussi, au-delà des problèmes délicats de définition du sous-emploi, que la plaie du chômage sévit outre-mer plus encore que dans n'importe quelle autre région française.

» Comme vous le rappelez, le commissariat général du Plan a souligné qu'une poursuite de la politique du gouvernement précédent conduirait à une aggravation de la situation. En particulier, les créations d'emplois seraient durablement insuffisantes, la migration serait rendue plus difficile par la situation de l'emploi en métropole, elle-même très détériorée, les difficultés d'insertion des jeunes générations dans la vie économique et sociale iraient grandissant.

» En vérité, il faut tenter de rompre avec une situation où seuls les transferts permettent l'amélioration du niveau de vie, tandis que l'économie est dans un véritable état de sous-développement.

» Bien sûr, il n'y aura pas de miracle à très court terme. Mais le gouvernement entend appliquer très rapidement à l'outre-mer les principes de la planification décentralisée : établir un bilan précis, définir les secteurs à développer, s'entendre sur les moyens financiers correspondants, fixer un calendrier, voilà notre programme des prochains mois.

» Mais entendons-nous bien sur deux points : d'abord, il ne s'agira plus de plans octroyés, mais d'un travail en commun entre l'Etat et les représentants des DOM-TOM, car l'objectif est, bien qu'ait lieu une prise de conscience, et au bout du compte un accord sur les efforts à fournir par chacun. Ensuite, il n'est plus question d'habiller du nom de « Plans » la collection des mesures qui auraient été prises de toute façon. Le Plan, pour un gouvernement socialiste, c'est une volonté commune, régionale ou nationale, d'agir sur la réalité et de s'opposer aux prétendues fatalités.

● *Allez-vous poursuivre la politique de départementalisation engagée par les gouvernements précédents ? Quelles seront vos priorités ?*

— Départementalisation : voilà bien un mot qui a été dévoyé. Bien entendu, je suis pour la départementalisation, s'il s'agit d'ancrer les départements et territoires d'outre-mer au sein de la République suivant leur propre volonté, je suis pour la départementalisation s'il s'agit de permettre l'expression de la solidarité nationale.

» Mais comment ne pas reconnaître que plaquer sans discernement toutes ces structures sur ces départements et territoires conduit à des excès, voire à des absurdités, et à réduire souvent à néant les possibilités déjà fragiles de leur développement économique et social en leur refusant l'expression d'un apport original ?

» J'ajoute que les conséquences bénéfiques de la départementalisation n'ont même pas toujours été tirées : combien de décrets par exemple n'ont été publiés que plusieurs années après qu'une loi eut été votée !

« Une période révolue »

● *Comment pensez-vous faire disparaître, dans ces terres lointaines, les séquelles du colonialisme ?*

— Il me semble que le colonialisme, c'était d'abord une attitude de commandement, d'autoritarisme. Cette période est évidemment révolue avec notre arrivée au pouvoir. La décentralisation a pour premier effet de transférer la majeure partie des décisions à l'échelon local. Quant aux domaines de compétence qui resteront d'Etat, je peux vous assurer que l'on n'y prendra pas de décision sans échange d'informations et consultation de tous, élus ou non élus. La planification démocratique sera l'exemple même de ce type de comportement nouveau. De même, sur le plan économique, nous veillerons à substituer une logique de développement à certaines rentes de situation qui pourraient subsister. Enfin, notre premier impératif — et c'est une autre forme d'abolition du colonialisme — la reconnaissance de la dignité de chaque femme et de chaque homme dans le respect des spécificités.

● *Quel est votre calendrier de travail ?*

— La conduite d'un département ministériel implique une parfaite connaissance des dossiers, et donc d'un temps d'information, de larges consultations et de réflexion. Mais je pense que l'on peut d'ores et déjà définir deux priorités. Le problème de la régionalisation et celui de la décentralisation, qui occupera, comme vous le savez, une grande partie de l'été, et dont l'importance justifie un travail approfondi en commun entre gouvernement, Parlement et élus locaux. Simultanément, l'établissement du bilan économique et social des DOM-TOM et l'ébauche d'un Plan dont j'ai défini tout à l'heure la procédure, les objectifs et la signification profonde : il faut que ce cadre de référence pour notre action soit prêt d'ici la fin de l'année, ce qui n'exclut évidemment pas, avant, d'importantes décisions pour tel dossier brûlant.

● *Vous sentez-vous personnellement prêt pour ces tâches ?*

— Oui. Non pas que je me sente préparé, ce qui serait très ambitieux. Mais prêt, oui. Certains de vos confrères, moins délicats que vous, m'ont carrément demandé s'il ne s'agissait pas d'une mission « impossible ». En réalité le problème ne se situe pas sur ce plan. Je préfère, pour ma part, considérer qu'il s'agit d'une tâche exaltante que j'accepte avec l'espoir de ne pas décevoir. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

POLITIQUE

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Voici les principaux extraits des déclarations des responsables politiques qui sont intervenus, dans le cadre de la campagne officielle, à la radio et à la télévision, mardi 16 juin :

● R.P.R. : M. Jacques Chirac, ancien président du R.P.R., a notamment déclaré : *« Je fais appel à vous tous, et spécialement à tous ceux qui se sont abstenus dimanche dernier, afin que nos élus, les élus de l'Union pour la nouvelle majorité, soient le plus nombreux possible à l'Assemblée nationale, pour qu'ils soient assez forts, pour, en toute hypothèse, compter et être entendus, pour sauvegarder l'essentiel. Si le deuxième tour, en effet, devait confirmer le premier, alors l'emprise de l'Etat sur la vie de chacun d'entre nous ne cesserait de se développer pendant cinq ans. Alors, nous serions, c'est vrai, dans une opposition respectueuse des institutions, mais fermement décidée à rappeler et à proposer, en toute occasion, ce qui est essentiel pour notre pays. »*

● U.D.F. : M. Nicolas About, député sortant des Yvelines, a affirmé : *« L'Assemblée nationale est devenue, dimanche dernier, l'Assemblée du parti socialiste. Un tiers du pays détient désormais tous les pouvoirs et pourtant les deux tiers des Français ont refusé au premier tour le projet socialiste et ses excès. (...) Si vous n'y prenez garde, dimanche soir, l'Etat socialiste régnera sans partage et sans contrôle. »* M. About a dénoncé à cet égard, *« l'étatisation de la médecine »*, que prévoit, selon lui, le projet socialiste. Pour sa part, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député sortant de Paris, a insisté sur les problèmes de sécurité, indiquant notamment : *« Plus aucun contrôle n'est exercé dans les rues et* [cela] *laisse le champ libre aux malfaiteurs. »*

● P.C. — Après avoir affirmé que le score du parti communiste *« n'est pas satisfaisant, malgré une légère remontée par rapport au premier tour de l'élection présidentielle »*, M. André Lajoinie, ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a estimé que le résultat du premier tour est dû notamment *« au fait présidentiel, accentué par la loi électorale »*. *« Si le scrutin avait été proportionnel, nous aurions eu le même nombre de députés qu'en 1978 »*, a-t-il ajouté. *« Le scrutin actuel est un scrutin injuste qui encourage le vote utile. »* Il a ajouté : *« Nous avons bien œuvré pour battre Giscard d'Estaing et ouvrir la porte du changement, les premières mesures sont un premier pas qu'il faut poursuivre et amplifier. Notre collaboration au Parlement et au gouvernement est nécessaire pour réussir le changement. Le P.C reste une grande force, mise au service de la rénovation attendue par le pays. »*

● P.S. — M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S., a déclaré : *« Les socialistes ne se laissent pas tourner la tête. Il est vrai que c'est un grand succès, un très grand succès et sans doute le signe d'une aspiration très profonde dans le pays (...). C'est un mouvement qui vient de loin et qui va en profondeur, c'est pourquoi je crois qu'il est durable. »*

M. Poperen a ajouté : *« La victoire, c'est le décompte d'une majorité absolue de sièges à l'Assemblée nationale, et, dans notre système électoral, cela se fait au second tour, c'est-à-dire dimanche prochain 21 juin. (...) Je dis qu'il ne faut pas être absent dimanche, il faut que toutes les voix, toutes les énergies se mobilisent. Chaque voix compte. A cette condition, nous avons changé de président pour une autre politique, nous aurons maintenant la majorité parlementaire du président pour appliquer sa politique. »*

● *Aujourd'hui l'écologie.* M. Brice Lalonde a affirmé que le scrutin majoritaire est impitoyable pour des formations comme la sienne et a espéré qu'il s'agissait *« des dernières élections avec ce mode de scrutin »*. Il a ajouté : *« J'ai vu sans déplaisir le triomphe socialiste. Ça ne peut pas être pire qu'avant, et le parti socialiste est composé de courants. Il n'est pas une muraille infranchissable, mais un mur rempli de lézardes. Nous restons indépendants. Ce sera une position aussi difficile à tenir avec M. Mitterrand qu'avec M. Giscard d'Estaing. »*

● *Comités communistes pour l'autogestion.* M. François Morvan a déclaré : *« La victoire du 10 mai peut être largement confirmée dimanche prochain. Pour qu'aucune voix ne se perde dans l'abstention, nous appelons à voter pour les candidats socialistes ou communistes arrivés en tête au premier tour. Mais il faut refuser vos voix au centre gauche, gaullistes ou radicaux. Les Jobert ou les Crépeau sont là pour faire des clins d'œil aux patrons. (...) Nous sommes pour un front unitaire contre les patrons et les partis bourgeois. Nous soutiendrons un tel gouvernement contre les capitalistes. »*

LA CAMPAGNE OFFICIELLE

MERCREDI 17 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3, à 20 h. 10 : M. Jean-Marie Le Pen, Rassemblement pour les libertés et la patrie, cinq minutes. Mme Huguette Bouchardeau, Alternative 81, cinq minutes ; M. Michel Rocard, P.S. six minutes ; MM. Guy Ducoloné, P.C., cinq minutes ; Jacques Douffiagues et Robert Héraut, U.D.F., cinq minutes ; Pierre Messmer, R.P.R., six minutes.

JEUDI 18 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3, à 20 h. 10 : MM. Alain Juppé, R.P.R., six minutes ; Roger Chinaud, U.D.F., cinq minutes, Jacques Rimbaud, P.C., cinq minutes ; Mme Edwige Avice, P.S., six minutes ; Mme Arlette Laguiller, L.O., cinq minutes ; le P.F.N., cinq minutes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 JUIN

— *MM. Roger Chinaud*, ancien président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, et *Claude Estier*, membre du bureau exécutif du P.S., participent à l'émission « Duel » de France-Inter, à 19 h. 15.

— *MM. Laurent Fabius*, délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, et *Pierre Messmer*, député R.P.R. de la Moselle, participent à un débat sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 19 h. 35.

JEUDI 18 JUIN

— Ivan Levaï reçoit *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, sur Europe 1, à 8 h. 35.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., répond aux questions de la rédaction d'Europe 1, à 19 h. 15.

Épouvantails

A quoi songent-ils dans l'opposition ? Je veux parler, vous l'aurez compris, de l'ancienne majorité, il serait quand même temps de l'appeler par son nom. C'est vrai, où ont-ils la tête ? On était sûrs qu'ils allaient changer de disque, multiplier les appels aux abstentionnistes et nous faire enfin des propositions concrètes. Pensez-vous ! Chirac nous a exhortés encore une fois à ne pas mettre, dimanche prochain, tous nos œufs dans le même panier. Sans trop y croire apparemment. Il donnait l'impression d'un automate, tournicotant, le regard vide, battant du tambour pour une France plus forte et plus libre, et pour des Français, je cite à peu près, plus heureux et plus fiers d'être Français. Des phrases, quoi !

Du côté de l'U.D.F., depuis que Giscard d'Estaing leur a jeté comme un os le projet socialiste, ils ne veulent plus en démordre. Ils sont là accrochés aux mollets de leurs adversaires, la bouche pleine de mises en garde et de citations menaçantes. Franchement, ça tourne à la scie. Autre épouvantail brandi d'une main ferme par J.-P. Pierre-Bloch : depuis que Mitterrand est à l'Elysée, les flics n'ont plus le droit d'entrer passé 20 heures dans les bouis-bouis, dans les bars louches. Les malfaiteurs ont le champ libre. On se joue de notre sécurité. Quant à Nicolas About, il a découvert dans le projet socialiste l' « étatisation de la médecine » *! On se joue de notre santé.*

Et les écologistes et les communistes se sont plaints longuement du scrutin majoritaire. Il est injuste, il encourage le vote utile. Quant à Jean Poperen, il planait littéralement, l'œil embué, le sourire extatique, transporté par ce succès « durable, profond, sérieux », etc. *Attention, la partie n'est pas terminée. Ce n'est pas le moment de s'envoler.*

CLAUDE SARRAUTE.

Les activités du premier ministre

M. Pierre Mauroy poursuit sa tournée électorale à Paris et en province

M. Pierre Mauroy devait faire, mercredi après-midi 17 juin, à l'hôtel Matignon, une déclaration dans laquelle il se proposait notamment de répliquer aux procès d'intention qui sont faits au gouvernement et aux socialistes par les dirigeants du R.P.R. et de l'U.D.F.

Le premier ministre a décidé, d'autre part, d'entreprendre une nouvelle série de déplacements en province pour soutenir plusieurs des candidats socialistes dont les chances de succès, au second tour, reposent sur de bons transferts de voix et la mobilisation de l'électorat de gauche.

C'est ainsi qu'il se rendra successivement, vendredi 19 juin, à Rouen, appuyer notamment M. Michel Bérégovoy, qui peut prétendre conquérir le siège de la première circonscription de la Seine-Maritime détenu par M. Henri Colombier (U.N.M.-C.D.S.) ; à Dreux, où il déjeunera avec Mme Françoise Gaspard, maire de la ville, qui est en position de battre M. Martial Taugourdeau, député R.P.R. sortant de la deuxième circonscription d'Eure-et-Loir ; à Tours, où M. Paul Lussault brigue le siège de la première circonscription d'Indre-et-Loire que détient le maire, M. Jean Royer ; à Saint-Amand-sur-Fion, où Mme Annette Chépy, avec l'appui des communistes, peut ravir à M. Jean Bernard le siège de la troisième circonscription de la Marne ; à Châlons-sur-Marne, où M. Mauroy participera à une réunion publique ; enfin, dans la soirée, le premier ministre se rendra à Provins soutenir M. Marc Fromion, qui menace M. Alain Peyrefitte dans la quatrième circonscription de Seine-et-Marne.

Auparavant, le chef du gouvernement devait aller visiter le dix-huitième arrondissement de Paris, mercredi soir 17 juin, pour apporter son soutien, successivement, à MM. Bertrand Delanoë, qui affronte M. Joël Le Tac, député R.P.R sortant de la vingt-sixième circonscription, Lionel Jospin, qui menace M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député radical sortant de la vingt-septième circonscription, et Claude Estier, qui brigue le siège de la vingt-cinquième circonscription détenu par M. Roger Chinaud (U.N.M.-P.R.).

M. MICHEL ROCARD AU MANS : la fonction du pouvoir sera de libérer les énergies

De notre correspondant

Le Mans. — Venu soutenir les trois candidats socialistes qui restent en lice pour le deuxième tour des élections législatives dans la Sarthe, M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a fait salle comble mardi soir 16 juin, au théâtre du Mans. Il s'est d'abord employé à justifier les premières mesures sociales prises par le gouvernement de M. Mauroy en répliquant aux responsables de l'U.D.F. et du R.P.R. qui accusent le P.S. d'accentuer le déficit du budget : *« Qui a vidé les caisses ? Lorsque nous sommes arrivés, nous avons trouvé un déficit de 51 milliards de francs. »*

Il a ensuite expliqué en quoi les 6 milliards de francs que représente l'ensemble de ces mesures devrait contribuer à relancer la machine économique. Il en a fait aussi mesurer l'importance sur le plan national : *« Il y avait une telle injustice que, alliée au mépris, elle allait déboucher sur la colère, alors qu'aujourd'hui tout se passe dans la tranquillité. »*

Parlant des institutions, il a affirmé : *« En fait, les vrais défenseurs de la Constitution de la Ve République ce sont aujourd'hui les socialistes. »*

Puis, M. Michel Rocard s'est longuement attardé sur la *« troisième manche »* qui attend les Français, indiquant : *« Un long combat qui appelle à une longue solidarité (...). Il ne faut pas tout attendre de la loi, des circulaires. A chaque fois qu'il faudra résoudre un problème, la fonction du pouvoir central sera plus de donner les moyens de le résoudre que de le résoudre lui-même. Ce sera de libérer les énergies. »* Ces énergies, a-t-il expliqué, sont celles que le précédent gouvernement s'employait à étouffer : celle du mouvement mutualiste et de ses vingt-deux millions de membres, celle du mouvement coopératif et même celle du mouvement associatif qui doit dépasser son rôle « prophétique » et devenir gestionnaire.

Jusqu'où l'Etat doit-il intervenir ? M. Rocard a pris l'exemple du contrôle des prix. Pour lui, contrôle est synonyme de police, aussi ne faut-il pas en abuser : *« Aux organisations de consommateurs et aux coopératives par leur travail militant d'en maîtriser l'évolution. »*

ALAIN MACHEFER.

M. BERGERON : l'élection d'un nouveau président de la République n'est pas une révolution bolchevique.

« J'ai toujours été de ceux qui ne concevaient pas la démocratie sans alternance, a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, le 16 juin, au congrès des postiers de sa centrale. *J'ai toujours dit que l'élection d'un nouveau président de la République n'était pas une révolution bolchevique.*

» François Mitterrand est un homme d'Etat capable de diriger les affaires de la France. On dit que les hommes nouveaux n'ont pas d'expérience ? Je n'y vois pas matière à indignation ou à scandale, l'alternance au gouvernement n'ayant pas joué depuis vingt-trois ans. J'ai toujours indiqué que je n'avais pas l'intention de leur mettre le couteau sous la gorge. Je n'ai cessé de recommander aux militants de ne pas « en rajouter », si nous voulons que l'expérience qui commence se termine par un succès. Nous ne chercherons pas à diriger l'Etat, et, de toute façon, nous ne changerions rien du tout. Le meilleur service que nous pouvons rendre à ceux qui détiennent maintenant le pouvoir est de rester nous-mêmes. »

M. Bergeron a repris ses positions traditionnelles sur les Etats-Unis d'Europe, un « néo-plan Marshall » pour le tiers-monde, le financement de la protection sociale, la politique contractuelle, la durée du travail, etc. Il a réaffirmé son opposition aux conseils d'atelier et à « la *démocratie directe, qui conduirait à tous les retournements* ». Il a réclamé de nouveau une surveillance accrue des prix et un assouplissement du crédit. Enfin, il a ironisé sur un éventuel avancement de l'âge de la retraite le concernant.

هكذا من الأصل

Situations électorales

A PARIS, DANS LES « GRANDES CARRIÈRES »

Conjurer les mauvais sorts

Les « Grandes-Carrières », ce quartier « gruyère » qui couvre les flancs de la butte Montmartre, creusés de galeries souterraines, a le mauvais sort. Et même deux mauvais sorts.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. sortant de l'Assemblée nationale, en a conjuré un en 1978. Jusqu'alors, et depuis 1958, aucun député de cette circonscription — la 25e de Paris, dix-huitième arrondissement — n'avait tenu plus d'une législature. Elu en 1973, M. Chinaud a été réélu en 1978.

Son adversaire malheureux des deux dernières consultations, M. Claude Estier (P.S.), a conjuré l'autre : sous la Ve République, le total des voix de gauche n'avait jamais été supérieur à celui des voix de droite au premier tour des élections législatives. Le 14 juin, la gauche atteint 49,41 % des suffrages exprimés (14 188 voix sur 28 710) contre 48,57 % (13 946 voix) à ses concurrents.

Encore compte-t-on dans les voix de droite celles (373) d'un candidat gaulliste, M. Revault d'Allonnes, qui ne sont pas forcément favorables à M. Chinaud. Restent 596 suffrages écologistes qui se sont portés au premier tour sur Mme Chan (Aujourd'hui l'écologie) et, surtout, un nombre élevé d'abstentionnistes (15 485), soit 34,82 % des inscrits.

C'est sur ces électeurs démobilisés du premier tour que M. Roger Chinaud compte essentiellement pour emporter un combat difficile dont le résultat, prévoit-il, sera « *tangent* ». Pour le reste, le député sortant continue à dénoncer les dangers supposés du programme socialiste. Ce thème n'a pas été plus payant au premier tour des législatives que lors de l'élection présidentielle, mais, dit-il, « *on ne change pas de pied pendant une campagne électorale* ». M. Chinaud ne se fait pas trop d'illusions sur l'efficacité du réflexe unitaire de l'ancienne majorité, réflexe auquel il fait appel. Les gaullistes n'ont jamais porté M. Chinaud dans leur cœur, et le chef de file du camp giscardien a toujours eu maille à partir avec eux.

Au premier tour de l'élection présidentielle, MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont rassemblé 49,81 % des suffrages dans sa circonscription et le président sortant en a recueilli 49,53 % au second. Or, M. Chinaud, candidat unique de la majorité, qui comptait sur sa réélection dès le premier tour, a dû se contenter de 45,85 % des suffrages exprimés.

Les militants R.P.R. de sa circonscription sont allés faire campagne chez le voisin, M. Joël Le Tac, député sortant R.P.R. de la vingt-sixième circonscription, qui avait appelé à voter pour M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle. Ils n'ont pas voté pour M. Chinaud qui déplore le taux élevé d'abstentions dans la « *nouvelle opposition* ».

Le réflexe « gaulois »

La victoire va vers la victoire. C'est ce que M. Chinaud appelle le « *réflexe gaulois* » : « *On joue gagnant.* » Ce réflexe profite à son adversaire, qui, pourtant, à l'évidence, était en perte de vitesse. Elu en 1967, de justesse, avec 166 voix d'avance sur Alexandre Sanguinetti, gaulliste aujourd'hui décédé, il avait été balayé par les « *élections de la peur* » en 1968. Louis Vallon (U.D.R.) l'avait devancé de 3 779 voix. M. Chinaud, vainqueur du scrutin de 1973 avec un écart de 747 voix, a porté cet avantage à 3 319 sufrages en 1978.

M. Chinaud attribue ses progrès personnels au travail qu'il a effectué dans sa circonscription. La « *moitié des foyers* », en huit ans, déclare-t-il, sont passés dans le minuscule bureau feutré de sa permanence. Il les connaît tous. Il a leurs dossiers. Mais M. Chinaud sait bien que lors des grands bouleversements politiques l'impact d'un candidat aux législatives ne pèse pas lourd. M. Estier en a fait l'expérience en 1968. Le candidat socialiste estime aujourd'hui que M. Chinaud en fera, cette fois, les frais.

Il a senti le vent tourner. Dans la rue, les gens les plus réservés parlent. Une pharmacienne, giscardienne farouche, s'est soudain découvert une âme socialiste. La librairie de la rue Lepic milite à sa manière en vendant les journaux : « *Ils nous ont suffisamment tapés comme ça. Ras-le-bol! Ceux-là ne peuvent pas nous prendre plus que les autres nous ont pris. Qu'est-ce qu'on risque ? Ah! si on pouvait mettre deux bulletins dans l'urne !* »

M. Estier ne comprend pas pourquoi son concurrent s'efforce de susciter un réflexe de crainte dans l'électorat modéré. Les gens n'ont plus peur, et encore moins, si c'est possible, depuis le premier tour. La question rituelle sur la participation des ministres communistes au gouvernement, régulièrement posée au hasard des rencontres avant le 14 juin, ne l'est plus depuis que les résultats du premier tour laissent prévoir un raz de marée socialiste au second. La débâcle économique annoncée ne s'est pas produite. « *Roger Chinaud dit* « ce sera la catastrophe » et c'est déjà la catastrophe ». *Mais les gens ne le ressentent pas* », constate M. Estier.

Le vent tourne aussi chez les personnes âgées, qui représentent un quart des inscrits, selon le candidat socialiste. Le pouvoir a changé de mains, et c'est du pouvoir, quel qu'il soit, qu'ils attendent une amélioration de leur sort, estime M. Estier, qui en dit autant des commerçants.

Les chiffres du premier tour lui donnent un léger avantage pour le second. Son adversaire considère que les chances sont égales. M. Chinaud est plus optimiste pour lui que pour l'ensemble de son camp : « *Cela m'amuserait*, dit-il, *de vivre une législature dans l'opposition.* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Le parti communiste révolutionnaire* (P.C.R., d'inspiration maoïste) estime que « *l'exceptionnelle poussée socialiste a limité l'éclat des candidatures écologistes ou d'extrême gauche, parmi lesquelles celles soutenues dans dix-huit circonscriptions par le P.C.R. et qui recueillent en moyenne environ 2 % des voix* ». Il ajoute : « *Cette prédominance électorale du P.S. ne doit pas masquer l'existence à gauche de forces sociales et politiques porteuses d'aspirations à une profonde transformation de la société et qui devront rester vigilantes pour voir aboutir leurs revendications.* »

EN HAUTE-SAONE

M. Victor Magnin, directeur administratif de *Témoignage chrétien*, candidat du parti socialiste aux élections législatives dans la première circonscription de la Haute-Saône en 1973 et en 1978, nous a adressé, à la suite de l'article que nous avions consacré à la situation électorale dans ce département (*le Monde* du 5 juin), les précisions suivantes :

« *1) Je ne m'appelle pas Paul mais Victor Magnin (...) ;*

» *2) Je ne suis pas maire de Gray mais premier adjoint à Andrésy (Yvelines), où j'habite maintenant ;*

» *3) Je ne suis donc pas suppléant du candidat P.S., Claude Charpentier ;*

» *4) Le suppléant est bien le maire de Gray, mais il se nomme Michel Vigneron.* »

EN ALSACE

Une triangulaire à Sélestat

De notre correspondant

Strasbourg. — Dans sept des huit circonscriptions alsaciennes restant à pourvoir pour le deuxième tour, la lutte se circonscrira à des duels entre les sortants patronnés par l'U.N.M. et des candidats socialistes. La dernière d'entre elles, celle de Sélestat-Erstein (quatrième du Bas-Rhin), sera le théâtre d'une des rares triangulaires en France le 21 juin.

Dans cinq circonscriptions, la première et la troisième du Bas-Rhin, la deuxième, la troisième et la cinquième du Haut-Rhin, les cinq députés sortants, MM. Emile Koehl (C.D.S.), André Durr (R.P.R.), Charles Haby (R.P.R.), Pierre Weisenhorn (R.P.R.) et Antoine Gissinger (R.P.R.) retrouveront leurs sièges sans difficulté. Dans les trois autres, la deuxième et la quatrième du Bas-Rhin, la quatrième du Haut-Rhin, où les accords nationaux de l'U.N.M. avaient été mal accueillis, les socialistes peuvent tirer leur épingle du jeu.

La principale inconnue de la confrontation se situe dans la quatrième circonscription du Bas-Rhin. Le député sortant, M. Germain Gengenwin (C.D.S.), muni de toutes les investitures parisiennes, y est opposé en une triangulaire serrée à son adversaire socialiste du premier tour, M. Louis Boltz, mais surtout à son rival du camp de l'ex-majorité, M. Guy Sautter (sans étiquette). Ce dernier, arrivé en deuxième position avec un retard d'une centaine de voix, a fait connaître, dès le lendemain, son maintien, arguant de l'égalité des résultats. En milieu de semaine, il était toujours candidat. Vice-président (R.P.R.) du conseil général, il s'était élevé contre l'investiture U.N.M. accordée à M. Gengenwin, qui n'était devenu député qu'en octobre dernier, à la suite du décès accidentel du titulaire de la circonscription, Georges Klein, membre du C.D.S.

Pour refaire son handicap, le tandem Sautter-Kretz (32,11 % des suffrages au premier tour) peut compter sur le report des voix d'un gaulliste indépendant, mais il spécule surtout sur le retour aux urnes d'une partie au moins des quelque 32 % d'abstentionnistes du premier tour. Ses « réserves mobilisables » paraissent plus importantes que celles du député sortant, qui avait réuni 32,32 % des voix. Pour sa part, le candidat socialiste, M. Louis Boltz, qui a amélioré de dix points et demi son score du premier tour de 1978, compte sur le maintien de la dynamique socialiste dans la circonscription, mais il lui faudra aussi bénéficier du report des voix communistes (2,36 %) et écologistes (5 %).

Mais les socialistes alsaciens placent surtout leurs espoirs en M. Jean Oehler, conseiller général et député européen, qui se trouve, avec 40,19 % des suffrages au premier tour, en position favorable devant le député sortant R.P.R.-U.N.M. de la 2e circonscription du Bas-Rhin, M. André Bord, ancien ministre, dont le score, 32,70 %, est inférieur de 12 points à celui du premier tour de 1978. Tout dépend du report des quelque 6 600 voix (13,80 %) obtenues par le centriste André Vierling.

Une autre possibilité de victoire pour les socialistes, quoique moins probable, se présente dans la circoncription de Mulhouse-ville, où leur candidat, M. Jean-Marie Bockel, arrive en tête au premier tour avec 34,06 % des voix, affrontera un centriste, M. Alphonse Kientzler. Il semble pouvoir compter sur le report des 4 % de suffrages communistes et d'une partie des 5,52 % des voix écologistes. Encore devra-t-il bénéficier d'une partie des suffrages recueillis par l'ancien maire, M. Emile Muller (M.D.S.-U.N.M.) — 18,85 %, — qui a laissé ses électeurs libres de leur choix pour le deuxième tour. Son adversaire, M. Kientzler, qui vient d'obtenir l'investiture U.N.M., peut compter de son côté avec le report des suffrages du candidat R.P.R. M. Laurent Horter. Là encore, les quelque 40 % d'abstentionnistes du premier tour, le record en Alsace, peuvent faire pencher la balance d'un côté comme de l'autre.

JEAN-CLAUDE HAHN.

RESULTATS DU PREMIER TOUR

2e circ. (Strasbourg III, VI)

Inscrits, 81 255 ; votants, 48 944 ; abst., 39,76 % ; suff. expr., 48 143.

MM. J. Oehler, P.S., 19 351, A. Bord, U.N.M.-R.P.R., 15 746 ; A. Vierling, cent., 6 646 ; R. Bailleux, P.C., 2 133 ; J. de Barry, A.E., 2 109 ; J.-P. Brun, div. d., 1 494 ; Mme P. Morinaud, L.O., 469 ; M. B. Fischer, extr g., 195.

4e circ., Sélestat (Bas-Rhin)

Inscrits, 75 058 ; votants, 51 469 ; abst., 31,42 % ; suff. expr., 49 888.

MM. G. Gengenwin, d. s., U.N.M.-C.D.S., 16 127 ; G. Sautter, c. gén., ex-R.P.R., 16 023 ; L. Boltz, P.S., 13 839 ; Mme M. Offenstein, A.E., 2 455 ; MM. G. Hugel, P.C., 1 178 ; A. Pflaum, gaull., 266.

4e circ., Mulhouse (Haut-Rhin)

Inscrits, 75 906 ; votants, 43 953 ; abst., 42,09 % ; suff. expr., 42 943.

MM. J.-M. Bockel, P.S., 14 629 ; A. Kienzler, ex-U.D.F. 10 839 ; E. Muller U.N.M.-M.D.S. 8 097 ; L. Horter, ex-R.P.R., 4 554 ; A. Waechter, A.E., 2 371 ; A. Mure, P.C., 1 739 ; J.-M. Pheulpin, L.O., 469 ; A. Dirr, Alt. 81, 425.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le maintien de M. Naisseline rend plus incertaine la réélection de M. Pidjot

De notre correspondant

Nouméa. — La réélection, au premier tour, du député sortant M. Lafleur (R.P.R.), dans la seconde circonscription de Nouvelle-Calédonie, et l'arrivée en tête du scrutin, dans la première, de M. Pidjot, député sortant (non-inscrit), soulignent une nouvelle fois la coupure du territoire en deux blocs : les nationaux et les indépendantistes. Soutenu localement par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Lafleur n'a pas été inquiété par son concurrent U.D.F., M. Stanley Camerlynck. Homme très fortuné, très influent, il ne sera sans doute pas le mieux placé pour discuter avec un gouvernement socialiste. Son nouveau succès traduit les craintes d'une population en majorité européenne hantée par la peur de l'indépendance. L'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Dijoud, n'avait d'ailleurs pas cessé de répéter, au cours de la campagne présidentielle, que le socialisme représentait l'aventure. M. Mitterrand élu, nombre d'Européens ont alors imaginé qu'ils seraient dans l'obligation de quitter la Calédonie. Leur réaction a été de choisir M. Lafleur, dont les déclarations sans ambiguïté le font apparaître comme le défenseur inconditionnel d'une Calédonie française. Face au R.P.C.R., l'Union calédonienne, principal parti mélanésien, présentait M. Burck, dont le programme prône, au contraire, l'indépendance canaque et socialiste. Cette idée, mal acceptée dans une circonscription qui englobe Nouméa, a valu au candidat de l'U.C., déjà présent en 1978, de perdre 3,21 points.

Dans la première circonscription à majorité canaque, les indépendantistes, en revanche, dominent largement.

Faire obstacle à la « trahison »

Normalement, la réélection de M. Pidjot, président de l'Union calédonienne, n'aurait pas dû poser de problème. Pourtant, le maintien de M. Naisseline, candidat du Mouvement de libération canaque socialiste, en divisant l'électorat indépendantiste, pourrait permettre la victoire du représentant du R.P.C.R., M. Henri Wetta. M. Naisseline reproche à l'Union calédonienne d'avoir trompé les Mélanésiens en leur parlant d'indépendance canaque et socialiste, alors que la décentralisation prônée par le gouvernement de M. Mauroy ne peut aboutir, selon ses propos, qu'à « *une indépendance au profit de la bourgeoisie nantie* ». C'est pour faire obstacle à cette « *trahison* » qu'il s'opposera, le 21 juin, à M. Pidjot, estimant que le « *néo-colonialisme* » de l'U.C. n'est pas « *préférable aux actions colonialistes classiques d'un Jacques Lafleur ou d'un Henri Wetta* ».

JEAN-NOËL FÉRAUD.

RESULTATS DU PREMIER TOUR :

1re circ. (côte est, Loyauté)

Inscrits, 23 863 ; votants, 13 316 ; abst., 44,19 % ; suff. expr., 13 193.

MM R. Pidjot, d. s., div. g., 5 160 ; H. Seou-Wetta, U.N.M.- R.P.R., 3 419 ; N. Naisseline, div. g., 3 223 ; L. Cherrier, S., U.N.M.- U.D.F., 1 248 ; C. Haudra, div. g., 143

2e circ. (côte ouest, Nouméa)

Inscrits, 49 504 ; votants, 30 542 ; abst., 38,30 % : suff. expr., 29 977.

M. LAFLEUR, d. s., U.N.M.-R.P.R., 16 289. REELU.

MM S. Camerlynck, U.N.M.-U.D.F., 5 549 ; F. Burck, div. g., 4 488 ; M. Chivot, div g., 1 570 ; R. Orezzoli, div. g., 1 068 ; G. Champmoreau, div. d., 341 ; A. Fraise M.R.G., 314 ; L. Lyonnard, div. g., 202 ; D. Bayley, div. g., 158.

L'état des forces politiques avant le second tour

La stratégie des candidatures communes a-t-elle hypothéqué l'avenir de l'U.D.F. ?

Les dirigeants de l'U.D.F. étudient actuellement, dans le détail, les résultats du premier tour des élections législatives, résultats qui commandent, pour une large part, la stratégie à venir de l'Union pour la démocratie française et aussi celle de M. Valéry Giscard d'Estaing. Certains proches de l'ancien président de la République ont espéré, en ce début de semaine, une déclaration solennelle de celui-ci, d'autres se sont, au contraire, inquiétés du caractère, jugé par eux inopportun, d'une telle initiative. L'application des accords de désistement, passés le 15 mai avec le R.P.R., n'a pas soulevé de graves difficultés ; les responsables des deux formations se sont brièvement consultés mardi et mercredi.

M. Jean Lecanuet a déclaré, mardi soir au micro d'Europe 1 : « Nous avons connu autrefois les défauts du régime des partis, nous risquons de connaître maintenant un système encore plus dangereux, qui est le système du parti unique. » Le président de l'U.D.F. a aussi démenti que la formation qu'il dirige soit sur le point de se transformer en « parti libéral ».

Pour la plupart des dirigeants de l'Union pour la démocratie française, la conclusion qui s'impose est que l'échec de leur formation, le 14 juin, découle pour une large part de la stratégie des candidatures communes U.D.F.-R.P.R.

Cette stratégie peut déjà être rendue partiellement responsable de l'importance de la défaite de l'ex-majorité tout entière : c'est ce que ne manquent pas de souligner ceux qui estiment que, avec plus de candidats, gaullistes, centristes et giscardiens auraient « fixé » des électorats de sensibilités plus diverses. Ainsi, M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., estime-t-il : *« Plus il y a de candidatures communes, plus il y a d'élus au premier tour, mais moins il y en a au second. Nous avons mangé notre pain blanc dimanche dernier. »*

La remarque vaut pour l'ensemble de l'U.N.M. comme pour l'U.D.F. seule. Cent des cent cinquante-six élus ou réélus du premier tour appartiennent à l'ancienne majorité et, parmi ceux qui demeurent en course pour dimanche prochain, l'U.D.F. compte, semble-t-il, moins de candidats éligibles que le R.P.R.

La stratégie des candidatures communes s'est aussi traduite, pour les giscardiens, par des inconvénients spécifiques. Au total, l'Union pour la démocratie française a présenté un peu moins de trois cents candidats officiels pour quatre cent quatre-vingt-onze circonscriptions. La totalisation des résultats obtenus par ces candidats ne peut donc qu'être inférieure au nombre d'électeurs potentiels de la formation, puisque certains de ceux-ci ont dû voter pour un candidat unique n'appartenant pas à leur famille politique. Donc, au niveau national, l'U.D.F. apparaît plus faible encore qu'elle ne l'est en réalité, et la comparaison avec des scrutins antérieurs lui est plus défavorable.

Aussi, les scores obtenus par la liste de Mme Simone Veil aux élections européennes en 1979 (27,61 %) et par M. Giscard d'Estaing le 26 avril (28,31 %) étaient certes bien supérieurs à celui du 14 juin (19,2 %), mais cette chute est aggravée du fait que, dans plus de deux cents circonscriptions, la famille politique de Mme Veil et de M. Giscard d'Estaing n'était pas représentée dimanche dernier.

Premier inconvénient, donc : une image nationale affaiblie. Et cet inconvénient se double d'un corollaire : comme le R.P.R. disposait d'un plus grand nombre de députés sortants et a présenté vingt candidats uniques de plus que l'U.D.F., une différence apparaît dans la totalisation des voix, qui donne au parti gaulliste la première place au sein de la nouvelle minorité. Cette différence traduit, sans doute, une réalité, mais elle est, elle aussi, aggravée par la disparité au niveau du nombre des candidats. Ainsi, l'U.D.F., dont l'image souffre déjà d'être celle d'un parti vaincu à travers son candidat à l'élection présidentielle, ajoute-t-elle à ce handicap celui d'apparaître comme la formation de l'ex-majorité ayant le plus souffert du raz de marée socialiste. *Or le R.P.R. aussi a souffert :* en pourcentage, il perd 1,82 point par rapport à 1978 (l'U.D.F. en perd 2,25) et il a été abandonné par son électorat de centre gauche de la même manière que l'U.D.F. l'a été par le sien.

Autre inconvénient : le trouble de l'électorat et le flou jeté sur l'image politique du mouvement ; ceux qui ne se sont pas reconnus dans les candidats uniques de l'U.N.M. ont pu être tentés de voter socialiste. Le seul fait de n'avoir pas existé dans nombre de circonscriptions peut fort bien avoir conduit des sympathisants à opérer durablement d'autres choix, d'autant que la trop rapide réconciliation avec le R.P.R. avait laissé quelques traces.

En fait, la stratégie des candidatures uniques n'était à l'origine nullement celle qu'avaient choisi de suivre les dirigeants giscardiens. Le 11 mai, après un entretien à l'Elysée, M. Lecanuet avait annoncé la volonté de son parti de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. « *Des primaires partout* » était la réponse — logique — des giscardiens aux offres de candidatures uniques généralisées faites par M. Jacques Chirac.

Cette solution, tout en impliquant quelques risques immédiats, en particulier pour les députés habituellement élus au premier tour, avait l'avantage de préserver l'avenir et de permettre à l'U.D.F. d'affirmer son existence sur l'ensemble du territoire national non seulement face à la gauche, mais aussi face aux chiraquiens. Il y avait là un investissement politique qui semblait aller de soi au lendemain d'une élection qui avait vu deux fractions de la majorité au pouvoir se dresser l'une contre l'autre.

Cette vue des choses n'a pu prévaloir. Elle a été battue en brèche par ceux qui avaient intérêt à assurer leur réélection : les députés U.D.F. entrés en quasi-révolte contre le chef de l'Etat dès le mardi 12 mai, et ceux qui avaient intérêt à figer le rapport de forces existant : les gaullistes, dont les députés sortants étaient les plus nombreux. Ainsi a été abandonnée la voie autonome au profit d'une voie unitaire, qui a sans doute entraîné quelques réélections confortables mais qui a peut-être hypothéqué l'avenir.

Deux confirmations

Les dirigeants giscardiens voient dans les résultats du premier tour deux confirmations. La première concerne le changement, la deuxième, M. Chirac.

Ce que tout le monde s'accorde à nommer le « *raz de marée* » socialiste témoigne de la profondeur et de l'importance de l'aspiration au changement. Les proches de l'ancien chef de l'Etat en prennent acte. Face à une telle force, sensible depuis 1968 et « détournée » en 1974 par M. Giscard d'Estaing en partie grâce au slogan « *le changement sans le risque* », il y avait bien peu à faire en 1981. Bien peu à faire à partir du moment où la majorité en place ouvrait elle-même la faille dans ses propres mailles, et c'est là la deuxième confirmation. Aux yeux des responsables giscardiens, la victoire de la gauche avait peut-être quelque chose d'inévitable, mais c'est M. Chirac qui lui a ouvert la voie en ébranlant lui-même le mariage qui, jusque-là, avait contenu l'opposition.

L'immense pression ne pouvait dès lors que trouver son chemin en l'élargissant : victoire à l'élection présidentielle, victoire à l'élection législative. Mais l'échec que connaît aussi M. Chirac vient aujourd'hui à l'appui des thèses giscardiennes, en tout cas de celles selon lesquelles il n'était pas possible que le maire de Paris puisse tirer bénéfice d'une faillite qu'il avait lui-même provoquée. « *En s'attaquant à Giscard, il s'est détruit lui-même,* dit un ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing. *Après le vote du 14 juin, il n'apparaît nullement comme le leader incontesté de la minorité, son électorat est encore plus marqué à droite que par le passé. Et il en est de même pour son image personnelle.* »

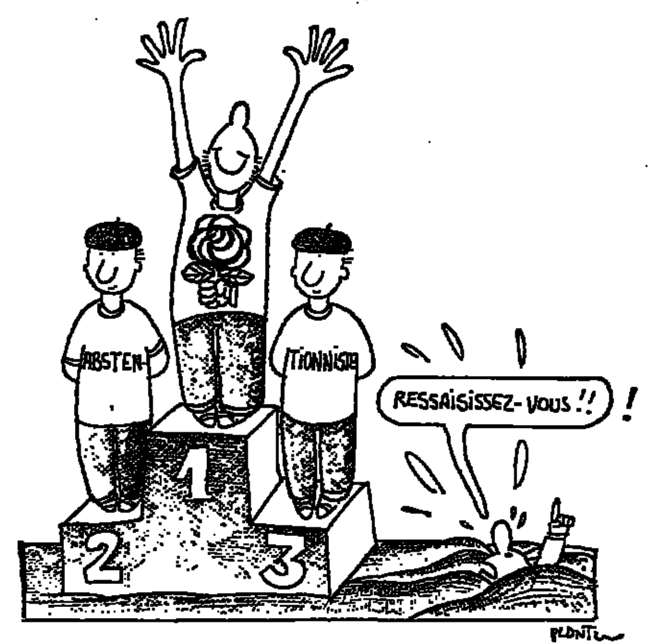
Sur les quelque quatre-vingt-dix « primaires » qui ont effectivement opposé des candidats du R.P.R. à des candidats de l'U.D.F., le parti gaulliste l'a emporté dans les deux tiers des cas. L'alliance des formations giscardiennes n'a pas connu d'effondrements généralisés, mais l'affaiblissement a été quasi général : maintien satisfaisant dans les régions d'implantation forte, reculs plus sévères dans les régions de conquête récente. Ce dernier point rend encore plus regrettable, *a posteriori*, l'absence délibérée dans les zones « fragiles »...

Pourtant, parmi les quarante-trois députés U.D.F. élus ou réélus au premier tour, certains scores témoignent non seulement d'une bonne résistance, mais aussi de nets progrès. Ainsi observe-t-on qu'une quinzaine de giscardiens sont élus avec des pourcentages de suffrages exprimés non seulement supérieurs à ceux qu'ils avaient obtenus en 1978, mais, surtout, supérieurs à ceux recueillis par M. Giscard d'Estaing dans leur circonscription le 10 mai. C'est le cas notamment de MM. Millon dans l'Ain, Briane dans l'Aveyron, Stirn et d'Harcourt dans le Calvados, Barrot en Haute-Loire, Ligot et Alphandéry dans le Maine-et-Loire, Stasi dans la Marne, Bonnet dans le Morbihan, etc.

Certes de tels résultats s'expliquent par les situations locales et les implantations personnelles. Les élus cités étaient seuls candidats de la droite dans leurs circonscriptions. Pourtant, le 10 mai dernier, M. Giscard d'Estaing aussi était le seul candidat de la droite pour les électeurs de ces circonscriptions, et on a moins voté pour lui que pour ces députés, qui ne sont pourtant pas des giscardiens honteux. La frange de l'électorat de l'ex-majorité qui a fait défaut au précédent président de la République se trouve là. Là s'est concrétisé le phénomène de rejet. Le nombre de circonscriptions où l'on a voté « giscardien » le 14 juin plus massivement que l'on n'avait voté « Giscard » le 10 mai est suffisamment important pour mériter attention.

C'était bien à M. Giscard d'Estaing, personnellement, que ces voix avaient manqué, et ceux qui aujourd'hui recommandent à l'ancien chef de l'Etat d'attendre encore avant de se manifester trouvent là un argument pour prôner la patience.

NOËL-JEAN BERGEROUX.



(Dessin de PLANTU.)

EXTRÊME DROITE : marginalité confirmée

Nouvelle désillusion pour les deux formations rivales de l'extrême droite : depuis l'élection de M. Mitterrand, le Front national (F.N.) que préside M. Jean-Marie Le Pen et le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) qu'anime M. Pascal Gauchon espéraient que la perspective d'un régime socialiste et, surtout, de la participation des communistes au gouvernement leur permettrait d'élargir leur audience au détriment des deux courants de l'ancienne majorité.

A défaut d'avoir pu présenter autant de candidats qu'en 1978, les deux partis escomptaient, fermement, que leurs représentants réaliseraient des scores significatifs d'un regain d'intérêt pour leurs thèses anti-marxistes. Plusieurs sondages avaient, sur ce point, accentué leurs espérances. Il n'en a rien été.

Les résultats du scrutin confirment non seulement la marginalité politique du F.N. et du P.F.N., mais ils mettent même en évidence une réduction de leur rôle dans le corps électoral. Cette constatation vaut également pour les autres groupuscules d'extrême droite.

Par rapport aux législatives de 1978, l'extrême droite, en effet, ne progresse nulle part ; certains de ses candidats obtiennent, ici ou là, des résultats supérieurs, en voix, à ceux d'il y a trois ans, mais cette progression n'est constatée que dans huit départements (Gers, Nord, Indre-et-Loire, Var, Hérault, Drôme, Bouches-du-Rhône et Loire), et elle n'est que très relative puisque les « gains » se situent entre 0,73 (Gers) et 0,08 point (Loire). Dans vingt-cinq départements, en revanche, ainsi qu'à Paris, l'extrême droite enregistre des pertes du même ordre de grandeur.

Le Front national, présent dans soixante-trois circonscriptions, a réalisé ses meilleurs scores dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône (2 594 voix sur 124 436 suffrages exprimés, soit 2,08 % pour M. Causse, à Salon-de-Provence) ; dans la première circonscription de l'Hérault (2 140 voix sur 80 538 suffrages, soit 2,65 % pour M. de Parseval, à Montpellier) ; dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes (1 483 voix sur 71 606 suffrages, soit 2,07 % pour M. Peyron, à Nice-VI) et dans la deuxième circonscription de l'Aisne (1 404 voix sur 63 062 suffrages, soit 2,22 % pour M. Caron, à Saint-Quentin).

Par rapport aux suffrages exprimés, c'est son président, M. Jean-Marie Le Pen, qui a recueilli le meilleur résultat dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (dix-septième arrondissement), où M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a été élu. L'ancien député poujadiste a obtenu 978 voix sur 22 320 suffrages, soit 4,38 %.

Le P.F.N., présent dans trente-huit circonscriptions, a réalisé ses scores les plus importants dans la première circonscription du Var (4 932 voix sur 76 235 suffrages, soit 6,46 % pour M. Watteau), dans la troisième circonscription de la Loire (2 166 voix sur 53 703 suffrages, soit 4,03 % pour M. Chavagnec), dans la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône (1 064 voix sur 30 613 suffrages, soit 3,47 % pour M. Zeller). Son porte-parole, M. Pascal Gauchon, a recueilli 917 voix sur 28 079 suffrages dans la cinquième circonscription de Paris (septième arrondissement), soit 3,26 %.

Le Front national et le Parti des forces nouvelles étaient en concurrence dans treize circonscriptions. Dans huit d'entre elles (Bouches-du-Rhône, 4e ; Paris, 7e, 15e, 21e, 26e ; Yvelines, 7e ; Essonne, 1re et Seine-Saint-Denis, 9e), c'est le candidat du F.N. qui a devancé celui du P.F.N. Les candidats du P.F.N. ont pris l'avantage sur leurs rivaux dans les cinq autres (Bouches-du-Rhône, 3e ; Paris, 27e ; Yvelines, 2e ; Val-de-Marne, 5e ; Val-d'Oise, 2e).

Une nouvelle querelle vient d'ailleurs d'éclater entre les deux formations. Le Front national a annoncé qu'il va porter plainte « *contre les crapules du Parti des forces nouvelles, qui ont annoncé dans la presse de l'Essonne le retrait du commandant Ressicaud, candidat du Rassemblement pour les libertés et la patrie dans la première circonscription* » (M. Ressicaud a recueilli 876 voix et le candidat du P.F.N., M. Menier, 2 voix, sur 87 855 suffrages exprimés).

Les amis de M. Le Pen accusent aussi le P.F.N. d'avoir apposé, la veille du scrutin, sur les affiches électorales du colonel de Blignières, candidat du F.N. dans la vingt et unième circonscription de Paris (où il a recueilli 724 voix contre 487 pour le candidat du P.F.N.), des bandeaux affirmant mensongèrement que celui-ci retirait sa candidature. Le Front national affirme que le Parti des forces nouvelles est « *un club de mercenaires* ». Bref, rien de nouveau à l'extrême droite...

ALAIN ROLLAT.

Les nouveaux élus

M. BERNARD BARDIN P.S. (Nièvre, 3e circ.)

Nouvel élu (P.S.) de la Nièvre (troisième circonscription), M. Bernard Bardin, né le 2 août 1934, à Cervon (Nièvre), a fait ses études au cours complémentaire de Clamecy (Nièvre), puis à l'école normale d'instituteurs de Moulins, de 1951 à 1955. Instituteur à Trucy-l'Orgueilleux avant d'effectuer son service militaire (notamment en Algérie et au Maroc), il est nommé à Clamecy en 1958, puis devient professeur de mathématiques et de sciences physiques au C.E.G. de Clamecy, en septembre 1961. Il enseigne depuis au C.E.S. de la Ferme-Blanche, à Clamecy.

Ancien secrétaire cantonal du SNI-P.E.G.C., ancien militant du P.S.U., élu conseiller municipal de Clamecy, en 1971, et maire adjoint en 1972, M. Bernard Bardin est entré au parti socialiste en 1975. L'année suivante, il est élu conseiller général du canton de Clamecy. Il est maire de cette ville depuis 1977. La même année, il entre à la commission départementale du conseil général, dont il devient le président en 1979. Lors des élections législatives de 1978, il est désigné comme suppléant de M. François Mitterrand.

Candidat du P.S. dans la troisième circonscription de la Nièvre (siège qu'occupait M. Mitterrand), M. Bardin a été élu dès le premier tour avec 54,60 % des suffrages exprimés. M. Bardin est marié et père de trois enfants. Son suppléant est M. Georges Lambert, conseiller général, maire de Moulins-Engilbert.

RECTIFICATIFS

● BOUCHES-DU-RHONE, 9e circ. — Mme S. Boué s'est vu attribuer l'étiquette P.F.N., alors qu'elle était candidate d'extrême gauche.

● JURA (1re circ.). — Contrairement à ce qu'une erreur de calcul nous a fait écrire, M. Auger, candidat du P.C.F. dans la 1re circonscription, obtient, avec 13,46 % des voix, un résultat supérieur à celui de M. Marchais, le 26 avril, dans cette circonscription (12,20 %).

● MANCHE : Une erreur typographique nous a fait dire : « Paradoxalement, le parti socialiste (...) ne peut *espérer* cette fois conserver le siège qu'il détient à Cherbourg depuis 1973 »... Il fallait lire : « *Paradoxalement, le parti socialiste, qui était présent au second tour en 1978 dans quatre des cinq circonscriptions de la Manche, ne peut* qu'espérer *cette fois conserver le siège qu'il détient à Cherbourg depuis 1973.* »

● MORBIHAN (5e circ.). — Le candidat du P.S. dans la 5e circonscription est M. Jean-Yves Le Drian, député sortant, adjoint au maire de Lorient, qui obtient 29 803 voix (49,41 %).

● HAUTS-DE-SEINE, 2e circ. — M. Jean-Joseph Hallé a été présenté à tort comme appartenant aux « divers gauche » alors qu'il est « divers droite ».

● VAL-DE-MARNE, 8e circ. — Les résultats officiels sont les suivants : inscr., 119 206 ; vot., 82 535 ; abst., 30,76 % ; suffr. expr., 81 696. M. J.-M. Poirier, m. de Sucy-en-Brie, c. gén., U.N.M.-P.R., 27 535 ; Mme P. Nevoux, P.S., 23 138 ; M. Kalinsky, d. s., P.C., 21 727 ; Mme C. Bonnel, A.E., 3 020 ; M. A. Jondeau, adj. au m. de Villiers-sur-Marne, Alt. 81, 1 944 ; M. J.-C. Besse, gaull., 1 418 ; M. B. Marchand, div. d., 1 186 ; Mme F. Moulin, P.F.N., 656 ; M. J.-M. Duval, adj. au m. de Villeneuve-Saint-Georges, div. g., 549 ; D. Geindreau, L.O., 523. BALLOTTAGE.

M. CHIRAC : il n'y a pas de combat perdu d'avance.

M. Jacques Chirac a présidé, mardi 17 juin, à Châteauroux (Indre), sa première réunion d'entre deux tours. Il a déclaré : « *Celles et ceux qui, dimanche prochain, s'abstiendront, perdront toute espèce de droit à critiquer et à se plaindre. Il n'y a pas de combat perdu d'avance. Le courant qui s'est exercé le 14 juin peut être modifié, notamment si nos concitoyens prennent conscience de l'exigence du vote et de l'exercice du droit civique (...). Le premier tour des législatives a traduit,* a-t-il dit, *beaucoup moins une augmentation des voix socialistes et communistes — qui ont plutôt diminué par rapport à 1978, — qu'un affaiblissement sérieux des voix que j'ai obtenues de la majorité de l'époque.* »

Le maire de Paris avait auparavant, dans la journée de mardi, parcouru la capitale pour soutenir successivement MM. Alain Devaquet (neuvième circonscription), Claude Martin (dixième circonscription), Paul Pernin (onzième circonscription), Jacques Féron (vingt-huitième circonscription), Mme Hélène Missoffe (vingt-quatrième circonscription), et M. Joël Le Tac (vingt-sixième circonscription).

Il devait se rendre, ce mercredi 17 juin, à Epinal (Vosges), puis à Besançon (Doubs), à Guéret (Creuse), et enfin en Corrèze, où il devait présider un meeting à Tulle.

Nominations

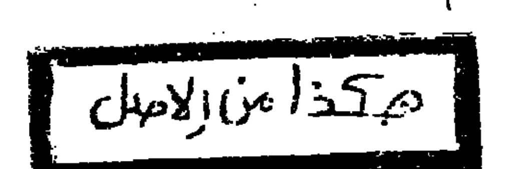
Relations extérieures

M. RÉMY PAUTRAT CHEF DE CABINET DE M. CLAUDE CHEYSSON

M. Rémy Pautrat a été nommé chef de cabinet de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

[Agé de quarante et un ans, ancien élève de l'ENA, M. Rémy Pautrat a été détaché au titre de la coopération au ministère des finances et du Plan en Algérie. Il fut ensuite administrateur au ministère de l'industrie et de la recherche, secrétaire général adjoint du conseil supérieur de l'électricité et du gaz, avant d'être détaché comme sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la Manche, M. Quyollet, puis secrétaire général de l'Yonne depuis janvier 1979.]





هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le 41e anniversaire de l'appel du général de Gaulle

18 juin

L'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 donnera lieu, jeudi, à Paris, à la traditionnelle cérémonie au mémorial du Mont-Valérien, où M. François Mitterrand se rendra, à 19 h. 15 (« le Monde » du 10 juin). A la demande du président de la République, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, Compagnon de la Libération, ira s'incliner devant la tombe du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises, où il déposera une gerbe de fleurs au nom du chef de l'Etat.

par JEAN MARIN (*)

18 juin. Dans la lumière du solstice, ce sera sur les hauteurs du Mont-Valérien un 18 juin comme les autres : la France, représentée par le président de la République, viendra, à l'invitation de l'ordre de la Libération, se recueillir conformément au rite fixé par le général de Gaulle dans le souvenir de la Résistance, et de l'appel qui donna à son premier élan sa justification et son espérance.

Un 18 juin comme les autres, en effet : à cette variante près cependant que pour la première fois depuis l'ultime garde-à-vous du général, au pied de la carrière des fusillés, l'hommage du président de la République sera rendu cette année par un homme qui fut engagé dans la Résistance, et qui vint à Londres rendre compte au chef de la France libre de son action dans la clandestinité.

Ce sera donc le quarante et unième anniversaire du 18 juin 1940 : heureux le peuple, heureuse la nation qui, depuis près d'un demi-siècle déjà, trouve ainsi naturel et salutaire de se rassembler en dehors et au-dessus de toute autre contingence dans la limpide mémoire collective d'événements décisifs, sur qui le temps et l'histoire n'ont de prise que pour leur apporter d'année en année un incessant surcroît de fierté nationale.

Le 18 juin 1940 tout était réuni dans les malheurs de la patrie pour que les Français, dispersés par les combats et par l'exode, se croient et se sentent les victimes d'une irrémédiable défaite : l'armée en déroute, le territoire envahi, les institutions de la République sur le point d'éclater, les richesses nationales détruites ou convoitées, des centaines de milliers de prisonniers entre les mains de l'ennemi : c'était là le bilan d'une catastrophe effarante, sans exemple dans l'histoire nationale, qui, vingt-deux ans plus tôt, s'était enorgueillie d'une immense victoire militaire, sanctionnée, il est vrai, par la mort d'un million deux cent mille Français tués dans la force de l'âge.

Pour chacun c'était, hélas, l'heure amère de la tentation du repli sur soi. Pour ceux dont le pouvoir, né de la défaite, perçait sous le gouvernement de Bordeaux, c'était l'heure de la sollicitation des bonnes grâces du vainqueur : ils s'y livraient déjà, avec une certaine idée de l'armistice, avant d'y recourir à de funestes fins, plus ouvertement ambitieuses.

C'est pourtant à cette même heure que, dans le mortel silence, une voix devait s'élever, qui conviait la France à l'espérance, qui, dénonçant l'abandon, montrait aux Français la promesse de chances encore intactes, et qui les encourageait à demeurer, par devoir d'état de Français, dans la bataille pour la liberté : prodigieuse simultanéité de la chute et du sursaut.

Dès lors la France, à tâtons, par petits groupes, comme dans la pénombre d'Emmaüs, allait se relever et se mettre à marcher : le ciel n'était plus vide. Ce que fut la route, l'histoire l'a retenu comme l'un des parcours les plus difficiles, les plus tragiquement périlleux que notre peuple ait jamais dû couvrir dans sa quête de la liberté.

Les morts dans leur tombe et les suppliciés sans sépulture ont jalonné son tracé tourmenté, la patience et les combats, l'audace et les tortures ont été ses pierres milliaires, jusqu'au jour où la Résistance, le jour de libération fait par ces hommes et ces femmes qui, au service de la patrie, ne connaissaient de sujétion que celle de la confiance et de l'engagement volontaire, passèrent tout à coup de l'espérance à la victoire, du rêve éveillé à la réalité accomplie.

C'est la somme de ces épreuves, de ces sacrifices et de ces singularités qui donna son poids à l'histoire de ce temps-là, dont Charles de Gaulle pressentit, dès le premier instant, que la tragédie y accompagnerait à chaque pas l'espérance, et que celle-ci demeurerait longtemps sans couronne.

Des affrontements de cette sorte, les héros sont toujours plus grands que leur victoire même. C'est le sens de l'hommage que la France rend le 18 juin de chaque année à la vertu d'espérance, dans le souvenir de la Résistance et de ses morts tombés en si grand nombre avant le dénouement.

(*) Membre de l'équipe « Les Français parlent aux Français », ancien président-directeur général de l'A.F.P.

● *A l'hôtel de ville de Paris*, une réception présidée par M. Jacques Chirac, donnée en l'honneur des compagnons de la Libération aura lieu le jeudi 18 juin à 12 heures.

Au conseil des ministres

M. PIERRE MARION EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SDECE

Le conseil des ministres du mercredi 17 juin a nommé M. Pierre Marion directeur général du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), en remplacement de M. Alexandre de Marenches, qui occupait ces fonctions depuis octobre 1970 et qui a été nommé, le 13 mai dernier, conseiller d'Etat par le précédent gouvernement.

Avec près de deux mille agents civils et militaires, le SDECE, créé à la fin de la seconde guerre mondiale, est le service secret français dont les activités sont tournées, en principe, vers l'extérieur et qui dépend, administrativement, du ministère de la défense.

Malgré sa nomination au Conseil d'Etat, M. de Marenches a continué, sur la demande de la présidence de la République, à assurer ses fonctions au SDECE, le temps de passer les consignes à son successeur. La délégation de signature, durant cet intérim, avait cependant été renouvelée au seul directeur des services financiers et administratifs, M. Jean Bontoux. A l'Elysée, il semble que M. François de Grossouvre, dont les attributions de chargé de mission placé directement auprès du chef de l'Etat n'ont pas été officiellement précisées, ait reçu aussi pour tâche de veiller aux questions de défense et de sécurité.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, avait soumis cinq noms à l'approbation du président de la République : ceux d'un diplomate, d'un magistrat et de trois officiers généraux. Apparemment, la carrière de M. Marion ne correspond à aucune des carrières de candidats initialement envisagés, mais le futur directeur général du SDECE est cependant une relation personnelle du ministre de la défense.

[Né le 24 janvier 1921 à Marseille (Bouches-du-Rhône), M. Pierre Marion, ancien élève de Polytechnique, est entré à Air France en octobre 1942 comme attaché de direction. En 1956, il dirige le département des études et programmes à la direction générale de la compagnie nationale. Chef du centre de l'exploitation d'Orly, il est en 1962 représentant général d'Air France pour l'Asie orientale et le Pacifique, et il devient en 1968 directeur général adjoint chargé des affaires commerciales. A la même date, il est conseiller du commerce extérieur.

En 1972, M. Pierre Marion passe d'une compagnie aérienne à la construction aéronautique en devenant directeur délégué, puis directeur général adjoint et, enfin, délégué général pour les Amériques de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en résidence à Washington. Il préside alors la Société charentaise d'équipement aéronautique (Socea) et il est administrateur de la Société de construction d'avions de tourisme et d'affaires (Socata), filiale de la SNIAS.]

UN ENTRETIEN AVEC M. GUY DE ROTHSCHILD

Le Fonds social juif unifié a aidé à la naissance d'une culture brillante et unique

nous déclare son président

Le Fonds social juif unifié (F.S.J.U.) a célébré, du 17 mai au 16 juin, son trentième anniversaire. Une série de manifestations culturelles (artistiques, théâtrales, littéraires, sportives), des réunions de masse, notamment le 24 mai au château de Ferrières, des forums, des fêtes folkloriques, ont jalonné cette commémoration que les dirigeants du F.S.J.U. voulaient la plus significative possible et qui a répondu, semble-t-il, à leur attente. Nous avons interrogé à ce sujet son président, M. Guy de Rothschild.

« *Ces manifestations*, nous a-t-il déclaré, *ont permis à notre communauté de mieux se connaître. Elles ont rassemblé au total plus de cinquante mille personnes, juifs d'origines très diverses, très motivés pour se retrouver, mais qui souvent, auparavant, ne se reconnaissaient pas. Il y a eu des rencontres d'écrivains, de journalistes (juifs et non juifs), de jeunes et de femmes. Ce qui, toutefois, a marqué l'ensemble, c'est son caractère populaire. Nous avons développé la convivialité juive et réduit la tendance au repli sur soi.* »

En 1950, Léon Blum avait ainsi défini la vocation du F.S.J.U. qui venait de se créer : « *Couvrir les besoins sociaux et culturels non seulement de la communauté française, mais d'Israël.* » C'est qu'alors le jeune Etat juif, tout occupé à survivre, avait bien besoin de cette aide d'une communauté à laquelle il avait redonné le goût d'espérer. Malgré la tragédie de l'occupation nazie, cette communauté demeurait, en effet, la plus importante d'Europe continentale, et la France, qui se relevait péniblement des atteintes de la guerre, restait l'amie fidèle d'Israël. Rapidement, néanmoins, les tâches urgentes de l'accueil aux réfugiés d'Afrique du Nord obligèrent les responsables du judaïsme français à donner la priorité à l'aide sociale et à l'intégration des populations rapatriées. Le Fonds social juif unifié, lui-même aidé au début par la grande organisation juive des Etats-Unis, l'American Joint Distribution Committee, devint l'instrument privilégié de cette œuvre.

En trente ans, le département social du F.S.J.U. a soutenu (à Paris et dans ses sept délégations régionales) un programme d'intervention qui a accueilli environ trois cent quatre-vingt mille réfugiés ou rapatriés des communautés juives du seul bassin méditerranéen.

Soixante mille immigrés de l'Est, fuyant le stalinisme, avaient auparavant été logés, vêtus et intégrés.

A partir de 1967, le F.S.J.U. a consolidé ses structures culturelles, suscité la création du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), mis en place un organisme de collecte et de financement, L'appel juif unifié, développé sa politique d'implantation des centres communautaires, créé le centre universitaire Rachi et, surtout, fondé un réseau d'écoles qui couvre l'ensemble du territoire.

Si quelque vingt mille personnes bénéficient encore de l'aide sociale du F.S.J.U., la priorité des priorités est désormais d'ordre culturel : son activité s'étend à l'édition, à la presse, à la création de chaires universitaires, au soutien des arts, des lettres et des sciences ; le premier prix de la Fondation créé à cette fin a été décerné, le 8 avril dernier, à M. Léon Poliakov pour l'ensemble de son œuvre, par son président M. David de Rothschild, fils de Guy. Le rôle joué par la famille de Rothschild à la tête des institutions du judaïsme français provoque, naturellement, des réactions, l'une des dernières étant celle de M. Robert Covo, secrétaire général d'un comité de restructuration du judaïsme français ; réactions dont nous rendons compte ci-contre. Si M. Alain de Rothschild, président du consistoire et président du CRIF, est plus directement visé par M. Covo, son cousin, le président du F.S.J.U., est, lui aussi, mis en cause. Il leur est reproché, notamment, de n'être pas représentatifs du judaïsme français.

Démocratisation

« *Depuis la révision de nos statuts en 1972, un régime électif s'est substitué au système antérieur de cooptation*, nous a déclaré M. Guy de Rothschild ; *si sa base demeure relativement étroite, cela ne tient pas à nous. Nous souhaitons, au contraire, l'élargissement d'un collège électoral qui est parfaitement démocratique mais qui reste insuffisant parce que trop peu de juifs se sentent « mobilisés » les jours de vote. Lequel de mes contestataires peut prétendre à la même représentativité ?* « La démocratisation, *a écrit notre secrétaire générale Mme Nicole Goldman*, est un moyen qui devra être perfectionné pour bâtir des structures d'accueil pour les juifs, qui sont et seront exactement celles qu'ils souhaitent pour rester juifs. Il n'y a pas d'autre recette que de s'en remettre à eux (1). » *Mais*, poursuit le président du F.S.J.U., *je récuse aussi ceux qui me font grief de ne pas prendre parti dans les débats nationaux. Telle n'est pas notre fonction. Comme membres du CRIF, nous avons pris position en faveur d'Israël, contre le terrorisme palestinien ou la persécution des juifs d'U.R.S.S. Mais, en dehors de ces cas qui mettent en jeu des principes de justice fondamentaux, les dirigeants du F.S.J.U. ou du CRIF qui interviennent dans la politique ne peuvent le faire qu'à titre personnel.* »

Je cite l'exemple de M. Jacques Attali, à la fois vice-président du F.S.J.U., président de sa commission universitaire, membre dirigeant du parti socialiste et conseiller du chef de l'Etat. Mais, me répond M. Guy de Rothschild, l'action de M. Attali au P.S. ou à l'Elysée n'engage en aucune façon le F.S.J.U. J'évoque la question scolaire, si importante pour la communauté juive, et dont les implications politiques ne peuvent être niées.

« *L'école*, déclare-t-il, *est en effet l'une de nos premières préoccupations. Nous avons créé un fonds d'investissements qui devrait nous permettre de développer le réseau de nos écoles. Actuellement, celles-ci regroupent environ quatre mille cinq cents élèves. Nous avons vingt-trois établissements qui donnent l'enseignement à plein temps. Cet essor répond à la demande des familles. Si M. François Mitterrand nous a donné des assurances pour l'avenir, lors de sa campagne électorale, c'est, je pense, en raison de notre spécificité culturelle et de son apport à la civilisation française dont elle est partie intégrante (2). Notre organisation a contribué à la naissance et à l'épanouissement d'une culture juive française, brillante et originale, comme il n'en avait pas encore existé. La réalité juive de notre pays n'a jamais été aussi riche en promesses. La grande jeunesse de notre communauté, son importance numérique (troisième du monde), l'éclosion d'une élite remarquable d'écrivains, de philosophes, d'artistes, de créateurs de toute sorte, sont pour nous*, conclut M. Guy de Rothschild, *une chance de renouveau et une grande source d'espoir.* »

Rester pleinement juif et pleinement français, tel a été le rêve de beaucoup de juifs, naguère. Rêve impossible dans un Etat centralisateur et « jacobin », il est devenu aujourd'hui (signe heureux d'une évolution des mentalités) la réalité vécue d'un grand nombre, avant même toute réforme fondamentale de l'Etat. Plus que cela : il semble que cette tendance du judaïsme français « à percevoir de façon collective son rapport à la France », qui effrayait tant les dirigeants de la communauté (3), soit désormais perçue sans crainte. Tel était du moins le sentiment que l'on pouvait avoir en écoutant le président du Fonds social juif unifié.

ALAIN GUICHARD.

(1) *L'Arche*, numéro d'avril 1981.

(2) Répondant au journal *l'Arche* dans ce même numéro d'avril, M. François Mitterrand déclarait : « *La communauté juive est partie intégrante de la communauté nationale. Elle contribue à l'originalité et à la diversité du génie français. Elle doit disposer des moyens de vivre. (...) Je l'aiderai à préserver son identité...* » De son côté, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., vient de déclarer à l'hebdomadaire *Tribune juive* » du 16 juin : « *Il faut tenir compte de certains impératifs des écoles juives, notamment en ce qui concerne le respect des fêtes juives et de la nourriture cachère. La plus grande partie des écoles juives sont sous contrat d'association, les socialistes favoriseront ces contrats d'association.* »

(3) *L'Arche*, numéro d'octobre 1980.

VIVE ATTAQUE CONTRE LE PRÉSIDENT DU CRIF ACCUSÉ DE DÉFENDRE DES INTÉRÊTS DE CLASSE

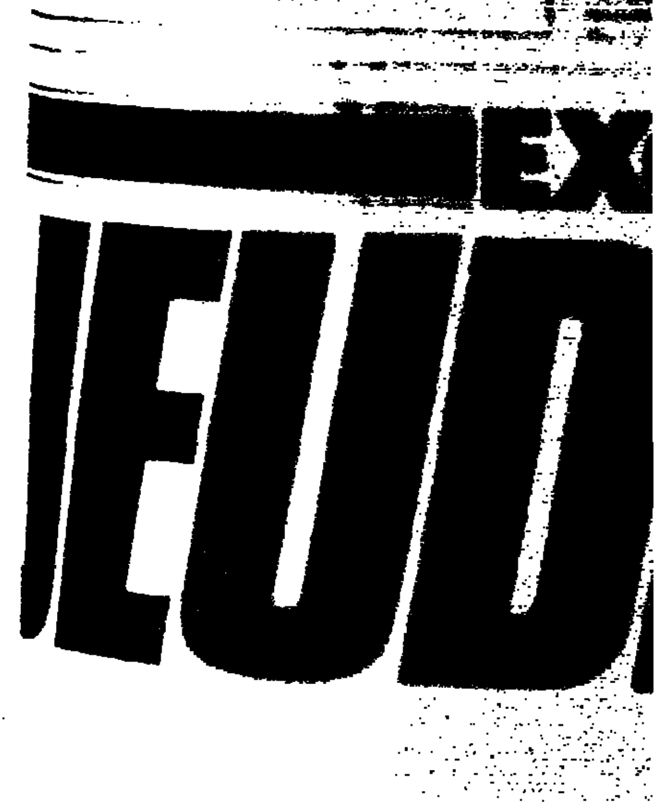
M. Robert Covo, secrétaire général du Comité d'action pour la restructuration du judaïsme français (1), vient de lancer un appel à la convocation immédiate des états généraux du judaïsme français. L'objet de cet appel : « Placer les dirigeants des associations faisant partie du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) devant leurs responsabilités » et obtenir le départ du président de cet organisme, M. Alain de Rothschild.

M. Robert Covo, qui affirme exprimer le sentiment de nombreux juifs français, reproche au président du CRIF d'avoir une attitude trop « conciliante » et d'être « toujours prêt à tous les compromis pour ne pas indisposer les alliés économiques naturels de sa classe ». Cette classe étant maintenant « évincée du pouvoir », il « ne saurait, proclame-t-il, parler au nom d'autre chose que de ses intérêts propres ».

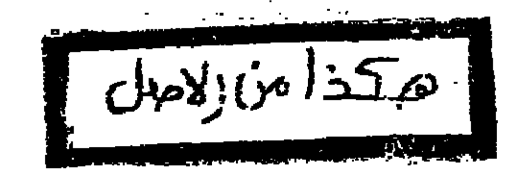
M. Covo s'en prend particulièrement à un article de la revue *Research Report*, organe officiel du judaïsme mondial, dans lequel Mme Nelly Gutman, collaboratrice du CRIF, commente les élections françaises et nie, en se fondant sur la divergence des intérêts de classe, qu'il puisse y avoir un vote juif spécifique.

Au moins 70 % de l'électorat juif a voté contre M. Giscard d'Estaing, estime M. Covo. « *Ce résultat dément*, déclare-t-il, *l'analyse de Mme Gutman. Il est des voix plus conformes aux aspirations de la vaste majorité des citoyens juifs de France que celles des Rothschild, forcément opposés au gouvernement dont la France vient de se doter. (...)* « *Je me sens outragé et insulté dans ma dignité de juif français*, conclut M. Covo, *quand, au nom d'intérêts de classe qu'il incarne, un prétendu « responsable », que la masse des juifs authentiques de ce pays ne peut approuver, prétend s'arroger le droit de parler en son nom.* »

(1) Combattant volontaire dans l'armée d'Israël (1948-1949).







هكذا من الأمل

POLICE

De l'affaire Marchaudon à la nomination de M. Monate

Les étranges « messages » d'un syndicat « indépendant »

Faute de disposer, pour diffuser ses opinions, des moyens « classiques » que sont la presse, la radio et la télévision, voire moins officiels, telle, par exemple, l'antenne d'une radio libre, on peut toujours se rabattre sur... son répondeur téléphonique.

Peu satisfaite de l'arrêt rendu, le 19 mai, par la cour d'assises des Hauts-de-Seine, condamnant à cinq ans de prison avec sursis le brigadier de police Roger Marchaudon, qui avait tué, en août 1977, de cinq balles un jeune ressortissant algérien, Mustapha Boukhezzer (*le Monde* du 21 mai), la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP) confiait, voici une huitaine de jours, à une bande magnétique le soin de clamer sa rancœur — et ses conseils sur la conduite à tenir à l'avenir.

Après un tel verdict, disait la voix anonyme du répondeur, « *les policiers français vont devoir réfléchir sur les conséquences de cette sanction orientée* ». Pour la FPIP, « *le hold-up manqué commis en 1977 par Mustapha Boukhezzer* [a été] *réussi, en mai 1981, avec l'assentiment de la presse, d'une certaine magistrature et de syndicats de policiers* ».

En conclusion de son « message », la FPIP, après avoir indiqué que le choix fait aux policiers se résumait désormais « *entre la mort ou la condamnation* », conseillait à ses collègues « *de s'effacer dans les moments opportuns* », pour ne pas courir le risque d'être tués par des malfaiteurs ou d'être condamnés *pour avoir*, comme le brigadier Marchaudon, tiré les premiers. Toutefois, le répondeur — on ne saurait répondre... de tout ! — omettait de préciser que la victime n'était pas même armée d'un canif...

Mardi 16 juin, on avait changé la bande. A présent, c'est à M. Gérard Monate, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et ancien conseiller du P.S. pour les affaires de police, récemment nommé conseiller technique auprès de la direction générale de la police nationale par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur (*le Monde* du 27 mai), que s'en prend la FPIP.

Une fois encore, « *tous les collègues adhérents et amis de la FPIP* » se voient « *mis en garde face à ce qui vient de se passer* ». « *Nous trouvons inadmissible*, explique ce nouveau message, *que ce gardien de la paix soit réintégré* (1) *parce qu'il est socialiste, et qu'il socialise toute la police dans son ensemble.* »

Est-ce vraiment savoir s'« *effacer dans les moments opportuns* » que tenir un tel langage ? — J.-M. D.-S

(1) En janvier 1965, M. Monate, alors secrétaire général de la fédération syndicale des personnels de la préfecture de police (S.G.P.), avait été « mis à pied » par le préfet de police de Paris pour « *manquement à la discipline* », mais le tribunal administratif avait cassé cette décision pour « *abus de pouvoir* ». Parler de « réintégration » a d'autant moins de signification que M. Monate avait quitté les rangs de la police en 1975, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE STRASBOURG

Un ‹ objecteur › résolu

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Objecteur de conscience ? Oui, bien sûr. Non-violent ? Pas vraiment. Anti-militariste ? Pas du tout. M. Jean de Barry, trente-deux ans, qui répondait, mardi 16 juin, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, du renvoi de son livret militaire et du refus de le reprendre, n'est pas un homme en noir et blanc. Pacifiste résolu, il n'est pas de ceux qui crient « *Mort aux vaches* » sur le passage des gradés. Objecteur de conscience déclaré, il respecte les consciences égarées.

A dire vrai, ce chercheur en neurochimie à l'INSERM, militant écologiste anti-nucléaire, est doué d'une bonne logique. Son raisonnement prend parfois les allures d'un théorème. Ainsi ne condamne-t-il pas notre système de défense par amour exclusif des fleurs des champs. Non, il le pourfend pour son inefficacité. Il y a comme un regret dans la voix de M. de Barry qui aimerait bien que la France conserve « *son indépendance en matière de défense* ». Mais voilà, cela coûterait cher, très cher, dit-il, entre 50 et 80 % du budget national pour rattraper notre retard. De même, considère-t-il notre défense comme « *suicidaire* ». Toute guerre tournerait, à son avis, à l'affrontement thermonucléaire. Bref, beaucoup de morts en perspective...

Dans ces conditions, M. de Barry n'hésite pas à nous appeler à une « *défense civile et populaire* », une défense « *qui soit l'affaire de chaque citoyen* », plus proche de la désobéissance civile que de la guerre « presse-bouton ». Il faut en tout cas y réfléchir, affirme-t-il. Lui y réfléchit depuis des années. Bien avant que le ministère de la défense ne lui refuse, en 1976, sans motif, d'être coopérant en lieu et place d'être troufion. Qu'importe ! Chasseur première classe, près de Trèves, en Allemagne fédérale, en 1976-1977, il se sortit de ce cas de conscience en tirant à côté des cibles à formes humaines qu'on lui demander de viser. En cela, M. de Barry n'a pas suivi l'exemple de son père, Jacques de Barry, général cinq étoiles, gouverneur militaire de Strasbourg et commandant de la Iʳᵉ armée. Cela pour l'anecdote, car le père et le fils s'estiment. Ce dernier dit joliment : « *Son honneur est de respecter ma liberté, le mien ses convictions.* »

L'anecdote a plus de poids qu'elle n'en a l'air. La presse ne s'est-elle pas intéressée à l'affaire ? A celle-ci, précisément, et non pas à une autre. Ils furent pourtant mille trente à envoyer leur livret militaire, en 1978, aux paysans du Larzac, en signe de solidarité : mille trente documents qui après avoir transité entre les mains de Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée parlementaire européenne, atterriront sur le bureau du ministre de la défense...

Cette broutille judiciaire aurait sans doute eu sa logique elle aussi s'il ne s'était avéré, en cours d'audience, que la carte envoyée par M. de Barry, périmée à son insu, ne représentait rien, sinon un quelconque bout de papier. Une telle révélation n'a pas troublé le ministère public qui, par la voix de M. Jean Volff, avait déjà requis une peine principale d'un an de privation des droits civiques. Poursuivre un délit inexistant n'est pourtant pas banal. Faut-il en déduire que seuls le geste, l'intention du prévenu sont en cause ? La défense, représentée par sept avocats, a bien sûr répondu *oui*, sans hésiter.

Mais au fait, est-il vrai que le président de la République a réaffirmé, il y a quelques jours, son intention de ne pas étendre le camp militaire du Larzac ? Est-il sûr que M. François Mitterrand, à sa demande, a passé en revue, au Salon du Bourget, des avions français démunis de leurs armes ? Si oui, si ce n'est pas un rêve, encore un effort, a plaidé Mᵉ Jean-Jacques de Félice : « *Abandonnez de telles poursuites, délaissez ces procès en sorcellerie.* »

Le tribunal, qui était présidé par Mme Suzanne Lebrou, rendra son jugement le 7 juillet.

LAURENT GREILSAMER.

Le Comité breton pour l'amnistie s'inquiète des projets du gouvernement

Le Comité breton pour l'amnistie (K.A.D. : Kuzuliou An Distaoliadeg) a écrit, le 14 juin, au chef de l'Etat, pour lui faire part de son inquiétude au sujet des limites de la future loi d'amnistie qui, selon M. Maurice Faure, ne s'appliquerait, pour le cas des personnes condamnées par la Cour de sûreté de l'Etat, qu'aux peines inférieures à huit ans de prison.

Voici le texte adressé à M. Mitterrand par le K.A.D. :

« *Depuis le 10 mai, date de votre élection à la présidence de la République, nous vivions dans l'espoir que votre accession à la charge suprême de l'Etat conduirait à ramener en Bretagne l'apaisement et à effacer les séquelles des conflits dus au refus des tenants précédents du pouvoir de prendre en considération les légitimes aspirations des Bretons.*

» *Vos déclarations d'intention tant antérieures que postérieures à votre accession à la charge qui est désormais la vôtre nous avaient confortés en ce sens. La promesse d'un projet de loi d'amnistie large et généreuse et de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat formulée à plusieurs reprises tant par vous-même que par votre premier ministre nous permettait légitimement de croire que notre action en faveur de l'amnistie de tous les condamnés par cette juridiction aurait été comprise et que notre aspiration à voir disparaître définitivement les séquelles de son fonctionnement était partagée.*

» *Les récentes déclarations de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 10 juin, nous ont, vous le comprenez, particulièrement surpris et consternés.*

» *Comment pouvons-nous concevoir en effet qu'une amnistie qui se proclame large et généreuse se situe en retrait des lois précédentes promulguées en 1969 et en 1974 par les gouvernements de la droite, celle-ci n'ayant pas fixé de quantum pour l'octroi de l'amnistie pour des faits* « d'entrave à l'exercice de l'autorité de l'Etat ». *La seule restriction visant alors les faits ayant entraîné mort d'homme ou infirmité grave, faits dont les militants bretons ne se sont jamais rendus coupables ? Comment pouvons-nous comprendre que des faits de même nature que ceux qui ont été couverts par les lois précédentes ne puissent l'être dans le projet que votre gouvernement se proposerait de soumettre au Parlement ?*

« *Comment pouvons-nous nous résigner devant un projet qui tendrait à avaliser la légitimité des décisions et des sanctions prononcées par une cour d'exception dont la suppression est envisagée dans le même temps en raison précisément du caractère attentatoire aux libertés fondamentales ou de son fonctionnement. (...)* »

CRIME ET BARBARIE

Un Japonais âgé de trente-deux ans, Issei Sagawa, étudiant en littérature comparée, au centre universitaire Censier, à Paris, a reconnu, lundi 15 juin, être l'auteur du meurtre d'une jeune femme de nationalité néerlandaise, Mlle Renée Hartevelt, dont le corps dépecé avait été découvert, le samedi 13 juin, par des promeneurs dans deux valises abandonnées dans le bois de Boulogne (*Le Monde* du 17 juin).

Cet étudiant a passé des aveux complets aux policiers de la brigade criminelle. Il a expliqué qu'il était amoureux de Mlle Hartevelt, âgée de vingt-cinq ans, étudiante comme lui, mais que celle-ci, invitée à son domicile, avait refusé ses avances. Il l'avait alors tuée d'une balle de carabine 22 long rifle dans la tête, avant de dépecer son corps pour s'en nourrir et de placer le reste du cadavre dans deux valises.

L'instruction de cette affaire posera sans doute certains problèmes juridiques. Issei Sagawa qui devait être déféré, mercredi soir, au parquet de Paris, sera vraisemblablement inculpé d'assassinat (article 296 du code pénal). Mais il semble, selon le parquet de Paris, que les actes de « *barbarie* » (article 303 du code pénal) commis sur une personne décédée ne tombent pas sous le coup de la loi. Il faudra, d'autre part, attendre le rapport du médecin légiste pour savoir si le viol, constaté par une première expertise, a été commis avant ou après le meurtre.

JUSTICE

Au tribunal civil de Paris

LE PROCUREUR DEMANDE UNE « CONDAMNATION MORALE » CONTRE M. FAURISSON

Le ministère public a fait part de ses conclusions, mercredi 17 juin, devant la première chambre du tribunal civil de Paris, à propos de M. Robert Faurisson, qui prétend que les chambres à gaz n'ont pas existé durant la deuxième guerre mondiale. Le procès a ainsi repris après les audiences des 1er et 2 juin (*le Monde* des 3 et 4 juin). M. Stéphane Boittiaux, premier substitut, a estimé que les associations demanderesses — Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme — avaient les qualités requises pour demander la *« condamnation morale »* de M. Faurisson, accusé par elles d'avoir *« volontairement faussé la présentation de l'histoire »* et d'avoir *« volontairement tronqué certains témoignages tels que celui de Johann-Paul Kremer »*, médecin durant deux mois et demi, en 1942, à Auschwitz. La jurisprudence, a-t-il affirmé, va en ce sens depuis quelques années.

Le ministère public a, d'autre part, considéré que M. Faurisson, en écartant de sa thèse sur l'inexistence des chambres à gaz durant la deuxième guerre mondiale les pièces produites devant les juridictions polonaise, allemande et internationale, avait manqué de circonspection. En conclusion, M. Boittiaux a déclaré que le procès de M. Faurisson *« aura eu le mérite de rappeler aux jeunes générations l'existence et la réalité des camps de concentration et du génocide des juifs »* dans l'Allemagne nazie.

Jugement le 8 juillet.

LES CRÉDITS DE LA JUSTICE DANS LE PROCHAIN COLLECTIF BUDGÉTAIRE

Les crédits pour la justice contenus dans le collectif 181 *« marquent par rapport au budget un changement significatif »*, déclare le ministère de la justice.

D'abord, on constate la création de mille emplois nouveaux alors que le budget de 1981 n'en prévoyait que quatre cent soixante-dix-huit. *« La répartition de ces emplois*, ajoute la chancellerie, *est le gage d'une politique plus équilibrée prenant en compte les exigences d'une justice moderne : six cents emplois pour l'administration pénitentiaire, dont près de quatre-vingts pour les personnels socio-éducatifs et quatre cent vingt pour les personnels de surveillance. Trois cents emplois pour l'éducation surveillée, dont la responsabilité essentielle dans la prévention de la délinquance et la protection de l'enfance est ainsi reconnue. Cinquante emplois d'éducateurs sont créés, quatre-vingt-cinq emplois de secrétariat, destinés à améliorer le fonctionnement des juridictions et à permettre aux magistrats d'exercer leur mission dans de meilleures conditions, enfin quinze emplois d'exécution à l'administration centrale. »*

Les 25 millions de crédits de fonctionnement sont destinés à permettre *« des ajustements techniques dans des chapitres insuffisamment pourvus »* et *« à amorcer des politiques nouvelles »*. Ainsi l'éducation surveillée reçoit 2 millions supplémentaires et 7 millions de crédits de matériel sont destinés à des travaux d'amélioration des prisons.

Enfin, un crédit spécial de 300 000 francs est prévu pour renforcer l'aide attribuée aux associations qui s'occupent de la réinsertion des détenus.

MÉDECINE

Les autorités espagnoles confirment le rôle de certaines huiles dans l'épidémie de pneumonie atypique

De notre correspondant

Madrid. — Tout porte à croire que l'huile de cuisine vendue en vrac sans indication de marque est bien responsable de l'épidémie de pneumonie atypique qui affecte l'Espagne depuis le 1er mai (*le Monde* du 13 juin). Après la réunion des autorités sanitaires le 15 juin, le secrétaire d'État à la santé, M. Harguindeguy, l'a confirmé en insistant sur la relation statistique étroite qui a pu être établie entre les personnes atteintes et la consommation du type d'huile incriminé.

Il a toutefois signalé un décalage entre le tableau clinique présenté par certains des malades et le type de produits toxiques jusqu'ici détectés dans les échantillons d'huile analysés. Il n'a pas exclu pour autant l'existence d'autres agents toxiques qui n'auraient pas encore pu être identifiés en laboratoire. Les analyses déjà réalisées tendent à démontrer que des *« amines »* seraient l'agent principal de la maladie.

Une campagne a été lancée dans tout le pays pour empêcher la consommation de l'huile incriminée. Toutefois cela n'a pas empêché l'épidémie de progresser. Neuf personnes sont mortes ces quatre derniers jours (un rythme jamais atteint auparavant), ce qui porte à trente et un le nombre total de décès. On compte toujours quelque trois mille personnes hospitalisées et environ cent cinquante nouveaux cas par jour. — Th. M.

∴

Cette nouvelle hypothèse confirmée par les autorités sanitaires espagnoles bouleverse toutes les notions avancées jusqu'à présent. On passe, en effet, sans transition, d'une étiologie infectieuse à une étiologie toxique. Il semble que ce soit la seule corrélation statistique qui ait conduit les responsables du ministère de la santé espagnole à accuser l'huile de table vendue en vrac, dont le marché — illégal — représente le cinquième des ventes d'huiles dans ce pays.

Plusieurs données restent cependant incomplètes, voire mystérieuses :

- *Aucune précision n'est apportée sur la nature de l'huile suspecte (huile végétale ou mélange d'huile végétale et d'huile de moteur) ;*
- *Aucune explication physiopathologique n'est, à ce jour, avancée pour démontrer comment un toxique contenu dans une huile frelatée peut être à l'origine d'une affection pulmonaire qui, un mois durant, fut reliée à un germe spécifique — un mycoplasme — et traitée comme telle.*

Le fait que l'on évoque la présence d'amines dans les huiles suspectes n'est pas d'un grand secours. Les amines sont, en effet, la dénomination générique de très nombreux composés organiques. Cela pourrait cependant laisser supposer qu'il y a bien eu mélange d'huiles végétales et d'huiles de moteur. Dans ces dernières, certains additifs sont des composés toxiques comportant la présence d'amines. Ils sont connus pour leurs effets pathogènes sur l'appareil pulmonaire. En revanche, l'incertitude demeure quant au mode de contamination (ingestion ou inhalation). — J.-Y. N.

Pour avoir falsifié les étiquettes de certains médicaments

Les responsables du laboratoire Roche-Maroc sont condamnés à deux ans de prison

M. Henri Montaner, administrateur délégué du laboratoire Roche-Maroc, et M. David Dadoun, secrétaire général de la même société, viennent d'être condamnés, à Casablanca, à deux ans de prison ferme et 1 000 dirhams d'amende chacun. Les deux condamnés ont fait aussitôt appel. Ils étaient poursuivis pour avoir modifié les étiquettes de certains médicaments pour allonger le délai de péremption.

De notre correspondant

Rabat. — C'est à la suite de la visite d'enquêteurs de la Division du développement économique et de la réglementation (D.D.E.R.) (services de la répression des fraudes) que débuta, en janvier dernier, « l'affaire Roche ».

Après le passage des enquêteurs, M. Montaner aurait tenté de cacher les médicaments reconditionnés qui faisaient l'objet de leurs recherches. M. David Dadoun, les aurait transportés chez lui dans sa voiture personnelle, puis rapportés, et M. Montaner les aurait finalement entreposés dans une villa qui lui appartenait. Finalement, c'est dans les locaux des laboratoires Roche que les enquêteurs de la D.D.E.R. ont saisi des médicaments dont les étiquettes avaient été modifiées. L'organisme marocain de contrôle saisit immédiatement le premier tribunal d'instance de Casablanca. Dès le début, la presse marocaine n'hésita pas à faire le rapprochement avec l'épisode des huiles frelatées (1).

Dans le cas de M. Montaner — et ses défenseurs ont beaucoup insisté sur ce point — aucune preuve n'a pu être apportée du caractère dangereux ou même simplement nocif des médicaments périmés. Le directeur du laboratoire de contrôle des médicaments installé à Rabat s'est même déclaré incompétent devant le tribunal, ce que la presse marocaine a enregistré avec étonnement.

Les amis de M. Montaner sont intervenus en vain en faveur de sa mise en liberté provisoire auprès de l'ambassade de France et de différentes personnalités marocaines. Ces interventions ont suscité en retour de vives répliques dans la presse marocaine, qui n'hésita pas à y voir des pressions à peine déguisées exercées sur les juges marocains et avait qualifié les pratiques des laboratoire Roche - Maroc de *« capitalisme sauvage dans son aspect néo-colonial »*.

Ainsi, à la sensibilité particulière de la communauté française de Casablanca — la plus nombreuse du Maroc — à cette affaire avait répondu la sensibilité particulière de l'opinion publique, d'autant que ce secteur lui paraît encore trop largement aux mains de laboratoires ou de cadres étrangers.

A quoi en fin de compte se réduisait la responsabilité de MM. Montaner et Dadoun ? Le premier a avoué au cours des interrogatoires avoir modifié les étiquettes des produits indiquant le délai de péremption par décollage. Il a précisé avoir plongé les ampoules injectables périmées dans une bassine d'eau froide. Les étiquettes nouvelles étaient collées telles quelles. Quant aux boîtes de médicaments, elles recevaient une nouvelle date de péremption au moyen d'un composteur.

Deux motifs ont été invoqués par M. Montaner : d'une part les produits théoriquement périmés étaient, selon lui, encore utilisables étant donnée la marge très large prévue par les laboratoires Roche. En second lieu, compte tenu de la pénurie de médicaments qui règne actuellement au Maroc, où les importations sont strictement limitées faute e devises, M. Montaner a affirmé ne pouvoir répondre aux demandes du corps médical et des pharmaciens s'il respectait les délais de péremption. M. Montaner aurait reconnu avoir procédé à ces modifications d'étiquettes depuis 1975.

A la suite de plusieurs arrêtés du ministère de la santé, la société Roche-Maroc s'était trouvée dans l'impossibilité d'importer des médicaments, même en vrac, de France. Il lui fallut donc les fabriquer sur place sous licence. Seuls les produits injectables étaient importés de France. M. Montaner a toujours reconnu qu'il avait agi sans l'accord de Roche-France ou de Roche-Suisse et toujours invoqué comme excuse le fait que les médicaments n'offraient aucun danger pour les patients et que leur efficacité était restée la même.

ROLAND DELCOUR.

[A Bâle (Suisse), au siège central de la société Roche, on précise que dans toute cette affaire les responsables de Roche-Maroc ont agi en contradiction totale avec les règles de bonnes pratiques commerciales. D'autre part, on souligne avec insistance que de tels agissements n'entrent pas dans le cadre d'une politique globale des ventes vis-à-vis des pays en voie de développement. Peu de précisions sont apportées quant à la nature et au volume des médicaments ainsi falsifiés.

Il reste à savoir comment de telles pratiques, qui touchaient notamment des spécialités fabriquées en Europe, ont pu, durant plusieurs années, rester ignorées des responsables de cette entreprise.]

(1) L'affaire des huiles frelatées de Meknès, qui date de 1960, avait soulevé une grande émotion au Maroc. Il s'agissait d'huiles minérales pour moteur d'avions qui avaient été achetées aux surplus dans les bases américaines alors en cours de liquidation et livrées à la consommation. Plus de neuf mille personnes avaient été victimes de paralysies.

Les psychologues sont toujours à la recherche de leur identité et d'un statut professionnel

Définir le rôle, la fonction, le statut du psychologue, dans les hôpitaux, les entreprises, les écoles, les services sociaux... la tâche est ardue. Si ardue que ceux qui s'y sont essayés, en France, depuis plusieurs décennies, ont toujours fini par déclarer forfait. C'est pour faire progresser la réflexion sur ce sujet que l'U.E.R. de psychologie de l'université René-Descartes, dirigée par le professeur Colette Chiland, a organisé récemment un colloque intitulé « Fonctions et formation des psychologues ».

S'il fallait distinguer dans la mentalité des psychologues professionnels un trait caractéristique, a relevé le professeur Didier Anzieu, professeur à Paris-X, sans doute pourrait-on mentionner avant tout l'insécurité. Une insécurité qui tient essentiellement aux difficultés que ceux-ci rencontrent à faire reconnaître et admettre la spécificité de leur rôle et de leur fonction.

Dans des structures de soins, par exemple, où se situe le psychologue ? Est-il thérapeute ? S'il veut l'être, d'une part il entre *de facto* en compétition avec les médecins ; d'autre part, il ne pourra pratiquer de psychothérapies que dans l'illégalité, au regard de la Sécurité sociale : ses actes ne seront remboursés que s'ils sont signés, endossés par un médecin. Son rôle se borne-t-il à faire passer des tests au patient ? Rôle pourtant essentiel, comme l'a souligné le professeur Daniel Widlocher (Pitié-Salpêtrière), mais bien évidemment partiel, limité au regard des multiples fonctions qu'une institution soignante peut attendre du psychologue.

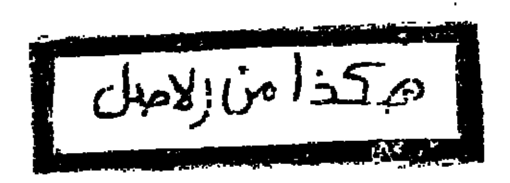
Enfin, si sa fonction soignante, son rôle d'animation de l'équipe, sa contribution au diagnostic, sont clairement reconnus, le psychologue devra-t-il être systématiquement placé sous l'autorité administrative du médecin, ce qui est toujours le cas dans les structures hospitalières ?

Deux points particulièrement délicats : la formation des psychologues ; l'élaboration de leur statut professionnel, les deux étant, de toute évidence, liés. Si l'on veut, en effet, parvenir à une reconnaissance légale, une définition homogène, du titre de psychologue, il faut déterminer les filières qui permettront d'obtenir ce titre, le nombre des années d'études, les institutions chargées de dispenser la formation. L'accord semble s'être établi au sein de la commission chargée d'élaborer ce statut depuis 1979, ont souligné MM. Claude Bonnet, maître de recherches au Centre national de la recherche scientifique, et Rodolphe Ghiglione, professeur à Paris-VIII, sur le principe de cinq années d'études supérieures en psychologie.

Faudra-t-il intégrer au cursus universitaire lui-même un certain nombre d'années d'exercice pratique, comme c'est le cas par exemple aux Etats-Unis ? La question n'est pas encore tranchée. L'Université, s'est d'autre part demandé le professeur René Kaes (université d'Aix-Marseille), est-elle la structure la plus apte à dispenser la formation théorique et pratique nécessaire au psychologue ? Autre question sans réponse.

La France compte, à l'heure actuelle, ont noté les congressistes, environ douze mille psychologues, groupés dans de nombreuses associations ; ils vivent avec leur problème de reconnaissance statutaire, leur difficulté à se situer, et, la plupart du temps, la hantise du surnombre et du chômage. Certains d'entre eux, d'ailleurs, a souligné M. Michel Ternoy, psychologue à l'hôpital psychiatrique de Saint-Venant (Pas-de-Calais), cultivent soigneusement ce sentiment d'insécurité. Pour la plupart pourtant, l'élaboration d'un statut, la protection de leur titre et la reconnaissance de leur rôle sont une nécessité première.

CLAIRE BRISSET.



هكذا من الأصل

DÉFENSE

Inaugurant le Salon des armements terrestres de Satory

M. HERNU APPROUVE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE FABRICATION

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a visité mardi 16 juin pendant près de trois heures la huitième exposition du matériel d'armement terrestre à Satory, dans les Yvelines.

M. Hernu s'est entretenu avec de très nombreux industriels. Les stands ont déjà été visités par quatre-vingts délégations étran- quatre-vingts délégations étrangères et par plus de mille personnalités venues de tous les continents.

« *Cette exposition*, a déclaré le ministre à la fin de sa visite, *est une occasion privilégiée pour les Français de faire connaître aux pays amis les réalisations faites dans le matériel de défense et de nouer ou resserrer nos liens sur les plans technique, technologique et bien sûr militaire.* »

M. Hernu a remarqué qu'une partie des matériels présentés à Satory avaient été développés en coopération avec des pays amis. « *C'est une solution*, a-t-il dit, *que le gouvernement et moi-même approuvons. Elle est génératrice d'économies, elle permet de profiter des meilleures techniques acquises par nos partenaires. La politique de coopération sera donc poursuivie.* »

« *Certains ont pu dire*, a ajouté le ministre, *qu'on pourrait se passer d'une telle exposition, mais il est vrai que le gouvernement auquel j'appartiens sait que la dissuasion c'est la non-guerre. Chacun sait qu'il nous faut développer des efforts pour notre sécurité et pour le désarmement. Mais ce dont il s'agit, c'est d'abord du désarmement de ceux qui en possèdent plus. Si nous sommes attachés à tout le désarmement possible dans le monde, ce désarmement ne saurait s'accompagner de sécurité moindre pour la France et le matériel que nous avons pu voir dans cette exposition permet de satisfaire tous les besoins d'une armée moderne.* »

● *Un avion Jaguar de la base aérienne de Nancy-Ochey* s'est écrasé, le mardi 16 juin, peu après 16 heures, sur le terrain de sports communal de Gaye (Marne). Le pilote, qui a pu faire fonctionner son siège éjectable, est sorti indemne de l'accident. L'appareil se trouvait en mission d'entraînement.

ÉDUCATION

Le recrutement des professeurs

Trois mille postes supplémentaires seraient offerts au CAPES et à l'agrégation

Le recrutement des professeurs agrégés et certifiés va augmenter d'environ 3 000 postes selon le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES). M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, a, en effet, déclaré mardi 16 juin que le ministère de l'éducation nationale avait annoncé à ce syndicat que le nombre des places offertes au concours allait passer de 1 100 à 1 400 pour l'agrégation et de 2 200 à 4 900 pour le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Cette information, non confirmée par le ministère, ce mercredi 17 juin, porterait ainsi le nombre des postes offerts aux deux concours de recrutement des enseignants du second degré à 6 300, chiffre proche de celui de l'année 1978 où il était de 5 939.

Après une période d'augmentation de 1968 à 1972 (2 200 postes à l'agrégation et 7 150 au CAPES) ces chiffres avaient baissé, surtout à partir de 1974, pour atteindre 2 700 au total en 1979. Depuis cette date ils étaient restés stables.

Au mois de mars dernier, M. Beullac avait décidé d'augmenter de 100 les postes à l'agrégation et de 500 au CAPES, dans le but « *d'améliorer la qualité du recrutement des professeurs dans les collèges* » (*le Monde* du 28 mars). Cette augmentation était compensée par la suppression de 600 postes de professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.), inscrits au budget.

L'accroissement du nombre des agrégés et des certifiés était réclamé depuis plusieurs années par les syndicats du second degré. Il s'inscrit dans la suite logique des décisions prises au conseil des ministres du 10 juin de créer 11 475 emplois dans l'éducation nationale (*le Monde* du 12 juin), et en particulier 5 000 emplois dans le second degré.

Organiser de nouveaux concours ?

Les arrêtés fixant le nombre de postes mis aux concours de recrutement ont été publiés au *Journal officiel* du 11 janvier 1981. La plupart des épreuves ont déjà eu lieu et le ministère commence à publier les premières décisions des jurys de l'agrégation (la première liste d'admis date du 12 juin).

Les trois mille postes supplémentaires pourraient être pourvus en allongeant la liste des admis, au risque de mécontenter des étudiants qui, devant la faiblesse des postes initialement offerts (2 700 au total), avaient décidé de ne pas faire acte de candidature. A moins que le ministre ne décide d'organiser de nouveaux concours.

● *Les vacataires de l'enseignement supérieur reçus au ministère.* M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a reçu, mardi 16 juin, l'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur (ANEVES). Sans statut ni avantages sociaux, ces personnels, au nombre de mille six cents à deux mille, sont payés à la vacation à des salaires inférieurs au SMIC. Les représentants de l'ANEVES ont demandé au ministre « *qu'il soit mis fin à la situation de précarité absolue et d'arbitraire à laquelle sont soumis les « vacataires à titre principal* ». Selon l'ANEVES, M. Savary doit annoncer, le 25 juin, les mesures urgentes qu'il entend prendre et surtout s'il accepte ou non de reconnaître ces personnels qui souvent exercent depuis une dizaine d'années « *comme des enseignants du supérieur* ».

M. HENRY ET L'ÉTALEMENT DES VACANCES

Le système actuel des vacances est « *absolument aberrant* », selon M. André Henry, ministre du temps libre. Celui-ci a estimé, le mardi 16 juin, à Evreux, que le calendrier des congés était « *celui de la désorganisation scolaire sacrifiant les intérêts des enfants pour les commodités des parents et la suppression de quelques bouchons sur les routes* ».

M. Henry, qui se refuse à être le ministre des week-ends, se déclare favorable à la cinquième semaine de congés payés, mais il souhaite que celle-ci soit prise à la neige.

Ont toujours été favorables à l'étalement des vacances, les transporteurs, les hôteliers, les agents de voyages et, dans une certaine mesure, les associations de parents d'élèves. Pour leur part, les syndicats d'enseignants manifestent un solide conservatisme en la matière. Les propos du ministre du temps libre n'éclaircissent pas le débat et on aimerait être sûr que M. Henry, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, n'a pas rejoint purement et simplement les positions de son syndicat. — AL. F.

ÉCHECS

LE REPORT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Le championnat du monde d'échecs devait opposer le 19 septembre prochain à Merano (Italie) le tenant du titre, le Soviétique Anatoly Karpov, et le vainqueur du tournoi des candidats qui est, comme en 1978, l'ex-Soviétique Victor Kortchnoï, déchu de sa nationalité après avoir, en 1976, demandé l'asile politique aux Pays-Bas.

Le président de la Fédération internationale des échecs, M. Olafsson, vient d'annoncer que la rencontre débuterait avec un mois de retard, c'est-à-dire le 19 octobre. Il a révélé qu'il mène des négociations secrètes avec les autorités soviétiques pour obtenir que la femme et le fils de Victor Kortchnoï aient l'autorisation de venir le rejoindre à l'Ouest. Jusqu'alors, les Soviétiques ont refusé d'octroyer les visas.

Parlant du prochain championnat du monde, Victor Kortchnoï avait déclaré à l'A.F.P. : « *Karpov est moi ne partons pas sur une base d'égalité ; lui vit au sein de sa famille et moi j'ai un fils derrière les barbelés.* »

SCIENCES

● *Rectificatif.* — Dans l'article sur les tubes à ondes progressives — les TOP — (*le Monde* du 4 juin), il était écrit que pour fournir une puissance suffisante le satellite TDF-1 serait équipé de deux TOP en parallèles. La société Thomson-C.S.F. nous demande de préciser qu'à la suite de négociations entre les autorités de tutelle françaises et allemandes, cette solution n'a pas été retenue. Les satellites français et allemands auront un seul TOP par canal, fournis respectivement par Thomson-C.S.F. et par A.E.G.-Telefunken à deux niveaux de puissances identiques.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Qui se meuble, avec quoi ?

Les Français n'achètent, chaque année, que huit cent mille meubles environ. Pour ranimer ce marché un peu mou, les industriels et les négociants de l'ameublement ont uni leurs efforts pour tenter de comprendre les goûts des consommateurs afin de mieux les satisfaire.

L'instigateur de cette étude est l'Institut de promotion et d'études de l'ameublement (IPEA), créé en 1979 à l'initiative des organisations professionnelles de l'industrie et du négoce de ce secteur économique.

L'une des premières actions de l'IPEA a été la recherche de l'identité des consommateurs de meubles. Il s'est associé, pour ce travail, au Centre de communication avancée (C.C.A.) qui analyse, depuis plusieurs années, l'évolution des styles de vie des Français. Les enquêtes approfondies menées par le C.C.A. permettent de connaître les *opinions*, le *mode de vie* — familial et social, — les goûts et les attitudes d'achat des gens et d'en déduire leurs options pour l'avenir. Pour faire la corrélation entre ces styles de vie et les styles de meubles *préférés* des Français, une étude a été réalisée, en 1980, auprès de quatre mille personnes de plus de quinze ans. Au questionnaire général (représentant trois heures d'entretien à domicile) ont été incluses des questions spécifiques sur l'ameublement.

C'est ainsi que, schématiquement, il ressort de cette enquête que les professionnels du meuble ont face à eux quatre types de clients, ayant des préférences et des intentions d'achat différentes. Les plus nombreux sont les « traditionnels » (34 % des Français) ; ils sont meublés en rustique ou en copies de styles et apprécient les meubles volumineux, en bois sombre. S'ils en avaient les moyens, ils choisiraient les grands styles historiques ou les meubles régionaux authentiques ; mais, en réalité, ils continueront à acheter du rustique traditionnel et des évocations de styles. Dans des magasins spécialisés, qu'ils connaissent déjà, où ils demandent conseil au vendeur.

Les « romantiques » (30 %) ont des goûts à peine moins marqués que les précédents pour le mobilier de tradition ; ils y associent des éléments de rangement fonctionnels, surtout pour la chambre d'enfants et la cuisine. Ils rêvent de meubles cossus mais ils sont les meilleurs acheteurs de ce néo-rustique de bois clair en faveur depuis quelques années. Longs à se décider, ils vont, de préférence, dans les grands magasins et les grandes surfaces d'ameublement, où ils recherchent les « bonnes affaires ».

Plus riches et très sensibles à la mode, ceux que l'étude du C.C.A. désigne sous le nom « Les vitrines » ne représentent que 16 % des Français (en nette diminution depuis 1974 où ils étaient 45 %). Ils ont un faible pour un mobilier moderne spectaculaire : meubles architecturés, confort sensuel de sièges en cuir et de formes molles. Ils aiment aussi un certain baroque d'avant-garde. Ils achètent volontiers un meuble sur une envie de changer de décor, s'informant auparavant par la lecture des magazines de décoration. Ils sont sensibles à la réputation d'une enseigne, au prestige d'une marque, au style d'un créateur. Ils consacrent beaucoup de temps à faire la tournée des magasins spécialisés, questionnant les vendeurs mais prenant leur décision selon leur propre goût.

Les jeunes au ras du sol

Ce sont surtout des jeunes qui constituent la catégorie des « non-meublés » (20 % de l'ensemble des gens interrogés). Ils refusent le mobilier en tant que symbole de société, dorment au ras du sol, préfèrent les coussins-sièges aux canapés, aiment les rangements modulaires en bois blanc où tout est visible, à portée de la main. Lorsqu'ils ont cependant envie d'un meuble, ils l'achètent seuls, sans le conseil d'un vendeur, souvent sur des « tuyaux » d'amis. Le prix n'est pas un obstacle si l'objet leur plaît.

Deux grandes tendances se dégagent de l'enquête « Styles de vie - styles de meubles ». D'abord une majorité qui rêve du passé, de rustique ou de romantisme, par besoin de sécurité, mais souhaiterait trouver une certaine innovation dans un style classique rassurant. Puis un courant tourné vers l'avenir, qui voudrait concilier son modernisme, ou son anticonformisme, avec des achats originaux. Ce marché potentiel, bien que marginal, devrait pouvoir susciter la création et l'édition — en petites séries — de meubles vraiment nouveaux.

JANY AUJAME.

★ I.P.E.A., 28, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

TRAVAUX A L'AIGUILLE. — Broderie, tapisserie appliquée, patchwork, quilting, crochet, dentelle, macramé, tapis, tricot : autant de travaux à l'aiguille dont le dernier album du « Reader's Digest » indique comment ils peuvent être réalisés, avec quel matériel, sur quels modèles. Illustrations nombreuses et claires.

★ Guide complet des travaux à l'aiguille, 500 p., 169,96 F + 13,20 de frais d'envoi.

AU JARDIN. — Godin, l'inventeur du petit poêle à bois cylindrique, a aussi une gamme de meubles de jardin. Pour compléter la table style bistro, à pieds en fonte et dessus de marbre, et les tabourets qui existent déjà depuis quelques années, un nouveau banc d'extérieur vient de sortir. C'est un banc de trois places, dont le piètement et les accoudoirs à l'ancienne sont en fonte laquée de ton vert cèdre. Le dosseret et le siège sont en lattes de bois exotique de ton clair, à peindre ou à vernir.

★ Le banc de jardin Godin, 990 F environ. Dans les grands magasins et centres de jardinage.

DÉCOR DE LA CUISINE. — La styliste Zofia Rostad a créé, pour Essef, une collection de papiers peints en vinyl destinés à la cuisine. Le talent de peintre naïf de Zofia s'est exprimé par des dessins très colorés : petites bouilloires rouge vif, un effet de carrelage incluant lapins et choux, un panorama de savoureux desserts. Au total, douze décors très gais, dont certains conviennent à une chambre d'enfant. Chaque rouleau de papier peint renferme une recette de cuisine polonaise, autre spécialité de Zofia Rostad.

★ « La Cuisine de Zofia », Essef, le rouleau de 10,05 m × 0,53 m, 75 F environ.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DOCUMENTATION

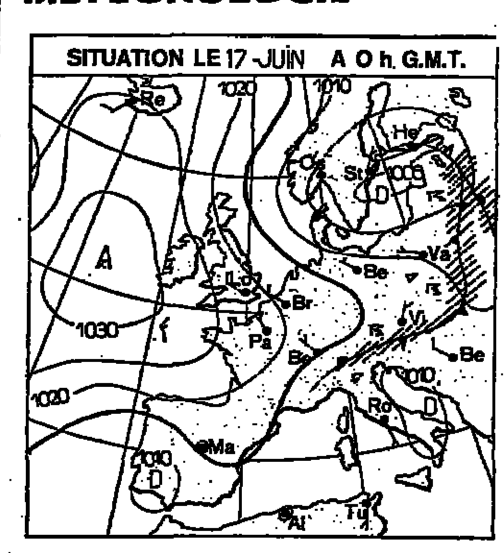
UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « DROIT SOCIAL SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE »

C'est un riche numéro spécial que la *Revue de droit social* (janvier 1981) a consacré aux problèmes de « la sécurité sociale et la politique familiale en question ». Riche en analyses d'hommes et de femmes aux orientations diverses, en prévisions, en chiffres, en comparaisons, de MM. Barrot, Lenoir, Berger à Yves Saint-Jours et à Mme Catherine Mills, Roger Burnel, Jean de Marcillac et Joseph Wresinski. Au constat très sévère que les titres de certains chapitres suffisent à qualifier : « Les généralisations inachevées » ; « La politique familiale en péril » ; « Crise du système de sécurité sociale, crise du système économique », s'ajoutent des essais de prospectives et de propositions.

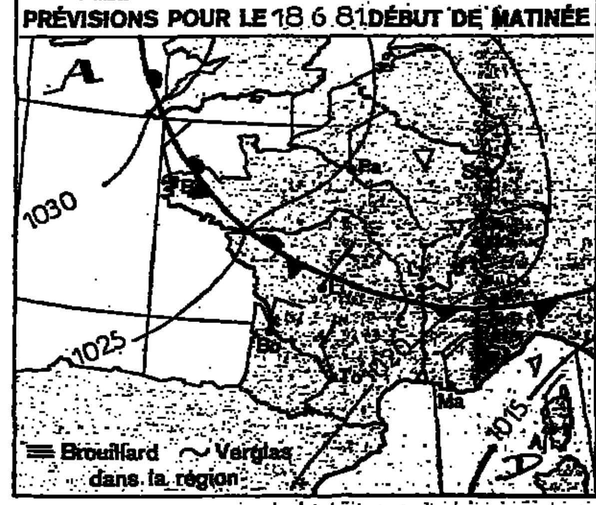
★ DROIT SOCIAL, janvier 1981, Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. 634-10-30.

MÉTÉOROLOGIE

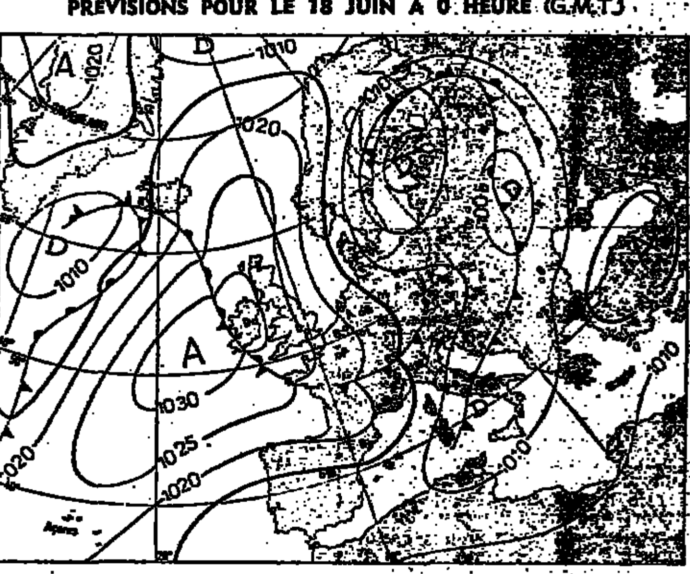
SITUATION LE 17 JUIN A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18 6 81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 juin à 0 heure et le jeudi 18 juin à 24 heures.

Les hautes pressions centrées près de l'Irlande dirigeront sur l'Europe un courant de nord-ouest modérément perturbé ; un front secondaire évoluera sur notre pays. Jeudi, le temps sera frais et souvent nuageux. Des éclaircies seront observées sur nos régions méridionales ; par contre, de petites pluies se produiront près de la Manche ainsi que des averses sur le nord et l'est de notre pays, ainsi que sur la Corse.

Les vents resteront orientés au secteur nord-ouest, ils seront modérés, avec quelque rafales sous les averses, le mistral persistera, les températures resteront inférieures aux normales saisonnières.

Le mercredi 17 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,6 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 28 et 12 ; Bourges, 21 et 8 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 22 et 12 ; Grenoble, 29 et 15 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 25 et 9 ; Marseille-Marignane, 34 et 19 ; Nancy, 19 et 10 ; Nantes, 22 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris - Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 27 et 16 ; Perpignan, 36 et 22 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 32 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 17 et 10 ; Bonn, 18 et 10 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 32 et 18 ; Iles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 16 et 11 ; Genève, 26 et 9 ; Jérusalem, 22 et 15 ; Lisbonne, 38 et 20 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 36 et 19 ; Moscou, 22 et 13 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 32 et 27 ; Palma-de-Majorque, 32 et 16 ; Rome, 31 et 23 ; Stockholm, 12 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2953

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III				■	■				
IV									■
V									
VI				■		■			
VII							■		
VIII		■						■	
IX									■
X		■		■					
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Spécialistes des envois chargés dans les postes aux armées. — II. Donne une saveur toute particulière aux plats défendus. Connu. — III. Ville du Nigéria. Fixée. — IV. Qui se distingue par son manque de distinction. — V. Qualifie un personnage plutôt déplacé. — VI. Possessif. Endroit pouvant être lu à l'envers. — VII. Terme de croisière diluvienne. Copulative. — VIII. Le « Bateau ivre » ou le « Vaisseau fantôme ». IX. Ce que César et Cléopâtre avaient de commun. — X. Ne manque pas de liquide ni de fonds secrets. — XI. Femme de salon qui fut aussi femme de... chambre. Endormie.

VERTICALEMENT

1. Une attraction vieille comme le monde. — 2. Tout faire pour qu'on ne fasse rien. — 3. Réponse mettant tout en question. — 4. Négation. Dans la grogne et la hargne. Eclaire sa face. — 5. Amour naissant. Prise de courant. — 6. Dangereux quand il est fou. La proximité de la rampe ne peut rien pour ce manque d'aplomb. — 7. Connaîtrai des horizons nouveaux. Dans son école, on professait l'immobilisme. — 8. Source énergétique sujette aux coups de pompe. Peut être à la fois douce et vive. — 9. Ses combats sont généralement sans gloire. Gavroche. Orientation.

Solution du problème n° 2952

Horizontalement

I. Bot. Crâne. — II. Orateur. — III. Cri. Ana. — IV. Rotent. Ut. — V. Go. Stars. — VI. Isère. — VII. Ivre. Aveu. — VIII. Gui. Duels. — IX. Nets. Delà. — X. Iode. En. — XI. Nestor. St.

Verticalement

1. Bourguignon. — 2. Or. Oo. Vue. — 3. Tact. Iritis. — 4. Tresse. Sot. — 5. Ceinte. Do. — 6. Ru. Tarander. — 7. Ara. Rêvée. — 8. Nus. Elles. — 9. Etat. Jusant.

GUY BROUTY.

FORMATION PERMANENTE

QUART-MONDE ET DROITS DE L'HOMME. — Les cours publics organisés par l'Institut de recherche et de formation aux relations humaines du mouvement A.T.D. quart-monde prévus les 20 et 21 juin sont reportés aux 24 et 25 octobre (« familles du quart-monde et conquête des droits de l'homme ») et ceux prévus pour les 24 et 25 octobre sont remis aux 12 et 13 décembre (« familles du quart-monde et nouvelles conceptions des droits de l'homme »).

BREF

COLLOQUES

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE EN MONTAGNE. — « Patrimoine et vie dans les villages de montagne », tel est le thème du colloque qui se déroulera, les 19, 20 et 21 juin, à Beaufort-sur-Doron (Savoie), à l'initiative de l'association Architecture et patrimoine en montagne, avec la contribution du ministère de l'environnement et du cadre de vie ainsi que celle de l'Institut français d'architecture. Questions traitées : le paysage ; la contribution des artisans à la maintenance du patrimoine ; l'architecture locale ; les conditions de vie ; l'impact du tourisme dans les villages montagnards. Au programme : « tables rondes », visites de terrain, expositions.

★ Architecture et patrimoine en montagne, 53, rue de Margnolles, 69300 Caluire et Cuire.

JEUNESSE

JOBS D'ÉTÉ. — Dans l'espoir de faciliter la tâche des jeunes en quête d'un « job d'été », le CIDJ-Paris et l'A.N.P.E. se proposent de mettre à leur disposition un service de centralisation des offres et des demandes d'emploi temporaire.

A cette fin, depuis le mois de mai, un questionnaire est remis à l'entrée du CIDJ pour le recensement des demandes. Parallèlement, un démarchage systématique sera effectué auprès des entreprises pour connaître leurs besoins en personnel. Enfin, une confrontation quotidienne conduira à la mise en contact direct entre l'employeur et le jeune.

★ 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. 566-40-20.

VIVRE A PARIS

SECURITE SOCIALE A SAINT-LAZARE. — La Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne rappelle qu'une antenne d'accueil est à la disposition des assurés sociaux de la région parisienne dans le bureau des P.T.T. de la gare Saint-Lazare, salle des départs, 15, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h. 30.

Cette antenne d'accueil est tenue par un agent qualifié qui a pour rôle d'informer, de renseigner, d'orienter les assurés, de recevoir les dossiers de remboursement de soins, de les vérifier et de les transmettre au centre de paiement. En revanche, aucun paiement n'est effectué sur place.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 juin :

UN ARRETE

- Portant autorisation de la mise en service d'une section de l'autoroute A 61 Bordeaux-Narbonne.

UNE LISTE

- D'aptitude aux fonctions de capitaine professionnel de sapeurs-pompiers communaux.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 JUIN

« Manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Meyniel.

« Musée du Costume », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Connaissance de Versailles », 15 h., gare de Versailles, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Front de Seine », 15 h., métro Bir-Hakeim, Mme Legrégeois.

« Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Jardin tragique des Carmes », 15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 14 h. 30, haut des marches (Approche de l'art).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade de l'église (M. de La Roche).

« La Cour des miracles », 14 h. 30, façade de l'église de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais. Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

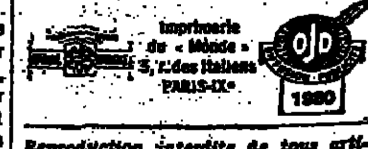
« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Modigliani », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 15 : 11 bis, rue Keppler : « Les pouvoirs dynamiques de la pensée » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

BOB DYLAN EST EN FRANCE

Au sommet d'une colline de disques et de gloire



IL y a un peu plus de vingt ans, à la fin d'un mois de janvier particulièrement rigoureux et enneigé, Bob Dylan arrivait à New-York, rencontrait la solitude, les rêves et les cauchemars psychomoteurs, entendait la voix d'un clown qui pleurait dans une rue de Greenwich Village tandis que, plus loin, la National Bank, pour faire quelques dollars, vendait des cartes routières de l'âme. Dylan avait dix-neuf ans et le désir de s'enfuir. Il s'était déjà inventé des vies parallèles et il découvrait la grande métropole toute bouillonnante qui recevait la dernière vague d'immigration de son histoire. New-York était alors marqué par le développement spontané d'un mouvement politique et social. Dans les bars et les caves du Village, les chanteurs de folk-song se multipliaient et se perdaient dans les fantaisies du pouvoir : le pouvoir dans les mains de la jeunesse, le pouvoir dans le cœur. C'était l'illusion lyrique. C'était aussi l'époque des grandes marches intégrationnistes sur Washington.

Dylan survient comme la foudre, et il a l'audace, l'impudeur pour tout dire. La dynamique et le lyrisme emportent ses chansons sociales, *existentielles, politiques, surréalistes*. Son charisme et son universalité rejoignent ceux de Chaplin, à qui il faisait songer par certaines attitudes dès son *séjour* à l'université de Minneapolis (1), à qui il fait penser le temps d'une image fugitive sur scène au milieu de ses musiciens, mais surtout par ce qui apparaît d'un personnage à la singularité irréductible et aux masques successifs, qui porte un désespoir au plus profond de soi et une volonté, une rage de vivre, de se battre par un mouvement sans fin, qui a enfin une humanité, ou plutôt une solitude, préservée.

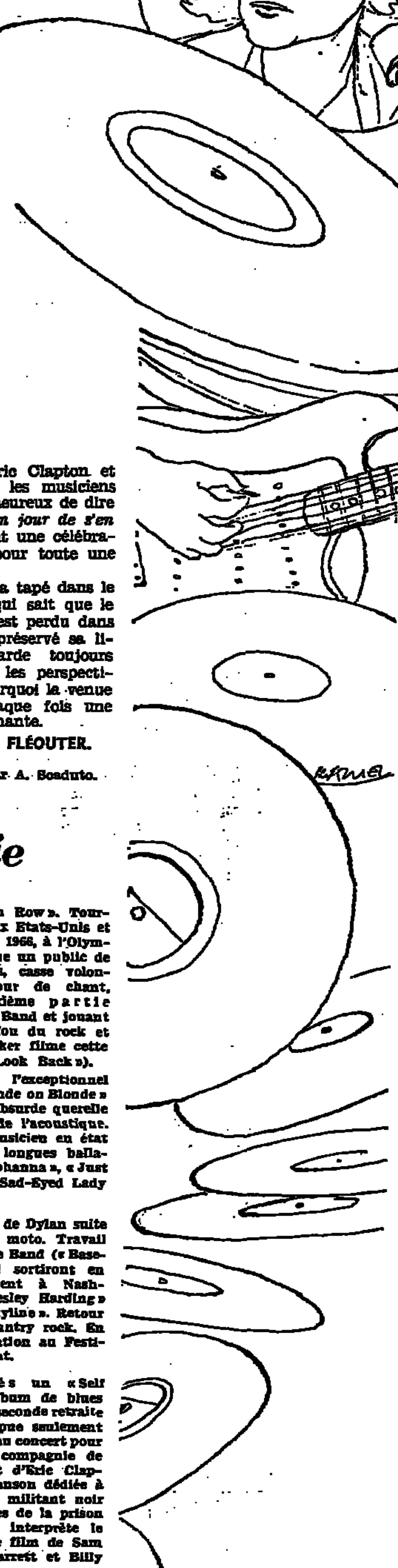
« *Tout jeu contient l'idée de mort* », disait Jim Morrison qui, lui-même, brûla trop vite son existence. Dylan échappa de justesse à la disparition physique. Du sommet d'une colline de disques et de gloire, il a roulé sa vie et, après avoir peut-être écouté Dean Moriarty, le personnage du roman de Jack Kérouac, disant : « *Choisis ta route, vieux — la route du saint, la route du fou, la route arc-en-ciel, la route débile, n'importe quelle route. C'est une route nulle part pour n'importe qui, n'importe comment* », Dylan les a prises ces routes, une à une, et les routes obliques aussi. Sans être dupe. Comme il ne s'abuse ni de ses textes ni de sa musique — bien que celle-ci soit sans doute sa plus grande sincérité et son plus grand bonheur.

Bien des choses ont changé depuis vingt ans. Le rock a été classifié, codifié, répertorié, mis en encyclopédie et, dans le même temps, il s'est abreuvé auprès de tellement de sources qu'il s'est enrichi de nouvelles différences, qu'il est devenu très fragmenté. Après avoir chanté sur la scène, chacun à sa manière, « *Nous voulons le monde et nous le voulons maintenant* », les héros des années 60 ont subi le contrecoup des vicissitudes. Certains, incapables de dépasser leur propre contradiction de rebelle, de s'adapter à un autre univers plus complexe venu subrepticement, en sont parfois morts comme Phil Ochs en choisissant d'arrêter net par pendaison ou comme Janis Joplin par overdoses de démesure et d'évasion. D'autres aussi désemparés ont choisi l'exil (Tom Paxton qui vit entre l'Angleterre et l'Australie après avoir composé, autrefois, d'étonnantes satires et des chroniques new-yorkaises pleines de chaleur, d'humanité et d'intelligence) ou ont vu leur aventure musicale sombrer (John Sebastian, David Clayton-Thomas et le B.S.T., Donovan). D'autres encore comme John Lennon se sont aperçus, en cours de chemin, qu'ils pratiquaient un « *jeu bidon, le même que celui que la société jouait avec les Noirs qui avaient le droit d'être des boxeurs ou des amuseurs publics. Maintenant, l'issue c'était d'être des rock-stars. Ce sont les mêmes gens qui avaient le pouvoir. Le système de classes n'avaient pas absolument changé* ». Le 6 décembre 1976, au Winterland de San-Francisco, avait lieu l'étonnant voyage-concert dans le temps du Band faisant ses adieux à la scène. Dix-sept ans après leurs débuts et entourés de tous ceux avec qui ils avaient joué — Dylan, Ronnie Hawkins, Neil Young, Van Morrison, Eric Clapton et bien d'autres, — les musiciens du Band étaient heureux de dire qu' « *il est bon un jour de s'en aller* » et offraient une célébration symbolique pour toute une génération.

Bob Dylan, qui a tapé dans le cœur de la vie, qui sait que le sens de celle-ci s'est perdu dans le vent et qui a préservé sa liberté entière, garde toujours devant lui toutes les perspectives. C'est bien pourquoi la venue de Dylan est chaque fois une redécouverte fascinante.

CLAUDE FLÉOUTER.

(1) *Bob Dylan*, par A. Scaduto.





Les temps changent

par YVES SIMON

LES chansons sont des herbes douces ou des balles de 6,35. Elles ne sont pas là pour embellir ou faire passer le temps, elles sont là pour nous rendre invincibles. Dans le film *Renaldo et Clara*, quelqu'un dit à Sarah : « *J'ai besoin de toi et de ta magie pour me protéger.* » Les chansons sont des anneaux de pouvoir qui servent à aller au-delà des mots, des sonorités et des rythmes, pour nous conduire au plus profond de nous, vers ce que nous avons de plus beau et de plus dérisoire.

Dylan a envoyé des rafales et des doses d'émotions dans les veines bleutées d'une génération. De la vie à la mort, la gamme fut infinie : chaque mot, chaque note, fut un éclat dans nos âmes qui ébranla nos fragiles fondations. Surtout, *surtout*, il nous souffla le rare message qui troubla nos futurs, à savoir qu'un vieux monde peut se renverser, qu'un autre peut renaître, qu'il y a des marchands de guerre, qu'il y a de l'amour, qu'il y a des marchands de désespoir, et qu'à tout moment il est important de *ne pas figer son rêve*. Qu'il faut, contre les sommeils et les fatigues, avancer, aller plus loin voir si de l'autre côté des nuits et des miroirs il n'y a pas un nouveau désir d'éternité à inventer.

***

Il y a deux ans, je l'ai vu à Pantin, lui, le même, passant au travers du temps, enfin celui que j'avais imaginé, un éclair jaune zigzaguant sur ses vêtements, lui, prenant des risques, transformant les chansons connues, triturant les rythmes, venant apporter de l'émotion. Il était Bob Dylan, celui de *Tambourine Man* écouté pour la première fois dans le juke-boxe du casino de Contrexéville, celui qui criait : « *Ce n'est rien, m'man, seulement un peu de sang qui coule.* » Celui dont on recevait de temps en temps des nouvelles par les pochettes de disques, celui que l'on a cru fatigué, mort, déçu, désespéré, parano, fou, *mégalo*. Il était et Verlaine et Rimbaud, Vian et Maïakovski. Il était aussi Robert Zimmerman, cet autre petit juif frisé qui écrit les chansons de Dylan et a fait l'amour avec Sarah, mangé des bretzels dans les rues de New-York et s'est baigné dans les eaux rudes du Pacifique.

Les chansons ne sont que des clés, des mots de passe, des formules magiques. On peut les recevoir et les consommer dans un fugitif bonheur immédiat, on peut aussi avoir envie de se les approprier et de s'en servir comme relais ou vitamine C pour aller plus loin, ailleurs, là où on n'aurait jamais imaginé aller sans cette rencontre de transistor qui souffle au cœur : « *Il y a d'autres vies !* »

A un journaliste qui lui demandait quelles vérités il a à dire, Dylan répondit : « *La première est que, si l'on essaie d'être quelqu'un d'autre que soi, on échoue ; si l'on n'est pas fidèle à son propre cœur, on échoue. Nous ne cherchons pas à réussir. Rien qu'en étant vivant, et en agissant en vivant, on réussit. On n'échoue que lorsqu'on laisse la mort se faufiler en soi et prendre le contrôle d'une partie de sa vie qui devrait être vivante.* »

Alors à Colombes, il sera lui, Dylan, et ne se prendra ni pour Dieu, Borg ou Ronald Reagan. Mais saura-t-il que le pays dans lequel il va chanter n'est pas le même qu'il y a deux ans, que quelques-uns des nouveaux hommes qui marchent dans les couloirs de l'Elysée ont son âge ou sont plus jeunes encore, qu'ils l'ont tous écouté, lui, l'homme à la voix rauque, et que certains de leurs rêves d'aujourd'hui ont été imaginés à cause de lui ? Saura-t-il entendre entre les silences et les applaudissements que ce peuple-là n'a pas laissé les petites morts grignoter ses espérances, que cette génération, la sienne, ne s'est pas laissé changer par le monde, mais c'est elle qui est en train de le changer ?

Saura-t-il voir qu'ici l'histoire a rejoint une de ses chansons, et qu'il n'y a pas seulement quelques milliers de 33 tours sur lesquels restent gravés les paroles et la musique de *The times are a changin*, mais que ce sont des millions de personnes qui ont repris cette chanson à leur compte, dans leurs cœurs et dans leurs cerveaux ? Saura-t-il, lui l'Américain, regarder ces visages français d'égal à égal avec le seul message qu'il soit enthousiasmant de communiquer aujourd'hui, à savoir une ambition planétaire de la fraternité ?

***

A cette bouche, à ces yeux,
[à cette voix,
à ces doigts qui écrivent des
[mots,
qui posent leurs violences sur
[des cordes de guitare,
à ces cheveux frisés afro,
à cette frêle silhouette,
à ces nouveaux musiciens qui
[l'entourent,
à Sarah qui fut sa femme,
à Woody Guthrie qui fut un
[de ses modèles,
à Duluth, ville du Middle-West
[qui le vit naître,
à Dylan Thomas à qui il em-
[prunta le nom,
à son harmonica,
à C.B.S. qui produit ses
[disques,
à Suze Rotolo qui apparut sur
[cette pochette de disques
[accrochée à son bras dans
[une rue enneigée de Green-
[wich Village,
à ses dessins de pompes à
[essence,
à cette photo floue de Blonde
[on Blonde,
à ce costume pied-de-poule
[de l'Olympia 66,
à tout ce qui venant de Dylan,
[de près ou de loin, provoque
[une infinité d'émotions dans
[ma vie d'homme de cette fin
[de vingtième siècle, je dédie
[mes incertitudes.

« *Il faut être vulnérable pour être sensible à la réalité. Et pour moi être vulnérable n'est qu'une façon de dire qu'on n'a rien à perdre. Je n'ai rien à perdre, que l'obscurité.* » (Bob Dylan.)

Nous n'avons rien à perdre. La vie du monde est ouverte. Nous respirons aujourd'hui et, dans deux millions d'années, quelques atomes d'oxygène qui auront bien connu nos gorges et nos chansons seront encore en vadrouille entre le lac d'Annecy et une autoroute mexicaine, prêts à être respirés par ces inconnus de demain qui seront différents. Alors... Peut-être nous imagineront-ils grandioses et dérisoires, cernés par des moulins à vent.

Repères d'une vie

24 MAI 1941. — Naissance de Robert Allen Zimmerman à Duluth, dans le Minnesota. Six ans plus tard, la famille Zimmerman s'installe à Hibbing, une petite ville minière des monts du Mesabi, sur la frontière canadienne.

1955. — « Rock Around the Clock », chanté par Bill Haley, devient le thème du film de Richard Brooks « Blackboard Jungle » (« Graine de violence »). Premiers enregistrements d'Elvis Presley, de Buddy Holly, Chuck Berry, Johnny Cash, Jerry Lee Lewis, d'Eddie Cochran. Le rock jaillit de partout comme un mélange anarchique, comme une synthèse du rhythm and blues, de la country music, de la musique populaire américaine et, dans ses premiers balbutiements, il rassemble les adolescents « rebelles sans cause » comme leur héros James Dean, dont la mort survient en septembre de la même année. Le rock frappe Robert Allen Zimmerman, qui a, jusqu'ici, beaucoup écouté la musique country moderne développée par Hank Williams et les blues de Muddy Waters, B.B. King, Howlin' Wolf.

1959. — Tandis qu'il fréquente l'université de Minneapolis, Robert Allen Zimmerman prend le nom de Bob Dylan, s'initie au monde du folk, découvre les ballades de Woody Guthrie.

1961. — Arrivée de Bob Dylan à New-York juste au moment où fleurit une renaissance folklorique urbaine avec Pete Seeger, Peter, Paul and Mary, Tom Paxton, Phil Och, Peter La Farge. Woody Guthrie, quant à lui, se meurt lentement de la chorée de Huntington.

1962-1964. — Les visions poétiques, apocalyptiques, d'un poète qui bat les chemins et promène des rêves éveillés. Dans une Amérique qui voit se développer la guerre du Vietnam et qui est marquée aussi par la lutte pour les droits civiques, Dylan n'épargne aucun tabou (les albums « The Times they are a Changin' », « The Free-Whelin' Bob Dylan », « Another Side of Bob Dylan »), dénonce l'injustice sociale, l'exploitation, la guerre et le racisme. « Blowin' in the Wind » devient l'hymne des militants des droits civiques.

1965 - 1966. — Bob Dylan ne veut jouer ni au porte-drapeau ni au leader. Il prend ses distances par rapport aux « protest songs », fait la connaissance de Mike Bloomfield, d'Al Kooper et des musiciens du Band, tandis que le rock lui-même trouve une nouvelle jeunesse avec les Beatles, les Animals, les Rolling Stones. Dylan compose quelques-uns de ses plus beaux textes : « Bob Dylan 115th Dream », « Mr Tambourine Man », « Like a Rolling Stone », « Tombstone Blues », « Ballad of a Thin Man », « Desolation Row ». Tournées épuisantes aux Etats-Unis et en Europe. En mai 1966, à l'Olympia, Dylan provoque un public de militants sectaires, casse volontairement son tour de chant, apparaît en deuxième partie accompagné par le Band et jouant avec un lyrisme fou du rock et du blues. Pennybaker filme cette tournée (« Don't Look Back »).

La parution de l'exceptionnel double album « Blonde on Blonde » met un terme à l'absurde querelle de l'électrique et de l'acoustique. Un poète et un musicien en état de grâce avec de longues ballades : « Visions of Johanna », « Just like à Woman », « Sad-Eyed Lady of the Lowlands ».

1966-1969. — Retraite de Dylan suite à un accident de moto. Travail à Woodstock avec le Band (« Basement Tapes », qui sortiront en 1975). Enregistrement à Nashville de « John Wesley Harding » et de « Nashville Skyline ». Retour progressif à un country rock. En août 1969, participation au Festival de l'île de Wight.

1970-1973. — Après un « Self Portrait » et un album de blues (« New Morning »), seconde retraite de Dylan, interrompue seulement par une apparition au concert pour le Bangladesh en compagnie de George Harrison et d'Eric Clapton et par une chanson dédiée à George Jackson, le militant noir tué lors des émeutes de la prison de Soledad. Dylan interprète le rôle d'Alias dans le film de Sam Peckinpah « Pat Garrett et Billy le Kid ».

1974. — Retour en force d'un poète qui, dans « Planet Waves », parle du désir de partir sur la route une fois encore. Vingt millions d'Américains se disputent six cent cinquante mille places pour quarante concerts. Accompagné par le Band, Dylan mord à nouveau les mots, s'emporte dans un flot d'images. La voix étonnamment flexible, vigoureuse, sauvage et rageuse, chante anciennes et nouvelles chansons.

1975-1976. — Tournée de la Rolling Thunder Revue, avec Roger McGuinn, Joan Baez, Allen Ginsberg. Dylan produit et réalise un film (« Renaldo et Clara ») au cours de cette tournée. Retour à une veine politique avec « Hurricane ».

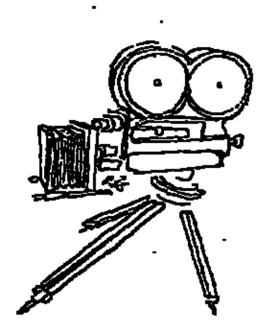
1978. — Pour la première fois depuis treize ans, Dylan entreprend une tournée hors des Etats-Unis. Il chante à Paris au mois de juillet. A Los Angeles, les musiciens du Band font leurs adieux à la scène. Dylan participe à cette « dernière valse ».

1979-1980. — Les albums « Slow Train Coming » et « Saved » montrent Dylan se convertissant au christianisme. — C.F.

L'état de la culture

Après avoir exposé un état de la culture (*le Monde* du 11 juin) dans des domaines où l'action prioritaire est la réadaptation des structures aux besoins de la création — musique, danse, chanson, théâtre et action culturelle —, nous abordons la situation de l'architecture, des arts plastiques et de la photo.

Photographie



Le courage, d'abord

POUR la photographie, le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing avait commencé en beauté, puisqu'il avait demandé à Jacques-Henri Lartigue de désacraliser le portrait officiel et «bibliothécard» du chef d'Etat. C'est une femme qui devait photographier M. François Mitterrand : on a choisi Gisèle Freund. Le portrait de M. Jacques Chirac pour les affiches électorales a été réalisé par le photographe de Lissac, à cause des reflets dans les lunettes. Raymond Depardon l'a montré dans son film *Reporters*, le pouvoir ne saurait se passer du miroir publicitaire que lui offrent les photographes ; alors il devient juste que le pouvoir fasse quelque chose pour les photographes.

Or, malgré le nombre croissant d'expositions dans les galeries, il s'est passé, officiellement, assez peu de chose en faveur de la photo. En 1976, M. Michel Guy annonce la création de la Fondation nationale de la photographie, qui allait être décentralisée à Lyon, et qui, d'un regard lointain de Parisien, vivote gentiment. Le Centre Georges-Pompidou ne semble d'abord guère intéressé : on y accroche, plus ou moins bien, les œuvres de Paul Strand, Kertész, Marey. Une Fondation est attribuée, justement, à Jacques-Henri Lartigue, qui ne devint pas célèbre, comme on le dit parfois, à cause de ce portrait de M. Valéry Giscard d'Estaing, mais grâce au flair tardif, et honte à nous, encore plus tardifs, des Américains.

A partir de 1978, on a vu débouler, dans le monde de la photographie, des initiatives nouvelles, un activisme positif, avec Jean-Luc Monterosso, délégué pour la photographie dans un organisme associé à la Ville de Paris, Paris-audiovisuel : un prix pour la première exposition, un prix du premier livre, des échanges entre les jeunes photographes de l'Europe, de quoi plaire aux photographes, de quoi plaire aux galeries et aux éditeurs, de quoi alerter la presse. Beaucoup de moyens habilement distribués. Et le Mois de la photographie, pari périlleux, qui a *dispatché* une trentaine d'expositions dans la capitale en novembre dernier, a été, malgré le manque d'esprit de création, un grand succès de fréquentation.

Que faut-il souhaiter à la photographie, d'un point de vue officiel, car de toute façon les tempéraments forts feront toujours leur chemin ? Seulement, justement, de ne pas se trouver trop coincée entre des intérêts de pouvoir. Il faut que la photographie vive, qu'on lui donne les moyens de vivre, et qu'on les donne aussi aux photographes qui en font leur gagne-pain. La sorte de lutte politique, dont la photographie n'est qu'un enjeu parmi d'autres, moins *onéreux que les autres (cinéma, théâtre, danse)*, va donc se poursuivre entre le nouveau ministère de la culture et Paris-audiovisuel, pour le compte de la mairie de Paris, soutenue en filigrane par l'effigie de M. Jacques Chirac.

Du côté du ministère, sur la lancée de la précédente équipe, on poursuit la révision d'une fiscalité injuste, en particulier pour les droits de reproduction et de projection ; la mise en route, à Arles, d'une école de la photographie, dont l'équipement a déjà été fourni aux deux tiers ; la continuation d'achats, par le Fonds national d'art contemporain, à des photographes comme Tom Drahos, Denis Brihat, Marie-Laure De Decker, Martine Franck, Edouard Boubat ; enfin, une étude sur la possibilité de construire des ateliers pour les photographes dans la région parisienne.

Du côté de Paris-audiovisuel, on a déjà mis en train le programme du Mois de la photo 1982 (on parle de rétrospectives Duane Michals et Guy Bourdin) et on prépare, pour la fin 1983, l'aménagement dans les Halles d'un espace-photo qui serait l'équivalent d'une bibliothèque spécialisée dans les multi-médias. Des archives sonores et visuelles, sous la forme de livres, de disques et de films, seront proposées au visiteur.

Beaucoup d'initiatives, donc. Mais ce qu'il faut à la photographie, avant tout, c'est le courage, contre les esprits timorés et les mentalités-renvois d'ascenseurs, qui bloquent la vraie création. Il est significatif, par exemple, qu'on ait refusé à Raymond Depardon, dans la commande sur le patrimoine, un reportage sur la justice. A certains photographes, il faudrait faire confiance, les yeux fermés, dans un premier temps, pour mieux les ouvrir ensuite.

HERVÉ GUIBERT.

Architecture

Les jardinets de la France



CHANGEMENT de locataire, le gouvernement fait ses comptes. L'architecture aussi mérite un « état des lieux ».

Tirée du ruisseau de l'indifférence jusqu'à entrer, toujours mystérieuse et opaque, dans le domaine réservé des présidents de la Vᵉ, que devient l'architecture, entre cet excès d'honneur, et l'excès d'indignité qui la frappe encore souvent dans l'opinion ? Survit-elle, renaît-elle, et où ?

Dans un paysage généralement désespérant, l'œil attentif distingue quelques signes d'un printemps frisquet. L'architecture est plutôt une plante de serre. Elle demande patience et passion. L'économie, la culture, la politique, l'éducation, l'argent, tout concourt à la rendre bonne ou mauvaise. Dans ce jeu complexe où le seul changement politique ne saurait faire une révolution, il pourrait, peut-être, aider tout de même.

Le dernier septennat s'est ouvert dans une atmosphère où la psychologie collective et l'économie se rejoignaient au moins sur un point, immédiatement saisi par le président de la République : plus de grands ensembles, plus de tours, plus de barres, plus d'autoroutes dans les villes, et presque plus de grands projets. La France n'en revenait pas de se réveiller dans des banlieues à l'américaine, hangars industriels, pompes à essence, supermarchés du meuble ou du jardinage pour alimenter les petits pavillons qui poussaient en bande et en rond. Elle a pourtant continué de plus belle, avec de nouveaux masques.

L'opinion condamnait l'entassement vertical, sans voir qu'elle souffrirait bientôt des vertiges de l'étalement, de la lancinante répétition horizontale. Le public condamnait le béton, nom générique donné à la grisaille et à la solitude, sans le reconnaître toujours derrière le voile pudique d'une pellicule de pierre de taille et sous un toit de tuiles synthétiques.

On en était là de la confusion quand les princes qui nous gouvernent décidèrent de parler le langage de leurs sujets : ils voulaient des maisons avec jardin, ils en auraient. Eventuellement étriquées, fragiles et périssables, ou loin du métro, mais ils en auraient.

Les styles postiches

La construction dans le cœur des villes faisait hurler, avec son agressivité de métal et de verre, ses formes démesurées. C'était entendu, on construirait autant que possible derrière les murs ; on les recopierait, à la lettre, pente du toit, volets, pas trop de moulures tout de même, trop chères. L'architecture postiche (plutôt que pastiche, qui laisse espérer une pointe d'humour) avait de beaux jours devant elle. Et certains, parmi les moins oublieux, voyaient du « pétainisme » dans cette recherche frénétique mais hélas, superficielle, de racines, dans ce régionalisme de pacotille.

Politiquement, le discours était solide. Parler de « *continuité, d'insertion, de discrétion* », comme M. Giscard d'Estaing le fit l'an dernier dans une interview au *Nouvel Observateur*, des fermes de la Garonne et des châteaux de la Loire « *où les styles successifs se marient harmonieusement* », c'était partager le sentiment le plus répandu. C'était répondre à tous ceux qui souffrent que la France s'enlaidisse, en flattant, hélas, ceux qui réclament des toits à la Mansart ou des fenêtres à petits carreaux. C'était confondre les rubans avec la coupe de la robe. C'était réduire l'architecture à la française souhaitée par le président, aux maisonnettes « Val de Loire ».

Pourtant, le point d'équilibre existe entre une majorité exigeante qui reconnaît le vocabulaire mais ignore les codes, la grammaire, et ce qu'il est convenu d'appeler une architecture de qualité. Après avoir rompu les digues que le mouvement moderne avait tenté de dresser, l'architecture s'est « éclatée ». Dans ce catalogue hétéroclite et dispersé, certaines tendances ont choisi, avant tout, de plaire, sans renier le travail de fond. Elles y parviennent, sans préparation particulière du sujet : on aimera, dans telle ville nouvelle, se promener dans ce quartier où les immeubles, bas et de formes variées, bordent des ruelles agréablement plantées, où les toitures et les volets, la couleur des murs, la diversité, même artificielle, auront été imaginés par un architecte modeste et sembleront familières. Si d'aventure, les appartements sont bien distribués, le stationnement des voitures fonctionnel et le dessin des façades et des volumes correct, ce sera une vraie réussite. Pour tout le monde, le public non averti et les professionnels point trop jaloux.

Courantes chez nos voisins, en Allemagne, aux Pays-Bas, de telles opérations sont de plus en plus nombreuses dans notre pays, et particulièrement dans l'habitat social. C'est un paradoxe, pour ceux qui pensent que la beauté coûte cher, que le « social » reste le dernier refuge de l'avant-garde. Pourtant, c'est vrai. La situation est beaucoup moins encourageante dans la promotion privée (sauf pour les loisirs, et encore), dans la construction d'usines, les immeubles de bureaux, ou pire, les bâtiments publics qui, à part quelques exceptions notables, et des efforts jusqu'ici plutôt vains, sont le véritable exemple à ne pas suivre.

Conclusion, il y a beaucoup à faire. Pour éviter le ravalement général « à la française », pour stimuler vivement une création timide et dispersée, briser les mauvaises habitudes, encourager les « architectes de papier » à se frotter au terrain, ne pas décourager les étudiants qui étudient, dans la misère parfois, mais avec plus de flamme qu'on ne le pense généralement.

Le printemps est là, en friche. D'abord, l'éclectisme est devenu la règle, et on ne doit pas craindre l'éclosion d'une architecture « officielle », comme le font les plus myopes de la profession, confondant libéralisme et liberté, sans voir que leur soi-disant indépendance les met directement sous la coupe du mercantilisme.

Sortir du champ clos

L'éclectisme est prêt à répondre à tout : insertion dans les sites, grand geste monumental, risettes au grand public, clins d'œil post-modernes aux initiés, et même retour du béton brut, démon de midi de quelques-uns. Il faut multiplier les expériences, encouragées depuis une dizaine d'années par des administrations qui manquent parfois de suite dans les idées (combien de lauréats de concours sans chantier ?) ; il faut sortir du champ clos, du potager des villes nouvelles, où se réfugient les innovations, jusqu'à se tuer les unes les autres ; enfin, il faut rouvrir les fenêtres et les frontières, momentanément closes depuis quelques années à toute vedette internationale qui risquerait d'effaroucher la production nationale.

A l'autre bout de la chaîne, c'est très simple, et là encore, déjà connu : pédagogie tous azimuts. Le citoyen courant, l'amateur éclairé, aimeraient apprendre à lire au-delà de la pente du toit et de la teinte des murs. Pour aimer bientôt autre chose que de l'architecture traditionnelle, bien réécrite, il leur faut découvrir tout ce que l'école n'a pas dit, la lecture des proportions, le « *jeu correct et magnifique des volumes sous la lumière* », même quand ils sont privés de chapiteaux corinthiens.

Ce travail est amorcé : on a créé dans la plupart des départements des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement où devraient se retrouver les élus, qui décident plus souvent qu'on ne croit, les habitants, les architectes, les constructeurs. Mais ces organismes, encore au biberon, sont dramatiquement privés de moyens.

A Paris, un institut d'architecture se met en place. Réclamé sous une forme ou sous une autre par tous et depuis toujours, cet organisme « léger » ne devrait pas être mesquinement condamné sous le prétexte qu'il serait une création, sinon une « créature », du prédécesseur de M. Mitterrand à l'Elysée. Même s'il faut faire le tri dans le rapport que vient de remettre l'équipe de l'institut, déboussolée par les projets de « super-école » de M. Giscard d'Estaing, ambigus et qui ne correspondaient pas à la vraie nécessité : un grand centre culturel diffusant et racontant l'architecture, les architectures contemporaines par tous les moyens et à des publics divers.

Mais la cinémathèque, aussi prestigieuse soit-elle, ne serait rien sans les ciné-clubs, dans les quartiers, dans les écoles.

Une vraie politique culturelle pour l'architecture se jugera aux moyens, comme toujours, et à un « ton ». Ferme et tolérante à la fois, elle devra mener jusqu'à leur accomplissement des expériences diverses, en privilégiant la qualité sans choisir parmi les tendances. Elle devra jeter des passerelles lumineuses vers des amateurs avides de s'y reconnaître, pour influencer l'avenir.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

هكذا من الاصل

Un lit en portefeuilles

PARIS-Paris, dernier des grands monstres du Centre Pompidou, achève son parcours peu avant l'invention de la Vᵉ République. Un président socialiste succède, pour sa part, à trois présidents d'une Vᵉ République jusqu'à présent de droite dont le panache architectural, fort voyant, n'a cependant pas, c'est le moins qu'on puisse en dire, rallié tous les suffrages.

S'agit-il de faire un bilan ? En termes politiques, puisque l'architecture, selon les conventions de nombreux historiens, ne saurait être que le reflet de la société qui la porte, un tel bilan serait sans doute plein de surprises, de paradoxes, voire de contradictions. Il serait d'abord largement positif, si l'on considère la situation dans les années qui ont suivi la guerre : une pénurie phénoménale qui suggérait à des familles entières de s'installer dans des chambres d'hôtel, des conditions sanitaires ordinairement déplorables par rapport à l'idéal qu'on commençait à s'en faire, des « taudis » bien réels avant que ce mot, bientôt passe-partout, ne devienne l'alibi d'une « promotion » forcenée — autre mot qui n'est pas sorti indemne des dernières décennies.

L'effort a été considérable, en matière de logement ; une partie de la population française peut encore le garantir, pour en avoir été témoin, une autre partie pour en vivre quotidiennement les résultats. L'engagement de la Caisse des dépôts et consignations dans cette bataille hérissée de grues (comme Carpaccio en hérissait d'autres de lances) — engagement imaginé par M. François Bloch-Lainé, aujourd'hui chargé par le nouveau gouvernement de faire un bilan plus général de la situation de la France — fut notamment une décision qu'aurait pu prendre un gouvernement de gauche. Plus récemment, la politique d'amélioration de la qualité des H.L.M. engagée par M. Robert Lion, à la direction de la construction, et qu'il continua comme délégué de l'Union des H.L.M., est encore un exemple, si l'on se satisfait de « relatif », qu'il ne faut pas négliger. Et, s'il faut trouver d'autres gages de bonne volonté (pas toujours de bonne foi), on peut rappeler pour mémoire les innombrables rapports commandés et publiés, qui, pour beaucoup d'entre eux, préconisaient d'assez cohérentes politiques et donnaient d'assez sages conseils. Malheureusement, on ne s'en souvient pas toujours, un conseil est rarement demandé pour être suivi. Mais patience ! Le bilan reste jusqu'à présent positif.

Pathétique patrimoine

Quantitativement un effort considérable, que l'on peut toujours trouver insuffisant, a été entrepris. Et c'est d'ailleurs en termes quantitatifs, encore, que le gouvernement socialiste pose le problème de la construction : une relance, pour augmenter le nombre de logements, pour créer tant d'emplois, insuffler un peu d'air dans tel ou tel secteur de l'économie nationale. Le logement reste donc jusqu'à nouvel ordre distinct de l'architecture. Et puisque nous essayons d'en parler, il nous faut aussi évoquer les réalisations dans le domaine des ponts et des chaussées, réalisations souvent remarquables en soi si l'on fait abstraction de leur impact sur le patrimoine ou sur l'écologie du pays. Certains ponts méritent bien leur appellation « ouvrages d'art », et certaines autoroutes sont paradoxalement d'admirables occasions de découvrir le paysage français dans ses parties laissées intactes, l'alternance de la nature et du domaine bâti, l'étendue et la richesse fragiles du patrimoine français.

Patrimoine, architecture : c'est là que le bât commence à blesser, et à blesser douloureusement si on adjoint, à ces notions à la fois concrètes et abstraites (d'âge inégal, d'ailleurs, puisque le « patrimoine » est curieusement un mot relativement récent dans son acception actuelle), celle inqualifiable en un mot, d'urbanisme. Inutile ici de revenir sur l'état pathétique du patrimoine français : si le patrimoine le plus noble, classé ou inscrit, se perpétue cahin-caha, amoureusement protégé par des architectes généralement très compétents, le reste, dont une année bavarde s'est souvenue trop tard, toutes ces constructions petites ou grandes, sérieuses ou fantaisistes, belles ou n'ayant de beauté que la vertu du temps, toutes ces constructions qui supportaient dans une large mesure la cohérence (pas seulement historique) du visage et de l'esprit de la France, de chacune de ses régions, de chacune de ses villes, tout cela a irrémédiablement souffert, tout cela est pour une bonne part disparu.

A tout cela a succédé un peu partout — mais il est inutile de s'y étendre puisque l'idée s'en est largement (et d'ailleurs trop) répandue — un urbanisme dont la seule cohérence était théorique, la seule raison d'être, utopique, sans fondement sinon sans lieu. Inutile de revenir sur l'architecture française, sinon pour dire qu'elle est pire qu'ailleurs, c'est-à-dire exécrable, et que l'amélioration douceâtre de ces dernières années reste en deçà des limites raisonnables. Quant à l'enseignement de ladite architecture, il s'est longtemps contenté de la formation d'un état d'esprit anachronique, cultivant l'image douloureuse d'un artiste génial qui n'aurait besoin ni de culture, ni de dessin, ni de savoir écrire, à peine de savoir compter, puisque les ingénieurs sont là pour ça : on parle de la « génération perdue », et, de fait, il semble que la suivante soit un peu mieux lotie et soit un peu plus douée, l'expérience aidant, de prudence, sinon douée tout court. Attendons.

Il aura fallu que l'ulcération soit bien vive pour que, dans les dernières années du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'on commence à gratter un peu l'insolent vernis de l'architecture française. Le même réélu, ce mouvement de prudence, d'inquiétude, de recherche, se serait peut-être poursuivi, la mauvaise conscience aidant, et aurait peut-être touché de sa grâce des architectes, des fonctionnaires, des promoteurs de plus en plus nombreux. Rien n'est moins sûr, l'essentiel des structures et des mentalités, comme on dit, qui présidaient à cet état de chose restant pratiquement inchangé. Un gouvernement socialiste peut-il l'amplifier et conduire l'architecture vers un avenir décent, imaginer un pays où les mots architecture, patrimoine, urbanisme, construction, ne soient plus dissociables, répartissables en portefeuilles trop volontiers antinomiques ? Ce ne sont pas trois mesures, trois décrets, ni trois francs, qui reconstitueront l'« étendue » de la France, mais un bien plus large projet.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Le Pouvoir culturel sous la Vᵉ République

Un livre de Pierre Cabanne

LE Pouvoir culturel sous la Vᵉ République, est-ce un réquisitoire ou un bilan ? Le mot de bilan, en tout cas, Pierre Cabanne le récuse. C'est, précise-t-il, le récit, détaillé, passionné (et passionnant) des *« rapports difficiles, souvent contradictoires, de l'art et de l'État »* sous les trois premiers règnes présidentiels, dont il a été le témoin attentif, à charge ou à décharge. Près de quatre cent cinquante pages écrites d'une plume rapide ne sont pas de trop à notre confrère pour mettre en forme le plus clair de ses archives et donner libre cours à ses humeurs.

Rapports contradictoires donc, à cause de l'incompatibilité même des termes pouvoir et culturel. Asservie — c'est sa destinée comme c'est sa nature d'être libre, — la culture rue dans les brancards. On attendait d'André Malraux — *« L'État n'est pas fait pour diriger l'art, mais pour le servir »*, disait-il en 1952 — qu'il la libère. Le voici, avec ses rêves, se frottant à une réalité épineuse.

Pierre Cabanne ne fait grâce d'aucun grief au premier et plus long ministère chargé de la culture et auquel les crédits furent chichement accordés, la radio et la télévision toujours refusées.

Pierre Cabanne revendique le droit de prendre parti. Il le fait au moins pour deux des huit successeurs de Malraux. Epaulé par Jacques Rigaud, Jacques Duhamel, un *« grand ministre »*, renoue avec les créateurs congédiés ou écartés, appelle Rolf Liebermann à l'Opéra, crée l'aide à la première exposition, le Fonds d'intervention culturelle, etc. Le ministère du second, Michel Guy, est qualifié de « printemps culturel » : son dynamisme, sa politique des « cent villes » ; la mise en route des grands projets ; l'octroi de vingt-quatre chartes culturelles à des cités, des départements, des régions. Et c'est lui qui signe le décret créant le Centre d'art et de culture Georges-Pompidou, la principale réalisation de la Vᵉ République.

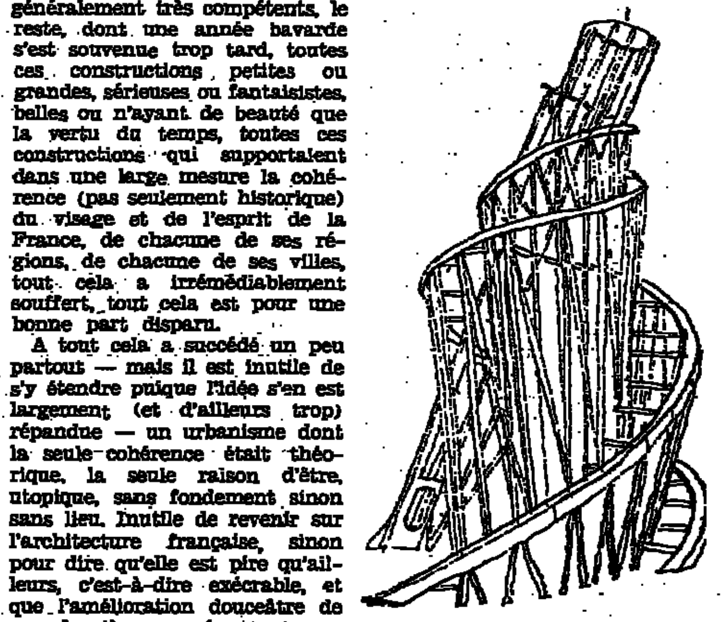
Pour Beaubourg, Pierre Cabanne est d'accord. Mais en violent désaccord avec le Paris défiguré, le quartier du Marais aseptisé, déshumanisé, l'immense et coûteuse bouffonnerie des Halles. L'auteur chiffre les sommes englouties dans ce gouffre au propre et au figuré, comme il donne le décompte, souvent inédit, des dépenses excessives engagées dans tous les secteurs, particulièrement en ce qui concerne les acquisitions des musées... et leurs autres sources d'enrichissement : dons, dations. A ce propos, il rend hommage à Dominique Ponnau, qui dépoussiéra et rendit à la vie les musées de province. Mais tout cela est déjà du passé.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Le Pouvoir culturel sous la Vᵉ République. 448 p. Editions Olivier Orban, 7, rue Daunou, 75002 Paris.

Arts plastiques

Faire sauter les verrous



GEORGES POMPIDOU avait fait entrer l'art contemporain à l'Elysée. M. Valéry Giscard d'Estaing, préférant s'entourer d'ancien, l'a fait sortir de l'Elysée. Un signe. Autre signe, ou plutôt un coup dur : 1980, dernière année pleine du septennat, a été décrétée l'Année du patrimoine, une notion qui aura été mise à tous les modes du passé (hier pour demain), mais jamais du présent (la création d'aujourd'hui pour demain).

Savoir que nos nouveaux dirigeants ont pour objectif de soutenir la création est plutôt rassurant. Il y a beaucoup à faire pour soigner ce grand corps informel, fragile et malade de la création contemporaine. La couverture-musée, l'oreiller-Beaubourg, la fréquentation des expositions par un public de plus en plus vaste, ne doit pas faire oublier la situation difficile dans laquelle se trouvent les artistes lâchés par l'État, lâchés par le secteur privé. Les forces créatrices en France sont aujourd'hui bloquées. Il faut déverrouiller, insuffler de l'air dans les institutions, trouver très vite des solutions de relance.

La décentralisation peut être un excellent facteur de dynamisation. La province est en état de demande. Un potentiel créateur existe, mais reste enclavé, faute d'interlocuteurs, faute de contacts et d'échanges avec la capitale, qui, elle, est prisonnière de ses équipements lourds et prestigieux.

Pour le nouveau ministère de la culture, ouvrir le dossier création artistique, c'est trouver des cases vides dans un quadrillage administratif pesant à Paris et pratiquement inexistant ailleurs. Dans la capitale, le « service » — quelle notion ! — de la création artistique, a été renforcé récemment par une délégation à la création aux métiers d'art, aux manufactures, encore plus centralisatrice et, qui plus est, susceptible de faire un amalgame douteux entre les métiers d'art — lire l'artisanat — et la *création*.

A l'issue des rencontres de Rennes sur le thème de la création artistique dans la cité (octobre 1980), la *Fédération* nationale des élus socialistes et républicains avait souligné qu'elle *« doit être soutenue dans un esprit pluraliste ; elle doit disposer de moyens appropriés et voir son indépendance garantie »*. On peut donc penser que des solutions vont être trouvées dans ce sens à plus ou moins long terme. Pour ce faire, il faudra que les nouveaux responsables de la culture fassent preuve d'imagination, en toute connaissance du terrain et pas seulement des chiffres et de la gestion.

Dès maintenant, il y a des urgences et des mesures à prendre pour permettre aux artistes de travailler : trouver des ateliers, des lieux d'exposition, leur acheter ou faire acheter leurs œuvres ; ce qui existe déjà n'est pas forcément condamnable, mais il faut pouvoir trouver d'autres articulations. Les ateliers, peuvent être récupérés à peu de frais dans des bâtiments industriels, comme celui de la rue Jean-Moulin, détruit au bulldozer à la fin de l'hiver. Les lieux pour exposer pourraient être des galeries-pilotes ou des galeries d'art et d'essai à la manière des cinémas. La formule compléterait celle de l'aide à la première exposition.

L'Etat va-t-il entamer le dialogue avec le secteur privé, dont on sait bien qu'il est un des facteurs essentiels du développement de la création artistique ? Le dossier est délicat. Curieusement, dans la société libérale avancée qui nous avait été promise, il n'a pas été ouvert. On se demande si finalement les socialistes ne devront pas faire preuve de plus de compréhension à l'égard des marchands qui veulent effectivement soutenir les créateurs. Ne faut-il pas trouver des idées originales qui permettent d'œuvrer entre la bureaucratisation, qui a fini par tout étouffer, et la spéculation ?

Reste le dossier des écoles d'art, dont la réforme a des aspects positifs, mais que des mesures récentes de restructuration sont en train de tuer. La présence dans ces écoles d'artistes enseignants impliqués dans une création vivante, a permis parfois, avec l'aide de musées, de centres culturels, d'associations, plus rarement de maisons de la culture, d'amorcer une vie artistique dans les régions. Les écoles doivent rester des lieux ouverts d'échanges et de discussions, d'accueil et de circulation des idées, d'échanges nationaux et internationaux. Ainsi les régions n'auront plus rien à envier à Paris, et peut-être prouveront-elles la capacité d'apporter un nouveau souffle sur la capitale, qui en a bien besoin.

GENEVIÈVE BREERETTE.

SÉLECTION

Un film

Charulata

Dans un Bengale victorien, vers 1870, la jeune femme d'un propriétaire de journal s'éprend de son cousin. Mais cet amour à peine murmuré, encouragé par l'indifférence du mari, ne sera jamais consommé. Satyajit Ray adapte un ouvrage de son maître Tagore qui faisait campagne pour les droits de la femme moderne. Avec une nonchalance feinte, par son attention aux émois les plus imperceptibles, Ray capte une fois de plus l'impondérable, rend ce passage du temps qui affine les sens et raffermit les âmes.

Un mutant

Jim Vander Woude

Il faisait partie du Hauser Orkater, groupe orchestro-théâtral néerlandais, qui s'arrachait de terre pour atteindre le monde décentré de la féerie noire, et qui s'est scindé. Il revient avec d'autres compagnons, et *la Méprise*, spectacle très inégal, mais où, elfe livide, homme désarticulé, cro-magnon, image théâtrale en perpétuelle mutation, il flambe. (A. Gémier.)

Un centenaire

Fernand Léger d'Argentan à Biot

Fernand Léger est né en 1881 (la même année que Picasso, mais il est mort beaucoup plus tôt, en 1955). Centre Georges-Pompidou, le cabinet d'art graphique réunit une trentaine de grands dessins et quelques peintures, qui reconstituent l'exposition de 1934 à la galerie Vignon : l'occasion d'évoquer « Léger et la poésie de l'objet ».

Au musée Fernand-Léger de Biot, enfin, vient d'être inaugurée une vaste rétrospective de l'œuvre peint : près de cent toiles venues d'Europe et d'Amérique permettent de suivre l'itinéraire de l'artiste, son « cubisme », les périodes « mécaniques », « architecturales », celles des compositions avec les objets dans l'espace, des grandes fresques sur le thème des loisirs populaires, celle des « constructeurs ». (Jusqu'au 28 septembre.)

Étampes, Paris. Romans

Trois festivals

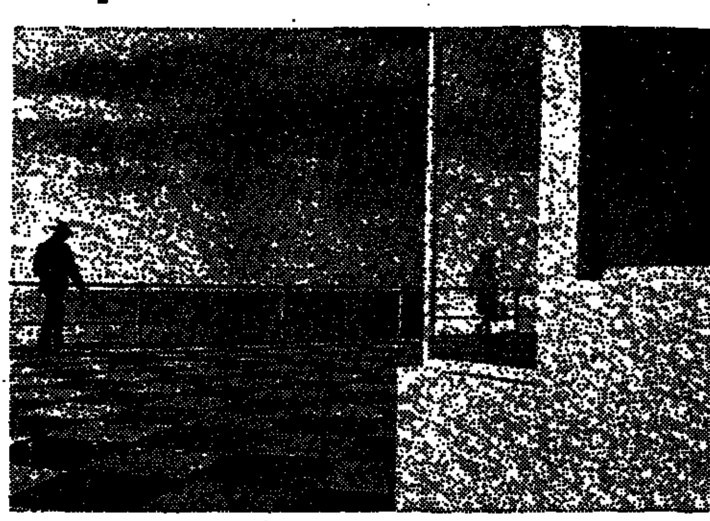
Trois petits festivals qui risquent de passer inaperçus méritent d'être indiqués aux connaisseurs pour l'originalité de leur programme.

A Etampes, les week-ends de juin présentent d'anciennes et vénérables traditions musicales : cette semaine la musique iranienne avec Darius Tala'i, au târ et au setâr, et le prodigieux joueur de zarb Djamchid Chemirani (le 19), précédant de grandes liturgies grecques byzantines, sous la direction de L. Angelopoulos (le 20).

A Paris, dans l'église Saint-Julien-le-Pauvre, du 19 juin au 4 juillet, des musiques de tous les temps, y compris le nôtre, par de « grands artistes et de jeunes talents », en de savoureux mélanges : ainsi Bach, Falla, Jolivet, Schubert et Grieg, avec E. Chojnacka et un ensemble dirigé par A. Myrat (*le 19*), une rencontre musicale aux chandelles d'un hautbois, une harpe celtique et un piano-forte (le 20), le Chœur russe de Paris (le 22), etc. (Renseignements : 2, rue de Lancry, Paris.)

A Romans (Drôme), des Semaines de musique contemporaine pour la sixième fois, alliant *le Roi David*, d'Honegger, *l'Opéra de Quat'sous*, un festival Globokar, la *Messe*, de Stravinski, beaucoup de jazz et des negro spirituals, tout cela du 23 juin au 30 juillet, avec, dans la dernière quinzaine de juillet, des « ateliers d'initiation-perfectionnement » (Renseignements : ADDIM, 5, cour Saint-Ruff, 26000 Valence. Tél. : (75) 42-00-07.)

Une photo de Paul den Hollander



Le photographe néerlandais Paul den Hollander a ses lieux de préférence, Brighton, Ostende, Versailles, Barcelone, lieux de décadence dans lesquels des éléments incongrus font penser à Margritte. La clef anecdotique des images, si belles qu'elles semblent souvent préfabriquées, recoupe la clef de la composition, l'espace admirablement maîtrisé. (Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e. Jusqu'au 21 juin.)

CINEMA : *Reporters* de Raymond Depardon (octobre 1980, drames et comédies de l'actualité). *San Mao, le petit vagabond*, de Zao Ming (un drôle de petit être, à Shanghai, en 1948). *La Quinzaine des réalisateurs* à l'Eldorado (les plaisirs du Festival de Cannes à Paris). Reprise de *Viva la muerte*, d'Arrabal (un film d'enfance). *La Porte du paradis*, de Michael Cimino (contre la conquête de l'Ouest). *Les Années lumière*, d'Alain Tanner (poésie de l'initiation).

THEATRE : *La Cerisaie*, aux Bouffes du Nord. *L'Orage*, aux Athévains. *Peer Gynt*, à Villeurbanne.

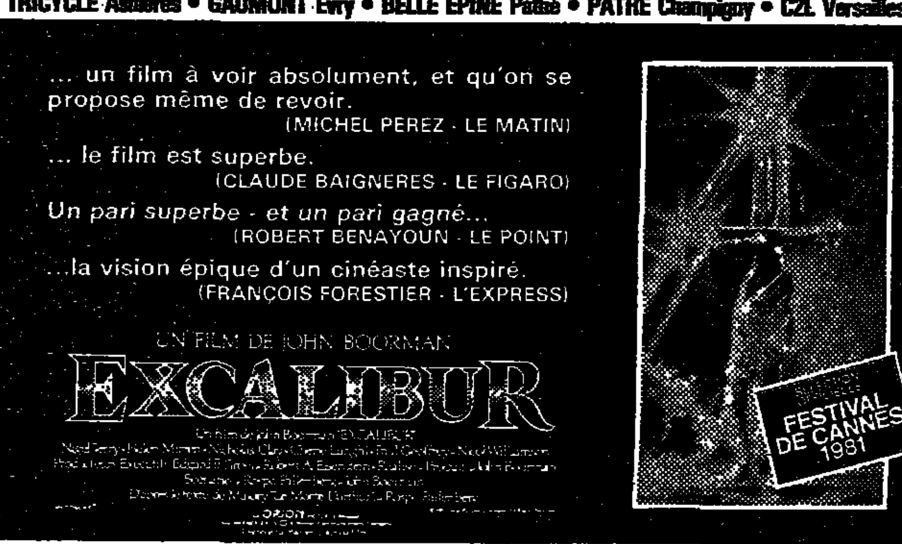
Et aussi...

MUSIQUE : Ouverture du Festival de Strasbourg : *Le Martyre de saint Sébastien*, par l'Orchestre national, dir. L. Maazel (le 18) Dang Thai Son, prix Chopin (Nohant, le 18) ; musique mexicaine du vingtième siècle (Centre Pompidou, le 18) ; concerts Xenakis (Forum des Halles, les 19, avec l'UPIC, 20 et 23); finales du concours de piano M. Long (Gaveau, le 19 ; Champs-Elysées, le 20) ; G. Kremer (Nohant, le 20) ; A. Ciccolini (Sully-sur-Loire, le 20) ; A. Benedetti Michelangeli (Strasbourgi, le 20) ; The Tallis Scholars (Royaumont, le 21) ; Monteverdi, par le Complesso Sergio Vartolo (Festival de Divonne, le 22) ; *La Force du destin* (Opéra de Paris, les 22, 25, 27 ; Sonates de Dukas et d'Indy, par J.-F. Heisser (Marais, Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, le 23) ; Carte blanche à John Cage (Festival de Saint-Denis, le 24) A. de Larrocha (Divonne, le 24) ; Trio Rouvier-Kantorow-Müller (Marais-Carnavalet, le 24).

ARTS : *Paris-Paris*, créations en France 1937-1957, au Centre Georges-Pompidou. *Chefs-d'œuvre de l'art juif, collection du musée de Cluny*, au Grand Palais, *Nicolas de Staël*, au Grand Palais. *Babar a cinquante ans*, au centre culturel du Marais. *Hantaï*, au C.A.P.C. de Bordeaux, et à l'abbaye de Sénanque. *Charchoune*, à la galerie des Ponchettes, à Nice. *Estève*, au musée Cantini, à Marseille. *Alberto Magnelli*, au salon de Montrouge et au Musée des beaux-arts de Rennes.

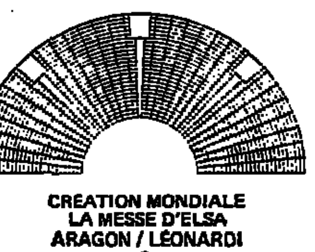
JAZZ : *Branches du jazz* (Festival du Marais). Edja Kungali, les frères Ferré, Henri Gredon et Glen Ferris, Arcane V, au Café de la gare (16 au 19). *Festival de films inédits* (1929-1964), au Ciné-Seine. *Chico Freeman* (17), *Mingus Dynasty* (18), à Bobino Jazz. *Dexter Gordon*, au New Morning. *Claude Barthélémy*, à la Chapelle des Lombards.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)









هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 19 au 25 juin

Les programmes du mercredi 17 juin et du jeudi 18 juin sont en page 24.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- GRACE A LA MUSIQUE
  Bela Bartok
  Samedi 20 juin
  FR 3, 20 h 30

arts

- ELLE S'ETAIT FAIT COUPER LES CHEVEUX
  ou Ollmann, connais pas
  Dimanche 21 juin
  FR 3, 20 h 45
- LA RAGE DE LIRE
  Autour des impressionnistes
  Mercredi 24 juin
  TF 1, 22 h

documentaires et débats

- LE NOUVEAU VENDREDI :
  Psychiatrie sans garde-fous ou la folle abbaye
  Vendredi 19 juin
  FR 3, 20 h 55
- CINE-REGARDS
  Train et cinéma
  Samedi 20 juin
  FR 3, 22 h 50
- HOLLYWOOD
  Le star system
  Dimanche 21 juin
  FR 3, 18 h 35
- L'AVENIR DU FUTUR
  L'intelligence animale
  Lundi 22 juin
  TF 1, 22 h 35.

téléfilms

- ET MEURENT LES GEANTS
  Vendredi 19 juin
  FR 3, 21 h 55
- LA LIGNE D'OMBRE
  Lundi 22 juin
  TF 1, 14 h
- FEMMES, FEMMES, FEMMES
  Le mari, la femme et le cosmos
  Mercredi 24 juin
  TF 1, 20 h 35

films

- UNE JOURNEE SPECIAL CINEMA
  Vingt-quatre heures de cinéma non stop, avec neuf films, des reportages et des débats
  Du mercredi 24 au jeudi 25 juin
  A 2, de 12 h à 12 h
  (Lire aussi les notes de Jacques Siclier dans les programmes

spécial élections législatives

- SUR TF 1
  Dimanche 21 juin, à partir de 19 h 45
  Lundi 22 juin, 6 h
- SUR A 2
  Dimanche 21 juin, 17 h et à partir de 19 h 45
  Lundi 22 juin, 7 h, 10 h, 11 h, 12 h
- SUR FR 3
  Dimanche 21 juin, 17 h 30, 19 h 30, 19 h 55, 21 h 25 et 22 h 45.

A LA RADIO

● **Paris-Madrid** (France-Musique, vendredi 15 h et mardi 17 h). Le public décernait-il, autrefois, des brevets d'hispanisme aux musiciens français ? Le foisonnement d'espagnolades en tous genres, à la charnière de ce siècle — de Lalo à Ravel, — le laisse penser. Aussi France-Musique veut-il mettre bon ordre dans ces habaneras et autres sevillanas. Avec pas moins de raison, Pierné sera associé à cet inventaire rapsodique : il était aussi influençable qu'un autre, et seule sa timidité l'a retenu de ce côté-ci des Pyrénées. La carte postale qu'il nous envoie, aux bons soins de Denise Megevand, écho de ces montagnes, résonne des chants basques. « Ramuntcho » garde aux lèvres un sourire français, légèrement ombré de nostalgie andalouse. Picaro d'occasion, Chabrier n'avait pas craint, lui, de rapporter de grossiers effluves qu'il avait cousus dans son atelier parisien : son « Espana » rutile de liesse débridée, presque rabelaisienne, et éclate en rires bruyants : Espagne de pacotille, irrésistible, n'en déplaise à Albeniz qui n'avait pas accordé son brevet au truculent Auvergnat. Etait-il de l'avis de Poulenc, pour qui « les résilles d'Espana sortaient d'un grand magasin parisien » ? N'importe, en 1882, on sifflait dans la rue ces airs acidulés. C'est tout dire.

Mais France-Musique ne s'en tiendra pas là, et le concert de Pierre Monteux (dimanche, 14 h. 15) fournira un judicieux corollaire à cette photographie ibérique : Debussy, autre aspect de l'Espagne française, moins populaire, moins manichéen. Avec ses langueurs, ses sérénades interrompues, ses sanglots étranglés dans la nuit grenadine, « Iberia » est une évocation plus exsangue, celle d'un désir resté à Paris, hallucinatoire et fantasmagorique. — T. Fr.

● **Humain, plus qu'humain** (chaque matin sur France-Culture, à 8 h), une série de cinq émissions préparées par Lionel Richard et consacrées à une réflexion sur le « robot » : de l'automate à l'ordinateur, mais aussi de Prométhée au cinéma, en passant par Frankenstein, Pinocchio, etc. Les émissions passeront dans l'ordre suivant : « Mythes grecs », (22 juin) ; « l'Homme-machine » (23 juin) ; « A l'assaut du firmament » (24 juin). Le cinéma : « Une ouverture à tous les possibles » (25 juin) ; « Problèmes juridiques devant la production du vivant » (26 juin).

Vendredi 19 juin

Un film

ANTOINE ET COLETTE
Film français de François Truffaut (1961), avec J.-P. Léaud, M.-F. Pisler, F. Darbon, R. Varte.
A 2, 23 h 15.

★ *Le sketch français d'un film international*, l'Amour à vingt ans. *Pour Truffaut, la première suite aux* Quatre cents coups, *le premier amour d'Antoine Doinel, à dix-sept ans. Une « nouvelle » romantique semée d'humour qui annonçait, en fait,* Baisers volés.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
17 h 50 C'est à vous.
17 h 55 L'île aux enfants.
18 h 25 Avis de recherche.
18 h 55 Les paris de TF 1.
19 h 10 Emissions régionales.
17 h 30 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
21 h Au théâtre ce soir : Silence, on aime.
De M. Lengliney ; réalisation : P. Sabbagh ; mise en scène : M. Risch. Avec J. Barney, D. Provence, S. Azéma, H. Courseaux... *Un jeune couple, un cambriolage, une mère abusive et un copain envahissant...*
22 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
François-René Duchâble.
15 h Série : Joe Forrester.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les dernières fêtes de la Sérénissime.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron. Réal. C. Boissol. Avec C. Biname, S. Faucher, R. Blay, C. Gal.
Troisième épisode. Tandis que Hyacinthe Bellerose part avec Marie Moitié à la recherche de son fils enlevé par le curé, les élections s'annoncent. Amours et politique dans un village du Bas-Canada, au 19e siècle.
21 h 55 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. *Des livres dont les princes sont des enfants.* Avec J. Cau (le Grand Soleil), E. *Charles-Roux* (Une enfance sicilienne), *C. Duneton* (le Diable sans porte), *F. Hebrard* (la Chambre de Goethe), *A. Audouard* (Abeilles, vous avez changé de maître)
23 h 5 Journal.
23 h 15 Ciné-club (l'amour à vingt ans) : Antoine et Colette.
de F. Truffaut.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Dessin animé : les Misérables.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Campagne électorale.
20 h 55 Le nouveau vendredi : Psychiatrie sans garde-fous, ou la folle abbaye.
(Lire notre sélection.)
21 h 55 Téléfilm : Et meurent les géants.
D'après L.-P. Cauda. Réal. P. Vincent. Avec P. Raynal, D. Dimey, C. Robichez, etc.
En rentrant chez lui après une dure journée de travail, un jeune homme aperçoit les géants qui s'enfuient hors de la ville. Début d'un conte bâti sur une tradition qui se poursuit à Douai depuis quatre cent cinquante et un ans et rassemble chaque année, le 5 juillet, des dizaines de milliers de Douaisiens.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Magazine : Thalassa.

La folle abbaye

LE NOUVEAU VENDREDI :
PSYCHIATRIE
SANS GARDE-FOUS
FR 3, 20 h 55.

On a l'habitude de concevoir l'institution psychiatrique comme un espace clos, verrouillé. Le « fou » est l'objet d'une série d'obligations administratives — uniforme, examens — qui le conduisent et le condamnent au statut de malade. Le reportage que nous propose le docteur Moussa se situe à l'intérieur d'une ancienne abbaye des Alpes-Maritimes, convertie depuis 1978 en lieux de traitements de la maladie mentale. Ce nouvel espace, dans lequel les « fous » peuvent circuler librement est l'œuvre d'Henri Collomb. Il faut écouter les témoignages rapportés par Thierry Filliard, il faut voir ces visages refermés sur eux-mêmes et qui retrouvent (un temps) le sourire, et réfléchir sur une expérience : il ne s'agit plus de repérer cliniquement le malade mais de connaître l'individu. Les résultats restent cependant à démontrer. — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; En pays cajun ; G. Mislaret.
8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote : Un voyage au désert.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Editeur, avec R. Laffont.
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs.
12 h 5, Agora : La vie d'un paysan du Nord-Est brésilien, avec A.-M. Galano.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne : Le chant populaire, des Conquistadores à nos jours.
14 h, Sons : Le cordonnier.
14 h 5, Un livre, des voix : Clarissa mon miroir, d'Y. Cazaux.
14 h 45, Un homme, une ville : F. Léger à Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un champion du jeûne », de Kafka, lu par J. Topart.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La navette spatiale après son premier vol.
20 h, Médicale : Les pèlerins de la Mer Morte ; Le second souffle (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Grant Greene.
22 h 30, Nuits magnétiques : Vivre et rêver (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Moment musical à Versailles-Petit Trianon (Gossec, Chevalier de Saint-Georges, Schobert, Bochsa) ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les quatuors à cordes de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Moderne musique. « La nouvelle musique contemporaine d'aujourd'hui est-elle bien moderne ? » Une certaine lignée : Mahler, Schoënberg, Berg, Boulez ; dans une voie parallèle : Varèse ; retour à la case départ : Liszt, Bach, Gesualdo, Machaut.
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Claudric, Russo, Paganini.
14 h 30, Musiques : les Enfants d'Orphée ; 15 h, Un disque pour la semaine : « Ramuntcho », ouverture sur des thèmes populaires basques, de G. Pierné, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. J.-B. Mari ; « Gwendoline », ouverture, « Espana » de Chabrier, par l'Orchestre du Conservatoire, dir. P. Dervaux ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Der Freischütz » de Weber, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. R. Kubelik ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (Festival de Carpentras 2-8-1978) : « la Flûte enchantée », ouverture, « Rondo en si bémol majeur pour violon et orchestre », « Symphonie en sol mineur », de Mozart ; « Concerto n° 2 en fa mineur pour piano et orchestre » de Chopin, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec J. Estournet, violon, et B. Rigutto, piano ; 20 h, Les chants de la terre.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Enfiando » de Bloch ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » de Szymanowski ; « Une vie de héros », poème symphonique de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. K. Kord, avec Wanda Wilkomirska, violon.
22 h 15, Portrait par petites touches : R. Schumann, par B. Rigutto ; 23 h 5, Vieilles cires : Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Vienne, 1946-1948 (Beethoven) ; 0 h 5, Jazz forum.

● **Bruno Rigutto** (France-Musique, 18 h. 30 et 22 h. 15). « L'interprétation se mûrit et évolue. » C'est maintenant un dogme écrit en grandes lettres à l'entrée de France-Musique. Nul n'entre ici s'il n'en est convaincu. Un iconoclaste téméraire pourrait montrer à qui profite la maxime, et les tribunes de disques en rougiraient peut-être. Les deux concerts de Bruno Rigutto participent de cet esprit de comparaison invincible. On entendra le *Deuxième Concerto* de Chopin vieux de trois ans et une fantaisie de Schumann qui est de la semaine. L'art de ce fils spirituel de Samson François a-t-il évolué ?

De son maître (il fut son seul élève) Rigutto a gardé une prédilection pour les phrases de Chopin, au long col sinueux, les cascades de tierces argentines froissées avec tact. Il galbe les courbes mélodiques avec une fraîcheur qui fait frissonner à nouveau ces pages fanées par l'habitude. « Son » Schumann n'aura pas de mentor, mais la fantaisie vivra avec l'âpreté voulue. — T. Fr.

Samedi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Forum-éducation.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Au plaisir du samedi.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mini-chroniques.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Autour d'Enrico Macias,
21 h 30 Série : Dallas.
22 h 30 Téléfoot 1.
Championnat de France, Coupe d'Europe, Coupe de France, matches internationaux : les meilleurs moments.
22 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 40 Retransmission du Collège de France.
Exposé du professeur J.-C. Pecker sur « La controverse cosmologique ».
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
18 h 5 Chorus : Southside Johnny.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron. Réal. C. Boissol. Avec C. Biname, S. Faucher, R. Blay, E. Hirt...
Quatrième épisode. Hyacinthe Bellerose, chassé de chez Marie Moitié, s'engage comme bûcheron dans le Nord, mais un incident inattendu lui fera comprendre qu'il aime la jeune femme. Il revient et découvre que la révolution gronde. Fresque sociale et politique de la paysannerie canadienne francophone, au dix-neuvième siècle.
21 h 35 Variétés : Suivez Lecoq.
22 h 30 Frontières de l'inconnu.
La conquête des eaux blanches en aéroglisseur : la remontée des rapides de l'Orénoque, du Gange, sur coussin d'air ouvre, en effet, de nouvelles routes à l'exploration.
23 h 20 Journal.

Univers insoupçonnés

POUR LES JEUNES :
DESTINATION, L'INVISIBLE
FR 3, 18 h 30.

Après avoir voyagé sur la Terre, dans les étoiles et à l'intérieur du corps humain, le périple de Pascal Kané se poursuit. Les enfants découvriront ici encore des « nouvelles images de l'art ». Comment la science et tout son outillage technologique peut servir l'art ? (Quels sont les moyens, par exemple, de dépister les faux tableaux et de dater les œuvres ?). Cette quatrième émission d'une série qui en comporte cinq est une réflexion pédagogique mais passionnante sur le pouvoir des images et sur la manière de voir le monde. Le jeune âge ne doit en aucun cas les manquer... sous peine d'être puni. — M. G.

Les machines de feu

CINÉ REGARDS :
TRAIN ET CINÉMA
FR 3, 22 h 50.

La caméra sort d'un compartiment de première classe pour se faufiler entre les voyageurs qui flânent dans le couloir étroit jusqu'à la porte des toilettes : un voyage en train à travers l'histoire du cinéma, tel est le thème de l'émission de Christiane Grazzianni. Du petit train de l'enfance au Cheval de fer (Iron Horse), de John Ford, de la sanglante Bataille du rail, de René Clément, à la Mort aux trousses, d'Alfred Hitchcok, le train a toujours été un monde clos privilégié dans lequel les cinéastes ont choisi de situer leurs intrigues. Terrain de refuge ou d'aventure, le train délivre l'imaginaire au cinéma comme la multiplicité des rails qui s'offrent à la locomotive.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
18 h 30 Pour les jeunes.
(Lire notre sélection.)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Bela Bartok.
L'histoire, vue à travers l'œil de François Reichenbach, d'un musicien sensible et bouleversé par tout ce qu'il a vu et vécu de sa naissance à sa mort, à New-York, en 1945.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards : Train et cinéma.
(Lire notre sélection.)

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Mélancolie, fatigue, dépression, pourquoi ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J.-M. Brohm : L'illusion olympique.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Etudes...).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, La vie sans voir.
16 h 20, Livre d'or : R. Oleg, violon, M. Dalberto, piano (Schubert, Debussy).
17 h 30, Pour mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux (le verbe interdit).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : Le bruit d'une ville, Montréal.
20 h, Carte blanche : Les fleurs de Systale, de M. Marc. Avec : J. Topart, F. Timmermann, etc.
21 h 20, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Le grand-père, de M. Tosca, lu par D. Ceccaldi.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

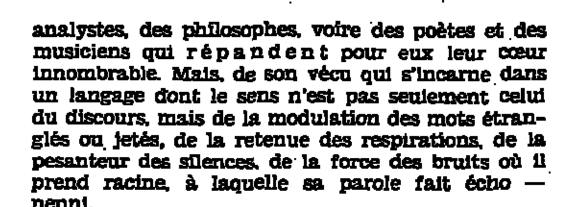
6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Féeries et sortilèges de la musique de genre.
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « Ciboulette » de R. Hahn ; Actualité internationale : Reportages à Avignon ; Les festivals d'été dans le monde.
De 9 h à 1 h du matin : Vienne, par Alfred Brendel.
9 h, Ouverture.
9 h 10, « Sonate en sol majeur pour violon et piano » de Brahms ; « Impromptus » de Schubert, avec A. Brendel ; Commentaires sur Alfred Brendel.
10 h, « Scènes d'enfants » de R. Schumann, avec A. Brendel ; « Le poète parle... » : A. Brendel ; « Quatuor en sol majeur », de F. Schubert, par le Quatuor Busch.
11 h, « Concerto pour piano et orchestre » de Schoënberg, par l'Orchestre de la B.B.C., dir. B. Maderna ; « Airs de concert » dir. G. Szell ; « Leonore III » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Stockholm ; Commentaires sur Alfred Brendel.
12 h, « Sonate pour trio » de de J. Haydn, avec A. Brendel ; « Tristan et Isolde » de R. Wagner ; « Concerto pour piano K 482 en mi bémol majeur » de Mozart, par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. N. Marriner, avec A. Brendel.
13 h, Extraits de « Médée » de Cherubini, avec Maria Callas ; « Concerto pour piano n° 4 de Saint-Saëns », par l'Orchestre des concerts du Conservatoire, dir. Ch. Münch, avec A. Cortot ; « Le poète parle... » : Alfred Brendel ; « Quintette à deux violoncelles » de Schubert ; « Sonate en si pour piano » de Liszt, avec A. Brendel ; Commentaires sur Alfred Brendel ; « Concerto brandebourgeois n° 5 » de Bach, avec A. Cortot et les solistes de la Schola Cantorum de Paris.
16 h, Œuvres de Wagner, dir. B. Walter, avec L. Lehmann ; « Le poète parle... » : A. Brendel ; « Concerto pour violon » de Berg, par l'Orchestre philharmonique de Stockholm ; « Danses slaves » de Dvorak, avec A. Brendel.
17 h, « Symphonie n° 10 » de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. S. Rattle ; Commentaires sur Alfred Brendel.
17 h 30, Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : « Variations pour clavier en fa mineur » de Haydn ; « Sonate pour piano n° 3 » de Beethoven, par le Quatuor Talich, avec Imogen Cooper au piano.
19 h, « Concerto pour piano et orchestre » de Schoënberg, par l'Orchestre de la B.B.C., dir. P. Boulez ; « Sonate pour piano » de Schubert, avec A. Brendel ; Commentaires sur A. Brendel ; 20 h 5, « Paraphrase sur Benvenuto Cellini » de Liszt, avec A. Brendel ; « Le poète parle... » : A. Brendel ; « Lieder » de Schubert, avec E. Schwarzkopf, E. Fischer, piano.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Symphonie n° 33 », « Concerto pour piano et orchestre K 271 », « Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre » de Mozart ; « Fantaisie pour piano à quatre mains D 940 » et « Lieder », de F. Schubert ; « Quatre chants sérieux » de Brahms ; « Symphonie funèbre » de J. Haydn, par l'Orchestre de chambre de la Philharmonie de Berlin, dir. D. Fischer-Dieskau, avec A. Brendel, Imogen Cooper au piano, Pierre Amoyal au violon, et G. Caussé, alto.
23 h 15, « Lieder eines Fahrenden Gesellen » de Mahler ; « Le poète parle... » : A. Brendel ; « la Grande Fugue pour piano à quatre mains » de Beethoven, avec A. Brendel et D. Barenboim ; 0 h 5, « Symphonie inachevée » de Schubert, dir. Furtwängler ; « Rondo en ré majeur pour piano et orchestre » de Mozart, dir. N. Marriner.

● **La Vie sans voir** (France-Culture, 14 h. 5), rediffusion de l'émission de Marie-Hélène Fraisse, consacrée à la description de l'univers sensoriel des aveugles : un univers où le son et le contact acquièrent une importance et une acuité dont les « voyants » n'ont pas la notion, et où le réel est perçu de manière très analytique, comme en témoigneront les aveugles conviés à participer à cette émission, ainsi que ceux qui vivent près d'eux.

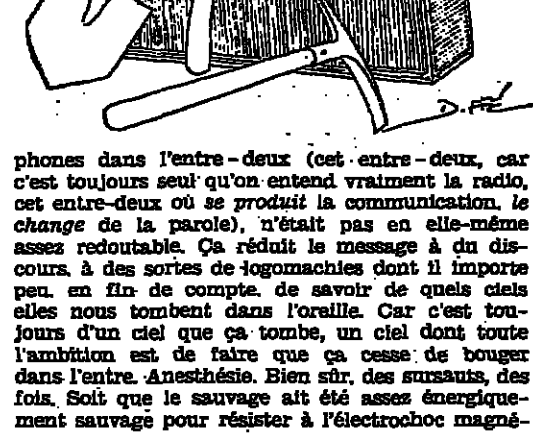
● **Le verbe interdit** (sur France-Culture toujours, 17 h. 30). Michel Cazenave, Richard Kearney et Claude Mettra proposent, avec la participation de l'écrivain gaélique Brendan Devlin, une analyse du processus par lequel fut systématiquement détruite, depuis le seizième siècle, la langue irlandaise et, par là, « l'âme du pays ». — B. A.

● **Vienne** (France-Musique, 9 h.). Au regard d'ethnologues futurs, Vienne passera peut-être pour un mythe de notre imaginaire, mais le mirage aura eu quelque épaisseur et de quoi étonner : l'inconscient naît au milieu des valses impériales et le dodécaphonisme s'accommode de la proximité de Mahler, Freud ou Stephan Zweig. Musil trouvait-il sa ville « sans qualités » ? René Koering tentera de déchiffrer ce lieu hésitant et sublime, entre le germanisme et l'italianisme, l'Orient et l'Occident. La musique, de Mozart à l'« ange » de Berg, sera scandée par la méditation d'Alfred Brendel : rubriques curieusement intitulées « Le poète parle » comme pour plagier Schumann, qui, lui, rapporta de biens tristes souvenirs de Vienne. — T. Fr.

Pour une parole du quart-monde



par GILBERT DUPREZ (*)



SOIT, donnons-en acte à McLuhan, l'outil radiophonique est le message, et la présence, en quelque endroit du monde que ce soit, d'un seul récepteur implique l'existence de toute la radio : la focalisation, dans son haut-parleur, de tous les types d'ondes aujourd'hui utilisables. La planète entière y converge : l'universalité de la Terre et sa multiplicité. Tout au moins, cette partie de la Terre qui a droit et pouvoir de prendre la parole. Qui a droit et pouvoir d'émettre.

Combien de quarts-mondes, occultés par la présence hégémonique sur le devant de la scène de tiers ou de demi-mondes, qui n'ont pas les moyens de ce pouvoir-là, n'ont pas la jouissance de ce droit-là ? Quarts-mondes, taches blanches sur nos cartes culturelles et politiques, l'inconscient de notre raison...

L'exercice de cette prise de parole publique, il appartiendra au législateur, dans les mois à venir, d'en régler les modalités économiques et sociales (en vrac : adhésions, publicité, abonnement-décodage, associations, etc.). Qu'y aura-t-on gagné de fondamentalement différent, à part le fait très appréciable d'avoir fait passer de la piraterie à la liberté les producteurs de messages ? Le récepteur étant, par nature, sans parole (s'il donne quelquefois l'impression d'en avoir une, c'est qu'il l'emprunte, et cher, on comprendra peut-être pourquoi), le quart-monde restera muet, s'enfonçant jusqu'aux apparences de la débilité dans le réconfort de son « handicap » et de sa marginalité.

Oh ! ce n'est pas qu'on ne s'intéresse pas à lui, ce quart-monde, tant il est vrai qu'en ces temps d'incertitudes de civilisation et de novations culturelles — si, si, il y en a ! — il apparaît comme la matrice de notre être au monde et l'occasion de notre ressourcement ! On fait dans le social, après tout, et nous portons dans notre esprit les séquelles de la lecture répétée du *Capital* et du Nouveau Testament, entre autres livres de sagesse (à chacun la sienne). Comme tout le monde, nous avons à l'antenne nos petits Indiens, nos petits Hindous, nos petits Noirs, le ghetto des zonards et la violence des loubards. Mais ça ne va pas jusqu'à leur laisser la parole. Nous avons, pour les comprendre, mieux : pour qu'*ils* se comprennent, des socios, des psychos, des politologues, des analystes, des philosophes, voire des poètes et des musiciens qui répandent pour eux leur cœur innombrable. Mais, de son vécu qui s'incarne dans un langage dont le sens n'est pas seulement celui du discours, mais de la modulation des mots étranglés ou jetés, de la retenue des respirations, de la pesanteur des silences, de la force des bruits où il prend racine, à laquelle sa parole fait écho — nenni.

Pour dire les choses un peu schématiquement : pas de thèse (lui-même, ce quart-monde, dans la brutalité de son dit), pas d'antithèse (l'auditeur que sa parole pourrait rencontrer, son interlocuteur au moins tout oreille), mais une synthèse servie à prix fixe, une sorte de chaud-froid cuisiné par des penseurs industriels à l'usage de restaurants d'entreprise et de self-services : on tourne le bouton comme on prend un plateau-repas — la même sauce fade de mots au-dessus de tout soupçon affadit les viandes les plus sauvages, les poissons les plus délicats, pour ne rien dire du légume ! Ça médiatise à tour de langue dans les médias, comme si la médiatisation obligée du médium, ce rempart de micros et de magnétophones dans l'entre-deux (cet entre-deux, car c'est toujours seul qu'on entend vraiment la radio, cet entre-deux où *se produit* la communication, *le change* de la parole), n'était pas en elle-même assez redoutable. Ça réduit le message à du discours, à des sortes de logomachies dont il importe peu, en fin de compte, de savoir de quels ciels elles nous tombent dans l'oreille. Car c'est toujours d'un ciel que ça tombe, un ciel dont toute l'ambition est de faire que ça cesse de bouger dans l'entre. Anesthésie. Bien sûr, des sursauts, des fois. Soit que le sauvage ait été assez énergiquement sauvage pour résister à l'électrochoc magnétique, soit que celui qui est allé au-devant de lui, magnéto en bandoulière, en ait été suffisamment amoureux pour littéralement boire sa parole, pour s'immerger dans le courant de langue que sécrète son expérience. Des fois.

Est-ce bien dire que dire de tout acte de radio qu'il est un acte d'amour ? Sans doute. Et l'on sait combien, de nos jours, l'Amour est difficile, qui ne se dit que de mots bêtes et de silences gênés. Ce n'est pas de belles paroles, l'Amour, c'est tout bêtement, simplement, la vie.

La vraie vie est absente, aujourd'hui, de nos antennes. Le modèle dominant a tout recouvert : la dépêche dit l'événement, et rien de plus, comme si l'événement était réductible à la somme des mots qui essaient de le décrire. Nous n'entendrons plus un reporter vivre sa peur sous la mitraillade, comme M. Droit en 1944, à Notre-Dame. Tout juste avouera-t-il, s'il est honnête, si la frime n'est pas comme sa seconde peau, qu'il a eu peur pendant que... Je vous laisse imaginer son récit. L'histoire, qui n'avait pas jusqu'à nous d'oreilles, redevient sourde : les rumeurs des moissons, l'éclat des guerres, la chaleur des accents, le vacarme des industries, la folie des fêtes et les explosions de joie qui pouvaient lui donner corps, donner corps à son récit, seront définitivement morts. Les spécialistes auront gagné.

Ce quart-monde, dont il ne faut pas oublier de préciser qu'il est parmi *nous*, à nos portes, qu'il est, *en* nous, la matière même dont nous tissons notre culture, il est temps, grand temps, pour l'homme de radio, de s'y replonger. Non pas pour lui arracher ses plus belles pierres, ses plus grosses pépites, mais pour lui donner les outils qui lui permettent de les mettre au jour lui-même, qu'il se contemple dans sa propre richesse et cesse d'en avoir honte au point de ne plus tolérer qu'un discours étranger au sien les lui traduise.

En particulier, dans les lycées et collèges, dans les foyers ruraux, des expériences ont été menées, qui devraient être la pratique courante pour autant que les moyens existent, qui prouvent que tout auditeur est un homme de radio qui sommeille et que son exigence radiophonique est multipliée par la connaissance des processus de conception et de fabrication ; qu'ouvrant son micro, en ne souhaitant pas autre chose qu'exercer son goût d'amateur, il y laisse entrer le monde, TOUT le monde, sans discrimination. Sans discours.

Le reste : détails. La forme exige le fond, qui sollicite la forme. Le son renvoie au son. Aussi bien que la lecture renvoie à la lecture. C'est cela, l'alternance. Il est temps que les créateurs d'objets radiophoniques ne laissent pas ce concept, pour parler comme eux, aux seuls lecteurs-de-dépêches intellectuelles, fussent-elles pluralistes, aux seuls spécialistes du savoir.

(*) Producteur à France-Culture, cofondateur de l'Atelier d'initiation radio.

Dimanche 21 juin

Trois films

LE CŒUR SUR LA MAIN

Film français d'André Berthomieu (1948), avec Bourvil, M. Philippe, R. Berri, J. Louvigny.

TF 1, 17 h 50.

Quand le cinéma français ne voyait en Bourvil qu'un comique paysan, un naïf dont il fallait rire. Ici, bedeau à Yvetot, il devient vedette de music-hall à Paris. Le film est totalement médiocre.

MON NOM EST PERSONNE

Film italien de Tonino Valérii (1973), avec H. Fonda, T. Hill, J. Martin, P. Lulli, L. Gordon.

A 2, 17 h 45.

Un homme seul contre cent cinquante hors-la-loi. Henry Fonda perdu dans un western-spaghetti, réalisé par un ex-assistant, pas très doué, de Sergio Leone.

LA GRIFFE DU PASSÉ

Film américain de Jacques Tourneur (1947), avec R. Mitchum, J. Greer, K. Douglas, R. Fleming, R. Webb.

FR 3, 23 h 15.

★ *A porté aussi le titre,* Pendez-moi haut et court, *selon le roman de Geoffrey Homes dont il a été adapté par l'auteur lui-même. Rassemble tous les éléments mythiques de la Série Noire hollywoodienne dans la décade 1940-1950. Un bel exercice de « savoir-faire » où Robert Mitchum doit bien quelque chose à la légende de Bogart.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
10 h 45 Messe d'enfants, en direct de Sartrouville (Yvelines).
Prédicateur : Père G. Haquet.
11 h 50 Votre vérité.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Découvertes francophones
14 h 3. Série : Les quatre cents coups de Virginie.
15 h 30 Tiercé à Auteuil.
15 h 40 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
17 h Sports première.
17 h 50 Cinéma : le Cœur sur la main.
De A. Berthomieu.
19 h 30 Journal.
19 h 45 Elections législatives.
Résultat du deuxième tour, commentaires.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin : 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (Suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Gaston Phébus ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h Spécial élections.
Le point sur les abstentions.
17 h . Stade 2.
17 h 45 Cinéma : Mon nom est personne.
de T. Valeric.
19 h 45 Soirée électorale.
Résultats, commentaires et journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 15 Aspects du court métrage français.
La Musicienne, de Jaquet-Droz. Réal. J. Cadran.
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
« Ouverture tragique », de Brahms ; « Alexandre Newski. Cantate opus 78 », de Prokofiev.
17 h 30 Elections législatives.
et à 19 h 30 : Participation.
17 h 35 Il n'y a pas qu'à Paris.
de Cl. Place. Réal. M. Gérard.
Un vieux machiniste amoureux du théâtre lyrique.
18 h 35 Hollywood : Le star system.
Douzième épisode d'une série toujours aussi passionnante. On verra ici Clara Bow, Liliane Gish, John Gilbert, Greta Garbo...
19 h 35 Spécial DOM-TOM.
19 h 55 Elections législatives.
Et à 21 h 25 et 22 h 45 : les résultats.
20 h 45 Divertissement : Elle s'était fait couper les cheveux.
ou Ottmann, connais pas, de B. Toublanc-Michel.
La découverte d'un peintre, en images, paysages et chansons.
Vers 23 h 15 Cinéma de minuit (cycle du film noir) : la Griffe du passé.
de J. Tourneur.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : les Focolari.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande loge de France.
10 h, Messe au Grand auditorium 104 de la Maison de Radio-France.
11 h, Regards sur la musique : Avec C. Chaynes.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Variations sur des modes orientaux : Avec le luthiste J. Ghânim.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, La Comédie Française présente : Le retour d'Œdipe, de J. Reis.
16 h 5, Le lyriscope : La Force du destin, de Verdi, à l'Opéra de Paris.
17 h 30, Rencontre avec... A. Blasquez, J. Semprun, J. Cortazar, N. Sarraute et M. Robert.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Elections législatives (et à 21 h, 22 h 30 et 23 h 30) : Résultats.
20 h 15, Albatros : année poétique.
20 h 40, Atelier de création radiophonique (et à 21 h 30 et 22 h 45).
23 h, Musique de chambre : Picchi, Chopin.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non-voyants) : Œuvres de J.-S. Bach, par Louis Thiry à l'orgue.
6 h 30, Concert-Promenade : Musique viennoise et légère (Ponchielli, Tchaïkovsky, Rossini, R. Strauss, Kalmann, Hagen, Schubert, Lanner, Svendsen, Millœcker, R. Strauss).
8 h, Dimanche-Matin : Musiques chorales, œuvres de Prokofiev et Martinu, par le Chœur philharmonique tchèque ; 9 h 2, Les classiques favoris (Rossini) : 9 h 30, Cantate « Pour les élections 1731 » ; « BWV 29 » de J.-S. Bach, dir. N. Harnoncourt ; 10 h 30, Les classiques favoris (Telemann).
11 h, Concert : Récital Joseph Kalichstein, « Sonate en ré majeur » de Beethoven ; « Sonate nº 3 en si mineur » et « Nocturne en dièse mineur » de Chopin ; 12 h 5, Le jeu des penchants : Guy Bedos fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Mel Torme ; 13 h 30, Jeunes solistes : Michel Leclerc à l'orgue Saint-Jean, à Elbeuf (Buxtehude, Bach).

● A la recherche des musiques molles (France-Culture, 20 h 40). Les résultats des élections législatives seront mêlés de musiques inouïes, rassemblées dans un programme préparé par Daniel Caux : non plus les musiques « dures » des avant-garde, mais des œuvres fantaisistes, gratuites et tendres, composées par des « inclassables de la musique » tels que Gavin Bryars, Michael Nyman, Harold Burns, Hector Zazou, Joseph Racaillent, Daniel Lentz, le Portsmouth Sinfonia Orchestra, etc. — B. A.

14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Pierre Monteux 1875-1964 » (Mendelssohn, Ravel, Berlioz, Debussy) ; 16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Toccata en ut mineur BWV 911 » et « Partita en ut mineur BWV 826 » de J.-S. Bach en sept versions ; 19 h 2, Concert de jazz : le concert 1981 de l'Union européenne de radiodiffusion à Oslo, sous la direction de B. Alterhaug.
20 h 5, Concert (Théâtre des Champs-Elysées à Paris, 8 avril 1981) : « Danses concertantes » de Stravinski ; « Quatre derniers lieder » de R. Strauss ; « Symphonie nº 1 en fa mineur » de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner, avec Margaret Price, soprano ; 22 h, Ouvert la nuit : 23 h, Saturnales (Mozart, Vivaldi).

Lundi 22 juin

Deux films

LES ÉVADÉS DE LA PLANÈTE DES SINGES

Film américain de Don Taylor (1971), avec R. McDowall, K. Hunter, B. Dillman, N. Trundy, E. Braeden.

TF 1, 21 h. et 22 h. 35.

★ *Troisième film inspiré du roman de Pierre Boulle dont le postulat est, ici, renversé du futur au présent : les singes arrivent chez les hommes d'aujourd'hui. Un apologue sur le racisme, la cruauté et l'intolérance.*

LE TRÈFLE A CINQ FEUILLES

Film français d'Edmond Freess (1971), avec P. Noiret, L. Pulver, T. Fruges, J. Carmet, J.-R. Caussimon.

FR 3, 20 h 30.

★ *Fable naïve et poétique opposant une communauté de bohèmes excentriques à des gens cupides et méchants. Un certain charme malgré l'amateurisme de la réalisation.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

6 h Journal.
Spécial élections législatives : analyses et commentaires.
12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les handicapés : qu'attendent-ils de nous ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
14 h Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Téléfilm : « la Ligne d'ombre » ; réalisation : A. Wajda et M. Darlowo.
D'après Conrad, une coproduction anglo-polonaise maritime et mouvementée. Une œuvre mineure dans la carrière de Wajda.
15 h 45, Variétés ; 16 h 5, Au panier du présent ; 16 h 45, Une vie, une musique ; 17 h 20, De branche en branche ; 17 h 45, A votre service.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
21 h L'avenir du futur, cinéma : les Evadés de la planète des singes.
De Don Taylor.
22 h 35 Débat : Existe-t-il une intelligence animale ?
Avec les professeurs J. Carayon, entomologiste au Muséum d'histoire naturelle ; P.-P. Grassé, biologiste ; A. Langaney, généticien au Musée de l'homme, et M. D. Morris, spécialiste des singes.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

7 h Résultats et commentaires des élections. (Et à 10 h, 11 h, et 12 h).
8 h Série : Poigne de fer et séduction.
9 h 30 Récré A 2.
10 h 5 La vérité est au fond de la marmite.
10 h 35 Quatre saisons.
11 h 5 Série : Les brigades du tigre.
12 h 10 Feuilleton : Les amours des années folles.
Premier épisode d'un feuilleton réalisé par G. Thomas et adapté du roman de P. Billetey, par O. Joyeux. L'histoire d'un trio bizarre et féminin, d'une mère, ancienne chanteuse, et de ses deux filles recluses.
12 h 45 Journal.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leur lectrice.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Documentaire : Le Kerala, un pays de tolérance.
Reportage de A. et P.L. Spaak sur un des vingt-trois Etats de l'Inde.
17 h 20 Fenêtre sur... La maison de Freud.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top-club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Autour des élections législatives.
21 h 55 Documentaire : S.O.S. bonnes mères.
22 h 45 Fenêtre sur... Cinémania.
On a vu la semaine passée (le samedi 13 juin sur FR 3) l'excellente émission réalisée par Anne Andreux et Robert Manthoulis à l'occasion du Festival du réel à Beaubourg. En voici une autre préparée par J.-J. Bernard et réalisée par André S. Labarthe, qui aborde avec des théoriciens (Cosme Neto, conservateur de la cinémathèque du Brésil et J.A. Fieschi), des cinéastes (Joris Ivens, Nagisa Oshima, Jean Eustache, Henri Storck), la question du « réel » au cinéma.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Consistoire central israélite de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : le Trèfle à cinq feuilles.
de E. Freess.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La méditation ; les métiers de l'hôtellerie.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (mythes grecs) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : Apparition du cheval dans le monde agricole.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Histoires de vie dans la société d'ancien régime (G. de Gouberville et V. Jamerey-Duval).
10 h 45, Le texte et la marge : Anne-Marie, avec L. Bodard.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Mendès France, avec J. Lacouture.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : la tentation du Hörspiel.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Les roses de Picardie, de M. Peyramaure.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : les doubles cultures.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Les grands trains.
16 h 50, Départementale : à Parthenay.
17 h 32, Libre-parcours jazz : Randy Weston.
18 h 30, La vie entre les lignes : Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : le centenaire de Fernand Léger, à Biot.
20 h, La lampe donne sur les yeux, d'Y. Lebeau-Fabrice. Avec : M. Lonsdale, D. Lebrun et B. Morin.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les Mandelstram et le bruit du temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Brahms, Bach, Beethoven, Debussy ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : les airs de contre-ténors dans les opéras de Haendel ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : « Beethoven, élève de Haydn », œuvres de Beethoven, Haydn, Clémenti.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Lancen, Weber, Martini, J. Strauss père.
14 h 30, Musiques : Concertos : « Concerto pour piano et orchestre nº 5 », d'Anton Rubinstein, par l'Orchestre symphonique de Nuremberg, dir. Z. Deaky, avec A. Ruiz au piano ; 15 h 30, Un disque pour la semaine : « 2e Sonate pour violon et piano », de G. Enesco, avec Yehudi et Hephzibah Menuhin ; 16 h 30, Cercles musicaux : Telemann, ses amis, ses élèves, œuvres de Telemann et Bach ; 18 h 2, le Club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct de l'église Saint-Jean-François, à Paris) : « Fanfare pour le roi », « Mesure », « O Filii Davidi », « Mesure », « Tolerunt Dominum », « Messe et interludes de l'homme armé », de Josquin des Prés, par l'Ensemble A Sei Voci et les Sacqueboutiers de Toulouse ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo.
20 h 30, Concert (Festival de Lille 1980) : « Quatuor à cordes nº 3 en la mineur », de Gounod ; « Quatuor à cordes en mi bémol », de Lalo ; « Quatuor à cordes en ré majeur », de Franck, par le Quatuor Via Nova, avec J. Mouillère, J.-P. Sabouret, C. Naveau, J.-M. Cannard ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

● Festival de Lille (France-Musique, 20 h. 30.). Mystique, Gounod n'en avait pas moins les pieds sur terre : c'était un musicien de circonstance — véritable modèle pour l'Est — qui aimait beaucoup se rendre chez l'empereur et composait hymne et prière pour la famille impériale. Naïveté ou opportunisme qui n'excluaient pas le patriotisme, quand l'Opéra de Paris retentissait en pleine guerre de 1870 de son pathétique « A la frontière ». Les Via nova ressuscitent des aspects moins gênants, son *Quatuor numéro 3* posthume, qui convient à cet intimisme affiché jusque dans ses opéras. Franck, son frère jumeau selon Fauré, était plus détaché des biens de ce monde. Aussi son quatuor vibre-t-il d'une vraie foi liturgique, malgré certaines inflations de l'écriture. Gounod pensait, lui, que la musique de son « parent » était l'impuissance poussée jusqu'au dogme ; mais l'auditeur mettra ce jugement sur le compte de la médisance. L'auteur de « l'Ave Maria » avait décidément plus d'un accroc à son manteau !

23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : Paul Tortelier, violoncelle, interprète Dvorak, J.-S. Bach et Fauré ; 0 h 5, Domaine de la musique électroacoustique : Œuvres de Bisset (France), Daoust (Canada), Parmerud (Suède), Rampazzi (Italie) (primées au huitième Concours international de Bourges 1980).

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Mardi 23 juin

Deux films

SI PARIS NOUS ÉTAIT CONTÉ
Film français de Sacha Guitry (1955), avec F. Arnoul, D. Darrieux, S. Guitry, R. Lamoureux, J. Marais, L. Marconi.
A 2, 20 h 40.
★ *L'histoire de notre capitale et de ses grands personnages, selon les goûts, les haines, les humeurs et l'esprit de Sacha Guitry. Une comédie de boulevard toujours recommencée au long des siècles; une fantaisie qui tourne à la satire et, comme toujours dans les fresques de Guitry, une interprétation prestigieuse.*

LE FILS D'UN HORS-LA-LOI
Film hispano-américain de Paul Landres (1965), avec R. Tamblyn, K. Moore, J. Philbrook, F. Rey, M. Granada.
FR 3, 20 h 30.
Un western abracadabrant et ringard auquel il n'y a pas lieu d'accorder la moindre attention.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu, tout femme ; 14 h 20, Série : Allegra ; 15 h 15, A vos mains (et à 16 h. 15) ; 15 h 20 : Les recettes de mon village ; 15 h 40, Mémoire en fête ; 16 h 25 : Dossier, vertes vacances ; 16 h 55, A tire d'elles ; 17 h 5, Coup de cœur ; 17 h 50, Mini-show.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Les mémoires de « la Méduse ».
Un reportage de Roch Pezadere, avec J.-Y. Blot et la participation du Grieem (Groupe pour la recherche, l'identification et l'exploration de l'épave de « la Méduse »).
21 h 30 Soirée Obaldia.
(Lire notre sélection.)
22 h 20 Portrait : Visages d'Obaldia.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Michel Glotz, imprésario.
15 h Cinéma : la Belle Epoque de Gaston Coute.
De P. Pilard.
16 h 5 Les Jangandeiros : Les pêcheurs de radeau du Brésil.
Un reportage de M. Zalkowitsch et B. Leimbach.
16 h 55 Itinéraires : Malte.
17 h 2 Fenêtre sur...
Pétrole, pétrole.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Si Paris nous était conté.
Film de S. Guitry.
22 h Débat : Paris (en direct d'un bateau-mouche).
Avec Mmes Juliette Greco, Mireille Mathieu, Catherine Sauvage, Colette Renard, Cora Vaucaire et MM. Francis Lemarque, Tino Rossi, Patachou, Enrico Macias, Jacques Dutronc.
0 h 35 Journal.

Voyage en Obaldie

VISAGE D'OBALDIA
TF 1, 21 h 30

Savez-vous pourquoi les anges volent ? Parce qu'ils se prennent à la légère. Mais les hommes ne sont pas des anges. Affligé des lois de la pesanteur, René de Obaldia, venu au théâtre, comme à la vie, par accident, a pris le parti de rire de tout ce qui se passe. Que se passe-t-il donc pour qu'il faille en rire ? Simplement qu'on devrait en pleurer. On entend la voix d'un enfant qui dit : « Maman, la mort c'est pour rire. » Dans ces paroles, une partie de la vision de l'auteur de M. Klebs et Rosalie se déploie entre la gravité et le merveilleux. De l'autre côté du visible — allusion à la perception des mystiques. — au-delà du langage quotidien, surgit l'énorme et ahurissante machinerie verbale. Les phrases frappent, absurdes et surréalistes « Le cadavre du pape flotte dans ma soupe. » L'émission s'enchaîne à merveille, extraits de Génousie, de M. Klebs et Rosalie, ponctués de lecture de poèmes par Michel Bouquet. L'enchanteur est là, omniprésent, évoquant les jours d'enfance dont le mystère ne s'est pas encore éclairci. Quand l'auteur et acteur René de Obaldia s'efface, on songe aux paroles d'un de ses frères d'inspiration, Samuel Beckett : « C'est une année à hannetons, l'année prochaine il n'y en aura pas, ni l'année suivante, regardez-les bien. »

M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.
19 h 10 Journal.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Fils d'un hors-la-loi.
de P. Landres.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : la méditation, les métiers de l'hôtellerie, J. Lacarrière.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (l'homme-machine) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : le double cheptel et le hersage ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : la dot.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, G.R.M.-I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : Cinéma et littérature, avec D. Toscan du Plantier.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Le passage, de J. Reverzy.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Télématique et santé.
16 h 50, Départementale : à Parthenay.
17 h 32, Libre parcours jazz : H. Levick/Mujo.
18 h 30, Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La terre vue de satellites.
20 h, Dialogues franco-espagnols : la création musicale aujourd'hui, avec L. de Pablo et J.-C. Eloy.
21 h 15, Musiques de notre temps : E. Carter Takemitsu.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Haydn, Jolivet, Beethoven, Paganini ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : les airs de contre-ténors dans les opéras de Haendel ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : « Beethoven, Haydn et les autres » (1796-1803), œuvres de Beethoven, Salieri, Dussek, Haydn.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Œuvres de P. Lacome, M. Glinka et P. Sarasate.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Symphoniques : Œuvres de Korngold et Zemlinsky ; 16 h, Chorales : « Messe de Barcelone », par le Pro Cantione Antiqua de Londres, dir. M. Brown ; « Chants sacrés et séculiers du Moyen Age », par le Capella Antiqua de Munich, dir. K. Ruhland (Anonymes) ; 17 h, Ombres et lumières d'Espagne : Œuvres de Granados et M. de Falla, dir. R. Frühbek de Burgos ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : « Entrée de jeu » (23 mai 1979, à l'Auditorium 105) : Œuvres de R. Schumann, avec A. Michaël, chant, et Th. Paraschivescu, piano ; 20 h 5, Premières loges : Anita Cerquetti, soprano, accompagnée par le Chœur et l'Orchestre du Mai florentin, dirigés par G. Gavazzeni, dans des œuvres de Verdi, Bellini, Spontini.
20 h 30, Concert « Prestige de la musique » (Salle Pleyel, 8 janvier 1981) : « les Hébrides », ouverture, « Concerto pour violon et orchestre n° 2 », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 3 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Bergel, avec P. Amoyal, violon ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

● **La dot** (France-Culture, 0 h.). Une analyse ethnologique et sociologique de « la dot ». Les récentes études consacrées à ce sujet ont montré qu'on ne pouvait expliquer le système de la dot en termes exclusivement économiques, mais qu'il fallait la considérer comme l'un des éléments fondamentaux de la symbolique sociale des échanges, et donc comme une clef pour la compréhension des sociétés. — B. A.

● **Revue des livres** (France-Musique, 23 h.). France-Musique, qui manie l'oracle facilement, avait-il pris le parti d'une guerre avec la littérature musicale et l'écriture ? On pouvait le penser avant qu'André Almuro ne prenne en main cette revue de presse. Mais il ne fallait pas moins que son encyclopédisme éclairé pour mener à bien cette rude tâche. Cette fois, il pensera aux livres de vacances, sans doute des ouvrages de plage légers et épais à la fois. Mais l'étude asphyxie et, entre deux paragraphes, la musique d'André Almuro voyagera avec éclectisme dans des paysages estivals : Janacek vantera les charmes de la Moravie, « Sur un sentier abandonné », titre tout propitiatoire qui convient à son désir de « nager dans la nature ». Les plus hardis des auditeurs partiront, eux, vers la mer avec le « corsaire » de Berlioz. — T.Fr.

23 h, Ouvert la nuit : Des livres de musique pour vos vacances (Couperin, Mozart, Haendel, Berlioz, Janacek, Webern, Bartok, Moussorgski, Lutoslavski).

Mercredi 24 juin

Un film

A CHACUN SON DU
Film italien d'Elio Petri (1967), avec G.-M. Volonte, I. Papas, G. Ferzetti, S. Randone, L. Nucci.
FR 3, 20 h 30.
★ *Un intellectuel de gauche affronte la Mafia, qui est en collusion avec les notables d'un village de Sicile. Film politique tiré d'un roman de Leonardo Sciascia (l'auteur de* Cadavres exquis*), réalisé avec pas mal d'artifices de style. L'intérêt tient essentiellement au sujet.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
15 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Heidi ; 14 h 48, Feuilleton : le Vol du pélican ; 15 h 10, Les poipoi ; 16 h 5, Les infos ; 16 h 20, La super-parade des dessins animés.
18 h 5 Auto-mag.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 50 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Femmes, femmes, femmes.
2. Le mari, la femme et le cosmos. Réalisation : M. Cloche, avec Amarande, M. Le Royer, V. Monnier...
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert. *« Autour des impressionnistes », avec M. J.-M. Dallet* (Je, Gauguin), *Mme S. Monneret* (le Dictionnaire des impressionnistes), *M. J. Dutourd et Mme F. Cachin, conservateur du musée d'Orsay.*
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Spécial cinéma : 24 heures de cinéma non stop.
(Lire notre sélection.)
12 h 45 Journal.
13 h 35 Spécial cinéma : Zazie dans le métro.
de L. Malle.
15 h 10 Spécial cinéma : L'année 1980.
Entretien avec M. Casarès
15 h 25 Spécial cinéma : la Chartreuse de Parme.
De Christian-Jaque.
18 h 15 Fenêtre sur... Nathalie Baye.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Spécial cinéma : Hommage à René Clair : Puis crac.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Spécial cinéma : les Fêtes galantes.
De R. Clair.
22 h 5 Spécial cinéma (débat) : le cinéma et son public.
En direct du musée du cinéma.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Spécial cinéma (court métrage) : Chansons - souvenirs Jeanne Moreau.
23 h 55 Interview de José Giovanni.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Syndicat des écrivains de langue française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : A chacun son dû.
d'E. Petri.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (A l'assaut du financement) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : le dix-neuvième siècle.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Le fichier informatique des monuments historiques classés ; Les missions de l'agence de l'informatique ; Fréquence et perception de la musique.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : rencontre avec C. Lapointe.
11 h 2, G.R.M.-I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : Mort d'un pédagogue, avec J.-M. Gomez.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Magazine des Jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Roman de la Begum sombre, de M. Larneuil.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : le Centre national d'animation musicale.
15 h 2, Points d'interrogation : Les Etats-Unis ; Les multinationales.
16 h 20, Actualité : la mortalité infantile.
16 h 50, Départementale : à Parthenay.
17 h 32, Libre parcours jazz : Mike Zwerin Quartett.
18 h 30, Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Raconter la science.
20 h, La musique et les hommes : le War Requiem, de B. Britten.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Stravinski, Bach, Schumann et Couperin ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les airs de contre-ténors dans les opéras de Haendel ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : « Beethoven sans Haydn » (1804-1812), œuvres de Berger, Beethoven, Haydn.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : « Bric-à-brac », de B. Gérard.
14 h 30, Microcosmos : Les études à l'étude ; 15 h, Kaléidoscope : rencontre d'une classe de C.E.S. « les Bartavelles » (Debussy, Chopin, Franck) ; 15 h 50, Jeu des énigmes ; 16 h 10, Galerie de portraits : Emmanuel Schikaneder (Mozart) ; 16 h 40, Feuilleton (Debussy) ; 17 h, Haute infidélité.
18 h 2, Le club du jazz : Les irréfutables altistes (Bowman, Desmond, Williams, Waller, Mulligan).
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct de l'Auditorium 105) : « Chants sacrés orthodoxes », « Duos », « Musique folklorique russe », par le Chœur Tchaikovski, dir. G. Grigorieva ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concerts (échanges internationaux) : « Sinfonie en ré mineur », de Corelli ; « Jubilate Deo, motet pour alto, deux violons, violoncelle et orchestre », de Flocco ; « Oratorio », de Torri, par le Musica Antiqua de Cologne et les Chœurs Rundadinella, dir. R. Goebel, avec E. Kirkby, A.-M. Dur, sopranos, R. Jacobs, alto, D. Thomas, basse (Festival des Flandres 1980).
23 h, Ouvert la nuit : Les Mémoires de la musique : Maria Callas à travers ses enregistrements, « les plus belles images d'une voix » (Verdi, Giordano, Donizetti, Bellini, Rossini, Cherubini).

Vingt-quatre heures de cinéma non stop sur Antenne 2

ZAZIE DANS LE MÉTRO
Film français de Louis Malle (1960), avec C. Demongeot, P. Noiret, C. Marlier, V. Caprioli.
A 2, 13 h 35.
★ *Le roman de Queneau — avec une gamine mal embouchée — transformé en satire très noire de la société moderne. Des recherches de style ambitieuses.*

LA CHARTREUSE DE PARME
Film français de Christian-Jaque (1947), avec G. Philipe, R. Faure, M. Casarès, L. Salou, L. Coedel.
A 2, 15 h 30.
Stendhal était-il un auteur de romans-feuilletons ? L'adaptation et la mise en scène le laissent croire. Mais on aime Gérard Philipe en Fabrice del Dongo.

LES FÊTES GALANTES
Film français de René Clair (1960), avec J.-P. Cassel, P. Avron, J. Richard, G. Caslle, M. Dubois.
A 2, 20 h 35.
★ *« Guerre en dentelles » au XVIIIe siècle et fin nostalgique du petit monde de René Clair.*

LE TROU
Film français de Jacques Becker (1959), avec M. Constantin, J. Kéraudy, P. Leroy, R. Meunier, M. Michel.
A 2, 0 h.
★★ *Reconstitution d'une évasion — authentique — de la prison de la Santé. Le dernier film de Jacques Becker. Admirable à tous points de vue.*

CONTES IMMORAUX
Film français de Walerian Borowczyk (1974), avec L. Danvers, F. Luchini, C. Alexandra, P. Picasso, F. Bellamy.
A 2, 2 h 10.
★ *Quatre contes libertins, somptueux, baroques, à travers les siècles. Erotisme magnifié jusque dans ses aspects scandaleux...*

LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE
Film américain de John Ford (1939), avec J. Wayne, C. Trevor, T. Mitchell, J. Carradine, L. Platt.
A 2, 4 h 10.
★★ *Le western le plus célèbre de l'histoire du cinéma. Un grand modèle d'action, d'analyse sociale et psychologique. On le connaît par cœur.*

L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE
Film américain de John Ford (1962), avec J. Stewart, J. Wayne, V. Miles, L. Marvin, Ed O'Brien.
A 2, 6 h 5.
★★ *Les héros vieillissants de l'Ouest américain. La maîtrise de Ford dans une œuvre plus secrète qu'il n'y paraît, sensible et nostalgique.*

JEUX INTERDITS
Film français de René Clément (1951), avec B. Fossey, G. Poujouly, L. Hubert, S. Courtal, J. Marin.
A 2, 8 h 20.
★★ *La première reconstitution de l'horrible réalité de l'exode de 1940 et un drame humain, bouleversant, sur les enfants victimes de la guerre et du monde des adultes.*

LA FUREUR DE VIVRE
Film américain de Nicholas Ray (1955), avec J. Dean, N. Wood, J. Backus, A. Doran, S. Mineo.
A 2, 10 h 5.
★★ *La solitude morale et le besoin d'amour d'adolescents incompris. James Dean, symbole de toute une génération et le lyrisme d'un cinéaste exceptionnel.*

Jeudi 25 juin

Deux films

PLUS ÇA VA MOINS ÇA VA
Film français de Michel Vianey (1977), avec J.-P. Marielle, J. Carmet, M. Schuman, H. Garcin, N. Arestrup.
TF 1, 22 h 50.
★ *Deux policiers genre « français moyens » dans le paradis truqué des milliardaires de la Côte d'Azur. Un langage cinématographique dérangeant, pour une aventure qui débouche sur l'absurde.*

LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR
Film français de François Truffaut (1968), avec J. Moreau, C. Rich, J.-C. Brialy, M. Bouquet, M. Lonsdale, C. Denner.
FR 3, 20 h 35.
★★ *Amateur de William Irish, Truffaut a magnifiquement transposé son roman (en France) et Jeanne Moreau est sensationnelle dans ce suspense criminel et psychologique.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 5 Objectif santé : Approche de la montagne.
17 h 15 Tour de France cycliste 1981.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Martine Verdier.
Réalisation : B. Toublanc-Michel, avec I. Texier, D. Gélin, M. Auclair, J. Mauclair.
Suite des aventures amoureuses et professionnelles d'une jeune interne des hôpitaux.
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller. *Dossier : le vrai secret japonais ; Industrie : la croisière verte ; Des diplômes pour quels débouchés ? ; Guy Robert, un syndicaliste face à la crise ; Les miraculés de l'économie.*
22 h 40 Journal.
22 h 50 Cinéma : Plus ça va, moins ça va.
Film de M. Vianey.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

0 h Spécial cinéma : le Trou.
2 h 5 Spécial cinéma : Les intellectuels et l'érotisme.
2 h 10 Spécial cinéma : les Contes immoraux : Lucrèce Borgia.
3 h 40 Le motard de l'Apocalypse : H. Lloyd.
3 h 55 Hommage à John Wayne.
4 h 10 Spécial cinéma : la Chevauchée fantastique.
De J. Ford.
5 h 45 Il y a des jours mauvais, il y a des jours meilleurs.
6 h 5 Spécial cinéma : l'Homme qui tua Liberty Valance.
8 h Journal.
8 h 20 Spécial cinéma : Jeux interdits.
9 h 40 Dessin animé.
10 h 5 Cinéma : la Fureur de vivre.
11 h 30 Spécial cinéma : Petit Pierre.
12 h Cyclisme : Tour de France.
12 h 20 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Sports été : Tennis à Wimbledon, Tour de France.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emissions réservées aux grands partis politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Jacques Chancel reçoit Serge Baudo et l'Orchestre de Lyon ; et aussi Cora Vaucaire, Ella Fitzgerald, Madeleine Robinson, Monique Morelli, Jacques Weber, Milan Bauer, Peirre Amoyal, Guy Tournon, Edda Moser.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : la Mariée était en noir.
de F. Truffaut.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Humain plus qu'humain (le cinéma) ; à 8 h 32, Chevaux et charrois : les conditions de vie du cheval au dix-neuvième siècle ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : L'histoire de la Légion, avec G. Blond.
11 h 2, G.R.M.-I.N.A. : De la musique à l'ordinateur et réciproquement.
12 h 5, Agora : La solitude du manager, avec M. V. Montalban.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Rémy de Provence.
14 h, Sons : Islam.
14 h 5, Un livre, des voix : Une enfance sicilienne, d'E. Charles-Roux.
14 h 47, Questions croisées : Différents types de sociétés à travers leur technique divinatoire.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les artistes font-ils encore école ?
16 h 50, Départementale : à Parthenay.
17 h 32, Libre parcours jazz : Sonny Grey.
18 h 30, Sabine Legrand, d'après L. Weiss.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Plongeoir 17, de B. Mesguich, la Solitude de l'œuf avant l'omelette, d'E. Pressmann.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival des nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Haendel, Lalo, J.-S. Bach, Chopin ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : les airs de contre-ténors dans les opéras de Haendel ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : « Récréasson » (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h 17, Le Matin des musiciens : « Beethoven sans Haydn » (1804-1812), œuvres de Clementi, Méhul, Beethoven, Haydn.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : Œuvres de Ch. Lecocq, Devevey, Betty, Cicero, Raben, Offenbach.
14 h 30, Musiques : De Varese à Xenakis (Varese, Messiaen, Jolivet, Boulez, Xenakis) ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot, « Préludes », « Quatrième Ballade » et « Etudes posthumes », de Chopin, avec A. Cortot, piano ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen dans des œuvres de Berg, Stravinski et Bach.
18 h 2, Le club du jazz : Le saxophone alto (Lee Konitz).
18 h 30, Quotidien-Concert : « Europe et musique », œuvres de Janequin, Tintner, Byrd, Somers, de Lassus, par les Corinthian Singers of Adelaide, dir. D. Patterson ; 18 h 45, Récital A. Korniszewski, violon, et C. Lindenbaum, piano (en direct du Studio 106) : « Sonate pour violon solo », de Bartok ; « Sonate en fa mineur pour violon et piano », de Prokofiev ; 20 h 5, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert Maçonnique (en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : « la Flûte enchantée », ouverture en mi bémol majeur, « Musique funèbre maçonnique », « Cantate K 623 », « Air de concert pour ténor K 431 », « Symphonie n° 39 », « Air de baryton basse », de W.A. Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, avec A. Rolfe-Johnson, ténor, D. Wilson-Johnson, baryton.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 0 h 5, Pour la nuit... « Symphonie n° 4 », de Brahms, dir Karajan.

Télévisions francophones

VENDREDI 19 JUIN

- TELE LUXEMBOURG, 20 heures, série : le Saint ; 21 h, *Mourir à Madrid*, film de F. Rossif ; 22 h 25 Essais : le magazine de l'auto ; 22 h 40, Chrono : actualité sportive automobile.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les Têtes brûlées ; 20 h 35, *la Route de l'Ouest*, film de A. Mac Laglen.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 30, L'œil des autres : « Le boulier chinois », reportage sur la Chine d'aujourd'hui ; 21 h 15, *les Rendez-vous d'Anna*, film de Ch. Akerman.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, Comme il vous plaira : TV à la carte ; 21 h 5, TV à la carte : revivre un grand événement sportif ; 22 h 50, *Une Dionée*, film de M. Rodde.

SAMEDI 20 JUIN

- TELE LUXEMBOURG : 20 h 30, *la Marine en folie*, film de Fr. Tashlin ; 22 h 5, *An American Tragedy*, film de J. Von Sternberg.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : les Héritiers ; 20 h 35, *l'Etrangleur de Boston*, film de R. Fleischer.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, série : le Jardin extraordinaire ; 20 h 25, *Terreur à bord*, film de D. Heyes ; 22 h, Folklore : « Les jours contés de Saint-Pholien », à l'occasion du 20e anniversaire de la Commune libre de Saint-Pholien.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 55, *la Mort est un songe*, film de R. Gillioz, suivi d'un débat sur les énigmes de l'après-vie, avec Mlle Poletti, le Dr Suter, l'Abbé Baud, J. Prieur, etc.

DIMANCHE 21 JUIN

- TELE LUXEMBOURG, 20 heures, série : les Envahisseurs ; 21 h, *les Amitiés particulières*, film de Jean Delannoy ; 22 h 40, Les sentiers de l'aventure ; 23 h. 10, Spécial élections françaises.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, Jeu-concours : On peut toujours rêver ; 20 h 35, *les Amours d'Omar Khayan*, film de W. Dieterle.
- TELEVISION BELGE : 20 h 5, Sourire d'été ; 21 h 5, « Opération Barberousse » : à l'occasion du 40e anniversaire de l'invasion de l'U.R.S.S. par les Allemands ; 22 h 10, *les Personnes déplacées*, film de G. Jordan, d'après F. O'Connor.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, *le Petit monde de Don Camillo*, film de J. Duvivier ; 21 h 50, Elections législatives françaises ; 22 h 5, *Lise, Sandra, Chantal, Catherine et les autres...* film de J.-L. Gauthey et A. Bordier.

LUNDI 22 JUIN

- TELE LUXEMBOURG, 20 heures, série : Médecin d'aujourd'hui ; 21 h, *Rêverie d'amour*, film de M. Keleti.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Los Angeles - Années 30 ; 20 h 35, *Un amant dans le grenier*, film de J Shaftel.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Cycle Lino Ventura : *Marie Octobre*, film de J. Duvivier ; 21 h. 35, *Sax*, film de G. Corbiau (2e partie) ; 22 h 15, Jazz à la Grand-Place : Freddie Hubbard Quintet.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h, Comme il vous plaira : TV à la carte ; 21 h 5, TV à la carte : le long métrage que vous avez choisi.

MARDI 23 JUIN

- TELE LUXEMBOURG, 20 heures. *niers de la Jamaïque*, film de F. de Cordova.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : la Petite Maison dans la prairie ; 20 h. 35, Jeu : La chasse au trésor ; 21 h 30, Variétés.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Ciné-Tilt ; 20 h 30, Feuilleton : « Dickie-Roi » ; 21 h 25, Face au public : Charles Trenet, ses adieux à Liège (2e partie)
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, TV à la carte ; 20 h 50, Olivier Todd : autrefois, la guerre du Vietnam ; 21 h 50, Vidéo-Club de l'été.

MERCREDI 24 JUIN

- TELE LUXEMBOURG, 20 heures, série : Dallas ; 21 h, *les Bouca-Hit-Parade* ; 21 h., *le Chat et la Souris*, film de Cl. Lelouch.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Super-Jaimie ; 20 h. 35 *la Bataille de la Vallée du diable*, film de R. Nelson.
- TELEVISION BELGE : 20 heures, Les sentiers du monde : *Nyangatom, les fusils jaunes*, avec les conférenciers-cinéastes J. Arlaud et Ph. Sénéchal ; 21 h 5, Eurovision : Jeux sans frontières, en direct de Lisbonne.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 55, TV à la carte ; 21 h 5, Jeux sans frontières, en direct de Lisbonne ; 22 h 30, Athlétisme.

JEUDI 25 JUIN

- TELE LUXEMBOURG, 20 heures, série : Super-Jaimie ; 21 h., *Commando suicide*, film de O. Bazzoni.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Embarquement immédiat ; 20 h 35, *la Femme en ciment*, film de G. Douglas.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Autant savoir : Les fugues d'adolescents ; 20 h 20, *la Théorie des dominos*, film de S. Kramer ; 21 h 55, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50, TV à la carte ; 20 h 50, L'ennemi public n° 1 : vie de W. Burchett, correspondant de guerre australien ; 21 h 50, Introduction à la musique contemporaine : nécessité et hasard ; 22 h 50, L'antenne est à vous.

Les programmes des émissions de radio régulières (France-Inter, Radio-Bleue, Europe 1, R.T.L., R.M.C.) sont publiés désormais le premier mercredi (« le Monde » daté jeudi) de chaque mois. Les prochains programmes paraîtront ainsi dans « le Monde » daté jeudi 2 juillet.

Au conseil des ministres

M. MICHEL CASTE EST NOMMÉ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOFIRAD

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 17 juin, M. Michel Caste président de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD). M. Michel Caste succède à M. Xavier Gouyou-Beauchamps qui occupait ce poste depuis le 13 avril 1977. M. Gouyou-Beauchamps, préfet en disponibilité, a été nommé préfet hors cadre.

***

Né en 1928 à Paris, M. Michel Caste entre en 1955 à Télé-Luxembourg et à la société de régie du groupe Information et Publicité. Il devient ensuite directeur technique d'Advision, société de régie publicitaire de la Compagnie libanaise de télévision (où la Sofirad est actionnaire) et il quitte en 1961 le Liban pour devenir directeur artistique de Régie n° 1, à Europe 1, puis directeur commercial à Télé-Monte-Carlo, où il collabore avec M. Jean Friedmann, actuel P.D.G. de Médiavision. Conseiller du président et du directeur général de l'Agence Havas, il devient en 1965 conseiller artistique à l'O.R.T.F. Il devait contribuer alors, comme conseiller technique lors de la création de la Régie française de publicité, à faire accepter le principe et la présence d'une publicité contrôlée au petit écran.

M. Michel Caste devait ensuite réaliser plusieurs émissions pour la télévision, ainsi « Fermé la nuit », émission qui finit d'ailleurs par être interdite en mai 1967 ; plus récemment « Côté jardin », sur FR 3, enfin « Côté public », qui n'a pas encore été programmée. M. Michel Caste collabore en outre depuis 1979 au Monde, *où il donne régulièrement des « Au jour le jour ».*

Spécialiste de la radio, de la télévision, de la publicité et des problèmes qu'elle pose, M. Michel Caste paraît avoir été nommé à la tête de la Sofirad comme « homme de communication », alors que ses prédécesseurs étaient des « politiques ».

Cette société joue un rôle important dans la plupart des stations périphériques où elle représente l'Etat français.

LE COMITÉ NATIONAL POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DEMANDE LA CESSATION IMMÉDIATE DU BROUILLAGE

Evoquant la convention européenne des droits de l'homme signée par la France, le Comité national pour la défense des libertés (C.N.D.L.) affirme, dans un communiqué daté du 14 juin, le droit à l'existence des radios libres et demande la cessation immédiate du brouillage en attendant une nouvelle réglementation.

● *Le Syndicat national de la presse hebdomadaire régionale d'information* a dénoncé, samedi 13 juin, lors de son congrès de Bordeaux, « *la prolifération anarchique des radios locales risquant de tirer l'essentiel de leurs ressources de la publicité* ». Les soixante délégués, auxquels s'étaient joints le ministre de la communication, M. Fillioud, Mme Baudrier, président-directeur général de Radio-France et M. Bouzinac, président de la Fédération de la presse, ont exprimé le vœu « *que le développement des radios locales se situe dans le cadre du service public, en coopération avec la presse hebdomadaire régionale et sans aucun recours à la publicité* ».

VU

La communale

16 juin 1881 : ce jour-là — il y a exactement cent ans, — Jules Ferry, après un long combat, fait voter la première loi instituant l'école gratuite. Dix mois plus tard, un second texte la rendra laïque et obligatoire. Claude Santelli fêtait mardi soir, sur TF 1, cet anniversaire. Fêtait, c'est le mot. Superbe, son émission, émue, chaleureuse, documentée, vivante, pas nian-nian pour deux sous, un régal. Ce que j'ai particulièrement aimé, c'est l'évocation de ce qu'a pu représenter cet enseignement public partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France ; l'échelle de la connaissance humaine posée dans l'ombre des masses et dressée vers la lumière. C'est beau, non ? C'est de Victor Hugo.

Même à l'époque, l'idée n'était pas neuve. La Convention, déjà, avait eu le mérite d'« anoblir » l'instituteur, c'est ainsi qu'on désignait le précepteur des enfants du roi. Devenu celui des enfants du peuple, il allait en faire les dauphins de la France. Vigilant, dévoué, habité par la foi, il avait — nous expliquaient ceux qui se souviennent — une âme de missionnaire.

La foi en quoi ? La foi dans le progrès, dans l'avenir de la science, dans un monde meilleur, dans des lendemains qui chantent. En cultivant l'intelligence de ses petits élèves, il les arrachait à l'ignorance et secouait les chaînes qui les tenaient rivés à la situation de leurs pères. Dans les campagnes, il était, avec le curé, maître du savoir. A lui les fonctions de secrétaire de mairie, d'écrivain public, d'assistante sociale, de conseiller conjugal. Pas une semaine sans un cours de rattrapage pour adultes, pas un jour sans une leçon de morale et d'instruction civique. A lui la responsabilité de former, dans l'amour de la patrie et de la République, les citoyens de demain.

Ça fait un peu pompier. Un peu grandiloquent, un peu vieux jeu ? Forcément. Ça l'était. Etude, gratitude, certitude : voilà les mots clés d'une classe qui sentait bon la craie, l'encre violette et la soupe aux choux que l'on faisait chauffer sur le poêle à l'intention de ces moineaux encapuchonnés de noir, accourus, cartable au dos, dans l'obscurité et la froidure, souvent de très loin, par les sentiers, par les chemins des écoliers.

Je sais bien tout ce qu'on a pu reprocher à cet esprit de croisade, à cette naïve espérance, à ce chauvinisme, à ce colonialisme d'époque, à cette primauté à la langue française destinée à faire reculer, voire disparaître l'usage des dialectes. Reste que la tradition demeure, vivace encore, tenace dans nos communes et nos faubourgs. Chaque fois qu'une école ferme ses portes, c'est la vie qui s'en va, c'est la mort qui s'en vient.

Et si les convictions un peu simplistes d'hier ont fait place aux interrogations un peu désespérées d'aujourd'hui, si les jeunes « instit » préfèrent la discussion à la récitation, si certains établissements sont cernés par des grilles et des chiens policiers pour les protéger des vandales, dans un monde de plus en plus indifférent aux droits de l'homme, jamais la devise inscrite en lettres d'or au fronton des écoles n'aura été plus de mise. La liberté, l'égalité et la fraternité, ça s'enseigne. — C. S

Mercredi 17 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Série : Femmes, Femmes, Femmes.
L'Ange noir *réalisé par Ronald Bernard est le premier d'une série de trois films qui nous parlent du courage féminin. Celui-ci raconte l'histoire d'une religieuse, femme dynamique qui travaille au service des délinquants.*

22 h 25 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Splendeur et misère des Indiens.
Avec Y. Berger (le Fou d'Amérique) ; *A. Les Waldo* (la Dernière Piste de Sacajawea) ; *J. Guiloineau, traducteur* de Creek Mary, *de D. Brown, J. Meunier pour le livre de D. Ribeiro* (Maïra).

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.



20 h 55 Variétés : Collaro Show.

22 h Magazine : Objectif demain.
Quand l'homme domestique l'insecte.
Détruire les insectes nuisibles aux cultures tout en protégeant les autres ; les ingénieurs de l'INRA démontrent leur maîtrise de la science biologique et dévoilent en direct leur stratégie pour rétablir l'équilibre naturel : conduire les insectes à se combattre les uns les autres.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Cinéma : Parfum de femme.
Film italien de D. Risi (1974), avec V. Gassman, A. Momo, A. Belli, M. Orfei, F. Ricci, E. Veronese, S. Spugnini.
Un ancien officier aveugle et manchot auquel son odorat permet de repérer les femmes que réclament ses fringales sexuelles fait, escorté de son ordonnance souffre-douleur, un étrange voyage de Turin à Naples.
Le grand style de Dino Risi — l'un des maîtres de la comédie italienne — passant de la bouffonnerie, de l'humour grinçant, à l'étude de caractère et au drame désespéré. Prodigieuse interprétation de Vittorio Gassman.

22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Raconter la science.
20 h, La musique et les hommes : Conservation du patrimoine et création contemporaine.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'exposition Paris-Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
20 h 30 Concert de musique sacrée (église Saint-Louis-des-Invalides, 16 mai 1980) : « Stabat Mater », de Rossini, « Quatre pièces sacrées », de Verdi, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir N Santi, et les Chœurs de Radio-France, dir J Jouineau, avec T. Zylis-Gara, soprano, A Nafé, mezzo-soprano, L Alva, ténor et M Rintzler, basse
22 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien (la solitude et la mort) ; 23 h., Mémoires de la musique : 5 juin 1826, mort de Carl Maria von Weber.

Jeudi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
La vente par téléphone.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé : Les additifs dans l'alimentation.

17 h 25 C'est à vous.

17 h 55 L'île aux enfants.

18 h 25 Avis de recherche.

18 h 55 Les paris de TF 1.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 35 Journal

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Série : Martine Verdier.
De C. Lerasche. Réal. B. Toublanc-Michel. Avec L. Texier, D. Gélin, J. Mauclair, B. Woringer, J. Martinelli.
Martine est fascinée par le professeur Lemoine, neurologue séduisant et brillant.

21 h 50 Magazine : L'événement.
De J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Portrait d'un rocker à la française (Bashung) ; La situation au Liban et au Salvador.

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : La vie des autres.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Elever les enfants des autres.

15 h Série : Joe Forrester.

16 h L'invité du jeudi.
Jacques Chancel.

17 h 20 Fenêtre sur... Venise sous le masque.

17 h 50 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Jeudi cinéma.
et à 22 h. 50.

21 h 5 Cinéma : « Baisers volés ».
Film français de F. Truffaut (1968), avec J.-P. Léaud, C. Jade, D. Ceccaldi, C. Duhamel, D. Seyrig, M. Lonsdale, Harry-Max (rediffusion).
Libéré du service militaire, Antoine Doinel cherche à gagner sa vie en faisant divers métiers. Amoureux d'une jeune fille quelque peu distante à son égard, il est un moment, fasciné par une femme mariée en laquelle il voit une héroïne de Balzac. Tendresse et nostalgie pour une chronique d'un début dans la vie adulte et d'une éducation sentimentale. Truffaut a inventé un nouveau réalisme poétique et Jean-Pierre Léaud est indissociable du personnage d'Antoine Doinel depuis les Quatre Cents Coups.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Mission 2100.

18 h 55 Dessin animé : les Misérables.

19 h Journal.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Cinéma : « Mado ».
Film français de C. Sautet (1976), avec M. Piccoli, O. Piccolo, R. Schneider, J. Dutronc, C. Denner, J Guiomar, M. Aumont (rediffusion).
La crise psychologique d'un quinquagénaire, promoteur immobilier mis en difficulté par une indélicatesse de son associé, et amant d'une jeune fille qui se prostitue parce qu'elle est au chômage.
L'univers de Sautet plus noir et plus amer que d'habitude. Virages ratés, dérapages, compromissions dans une société qui subit le marasme économique contemporain.

22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : L'argile des mots, avec M. Auriscote
11 h 2, Tribune internationale des compositeurs (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France.
14 h, Sons : Sculpter l'armoire.
14 h 5, Un livre, des voix : Les marchés de sable, d'A. Chedid
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Zao Wou-Ki.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés. Nouveaux regards sur la gémellité
16 h 50, Départementale : À Poitiers.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'anthropologie médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Petite pièce pour cuisine et salle de bains ; Revoir la mer, de J.-P. Thibaudat.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 17, Le matin des musiciens : Moderne musique. « La musique de l'avenir a-t-elle encore un futur ? Ou Wagner et le temps » (Wagner, Berg).
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : le trompettiste Fats Navarro ; 14 h, Musique légère : œuvres de Calvi et d'Aliprandi.
14 h 30, Musiques : Inventaire pour demain (Pinzi, Casanova, That Tiet) ; 15 h 30, Concertos d'ailleurs (Glière, Djabadari) ; 16 h 30, Dialogue instrumental (Dvorak, Martinu, Suk, Janacek) ; 17 h 30, Premières loges : Peter Anders, ténor (1908-1954) dans des œuvres de Mozart, Donizetti et Offenbach ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du studio 106) : « Marche écossaise », de Debussy ; « Jeux d'enfants », de Bizet ; « Divertissements à la hongroise », de Schubert ; « Deux légendes et deux danses slaves » de Dvorak, par le Duo Crommelynck ; 20 h 5, Concours international de guitare
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » (en direct de l'auditorium 105) : « Sonate pour piano », de Koering ; « Arcane pour piano » de Gaussin, « l'Ultima Sera », de Donatoni, par l'Ensemble Contrastes, avec A Ringard, mezzo-soprano, R. François, flûte, R. Pasquier, violon, J Di Donato, clarinette, A. Meunier, violoncelle, C. Lavoix, piano ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
23 h, Ouvert la nuit : les compositeurs composent et proposent, Pascal Dusapin (Dusapin, Varèse, Xénakis, Sibelius, Guerrero, Taylor, Manteler).

Les rapports entre l'État et la télévision

Sévèrement tancés par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui leur reprochait, il n'y a guère, d'agir en « adversaires de la majorité nouvelle » (« le Monde » du 16 juin), les responsables de l'information de TF 1 et Antenne 2 ont été reçus, tour à tour, lundi 15 juin à l'Elysée par M. Vanzelle, porte-parole du président de la République, et Mme Nathalie Duhamel, chargée des relations avec la presse.

Ces rencontres, dont l'initiative revient à la présidence, ne revêtaient, affirme-t-on de part et d'autre, « aucun caractère exceptionnel » et visaient essentiellement à « quelques mises au point techniques ».

« EN FINIR AVEC UN CLIMAT MALSAIN »

Simple point de contact ? « *Echange anodin* » sur les modalités techniques nécessaires à une bonne « couverture » de l'activité présidentielle ? Il semble que les discussions aient été pour une bonne part consacrées à de tels « arrangements ». Mais elles intervenaient après que l'Elysée eut exprimé quelque mauvaise humeur sur la façon dont les deux chaînes ont rendu compte des récents déplacements du chef de l'Etat, tant à Montélimar qu'au Bourget ou au centre Beaubourg. Ce « passif » ne pouvait manquer d'être évoqué, tout comme les déclarations de M. Georges Fillioud.

M. Jean-Pierre Elkabbach, à tout le moins, a tenu à répliquer aux accusations du ministre de la communication devant ses interlocuteurs, qui ont estimé n'avoir aucun commentaire à ajouter.

Cette nouvelle tension dans les rapports entre l'Etat et les chaînes de télévision paraît créer une certaine gêne dans les rédactions où les propos de M. Fillioud ont été très diversement appréciés. A TF 1 comme à Antenne 2, nombre de journalistes — et parmi eux bien des syndicalistes actifs — ne cachent pas leurs inquiétude. « *Ça recommence...* », récriminent certains de ceux qui, hier, ont le plus « fait les frais » des pressions gouvernementales.

« *Que veut Fillioud ?* demande ainsi un reporter de l'A 2. *Que les rédactions fassent le ménage elles-mêmes pour que le pouvoir n'ait pas à se salir les mains ? Mais quand bien même ce serait possible, ne serait-ce pas une façon, pour nous..., de nous lier les mains ?* »

Les plus contestataires préfèrent en fait ne pas intervenir dans une polémique qu'ils estiment mal engagée. « *On ne va tout de même pas se lancer dans une rébellion avec feu vert du ministre et caution du pouvoir*, explique l'un d'eux. *Mais on ne peut pas non plus, en critiquant l'offensive de Fillioud, paraître couvrir des directions que nous contestons...* »

Pour éviter que l'actuelle période de transition — et donc de relative indéfinition des pouvoirs — ne laisse trop de place au « *petit jeu des pressions de toutes sortes* », certains journalistes suggèrent que le gouvernement fasse voter, dès juillet, en vertu de l'article 11 de la loi de 1974, un changement dans la composition des conseils d'administration des chaînes. Sans attendre l'adoption du nouveau statut de l'audiovisuel, une telle initiative permettrait de changer les directions et « *d'en finir avec un climat qui ne peut rester longtemps malsain* ».

Sur les deux chaînes, des groupes de travail ont déjà commencé à travailler pour que les journalistes aient, très vite, « *leur mot à dire sur la réorganisation de l'audiovisuel* ».

A Antenne 2, ce groupe — composé de cinq membres élus et de cinq suppléants — devrait prochainement présenter ses premières propositions.

A TF 1, traditionnellement moins « agitée », la contestation commence aussi à prendre forme. Une première assemblée générale, suivie sans grand enthousiasme, le 13 mai, par une soixantaine de rédacteurs avait voté une motion qui « *constate que des circonstances historiques nouvelles permettent une autre conception de l'information télévisée* ». « *Il ne s'agit pas de régler des comptes* », ajoute cette motion, mais de créer de « *nouvelles structures pour que tous les journalistes de TF 1 soient enfin associés à la conception, la réalisation, la diffusion et la critique de l'information dont ils ont la responsabilité...* »

Les réunions quotidiennes d'un groupe de travail ouvert à tous aboutissent aujourd'hui à la création d'une « commission de concertation ». Ses neuf membres doivent être élus par les seuls signataires de la motion du 13 mai, actuellement au nombre de quatre-vingt-cinq. Cette commission, dans l'esprit de ses initiateurs, pourrait intervenir « *dans la détermination des sujets en conférence, dans le règlement de conflits pouvant naître à propos des sujets du journal et des magazines et, plus généralement, dans l'établissement d'une politique de l'information* ».

« *C'est une sorte de contre-pouvoir*, explique plus crûment un syndicaliste de la rédaction. *Il faut que, peu à peu, les gens se dégagent du « système Cavada » et sortent de leur léthargie...* »

D. P.



THÉATRE

Rencontres pour l'enfance et la jeunesse à LYON

Jeux, contes et questions

Les troisièmes RITEJ (Rencontres internationales pour l'enfance et la jeunesse, organisées par le Théâtre des jeunes années) coïncident cette année avec le septième congrès mondial de théâtre pour le même public, et le congrès des critiques. Le Festival de Lyon regroupe le tout, du 9 au 27 juin. Tous les théâtres de la ville, le palais du quai de Bondi, ont été mis à disposition pour colloques, commissions et spectacles en tout genre. Louis Erlo a spécialement commandé l'opéra pour enfants d'Antoine Duhamel, *les Travaux d'Hercule* (*le Monde* du 17 juin).

C'est d'abord un éventail, très riche, de styles et de philosophies théâtrales. Cela va des superproductions américaines avec *Sleeping Beauty* (du State Youth Theater d'Albany-N.Y.), somptueux spectacle musical procédant du kabuki japonais, à l'époustouflant *Petit Chaperon rouge* du théâtre musical de Moscou (théâtre immense de trois salles, royaume de la très sémillante octogénaire Natalia Sats), opéra en deux actes avec vingt-cinq comédiens et autant de musiciens, leçon morale d'un kitsch appuyé autour de la belle amitié du chaperon et du milicien de la forêt.

C'est aussi cette divine comédie baroque de *Con Lacci e con Catene*, de l'Angolo de Turin, et cette féerie très drôle sur les questions des enfants laissées sans réponse, du Théâtre de l'Amitié de Berlin-Est *(Kokori)*. Et le *Petit Monstre* du Théâtre national de Göteborg, conte traditionnel nordique autour d'un enfant abandonné, confronté à la mort, et *Charlie*, spectacle tchèque de Trnava — du côté de Bratislava — ou la vie imaginaire de Charlie Chaplin, histoire de rêves interrompus.

Côté français, on retrouve les grandes machines de Maurice Yendt : la nouvelle version de *l'Histoire aux cheveux rouges*, pièce sur le racisme, s'offre un décor de Danièle Rozier très marqué par le T.N.P. *Graffiti Métro* reconstitue, tout simplement, une station de métro.

Mais le vrai bonheur est de découvrir ou de redécouvrir ici l'extraordinaire travail de trois compagnies lyonnaises : la Grenette, avec *Des cailloux aux étoiles*, qui inscrit l'histoire du *Petit Poucet* dans celle de la déchéance d'un restaurant : spectacle subtil où l'infléchissement du mythe s'appuie sur une grande invention d'objets musicaux. Et on a pu voir, *off* festival, *Demain :* un garçon et une fille dans une pénombre de dune, corps frôlés, pieds dans la flaque d'eau, interdits délicieusement violés, famille en silhouettes de papier qu'on va faire brûler dans un coin.

Histoire de calendrier, du théâtre de l'Encre rouge, n'est qu'un dialogue un peu fou entre un facteur et un marchand des quatre-saisons, autour d'un décor à claires-voies multicolores et changeant, qui donne par instants un spectacle à rayures, une grande roue et des parapluies d'arc-en-ciel : le temps qu'il fait, le temps qu'il est, deviennent les couleurs d'un jeu de cartes, histoire de contraintes et de liberté d'un humour et d'une liberté sans faille. Enfin, *les Passe-temps d'une pierre*, sur le temps toujours : pourquoi hier, pourquoi demain, le paradoxe des jumeaux, la lumière, le son, c'est aussi à partir de l'enfance d'Albert (Einstein) l'interférence des questions le l'origine et des fantaisies mentales du savant, mais surtout autour de Steve Waring et de ses camarades de la Carrérarie, la plus belle fête de théâtre qu'on puisse rêver. Le comédien y est aussi clown, danseur, chanteur musicien, une cabriole répond à l'appel du banjo, le saxo devient horloge et l'angoisse se fait rire.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : T.J.A., 23, rue de Bourgogne, 69009 Lyon. Tél. : (7) 864-14-24.

■ Théâtre ouvert, qui participe aux Provinciales de Villeneuve-d'Ascq les 17, 18, 19 juin et au Festival d'Hédison les 11, 12 et 13 juillet, s'installe à partir du 1er juillet au Jardin d'Hiver, où il dispose de deux salles mobiles de cent et deux cents places, des bureaux, d'un foyer, de loges (4 bis, cité Véron (18e), tél. 255-74-40).

Les « traditionnels » du Conservatoire

Les « Journées » du Conservatoire national d'art dramatique auront lieu pour l'essentiel, du 24 au 26 juin, mais les étudiants de la section dite traditionnelle se sont présentés avec quelques longueurs d'avance, le mardi 16 juin.

C'est sans doute la dernière ou l'avant-dernière année que cette « section traditionnelle » dispose d'une journée distincte, car les professeurs qui la parrainent, Mme Lise Delamare, MM. Robert Manuel et Jean Meyer, arrivent à la fin de leur enseignement.

Aucune grande présence d'exception ne s'est manifestée pendant cette première journée. Se remarquent pourtant de bons ou même d'excellents comédiens.

Valérie Delbore, étudiante de troisième année, vingt-deux ans, élève de Lise Delamare, grande, mince, cheveux roux comme les préconisait Mallarmé, a joué avec un vrai talent la scène de Bélise, des *Femmes savantes* : elle a fait preuve d'une gaieté très diverse d'imagination, elle a pris des risques tant c'était inattendu ; plus c'était drôle, plus c'était émouvant. Valérie Delbore a donné ensuite une forte interprétation du personnage d'Annie de *Miracle en Alabama* : là, elle joue sur l'émotion seule, mais avec une alliance d'intelligence, de finesse, d'angoisse, de douceur, de courage, remarquable.

D'une présence plus feutrée, d'un comique plus sournois, assez pince-sans-rire, mais déjà très maître des planches malgré sa petite taille et sa tronche chiffonnée, Didier Bourdon, troisième année lui aussi, vingt-deux ans, élève du trio Delamare-Meyer-Manuel, a été excellent dans Alceste du *Misanthrope*, et surtout dans le rôle de Molière de *L'Impromptu de Versailles*. Il a très bien joué aussi une scène de *l'Amant* de Pinter. Peut-être le talent de Didier Bourdon n'est-il pas tout à fait achevé, car il reste sur un quant-à-soi, en acteurs qui a des idées derrière la tête. Il promène sur scène une « force tranquille », ceci sans allusion. Et tout cas, c'est intéressant, et fort.

Jolie, vive, spirituelle, Jacqueline Jollivet, troisième année, vingt-trois ans, élève de Robert Manuel, a dit avec beaucoup de grâce les vers de *Psyché*, de Molière. Elle brûle les planches, par son aisance comique. Ce sera sans doute une actrice de presque boulevard, mais pas vulgaire. Enfin, Eric Wursthorn, vingt ans, grand gaillard à l'œil éveillé, joue précis et pas bête, avec pas mal de branche. Il est en seconde année, attendons-le au printemps 1982.

Ces élèves de la section traditionnelle, souvent sympathiques et doués, ont accusé dans l'ensemble un même défaut : ils « détaillent » trop chaque syllabe des vers ou des phrases, ils articulent trop détaché, trop appuyé, et cela en parlant très vite comme s'il fallait finir sans musarder. Diction artificielle, qui ne correspondait pas au jeu de ces acteurs, gestes, conception d'ensemble, qui eux étaient bien plus libres et changeants.

MICHEL COURNOT.

MUSIQUE

LES BAULS A RADIO-FRANCE

Les Bauls chantent des poèmes énigmatiques comme celui-ci : « La lune effleure la lune/ La chambre n'a plus de porte / L'homme est sans parole / Pourquoi m'inquiéter ?/ Tu as seize pieds et trente-deux têtes/Où sont donc ton père et ta mère ?/La fillette de six mois enceinte dès le neuvième mois/Est déjà mère de trois enfants avant le douzième ?/ O Guru, que dois-je croire ?

Les Bauls — les Fous de Dieu — sont des moines mendiants qui ne sont ni hindous, ni musulmans, ni bouddhistes selon Prithwindra Mukherjee, qui organise leur venue — la première ici en France. Le langage « crépusculaire » de ces chants exige pour être compris une initiation — où le vent, la lune, le soleil, constituent trois clés fondamentales, — un voyage (« héroïque ») à l'intérieur de son propre corps pour y trouver « cet autre, cet homme de cœur, connaissable et accessible par la voie de l'amour ». « La différence essentielle entre l'orthodoxie hindouiste et les Bauls réside dans l'attitude de ces derniers face à la force séminale », *explique encore Prithwindra Mukherjee, qui a écrit plusieurs études sur le bouddhisme, sur les poèmes du Bangladesh et sur les chants caryâ du Bengale ancien :* « contrairement à l'enseignement védique, qui sublime la libido par une chasteté rigoureuse, les Bauls, fidèles à la tradition tantrique, cherchent la sublimation à travers la jouissance », *quête rituelle jalonnée d'épreuves qui mènent l'adepte à la Libération.*

Les Bauls, qui forment en Inde une secte marginale, donneront un concert unique, organisé par le secteur « musiques traditionnelles » de Radio-France, le dernier d'une série impressionnante (avec les chœurs traditionnels du Pays de Galles, le groupe Yonin no kai du Japon, le groupe Konket de la Guadeloupe, et tout récemment l'austère et fabuleux grand requiem orthodoxe chanté par l'ensemble de Théodore Vassilikos) On ne pénétrera certainement pas dans l'enseignement profond des chants des Fous de Dieu, on sera peut-être, sûrement, bouleversé par leur beauté suggestive, leur conseil secret de joie.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Pavandas Bâul, Devdas Bâul (chant et danse), Kumar Kishore Bhattacharya (flûte), Sunil Banerjee (tablas) : jeudi 18 juin, à 20 h 30, au Grand auditorium de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris (16e).

LETTRES

Traducteurs et éditeurs

(Suite de la première page.)

J'entends encore l'un d'eux me dire : « *Vous êtes un perfectionniste. Le temps que vous perdez à revoir ces traductions ! Si vous croyez que le public en est conscient !* » Maintenant ils pleurent ; il faut payer des gens pour retaper le travail bâclé.

Les traducteurs ? Eux aussi ils se plaignent. Mal payés. Tarifés et au plus bas. Oui, c'est vrai : la traduction est mal payée pour ce qu'elle représente. Même, elle n'est *pas* payée. Elle exige la connaissance parfaite d'une autre langue — parfaite jusqu'au discernement de ce qui distingue un talent de ses pareils, un style, de celui du voisin. Elle réclame également une connaissance plus que parfaite de la langue maternelle dans laquelle il faudra couler l'autre, l'étrangère, pour que l'équation soit résolue et que l'on n'ait pas l'impression que Tolstoï écrit « en français » comme Dostoïevski ou *vice versa*. Bref, une *connaissance d'écrivain* de la langue maternelle. Et alors je dis que, par rapport à ces exigences, trop de traducteurs actuels sont encore trop payés. Non contents de mal connaître ou de méconnaître l'autre langue, ils ne connaissent pas la leur, pour la raison qu'ils l'écrivent sans ambition, en tâcherons. On peut à peine leur reprocher de bâcler : ils ne le savent pas. Mais ce sont eux que les éditeur finissaient par préférer : ils vont vite. Et puis il y a les malins, qui savent à peu près, et qui ont compris justement que la vitesse paie, à force de quantité. Ceux-là bâclent sciemment, sachant que, tout compte fait, on leur saura gré de l'illusion de la vitesse. Et puisqu'il y a maintenant des « préparateurs de copie » (merveilleux euphémisme) et des récriveurs dans toutes les maisons d'édition et que tout le monde s'est fait à l'idée de ces redresseurs, allons-y galement, il faut bien que chacun vive ! Et peu importe que le *bon* traducteur, qui traduit en général de *bons* livres (parce que c'est ce qu'il aime) soit payé au même tarif que les bâcleurs. C'est la vie.

Mais la traduction en crève — comme vocation, comme profession *et même comme commerce*. Il n'y a pas de diplômes de traducteur. On s'en remet à la conscience de l'homme. Moins il en aura, plus ce sera la mort. N'importe quel traducteur peut être syndiqué ; c'est sa cotisation que l'on attend. Ce ne sont pas ses preuves. A-t-on jamais vu un vrai syndicat, un syndicat ouvrier, se conduire ainsi ? A-t-on jamais vu un syndicat défendre des ajusteurs qui ne visseraient que la moitié de leurs boulons en estimant que ça va bien comme ça ? Et réclamer pour des O.S. le même salaire que pour des ouvriers qualifiés ? Le jour où les syndicats de traducteurs prouveront qu'ils sont là pour regrouper les *vrais* traducteurs, que la qualité qu'ils garantiront est, pour l'éditeur, une assurance d'économie et (car, que l'on me croie, le public ne s'y trompe pas — interrogez plutôt les libraires) de vente, alors, oui, ils seront en mesure de défendre efficacement la profession et de se battre et d'appeler au soutien, car la cause sera saine et juste.

Cela dit, il faut autre chose. Il manque une politique de l'édition. Le livre étranger en général coûte plus cher à l'éditeur d'ici que le livre français, donc est vendu plus cher, donc perd des chances de se vendre. Les agents littéraires (c'est le jeu, on les comprend) n'ont cessé de faire monter les à-valoir, les pourcentages des droits d'auteur ni de disjoindre ceci ou cela dans les contrats. Les auteurs étrangers, bien sûr, laissent faire. Leurs éditeurs aussi. Les traducteurs, s'ils exigent plus à leur tour, précipiteront seulement le mouvement : l'édition se couvrira du prétexte et s'écartera encore plus des traductions. Déjà, depuis quelques mois, si je ne me trompe, on en publie deux fois moins. Faut-il attendre que les agents, les auteurs et les éditeurs étrangers s'aperçoivent un jour que, à force de tarir les petits ruisseaux, ils assèchent une partie du fleuve ? Et l'édition d'ici ? N'y perdrait-elle pas de puissants affluents aussi en se privant des ruissellements ? C'est à elle, à un *vrai* syndicat de l'édition française qu'il appartient d'attaquer cet aspect du problème. Et sans se contenter de cris d'alarme ni d'avertissements ou de menaces à ceux qui n'en peuvent mais. Comment, alors ? Syndicalement. En faisant front — *front commun*, s'entend — face à tous les chantages et toutes les surenchères. Front commun ? J'entends les rires. Serait-ce, messieurs, que vous ayez si petite opinion de vous-mêmes ?

Le jour où la rigueur et le bon sens des uns comme des autres auront rétabli l'équilibre, oui, la traduction pourra être sauvée, et avec elle le livre étranger. Le syndicat des vrais traducteurs pourra réclamer sa juste part dans le prix de revient du livre traduit, avec un juste pourcentage dans une échelle des droits ramenée à la raison, et la juste reconnaissance de talents qui, à leur sommet, valent celui de beaucoup d'écrivains, quand ils ne le dépassent pas.

Hormis cela, je ne vois que dépérissement d'une profession parmi les plus belles et les plus nécessaires de notre âge, puisqu'elle assume la communication la plus haute entre les peuples et qu'elle est le truchement idéal entre toutes les cultures. Sans quoi nous retomberions dans un Moyen Age de provincialismes mondiaux obscurantistes.

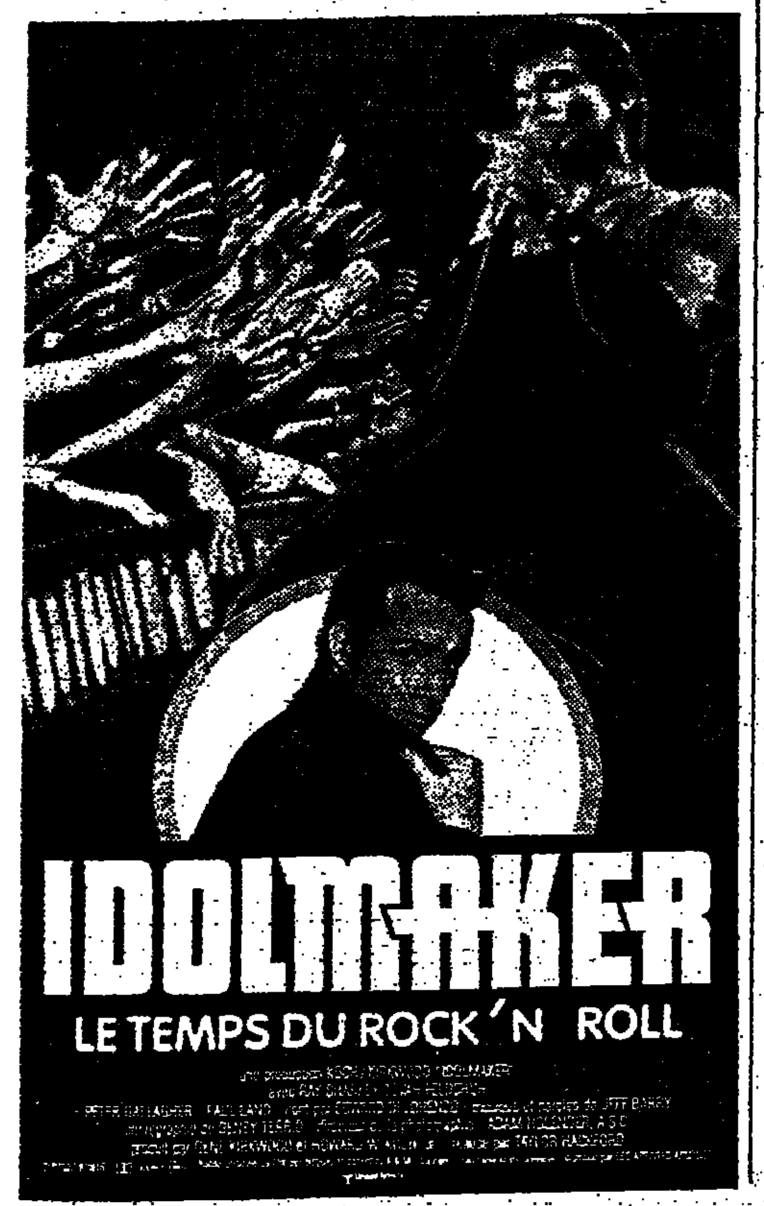
GEORGES BELMONT.

— Sur le plan juridique, *la loi du 11 mars 1957 reconnaît la qualité d'auteur aux traducteurs littéraires. Rémunérés aux droits d'auteur, ils ne se voient accorder sur la vente de leurs livres qu'un pourcentage dérisoire (1 % en règle générale). Dans la plupart des cas, ils reçoivent un forfait, censé rémunérer la commande calculé en fonction du nombre de pages traduites dactylographiées (le tarif qui varie selon les éditeurs est en moyenne de 30 F à 40 F la page, alors qu'une dactylo obtient couramment 20 F la page pour copier un texte !)*

— Sur le plan social, *les traducteurs littéraires ont depuis 1977 le bénéfice de la sécurité sociale des auteurs, mais ils n'ont droit ni aux congés payés, ni aux allocations chômage, ni à la retraite complémentaire.*

— Sur le plan économique, *le marché étant saturé d'amateurs prêts à traduire à vil prix, les professionnels ne peuvent recourir à la grève de peur de perdre leur gagne-pain. Ils réclament un statut qui leur permettrait de vivre décemment de leur métier.*

Remarquons que d'après une étude menée par l'A.T.L.F. et portant sur les années 1971 à 1979 incluses, les revenus professionnels bruts des travailleurs littéraires travaillant à plein temps n'atteignent pas, en moyenne, le SMIC annuel moyen.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam et dim de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h.; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre. Conférences (à 18 h. 30) : le 18 : l'exposition de 1937 : confrontations internationales d'architectures et conséquences pour les deux décennies suivantes, par R. Auzelle : le 22 : Nicolas de Staël, par G. Dumur, et J.-P. Jouffroy.

FERNAND LEGER ET LA POESIE DE L'OBJET. Œuvres graphiques 1928-1934. Salles d'art graphique. Jusqu'au 13 juillet.

ROBERT RAUSCHENBERG, photographe — Jusqu'au 29 juin

ENVIRONNEMENT PICASSO. Forum. — Jusqu'au 28 juin

UN QUART DE SIECLE AU FEMININ. Photographies. — (5e niveau) Jusqu'au 2 novembre.

ROBERT CESANKO. Salon photo. Jusqu'au 14 juin

L'ECOLE PUBLIQUE A CENT ANS. Entrée libre Jusqu'au 8 juin.

LA PHOTOGRAPHIE SCANDINAVE DANS LES COLLECTIONS DU MODERNA MUSEET — Salle Animation, rez-de-chaussée. Jusqu'au 5 juillet.

C. C. I.

ESPACE POUR VIVRE. — Jusqu'au 6 juillet.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

B P I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies Jusqu'au 15 juin

LIVRES SURREALISTES. — Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

Musées

CAPPIELLO (1875-1942). Caricatures affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h à 20 h.; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F. samedi : 6 F. Jusqu'au 29 juin. Visite-conférence des expositions : mer., 18 h. 30; sam. 16 h. 15 et 18 h.

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 août.

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART JUIF. Collection du Musée de Cluny. — Grand Palais (voir ci-dessus) Entrée libre le 25 juin Jusqu'au 17 août.

ZAO-WOU-KI. Peintures et encres de Chine. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus).

SALON INTERNATIONAL DES BEAUX-ARTS. Egypte, Israël, Japon. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours (sauf le 26 juin), de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais (voir ci-dessus) Entrée : 12 F (libre pour les L.P du Centre Pompidou) Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D. Sauf samedi et dimanche de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus) Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 octobre.

DONATION MARCOU - TROUVELOT - DONATIONS DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - DESSINS ET MINIATURES DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

GENS DE GRECE Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 18 h Entrée 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40) Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée 10 F Jusqu'au 28 juin.

HENRI CARTIER-BRESSON Dessins · 1973-1981. TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. — Musée d'art moderne Jusqu'au 13 septembre

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre

SANTI SIRCANA. Espace couleur. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16) Entrée libre (Animations sur rendez-vous). Jusqu'au 6 septembre

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES Soieries de Lyon, commandes impériales Jusqu'au 7 septembre Portrait et société en France 1715-1789 Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

TOMI UNGERER — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14), Sauf mardi, de 14 h. à 20 h.; mercredi, de 14 h. à 22 h.; sam et dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

JUSTUS DAHINDEN. Projets et réalisations d'architecture. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus) Sauf mardi, de 14 heures à 20 heures Jusqu'au 10 août.

LE CIRQUE FRANÇAIS — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04) Sauf lundi et mardi, de 12 h à 18 h Entrée : 7 F Jusqu'au 31 octobre

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27) Sauf lundi de 10 h. à 17 h 40 Entrée : 9 F. Jusqu'au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h Entrée 7 F ; dim 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre

DE MICHEL-ANGE A GERICAULT. Dessins de la donation Armand-Valton. — Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte Sauf mardi, de 12 h 30 à 19 h 30 Jusqu'au 12 juillet.

LA GRAVURE CHINOISE, ARME POLITIQUE, 1937-1949. — Musée des deux guerres mondiales, Invalides, cour d'honneur, corridor de Vincennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h.; dim., de 14 h à 18 h. Entrée 8 F Jusqu'au 28 juin.

CHURYO SATO Un aspect de la sculpture japonaise contemporaine. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34) Sauf mardi, de 10 h. à 12 h et de 14 h à 18 h Entrée : 7 F ; dim. 3,50 F Jusqu'au 29 juin.

HENRI MATISSE Gravures et monotypes — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83) Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée 8 F Jusqu'au 21 juin

CINQUANTE ANS DE GRAVURE SUR BOIS CHINOISE, 1930-1980. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus) Entrée : 6 F Jusqu'au 5 juillet.

CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. — Jusqu'au 27 septembre.

ALBERT DECARIS. Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30) Sauf jeudi. De 10 heures à 17 heures Jusqu'au 13 septembre.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Jardin fleuriste municipal, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (329-64-88). De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 juillet

GRANDES ET PETITES HEURES DU PARC MONCEAU. Hommage à T. Blaikie (1750-1838), jardinier du duc d'Orléans. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75) Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 juillet.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11) De 14 h. 30 à 17 h 30 Dim., de 11 h à 17 h 30 Entrée · 5 F Jusqu'à fin septembre.

L'AFFAIRE DE LA MEDUSE. Du naufrage à l'exploration de l'épave (1816-1980) Jusqu'au 5 juillet. — CENT CINQUANTE ANS DE MARINE MILITAIRE BELGE. Jusqu'au 21 juin. — EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. Jusqu'au 18 octobre. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70) Sauf mardi, de 10 h à 18 h.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48) Sauf dim et jours fériés, de 11 h à 17 h Jusqu'au 15 octobre.

ARTS TRADITIONNELS DE LA FETE CHINOISE. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim et lundi, de 13 h. 30 à 20 h Jusqu'au 27 juin.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon III — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32) Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation Bois de Boulogne (téléph 747-47-66) Jusqu'au 31 décembre

ART AU PLURIEL. — Musée en herbe (voir ci-dessus) (364-[illegible]). De 10 heures à 18 h. 30. Du 18 au 22 juin.

Centres culturels

CARDENAS. Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55) Sauf mardi. De 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre

MUSEE DES ESQUISSES D'ART PUBLIC. L'art dans l'environnement depuis le début du siècle. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20) Tous les jours, de 12 h. à 18 h., les sam. et dim., de 15 h. à 19 h Jusqu'au 14 juillet

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA. Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantin (551-35-73). Jusqu'au 20 septembre.

DOUZE JEUNES DESSINATEURS de l'Ecole des beaux-arts. — Mairie annexe du sixième arrondissement, place Saint-Sulpice. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

L'ALMANACH DU MANGEUR PARISIEN AU XIXe SIECLE Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40) Jusqu'au 27 juin

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi. De 11 heures à 19 heures. Entrée . 10 F. Du 19 juin au 4 octobre.

ALEXANDRE CHILOV. — Centre international d'art, 99, boulevard Raspail (548-58-42). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 12 h. 30, de 14 h 30 à 18 h 30 Jusqu'au 15 juillet.

JEAN GUITTON. Peintures et dessins. — Trianon de Bagatelle. Jusqu'au 28 juin.

HEINRICH HEINE A PARIS — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21) Sauf sam et dim., de 10 h à 20 h Jusqu'au 3 juillet.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Jusqu'au 4 octobre — Centre culturel du Marais, 26, rue des Francs-Bourgeois (tél. 272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F.

PARIS ET ROME vus par Israël Silvestre. — Mairie annexe du 1er arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

Galeries

REGARDS SUR UNE COLLECTION, XIXe-XXe siècles. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36) Jusqu'au 17 juillet.

AU TEMPS DU « BŒUF SUR LE TOIT ». — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80) Jusquà fin juillet.

COLLAGES : Beylout, Colombat, Prévert, Brissot, Forest, Pym, etc. — Au Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (tél. 588-38-52). Jusqu'au 30 juin .

PUSH PIN STUDIOS. New-York posters graphic design : Seymour Chwast, Richard Mantel, John Oleary, Emmanuel Schongut, Elwood Smith, Stanislaw Zagorski. — Galerie « Nouvel Observateur-Delpire », 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 27 juin.

ILLUSTRATEURS ET ARTISTES DU LIVRE au temps de Poiret. — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine Jusqu'au 31 juillet.

ŒUVRES AU NOIR : Kandinsky, Arroyo, Kupka, Gäfgen, Magnelli, Moninot. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73) Jusqu'au 27 juin

SCULPTEURS NORD - AMERICAINS — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 juillet.

DEUX FOIS QUATRE VIDEO. — 254, boulevard Raspail. Tous les jours, de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 juin.

CESAR, DEGOTTEX, MATHIEU, POLIAKOFF, SCHNEIDER, WOLS. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-30-50) Jusqu'au 11 juillet.

LIVRES PUBLIES PAR VERLAG 3, œuvres de Arp, Cahn, Morellet, Tomasello, etc. — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 26 juin.

SHAFIC ABBOUD. Œuvres récentes. — Galerie Brigitte Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 30 juin

ARP/TAEUBER - ARP. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57)

MARCEL BERONNEAU, 1869-1937. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le Boucher (278-66-67). Jusqu'à fin septembre.

CAMILLE BOMBOIS. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 juillet.

TRELLU BRESCIANI peintures récentes Galerie de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 5 juillet.

BARUCHELLO Questio de aqua et terra. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 10 juillet.

BLAKE, le regard des autres. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 11 juillet.

VICTOR BRAUNER. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07) Jusqu'au 11 juillet

CHAGALL. Lithographies originales récentes. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 10 juillet

CORNEILLE, œuvres récentes. — Galerie F Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 14 juillet

FRANK DA COSTA. Assemblages. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 30 juin.

HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) Jusqu'au 11 juillet.

F. DUFRENE. Dessous. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Veron (606-73-56). Jusqu'au 3 juillet.

RAOUL DUFY. Aquarelles. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 31 juillet.

MICHEL DUPORT. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66) Jusqu'au 13 juillet

ERRO Collages 1957-1980. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66) Jusqu'au 30 juin.

JEAN FAUTRIER. Aquarelles, dessins, gouaches, pastels. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24) Jusqu'au 10 juillet

NICOLE GIROUD. Mémoires (porcelaines). — Galerie D.-M. Sarver, 20, rue Saint-Paul (274-62-07). Jusqu'au 27 juin.

GUNST — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine Jusqu'au 4 juillet

ALBERT GLEIZES, 1881-1953. — Galerie F. Tournie, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 25 juin

RAYMONDE GODIN. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46) Jusqu'au 4 juillet.

JOHN HILLIARD. — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 22 juin.

DAVID HOCKNEY. Peintures, gouaches, etc. — Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 1er août.

HORST JANSSEN. Aquarelles, dessins et gravures. — Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université. Jusqu'au 30 septembre.

JEANCLOS. Terres cuites. — Galerie Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 11 juillet.

KAZAKOV. Peintures. — Galerie Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58) Jusqu'au 26 juin

MICHELLE KNOBLAUCH. — Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75).

GEORGES ROSKAS. Peintures 1950-1955. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36) Jusqu'au 30 juin

KRON. 1869-1936. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80) Jusqu'au 27 juin

F. LEGER. Gouaches et dessins (1911-1955). — Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 25 juillet.

NJA MAHDAOUI. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90). Jusqu'au 27 juin.

NOGUCHI. Sculptures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (tél. 563-13-19) Jusqu'au 10 juillet.

PEYROU. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 4 juillet.

PIZA. Gravures récentes et œuvre gravé, 1953-1980. — Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 30 juin.

RUSTIN. — Galerie Ysy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 11 juillet.

JOSE - LUIS SANCHEZ Sculptures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70) Jusqu'au 27 juin.

JOSEPH SIMA, 1891-1971. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (354-32-08) Jusque fin juillet.

REVOIR NICOLAS DE STAEL. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32) Jusqu'au 11 juillet.

TAL-COAT Peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (548-65-93) Jusqu'au 27 juin.

TELEMAQUE — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juin.

VENET. Sculptures. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 11 juillet.

UNICA ZURN Dessins. — Galerie le Roi des Aulnes, 159 bis, bd du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 26 juin.

Dans la région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Utopies et réalités en U.R.S.S., 1917-1934. — Maison de la culture, 134, rue A.-France (868-00-22) De 16 h. à 19 h. 30, tous les jours sauf lundi et jeudi Jusqu'au 28 juin.

BOBIGNY. Joseph Bernard (1866-1931) ou le Pouvoir du rythme. — Jusqu'au 25 juin Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. De 10 h. à 23 h., dimanche de 10 h. à 12 h.

BOULOGNE - BILLANCOURT. Joseph Bernard (1866-1931). Sculptures. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h., dimanche, de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 25 juin.

BRETIGNY. François Tissier (photographies), Bernard Dufour (peintures) — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Jusqu'au 1er septembre.

CRETEIL. Communication arts régions : Situation 2, Nord-Pas-de-Calais. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.

JOUY-EN-JOSAS L'histoire vue à travers la toile imprimée. — Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 28 juillet. — Le réel et l'imaginaire. Centre Canrobert, 54, rue du Général-de-Gaulle Mardi, sam. et dim. Jusqu'au 8 juillet. Viera da Silva, Arpad Szenes, Etienne Hadju Ecole H.E.C., 1, rue de la Libération (956-43-62). Jusqu'au 13 juillet.

LA DEFENSE. Bogratchev. Sculptures - Cardin. Peintures. — Galerie de l'Esplanade (tél. 775-86-08). De 11 h. à 19 h ; sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 juin.

MONTROUGE. XXVIe Salon de Montrouge : Art contemporain, hommage à Magnelli. — Centre culturel et artistique, 2, av. Emile-Boutroux (656-52-52) De 10 heures à 19 heures Jusqu'au 29 juin.

NEUILLY. Bellaguet, peintures. — Galerie I. Clert, 19, rue Madeleine-Michelis (745-66-30).

SAINT-DENIS Ouverture du Musée d'art et d'histoire, après rénovation, 22 bis, rue Gabriel-Péri (243-05-10). Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures ; dim., de 14 heures à 18 heures.

SAINT-QUENTIN - EN - YVELINES. Chemin faisant. Le cheminement urbain. — Centre culturel de la Villedieu, CD 58 à Elancourt (050-51-70) Jusqu'au 28 juin.

SCEAUX. Histoire du bal de Sceaux. — Salle des fêtes de l'ancienne mairie, 68, rue Houdan. Sauf lundi. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

VILLEPARISIS. Gamarra. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (tél. 427-94-99) Mer. et sam., de 14 h. à 19 h.; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

En province

ANCY-LE-FRANC Chemins de la création 1981 : formes rituelles. — Château (52-26-27). Jusqu'au 20 septembre

ANGERS. A pied d'œuvre. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 12 juillet.

BOURG-EN-BRESSE. Bernard Van Orley et les artistes de la cour de Marguerite d'Autriche. — Musée de l'Ain, prieuré de Brou (22-22-31). Jusqu'au 13 septembre.

CALAIS. La pioche et l'aiguille, ou Calais industriel et monumental. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 28 septembre.

CANNES. Henri Matisse. Dessins, sculptures, collages. — Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis. Jusqu'au 27 juin.

CHATEAUROUX. Première biennale nationale de la céramique contemporaine. — Couvent des Cordeliers, grande halle à prêcher (1) (720-98-16). Jusqu'au 31 août.

DIJON. Arikha. — Musée des beaux-arts, palais des Etats de Bourgogne (32-15-37) Jusqu'au 23 juin.

LYON. Hundertwasser. Gravures. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 11 juillet.

LYON. Les lumières, la couleur et les premiers autochromistes lyonnais. — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film.

MARSEILLE. Estève, œuvres de 1950-1980. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (tél. 54-77-75). Jusqu'au 31 août.

MONTARGIS. Géricault et le cheval à travers la lithographie. — Musée Girodet, Hôtel de Ville (85-26-16). Jusqu'au 2 juillet.

NICE. Charchoune. Peintures 1913-1975. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'à fin juin. — Max Charvolen. — Galerie d'art contemporain (85-82-34) Jusqu'au 28 juin.

PONT-AVEN. Wladyslaw Slewinski. — Mairie de Pont-Aven. Jusqu'au 19 septembre.

QUIMPER. Le mariage en Bretagne. — Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 25 juillet.

REIMS. Les bâtisseurs de cathédrales. — Maison de la culture André-Malraux, 5, chaussée Bocquaise (40-23-26). Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Carte blanche à Sheila Hicks Alberto Magnelli. Dessins florentins, 1914-1918. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87) Jusqu'au 31 août.

ROANNE. Michel Dubré. — Musée Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 10 juillet.

ROUEN. Artistes normands de la Casa Velasquez (Madrid). — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40)

SAINT-PRIEST. Rétrospective R.-E. Gillet. — Galerie municipale d'exposition, place Ferdinand-Buisson Jusqu'au 30 juin.

SAINT - REMY - DE - PROVENCE. Subira-Puig, bois-pièces uniques. Michel Haas, fresque. — Galerie Noella Gest (92-00-73). Jusqu'au 27 juillet

SENANQUE. Hantaï. Peintures inédites. — Abbaye de Sénanque, à Gordes (tél. 72-02-05). Jusqu'à fin juin.

VASCOEUIL. Chemiakin et les dissidents russes. — Tapisseries de Cathelin — Verreries d'art de Novaro Centre d'art et de culture. Château (tél. 727-45-51). Jusqu'au 28 juin.

هكذا من الاصل

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 22, à 19 h 30 : la Force du destin.
SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 17, 18, 19 et 23, à 20 h 30 ; le 24, à 14 h 30 : la Locandiera ; les 20, 21 et 22, à 20 h 30 ; le 21, à 14 h 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.
CHAILLOT (727-81-15), (D., L.) 20 h 30 : Calderon ; salle Gémier (D.,L.), 20 h. 30 : la Méprise.
ODEON (325-70-32) : Relâche.
T.E.P. (797-96-06), les 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30 : Théâtre d'images, Compagnie François Guilbard.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 17, 18, 19 et 20, à 20 h. 30 : Compagnie le Four solaire.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (Mar.) - débats : les 17, 18, 19, 20, et 21, de 14 h à 23 h : Journées de culture mexicaine ; le 17, à 20 h 30 : Revue parlée (M. Mc-Clure) ; à 18 h : L'après-guerre ; le 18, à 18 h 30 : La guerre d'Algérie ; à 18 h 40 : Exposition 1937 : confrontations internationales d'architecture ; le 19, à 18 h. : Art moderne américain ; le 22, à 18 h. 30 : Nicolas de Staël ; à 19 h. : Dieter Jung, l'écriture holographique ; à 20 h. 30 : Jérôme Rothenberg. — Cinéma, les 17, 18, 19, 20, 21 et 22, à 15 h. et 19 h. : Cinéma lettriste. — Musique, le 17, à 20 h. 30 : Ensemble de percussions McGill ; le 18, à 20 h. 30 : Musique vivante.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 17, 22 et 23, à 20 h 30 : les Veuves ambulantes ; le 19, à 20 h 30 : Rencontre avec l'école de mime.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 17, 18, 19 et 20, à 18 h 30 : Cuarteto Cedron ; le 23, à 18 h 30 : Lazar Berman, piano ; les 17, 18, 19, 20 et 23, à 20 h 30 ; les 20 et 21, à 14 h 30 : Lindsay Kemp Company.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 17, 18, 19, 20 et 23, à 20 h 30 ; le 21, à 14 h 30 : Ballet folklorique de Mexico ; le 22, à 18 h 30 : I. Flory, violon.

Les autres salles

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 17, 18 à 20 h. : Polyphonix 3.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Potiche.
ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : l'Orage. (dern. le 21).
ASTELLE-THEATRE (202-34-21), J., V., S., 20 h. 30 ; Dim. 18 h. : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer. Mar., Mer. 20 h. 30 : Les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : La Cerisaie.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Diable d'homme.
CARREAU DU TEMPLE (274-43-11), Mer. 22 h., L. et mar. 21 h. : Comme le sexe du serpent.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), le 22 à 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : D'un Céline à l'autre. — Chaudron (328-97-04) (L.), 20 h. 30 : Demeter II.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mar., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Prévert Jacques, Breton André.
CENTRE CULTUREL CENSIER (337-93-40), les 18, 19 à 20 h. 30 : Le retable des merveilles. Le vieillard jaloux.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.) 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent (dern. le 20). — Galerie (D., L.) 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Madame est sortie (dern. le 20).
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L., 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Mère confidente.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h. : Boris Superviau.
CROQ-DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Mama-Hari.
ECURIE DES ABATTOIRS DE VAUGIRARD (250-26-7) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Dynastie des malpropres.
ESPACE CARDIN (266-17-30), 21 h. : Andromaque (dern. le 20).
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 22 h. : The last laugh.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (540-62-22) (D.), 20 h 45 : Avis de rencontre.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h 15 : Elle voit des nains partout ; (D.), 22 h. : Tranches de vie.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h. 45 : le Chant du bouc.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA SOURIS PAPIVORE-IVᵉ, le 21 à 18 h. : Si toutes les filles du monde.
LE LIERRE (586-55-83), les 17, 18, 20 à 20 h. 30 ; le 21 à 15 h. 30 : Désormais.
LUCERNAIRE (544-57-34). Théâtre Noir (D.), 18 h. 30 : Ecoute Israël (dern. le 23) ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Ella Télégrammes ; 22 h. 30 : Shérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.
MAISON DES AMANDIERS (297-19-39) (D., L., Mar.) 21 h : Diaboliquement vôtre.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir) 21 h. mat. Dim 15 h : Domino ; salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h. mat. Dim. 16 h. : Pétition ; Huis-Clos (dern. le 21).
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, mat. Dim 15 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 21 h, mat. Dim. 15 h : les Mystères de l'amour.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h : Exercices de style ; Petite salle (D., L.), 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h 45 : Accordez vos violons.
ROQUETTE (805-78-51) (D. soir, L.) 20 h. mat. Dim 16 h 30 : Pentalogues ; (L.), 21 h. 45 : Auguste, II. : (L.), 20 h 30 : San Antonio, 22 h 15 : le Fétichiste.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (D.) 18 h 30 : l'Objet aimé ; Mer. 20 h. 30 : Une saison en enfer ; (Mer., D. soir), 20 h 30, mat. Dim. 15 h : l'Ecume des jours.
THEATRE-ATELIER (977-31-85) (L.), 20 h., mat. Dim. 15 h. : l'Evangile selon Barabbas.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : le Pique-assiette.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Euphoric Poubelle (dern. le 20) ; (L.) 22 h, Dim. 20 h. 30 : la Marelle.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.) 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06) (D.) 20 h. 30 : la Chasse au snark (dern. le 21).
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : le mime Pradel ; L., Mar., 21 h. : l'Ile de M. Boccara.
THEATRE DU ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSEES (256-70-80), les 17, 18, 19, 23 à 20 h. 30 ; le 21 à 15 h. : l'Amour de l'amour ; le 20 à 16 h. : le Soulier de satin ; (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
THEATRE SAINT-MEDARD (783-50-02) (D., L.), 20 h. 30 : Ubu président.
THEATRE 13 (202-16-88) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : George Dandin (dern. le 21).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Français né malin.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : Jamais deux sans moi ; les 22 et 23, à 21 h. 30 : Woody folles ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II : 20 h. 15 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures avec la gloupe ; 22 h. 30 : Tempêtes sous deux bérets basques.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 18 h. 30 : Cyril de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchant frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Deux Suisses.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.) 20 h. 30, L., Mer., V. : le Grand Ecart ; Mar., J., S. : A la rencontre de M. Proust.
COUPE-CHOU (272-01-73) Mer. à S., 19 h. : le Bel Indifférent ; (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L.) 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
L'ECUME (542-71-16) 20 h. 30, le 17 : Six pieds ; les 18, 19, 20 : A. Deville ; le 22 : Duodénum ; le 23 : Manu ; 22 h., les 17, 18 : Musique brésilienne ; les 19, 20 : F. Guierre ; le 23 : Sanctuaires.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : Pourquoi ? ; 21 h. 15 : Monsieur Francis Blanche.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 30 : Katiouchka.
PAVES (Rendez-vous des artistes) (831-13-62), les 18, 19, 20 à 21 h. : D. Jumeau ; 22 h. 30 : Colette Lefebvre.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'a pas vu mes bananes ; II : 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
PIED BLEU (285-22-16) (Mer.) 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su monter à bicyclette.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les Bilnis.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de M. Braffirt.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D) 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir (dern. le 20) ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
LA TANIERE (337-74-39), 20 h. 45, les 17, 18, 19, 20 : S. Belloc ; 22 h. 30 : Maxime Piolot.
TREMPLIN DE PARIS (281-56-79) (D.) 19 h. 15 : Tirez sur le psychanalyste ; 20 h. 15 : la Pendicite tombe mal ; L., Mar., Mer., 21 h. 30 : D. Riey.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

En région parisienne

BAGNEUX, Parc Rosenberg (663-10-54), le 19, à 21 h. : Compagnie A. Raynaud.
CHATOU, L. Jouvet (952-20-07) ; le 23, à 21 h. : Les étoiles de l'Opéra de Paris.
CHOISY-LE-ROI, Kiosque (852-27-54), J., V., S., 21 h. 30 ; D., 18 h. 30 : P. Marlin ; le 21, à 19 h. 30 : Duo C. François - P. Jacquet.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), le 23, à 21 h. : Ensemble Droujba.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-32), le 19, à 21 h. ; le 20, à 18 h. et 21 h. : La guerre de Troie n'aura pas lieu ; le 22, à 21 h. : Boys Friends.
DAMPIERRE, Maison de Fer (rens. : 350-58-50), le 20, à 21 h. : Bal Folk.
GARGES, salle Rencontre (986-06-31), le 19, à 20 h. 30 : Autour d'Erik Satie.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-83-12), le 19, à 21 h. : Les Quilapayun.
JOUY-EN-JOSAS, HEC (923-60-02), le 19, à 20 h. 30 : Chorale J. von Websky (Bach) (Centenaire HEC).
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 17, 18, 19, 20, 23, à 21 h. : la Fille de Rappaccini.
MAUREPAS, M.J.C. (050-58-40) : Festival de jazz, le 17, à 20 h. 30 : Westground Jazz Group ; le 18, à 20 h. 30 : Quartet Delorme ; le 18, à 21 h. 30 : Soul Quartet ; le 19, à 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : Quartet P. Louis Garcia.
MEUDON, Orangerie du château (626-41-20), le 19, 21 h. : Quatuor vocal de l'Ile-de-France (Mozart, Haydn).
MONTREUIL, salle Berthelot (858-65-33), les 22 et 23, à 21 h. : la Cage ; Studio-Théâtre, les 22 et 23, à 21 h. : Pouce, j'arrête, j'joue plus.
MONTROUGE, M.J.C. (655-88-91), les 17, 18, 19, à 20 h. 30 : le Bel Indifférent ; Propriété condamnée.
ORLY, M.J.C. (884-72-93), le 19, à 20 h. 30 : Shamrock.
ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 21, 17 h. 30 : The Tallis Scholars (Tallis, Byrd, Sheppard...).
SARCELLES, Forum (990-90-94), le 19, 21 h. : M. Angel Estrella (Haendel, Beethoven, Aguirre, Brahms).
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 20, à 21 h. : Luther Allison.
SENLIS, Fondation Cziffra, le 21, à 16 h. : E. Davoust (Mozart, Beethoven, Chopin).
TORCY, Maison du temps libre (005-76-35), le 17, à 21 h. : Audience ; le 22, à 21 h. : la Baby-Sitter ; la Leçon.
VERSAILLES, Fontaine des Nouettes, le 19, à 21 h. : Malicorne.
VINCENNES, Centre G.-Pompidou (248-21-96), le 22, à 20 h. 30 : C. Caumont, L. Poulain (Bach, Dornal, Haendel, Debussy). — Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (Mar., S.), 21 ., dim., 18 . : Un billet pour Broadway.

NOUVEAUX SPECTACLES

MARIE LA LOUVE : Lucernaire (544-57-34) 20 h. 30 (17).
BOULEVARD DU CRIME (18 h.) LA STRADA (22 h.), Carreau du Temple (274-43-11) (17).
LA NUIT JUSTE AVANT LES FORETS : Petit Odéon (325-70-32) 18 h. 30 (18).
PAUVRE FRANCE : Palais-Royal (297-59-81) 20 h. 45 (18).
LE JOURNAL D'ANNE FRANK : Meudon, Théâtre (632-67-18) 20 h. (18).
SIMPLEX MICHEL : Théâtre Présent (203-02-55) 21 h. (18 au 28).
FESTIVAL TEM : Montreuil, salle Berthelot (858-65-33) 21 h. (22)
LA LIAISON MATHEMATIQUE : Théâtre en Rond (387-88-14) 20 h. 30 (23).
LIONEL ROCHEMAN : Dix Heures (606-07-48) 20 h. 30 (23).
VACUUM : American Center (321-42-20) 21 h. (23 au 27).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. Dim. 15 h 30 : Sept ans de ball... bye... bye.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-21-75), les 19, 20 à 20 h 30 ; le 21 à 14 h 30 : Ignace.

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78), 20 h. 30 : J.-L. Debattice (dernière le 20). 22 h. 15 : J.-Y. Joanny (dernière le 20).
CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D.), 21 h. : Stone et C. Jullian ; 22 h. : Hollywood Generation.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 19 à 20 h. 45 : Chanteurs Bauls du Bengale.
CENTRE ROSE-CROIX (271-99-17), le 20 à 20 h. 30 : Ayawaska.
LUCERNAIRE (54-57-34) (D., le 20), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : le Chant du peuple juif assassiné.
MOGADOR (285-28-80), J., V., S., 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Magic Story (dern. le 20).
OLYMPIA (742-25-49), le 23 à 21 h. : Djurdjura.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 17 à 20 h. 45 : Cirque de Pékin.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 30 : Baden Powell.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48), le 20 à 20 h. 30 : Canto General de Theodorakis (P. Neruda).
PIAZZA BEAUBOURG (272-45-58) (Mar.), 21 h. : I : Kirjuhel ; II : A. Kremski.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57), le 23 à 21 h. : Gotan.
THEATRE MONTPARNASSE (320-89-90), (L.), 22 h., mat. Dim., 17 h. 30 : Pépé de Cordoba.

DANSE

ACASO (343-50-12), le 20 à 20 h 45 : Harish Rawat.
ASIEM (354-79-78), le 19 à 19 h 30 : Cie Solane.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 23, 24 à 20 h 45 : Maitreyi.
C.I.S.P. (343-19-01), le 18 à 20 h 45 : Sondhabra ; le 19 à 20 h 30 : J. Coulouarn.
CONCIERGERIE (233-85-50), le 20 à 18 h : Ensemble Rama Pratap.
GYMNASE (246-79-79), L., 20 h 45 : Kol Aviv.
KIRON (542-54-13), le 17 à 19 h : Karunakaran.
MUSEE D'ART MODERNE (723-61-27), le 17 à 20 h 31 : Calck Hook Dance Theater.
STUDIO D'EN FACE (238-16-78), le 19 à 21 h. : Bob Rease, Robin Feld ; les 20, 21 à 21 h : O. Dubloc, D. Moreuil, St-Aubin.
THEATRE 18 (226-47-47), 21 h : les Danseurs du temps (dern. le 20) ; à p. du 23 à 21 h : Cie de Belleux (la Cause des mouches).
THEATRE NOIR (797-85-14), les 17, 18 à 20 h 30 : Elsa Wolliaston ; à p. du 20, 20 h 30 (L.) : la Brisante.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h 30 : Ballets Peter Goss.
THEATRE RENAISSANCE (208-21-75), le 18 à 20 h 45 : Ballets Ruth Mesnil.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 JUIN

15 h. : l'Animal d'acier, de W. Zielke ; 19 h. : Nanook of the North, de R. J. Flaherty ; 21 h. : Moana of the south seas (Moana), de R. J. Flaherty.

JEUDI 18 JUIN

15 h. : Roses écarlates, de V. de Sica ; 19 h. et 21 h. : Le cinéma grec contemporain (19 h. : Attila 74, de M. Cacoyannis ; 21 h. : Voyage de noces, de Panoussopoulos).

VENDREDI 19 JUIN

15 h. : Histoires extraordinaires, de R. Oswald ; 19 h. : Tap-Tap balloon, de P. Lambert ; Anna Luna, de M. Horackova : les Bottes du défunt, de S. Franel : Ne me parlez plus jamais d'amour, de S. Madigan ; Chansons souvenirs, de R. Salis ; la Forêt désenchantée, de J. Robiolles : 21 h. : la Femme au voile bleu, de C. Bernhard.

SAMEDI 20 JUIN

15 h. : Aérograd, d'A. Dovjenko ; 17 h. : Au nom de la loi, de P. Germi ; 19 h. : Souvenirs d'en France, d'A. Techiné ; 21 h. : Histoire d'un acteur ambulant, de Y. Ozu.

DIMANCHE 21 JUIN

15 h. : Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 17 h. : le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir ; 19 h. : Un drôle de paroissien, de J.-P. Mocky ; 21 h. : la Joyeuse Suicidée, de W.A. Wellman.

LUNDI 22 JUIN

Relâche.

MARDI 23 JUIN

15 h. : les Conquérants, de M.A. Wellman ; 19 h. : Le cinéma grec contemporain : Jamais le dimanche, de J. Dassin ; 21 h. : Annecy 81 (Solitude ; le Grand Choc ; Sous l'empire de Gambrinus ; le Gâteau ; la Mort au printemps ; Métaphore ; Histoire d'un autre monde ; Après Beardsley ; le Château du dragon ; Premiers Jours ; la Pendule ; Morfocipris).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 JUIN

15 h., Gengis Khan, de L. Salvador ; 17 h., Au revoir à demain, de J. Morgestern ; 19 h., Un guapo del 900, de L. Torrenilsson.

JEUDI 18 JUIN

15 h., le Voyage au Congo, de M. Allegret ; 17 h., les Coupables, de L. Zampa ; 19 h., le Cavalier noir, de R. Baker.

VENDREDI 19 JUIN

15 h., Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h. et 19 h. : le cinéma grec contemporain (17 h., Pos Itaron, de T. Netas, Andia, de S. Ioannou ; Meta, de N. Papathanassiou ; 19 h., Thanassis, serre ta ceinture, de T. Maragos).

SAMEDI 20 JUIN

15 h., la Boîte à musique, de J. Boulting ; 17 h., Chien enragé, d'A. Kurosawa ; 19 h., le cinéma grec contemporain : Baby sitters, de N. Zapatinas ; 21 h., le Bigame, de L. Emmer.

DIMANCHE 21 JUIN

15 h., Aelita, de J.-A. Protozanov ; 17 h., Chasse tragique, de G. de Santis ; 19 h., le cinéma grec contemporain : Deux Lunes au mois d'août, de K. Ferris ; 21 h., la Jeunesse, de K. Ichikawa.

LUNDI 22 JUIN

15 h., le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 17 h., le cinéma grec contemporain : les Couches de la destruction, de K. Vrettakos, Nello, de T. Boulmetis, les Richesses de Midas, de P. Papadopoulos ; 19 h., Paranghelia, de P. Tassios.

MARDI 23 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (534-35-40).

FILMS NOUVEAUX

CHARULATA, film indien de S. Ray. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Dr JEKYLL ET LES FEMMES, film français de W. Borowczyk (**). — U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DOMINIQUE, film américain de M. Anderson. - V.o. : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GUEPIOT, film français de J. Pilissy. — A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-57-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

IDOLMAKER (Au temps du rock and roll), film américain de T. Hackford. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MONSTRE DU TRAIN, film américain de R. Spottiswoode. — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ŒIL DU TEMOIN, film américain de P. Yates. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

SHOGUN, film américain de J. London. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

A PARTIR DE VENDREDI 19

COUSINE JE T'AIME, film espagnol de F. Trueba. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANNEES LUMIERE (Suis.), v. angl. : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Richelieu, 2e (233-56-70), Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), Marignan, 8e (359-92-82).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Mer., J. · Ambassade, 8e (359-19-08) à part. de V. — V.f. : *Berlitz*, 2e (742-60-33), *Capri*, 2e (508-11-69), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e, (326-79-17).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FONDU AU NOIR (A., **, v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FRUITS DE LA PASSION (Jap. v.o., **) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GIMME SHELTER (A. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GUERRE DES OTAGES (A. v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e, (325-78-37).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LILI MARLEEN (All. v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45). — v. f. : *Français*, 9e (770-33-88) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (322-19-23), Mer., J.

MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEIGE (Fr), (*) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e, (742-56-31).

OUT OF THE BLUE (A., v.o., **) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Mer., J. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67), Mer., J. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), à p. de V. ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

POURQUOI PAS NOUS ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246 - 66 - 44) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PULSIONS (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633 - 10 - 82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Mer., J.

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Mer., J.

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v. o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SHOW BUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mer., J. ; Ambassade, *8e (359-19-08)*, Mer., J. ; *Studio* Raspail, 14e (320-38-98).

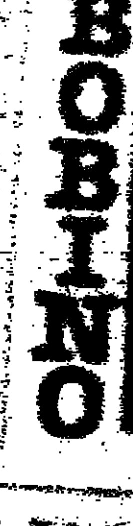
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15).

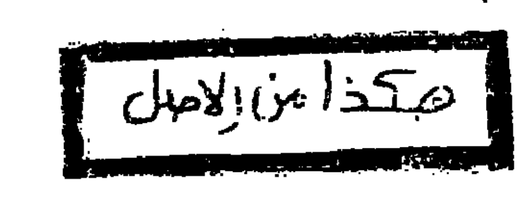
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Broadway, 16e (527-41-16).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).





هكذا من الأصل

CINÉMA

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp.
L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20), Pagode, 7e (705-12-15), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES BRONZES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis (633-25-97).
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FURIE (A., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES HEROINES DU MAL (Fr.-Pol., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MANHATTAN (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, Saint-Germain 6e (633-10-82).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
THE GROOF TUBE (A., v.o.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (425-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VIVA LA MUERTA (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).



Les séances spéciales

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 20 h., Mar. 16 h., 20 h.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf mer.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15 ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf mer.).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar. 21 h.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), V., S., 0 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 18 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
POLLET J. D., cycle vidéo : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h. (sf mar.).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), 14 h.
SCARFACE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA SPLENDEUR DES AMBERSON, (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98) J. 21 h.

Les festivals

TRANS-CINEMA-EXPRESS (v.o.) : Pionniers et Héros, Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) : Mer., S., 16 h : le Train ; 20 h 30 : Turksib ; J., 16 h, V. 20 h 30 : la Bataille du rail ; J. 20 h 30, V. 16 h : l'Express du colonel von Ryan ; S., 20 h 30 : le Cheval de fer. Ceux du Train, Mar., 16 h : la Bête humaine ; 20 h 30 : Désir humain.
A. WAJDA (v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Mer., L. : le Bois de bouleaux ; J., D. : l'Homme de marbre ; V. : le Chef d'orchestre ; S. : les Demoiselles de Wilko ; Mar. : Sans anesthésie.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : les Fantastiques Années 20 ; V., S. : la Femme à abattre ; D., L. : Casablanca ; Mar. : le Faucon maltais.
GARY COOPER (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Mer. : les Aventures du capitaine Wyatt ; J. : Vera Cruz ; V. : le Jardin du Diable ; S. : les Cavaliers ; D. : l'Esclave libre ; L. : Major Dundee ; Mar. : les Proies.
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer., L. : Mon épouse favorite ; J. : Soupçons ; V. : Cover Girl ; S., Mar. : Sylvia Scarlett ; D. : l'Impossible M. Bébé.
AKIRA KUROSAWA (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mer., J. : la Forteresse cachée ; V., S. : l'Idiot ; D., L. : Rashomon ; Mar. : le Château de l'araignée.
DEBAILLONNER LA T.V., St-Séverin, 5e (354-50-91). Mer. : la Spirale ; J. : Kafr Kacem, la Dernière tombe à Dimbaza ; V. : Gardarem lo Larzac, Voyage en Picardie ; S. : Patriot Game ; Le fond de l'air est rouge ; D. : Kashima Paradise ; Condamné à réussir ; Dossier Plogoff ; L. : La ville à prendre ; Weed-end à Sochaux ; A pas lents ; Mar. : Avoir vingt ans dans les Aures, la Bataille d'Alger.
OTAR IOSSELIANI (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h15 : la Chute des feuilles ; 16 h 15 : Pastorale ; 18 h 15 : le Merle-Chanteur.
SANG FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01). Mer., S. : Antonio das mortes ; J., Mar. : Terre en transe ; V. : la Nuit de l'épouvantail ; D. : Macunaima ; L. Gamin.
FILMS INEDITS DE JAZZ (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : D. Ellington, B. Smith, L. Hampton, L. Armstrong, C. Basie, C. Hawkins...
MARX BROTHERS (v.o.) Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : une Nuit à l'Opéra ; J. : un Jour aux courses ; V. : un Jour au cirque ; S. : Duck Soup ; D. : Plumes de cheval ; L. : Monkey Business ; Mar. : les Marx au grand magasin.
HISTOIRES ITALIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Senso ; J. : le Voyage ; V. : Vers un destin insolite ; S. : Nous nous sommes tant aimés ; D. : Sandra ; L. : le Matamore ; Mar. : l'Affaire Matteotti.
LUIS BUNUEL (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Los Olvidados, un Chien andalou ; J. : Tristana ; V. : le Charme discret de la bourgeoisie ; S. : le Journal d'une femme de chambre ; D. : l'Ange exterminateur ; L. : le Fantôme de la liberté ; Mar. : Simon du désert, la Montée au ciel.
JEUNE CINEMA FRANÇAIS DES ANNEES 80, Escurial, 13e (707-28-04), V., 18 h., Mar., 14 h. : Tangence, Strangulation blues, World war to Poo boo ba doo ; Mar., 16 h. : La mandragore ; J., 12 h. : Ne me parlez plus jamais d'amour ; S., Mar., 18 h. : Une rébellion à Romans, Haute pression, fraîcheur garantie ; S., 12 h., Mar., 20 h. : Souffle et subtil concept ; Mar., 22 h. : Le passe-montagne ; J., 14 h., V., 16 h. : La vie comme ça, Le cycliste ; J., 16 h., V., 14 h. : Solange Giraud, Le mariage de Joseph, A bout portant, A vingt minutes par le R.E.R. ; J., 18 h., V., 12 h. : Règlement intérieur, Paysage pour un prince charmant ; J., 20 h., S., 16 h. : Rencontres des nuages et du dragon, Le Rat noir d'Amérique, Une histoire sans importance ; J., 22 h : l'Authentique Procès de K.E. Young ; V., 20 h., S., 14 h. : J'sais pas quoi faire, Photos-roman ; V., 22 h. : Simone Barbès ou la vertu ; S., 20 h. : Soirée Méliès ; S., 24 h. : Nuit J.-Eustache ; D., L., Mar., 12 h. : Hiroshima, mon amour ; D., 14 h., L., Mar., 18 h. 30 : Moderato cantabile.
PANORAMA DU FILM POLICIER FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), Mer., 18 h.; D., L., 18 h. : Du rififi chez les hommes ; Mer., 20 h., S. 16 h., D. 22 h. : Police Python 357 ; Mer. 22 h., J. 18 h., D. 16 h. : Coplan sauve sa peau ; J. 20 h., V. 18 h., D. 14 h., L. 20 h. : Ecoute voir ; J. 22 h., S. 14 h., L. 22 h : le Cercle rouge ; V. 20 h., S. 18 h. : Nick Carter et le Trèfle rouge ; V. 22 h., S. 20 h. ; Vous pigez ; S. 22 h., D. 20 h. : Cet homme est dangereux.
ITINERAIRE DE J.-D. POLLET, Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h., Mer. : les Morutiers. Pour mémoire ; J. : Pourvu qu'on ait l'ivresse ; Saint-Denis, le Horla ; V. : Méditerranée, Gala, Bassae ; S. : L'amour c'est gai, l'amour c'est triste ; D. : l'Acrobate ; L. : l'Ordre, Méditerranée.
QUINZAINE DES REALISATEURS (v.o.), Eldorado, 10e (208-18-76), Mer., 20 h : Seuls ; 22 h. : les Enfants en grève ; J., 20 h. : Bona, 22 h. : Memorias do medo ; V., 20 h. : le Village dans la jungle, 22 h. 15 : Narcisse et Psyche.
PEINTRES ET CINEASTES (Leurs liaisons secrètes) (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), Mer. : Mélodie pour un tueur (v.f.), Francis Bacon ; J. : Les hommes préfèrent les blondes, Vacances au Sahara ; V. : Point de non-retour, 8 × 8 ; S. : L'ami américain, Brigthen Belle ; D. : Les métamorphoses du regard, Les Arpierras de la colère, Le Génocide arménien à travers l'œuvre du peintre, La brûlure de mille soleils, Hans Hartung, La bande à Man Ray, Les désastres de la guerre, le Goya, Erte, magicien du vingtième siècle, L'hypothèse du tableau volé ; L. : Quintet ; Une architecture lyrique sur O. Niemeyer ; Mar. : Amour de perdition.
SHAKESPEARE ET LES RUSSES (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), en alternance : Hamlet, la Mégère apprivoisée, Othello, le Roi Lear.







MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, sol. M. Parahia, B. Hendricks (Mozart).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : M. Ebersolt (Mozart, Beethoven, Chopin, Ravel).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Chorale Saint-Thomas-d'Aquin, dir. N. Pommeret (Haendel).
EGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS, 20 h 45 : Orchestre et chorale Philomèle, dir. A. Lechevalier (Mozart).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Ensemble de chambre de Paris. Chœurs M. Richard Delalande, dir. A. Boulfroy (Bach).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre d'harmonie de la police municipale, dir. P. Bigot (Bach, Berlioz, Verdi...).
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : N. de Bourdage (Franck, Alain, Duruflé, Messiaen).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : F. Tezer (Chopin, Granados, Copland).
RADIO-FRANCE (105), 18 h. 30 : S. Collot, G. Deplus, M. Rudy (Mozart, Schumann).

JEUDI 18 JUIN

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta ; sol. : D. Barenboïm (Messiaen, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 17.
SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Bitetti (Torroba, Duarte, Rodrigo).
EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 20 h. 30 : Ensemble Lucia Marenzio, dir. P. Levy (Bach, Mozart, Schubert).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. : P. Ménet (Stamitz, Haendel, Vivaldi, Mozart).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Orchestre de la Garde Républicaine, chorale Plantagénet, dir. R. Boutry (Mendelssohn).
HOTEL HEROUET, 20 h. 45 : A. Gruel, E. Lestringant (airs de Cour).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Ensemble instrumental et vocal Varenne, dir. M. Courcier (Haendel, Bach).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : Ensemble vocal Th. Moreau (Vittoria, Dowland, Schutz, Bach).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : C. Tsan-Matherne, G. Armara (Beethoven, Debussy, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Perchat, M. Boizot, C. Guyot (Bolling) ; 21 h. : G. Magnan (Beethoven, Chopin).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : E. Roloff, P. Schlossman, O. Grossmeyer (Bach, Telemann, Mendelssohn, Dvorak).
EGLISE DE LA TRINITE, 21 h. : Orchestre J.-P. Gonzales, dir. O. Schneebelli (Haendel).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Chorale Y. Dulac (Schumann, Schubert...).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 21 h. : C. Levi Minzi (Beethoven, Landini, Stockhausen, Debussy).
RADIO-FRANCE (studio 106), 18 h. 30 : Duo Crommelynk (Debussy, Bizet, Schubert) ; studio 105, 20 h. 30 : Ensemble Contrastes (Koering, Gaussin, Donatoni).

VENDREDI 19 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 17.
HOTEL HEROUET, 21 h. : A. Ader (Beethoven, Brahms, Debussy, Messiaen).
RANELAGH, 20 h. : Orchestre de la Cima (Lulli, Haendel, Gluck, Mozart).
THEATRE DE LA VILLA, 21 h. : les Honestes Curieux (Telemann, Cima, Williams, Duphly, Metallo).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 18.
FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Ateliers UPIC-Xenakis (Xenakis, Eloy, Mache...).
INSTITUT BRITANNIQUE, 21 h. : Ensemble Webern (Webern, Laporte...).
PALAIS-ROYAL, 21 h. : voir le 17 (Bennett, Tomasi, Beethoven...).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble de chambre de Paris. Dir. A. Myrat, sol. E. Chojnacka (de Falla, Jolivet, Schubert, Grieg).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 18 ; 21 h. : voir le 18.
RADIO-FRANCE, Studio 105, 20 h. 30 : les Jeunes Compositeurs et interprètes du C.N.S.M.P.

SAMEDI 20

SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Quatuor Tallich (Haydn, Beethoven).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre de chambre de la Philharmonie de Berlin (Mozart, Schubert, Haydn).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : A. d'Amico, L. Wright (Beethoven, Brahms).
RANELAGH, 20 h. : Voir le 19.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 18. 21 h. : Voir le 18 (Debussy, Mozart, Beethoven).
CENTRE MANDAPA, 21 h. : K. Gosh, S. Lal.
PALAIS-ROYAL, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Borodine, Tchaïkovsky, Beethoven).
FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : Concert électroacoustique (Xénakis).
EGLISE SAINT-JULIEN LE PAUVRE, 21 h. : R. Parrot, D. Megevand, D. Cahen-Comtois (Carolan, Mozart...)
BATEAUX MOUCHES, 15 h. 45 : Quatuor de clarinettes des gardiens de la paix.
CHAPELLE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 21 h. : L. Caravassilis, Ph. Bride, N. Henon-Kufferath (Bach).
RADIO-FRANCE (studio 106), 18 h. 30 : A.-M. Blanzat, J. Darlington (Glück, Pergolèse, Scarlatti...).

DIMANCHE 21

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : D. Barenboïm, L. Yordanoff, Chœur de l'Orchestre de Paris. Dir. : A. Oldham (Schubert, Schumann).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : R. Falcinelli (Dupré).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : N. Monestier, A. Bat Shalom (mélodies espagnoles, Vivaldi, Marot).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : S. Beltrando (Casella, Bach, Cage, Chertok).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12 (Vivaldi, Rossini...).
COMEDIE ITALIENNE, 18 h. 30 : J. de Aguiar (Roncalli, Granata, Bartolotti, Murcia).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : M. Amoric, G. Robert (Vivaldi, Corelli, Boccherini).
INVALIDES, 17 h. : Orchestre du Val-de-Marne. Chorale des Invalides, dir. J. Cussac.
EGLISE SUEDOISE, 21 h. : J. M. Bauman, E. Arnal (Schubert, Satie, Ravel, Gershwin).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 18. 17 h. 30 : F. Verle, Ph. Huelle (Dowland, Besard, Vivaldi).

LUNDI 22

THEATRE ATHENEE, 21 h. : T. Berganza, G. Parsons (Vivaldi, Brahms, Martini, Soler, Nin).
LE POINT-VIRGULE, 21 h. : E. Lestringant, A. Gruel, N. Rouillé (musique des XVIe et XVIIe siècles).
FIAP, 21 h. : Chorale J.-R. Allix (Brahms, Bartok, Britten).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : M. Dobrinsky (Kodaly, Bach, Haendel).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Chœur russe de Paris, dir. E. Evetz (Moussorgski, Rachmaninov...).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : C. Bonaldi, L. Sgrizzi (Haëndel, Bach, Mozart).
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS, 19 h. : Musiciens du CNAM (Mouret, De Lalande).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, A. Pertchat (arias et airs d'opéras) ; 21 h. : O. Bornand, A.-M. Dubouloz (Mozart, Schubert, Ravel, Schumann).
EGLISE SAINT-JEAN - SAINT-FRANÇOIS, 18 h. 30 : les Sacqueboutiers de Toulouse (J. des Pres).

MARDI 23

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Mozart).
HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Quatuor Elysées (Beethoven, Mahler, Brahms).
FORUM DES HALLES, 20 h. 30 : R. Woodward, E. Chojnacka, G. Renon-McLaughlin, S. Gualda (Xenakis).
RANELAGH, 20 h. 30 : J. de Aguiar, M. Houlier (Ortiz, Frescobaldi, Riccio...).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de chambre de Caen, sol. : L. Wright (Bach, Mozart, Vivaldi).
EGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Mendelssohn, Glück, Bach).
EGLISE ALLEMANDE, 21 h. : A. Keller, R. Steiner (Bach, de Grigny, Frescobaldi, Teleman).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Voir le 22, 21 h. : Voir le 22.

Jazz, pop, rock, folk

BUS PALLADIUM (874-54-99), le 19 à 20 h. : R. Hine.
BOBINO (322-74-84), 20 h. 30, le 17 : Chico Freeman. Le 18 : Mingus Dynasty.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : G. Badini Swing Machine.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h. 30 : Cl. Barthelemy Trio (dern. le 20). A p. du 23 : Luther Thomas. 23 h. : Los Hijos del Rey (dern. le 20). Los Salseros (à partri du 23).
Cloître des Lombards (233-54-09), le 23 à 21 h. : Quartet Oki (Summer Session) ; (D.) 20 h. 30 : M. Reverdy, M. Haumont, B. Paganotti (dern. le 22). 23 h. 30 : Atlantico (dern. le 22).
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Kenny Drew, A. Cullaz, A. Levitt, Guest Star (dern. le 21). A p. du 22 : T. Flanagan, R. Workman.
DUNOIS (584-72-00), les 17, 18 à 21 h. : Dembe Quartet. Les 19, 20 à 21 h. : Doudou Goulrand Quartet. Le 21 à 18 h. : Modern Guy Le 22 à 21 h. : Quartet Michel Van der Esch.
EGLISE AMERICAINE, le 23 à 20 h. 30 : D. Cobbi Quartet.
ESPACE GAITE (327-95-94) (D.), 20 h. 15 : E. Depardieu, F. Bernheim.
ESPACE MARAIS (271-10-19), le 21 à 20 h. 30 : Cerf-Volant.
GIBUS (700-78-88), 22 h. : les 17, 18, 19, 20 : Romantic Rock ; le 23 : Mbbo.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 20 à 22 h. : Cabine 13.
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h. : Philly Joe Jones Quartet (dern. le 20). Yochk'O Seffer (à p. du 22).
MUSEE D'ART MODERNE (723-61-27), le 18 à 20 h. 30 : Hugh Levick, Jeff Sicard.
NEW MORNING (745-82-58), 21 h., les 17,18 : Woody Shaw Quintet ; le 20 : Dexter Gordon Quartet ; à p. du 21 : Betty Carter.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., V. et S., 19 h. et 22 h. : Odeurs (dern. le 20).
PALACE (246-10-87), le 19 à 20 h. : Echo and the Bunnymen.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48), les 17 et 18, à 20 h. 30 : Dire Straits ; le 22 à 20 h. 30 : Ange.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : R. Urtreger Trio (dern. le 21).
STADIUM DE COLOMBES, le 23 à 20 h. 30 : Bob Dylan.
SLOW CLUB (233-84-30), les 17, 18, 19, 23 à 21 h. 30 : C. Luter Sextet.
THEATRE DE LA POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Bratsch.

FESTIVALS

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

THEATRE

Hôtel d'Aumont, les 17, 18, 19 et 20, à 21 h. 30 : Miguel Manara.
Centre culturel de Belgique, les 17, 18, 19 et 20, à 15 h. : le Médecin malgré lui.
Théâtre Essaïon (D.), 18 h. 45 : Malavika ; (D.), 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; (D.), 22 h. : les Nonnes ; II. (D.), 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; (D.), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; (D.), 21 h. 45 : le Combat.

MUSIQUE

Hôtel Carnavalet, le 17, 21 h. 15 : D. Gelenbe, piano (Mozart, Brahms, Bartok, Saygun).
Eglise N.-D. des Blancs-Manteaux, le 19, 21 h. 15 : Madrigal du Luxembourg, Dir. : D. Schertzer, C. Hommel (Bach et Telemann) ; le 22, 21 h. 15 : M. Paunova et M. Sendrez (Mozart, Schubert, Fauré, Duparc, Poulenc) ; le 23, 21 h. 15 : J.-F. Heisser (d'Indy, Dukas).
Plateau Beaubourg, le 20, de 15 h. 30 à 18 h. : Harmonie du chemin de fer du Nord, dir. D. Ducrocq, Busser, Katchaturian, Roger Roger.
Eglise Saint-Merri, le 20, 21 h. 15 : Pro Cantione Antiqua, Byrd, Tallis, Henri VIII, Blitheman, Cornyshe.

CAFE-THEATRE CHANTANT

Cave de l'Hôtel de Beauvais, les 17, 18, 19 et 20, à 20 h. 30 : la Malédiction de la souris ; les 17 et 18, 22 h. : le Songe d'une nuit d'été ; les 19,20, 22 et 23, à 22 h. : Colporteur d'images ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Carlos Andreu.
Place du Marché-Sainte-Catherine, le 20, 21 h. 30 : le Tourdion ; le 17, 19 h. 30 : Accords perdus ; les 18 et 22, 19 h. 30 : Au secours... je vis ; le 19, 19 h. 30 : les Adieux de Duramour ; le 23, 19 h. 30 : Inde mystérieuse ; le 17, 20 h. 30 : Jazz de pique ; les 15, 18 et 22, 22 h. 30 : Manuel et Marie ; le 19, 20 h. 30 : Gaz ; le 23, 20 h. 30 : Cotillard, mime dans Evasion.
Café de la Gare, le 17, 20 h. 30 : Jazz gitan, Boulou et E. Perré ; le 18, 20 h. 30 : Salsa, H. Guedon ; le 19, 20 h. 30 : Arcane V.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Salle des fêtes, mairie annexe, le 17, 18 h. : Duo clarinette-piano, J.-L. Bergerard, D. My (Brahms, Berg, Poulenc) ; le 18, 18 h. : Piano, E. Herbin (Liszt).
Place Saint-Sulpice, à partir de 18 h., le 23 : Orchestre de chambre de Paris, dir. P. Duvauchelle ; les 20 et 21, animations-danses.
Cour carrée de l'hôtel des Finances, les 17, 18, 19, 20, 21 et 22, 19 h. : les Forains.
Place Saint-Sulpice, le 17, 20 h. 45 : le 22, 20 h. 45 ; le 23, 20 h. 30 : Chorales A cœur de joie.

En région parisienne

77 - ETAMPES, VIe Festival de musique ancienne (494 - 33 - 11), Saint-Gilles, le 19, 21 h. : D. Tala'i, D. Chemirani, musique traditionnelle iranienne ; Saint-Martin, le 20, à 21 h. : liturgies grecques byzantines, dir. L. Angelopoulos, chœur grec byzantin.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

LA FOLIE - SAINT - JAMES et l'EGLISE DE NEUILLY, le 17, à p. de 18 h. 30, Hall de La Folie, orchestre Pierre Marie-Portales (Marais, Vivaldi, Cherubini, Scarlatti, Telemann, Pugnani, Bach, Mozart).
IGNY, le 19, à part. de 18 h., place de la Ferme et église, Nouvel Orchestre de chambre français, dir. L. Corbey (Bach, M.-A. Charpentier, Monteverdi, Leclair, Lulli, Mouret, Corrette, Vivaldi, Boccherini).
DAVRON, le 20, à part. de 15 h. 30, Musique de S.A.S. monseigneur le prince de Conti, château de Wideville (Marais, Gosset, Leclair, Telemann, Campagnoli, Tartini, Corelli, Couperin, Rameau, Cronsey).
VILLE-D'AVRAY le 21 à part. de 15 h., Maison des jeunes, Atelier musique de Ville-d'Avray, dir. J.L. Petit (Corelli, Paganini, Haydn, Vivaldi et Bartok).

XVIIIe FESTIVAL DE VERSAILLES (950-24-51)

Bosquet des Rocailles, les 20 et 21, 16 h. 30 : Si Versailles m'était dansé...
Chapiteau, les 17, 18 et 19, 20 h. 30 : Madame Sans-Gêne (A. Cordy).
Cour d'appel, le 23, 21 h. : les Plaideurs.
Chapelle de l'école Sainte-Geneviève, le 17, 21 h. : Concert du Trio Telemann (Telemann, Campra...), D. Vellard, ténor.
Eglise Notre-Dame, le 18, 21 h. : Concert Mozart, Ensemble polyphonique de Versailles, dir. S. Roger.
Parvis de la Cathédrale Saint-Louis, le 20, 21 h. : « Grande Symphonie funèbre et triomphale », de Berlioz, dir. P. Bigot.
Eglise Notre-Dame, le 23, 21 h. : Concert bombarde et orgue (Bach, Lang, Yhuel).

FESTIVAL DE SAINT-DENIS (243-00-39)

Théâtre Gérard-Philipe, le 19, à 20 h. 30 : Bela Bartok, Amy, sol. A. Schiff.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Ickx, «polytechnicien» du Mans

Le Belge Jacky Ickx, trente-cinq ans, désormais détenteur du plus grand nombre de victoires, cinq, aux Vingt-Quatre Heures du Mans — 1969, 1975, 1976, 1977, 1981, — est un père de famille sérieux, posé, réfléchi, méticuleux, presque trop par moments pour l'idée que l'on se fait en général d'un pilote de course. Il a toujours été une aubaine pour les interviews. Ses propos sont clairs, nets, précis, son esprit de synthèse brillant. On a surnommé Ickx, un jour, assez facilement sans doute, le « polytechnicien » du Mans, et son goût de la rigueur a failli le pousser à démentir et à préciser qu'il ne fallait pas confondre. Il y a X et Ickx. Le premier, il a compris, au Mans, qu'il ne servait à rien, pour gagner, de jouer les lièvres. En 1969, pour sa première victoire aux Vingt-Quatre Heures, il s'est même payé le luxe — une provocation à l'époque — de partir volontairement bon dernier, comme un traînard, et de gagner au sprint.

Il y a peu, Jacky Ickx avait, avec son soin habituel de faire les choses sérieusement, annoncé sa retraite sportive. S'il a changé d'avis par la suite, c'est qu'il a simplement changé d'état d'esprit, et il ne s'est pas arrêté à une déclaration qui se voulait pourtant formelle. Pas question d'être l'otage ou le prisonnier des propos d'un jour. « *Seuls les imbéciles ne changent pas d'avis* », a-t-il dit. Et il est revenu au Mans pour remporter sa cinquième victoire.

Jacky Ickx ne se cache pas derrière son petit doigt, et il est l'un des rares pilotes de notoriété à ne pas prendre ses désirs pour des réalités. « *Je sais*, dit-il, *que je ne suis plus assez rapide pour être un premier plan en formule 1.* » Il a fait ce constat en 1979, lorsque Guy Ligier l'a appelé pour remplacer, en cours de saison, Patrick Depailler, blessé dans un accident de deltaplane. En quelques grands prix, Ickx a pris sa propre mesure et tourné le dos à la formule 1, sans regret semble-t-il. Beaucoup, à ce moment-là, ont oublié qu'il avait compté, il n'y a pas si longtemps, parmi les jeunes loups les plus doués de la formule 1, et qu'il avait même frôlé par deux fois le titre de champion du monde.

Dans ce domaine Jacky Ickx est effectivement passé par deux fois à côté de la suprême consécration du sport automobile : vice-champion du monde en 1969 — derrière Jackie Stewart — et en 1970 — derrière Jochen Rindt, — il a disputé cent seize grands prix, remporté huit victoires en formule 1, conduit pour les constructeurs les plus prestigieux : Ferrari, Brabbham, Mac Laren, Lotus, Ligier et même pour Williams à une époque (1976) où, il est vrai, les voitures de Franck Williams n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Père de deux enfants, marié à une jeune femme de la haute bourgeoisie belge, Jacky Ickx fait désormais ce qui lui plaît, choisit ses courses et ses voitures. Il est le plus comblé des pilotes du deuxième âge. Sans doute se gardera-t-il d'annoncer trop vite, une seconde fois, sa retraite sportive. Si toutes les conditions sont réunies, comme cette année, il est possible qu'il revienne au Mans et qu'il cherche encore à gagner une course qui semble taillée à sa mesure.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

Les jeunes en progrès

En annonçant, mardi 16 juin, la composition des équipes qui participeront, le 20 juin, aux matches internationaux de sauts à Macon et de lancers à Saint-Etienne, ainsi qu'aux relais Jacques-Cœur à Bourges, Jean Poczobut, directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme, a estimé que le niveau moyen des performances enregistrées au cours des journées de sélection d'Antony (Hauts-de-Seine), les 13 et 14 juin, était d'ores et déjà supérieur ou égal aux meilleures performances de l'an passé dans dix-neuf disciplines sur vingt-cinq en dépit du très grand nombre de forfaits dus aux blessures ou aux examens.

Ces sélections, où le record de France du saut en hauteur a été porté à 2,27 mètres par Franck Bonnet (contre 2,26 à Paul Poaniewa depuis 1975), ont, en effet, permis à un grand nombre de jeunes talents de se mettre en valeur, notamment Jean-Jacques Boussemart sur 200 mètres, Paul Bourdin sur 400 mètres, Didier Le Guillou, André Garcia et Bruno Tabourin sur 800 mètres, Philippe Hatil sur 110 mètres haies, Jean-Luc Taif et Pascal Debacker sur 3 000 mètres steeple.

Ces résultats sont dus, selon les responsables techniques, à l'animation dans les sections athlétisme-études depuis trois ans. Ils permettent d'envisager avec optimisme les prochains championnats d'Europe junior d'Utrecht, du 20 au 22 août. En revanche, ils ne donnent pas à l'équipe de France masculine la supériorité — sur le papier — à l'équipe d'Italie, qui sera le principal obstacle à surmonter pour accéder directement en finale de la Coupe d'Europe à Zagreb, les 15 et 16 août. Sur la base des performances actuelles, il a été calculé (1) que les Transalpins l'emporteraient dans treize épreuves sur dix-huit.

(1) *L'Equipe* du 17 juin.

PRESSE

JEAN-PIERRE CLERC PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Le conseil d'administration de la société des rédacteurs du *Monde*, dont le tiers des membres a été renouvelé le 10 juin, s'est réuni, mardi 16, pour pourvoir au remplacement de François Simon qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de président.

C'est Jean-Pierre Clerc, rédacteur au service étranger qui a été élu à ce poste, tandis qu'André Laurens prend celui de vice-président, et, Jacques Stouffiet, celui de secrétaire.

Jean-Pierre Clerc devient ainsi le cinquième président de la société des rédacteurs du *Monde* depuis sa création, en 1951.

[Né le 20 août 1941, Jean-Pierre Clerc entre au *Monde* en 1969 au service Équipement-Régions, puis il collabore à la rubrique Éducation de 1971 à 1974.

Il passe alors au service étranger où il est chargé de la rubrique Amérique latine.

Jean-Pierre Clerc a déjà assuré, par ailleurs, depuis 1971, deux mandats d'administrateur du conseil de la société des rédacteurs.]

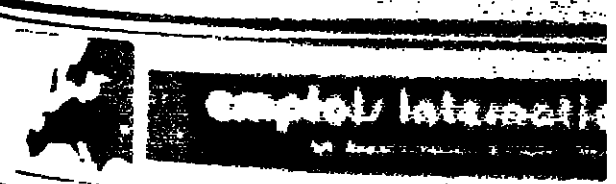
« P.N.H. » CESSE DE PARAITRE

Presse nouvelle hebdomadaire (P.N.H.), magazine progressiste juif, cesse de paraître. Son directeur, Jean Liberman, annonce cette disparition, dans une lettre aux lecteurs, en indiquant que « *outre des difficultés financières chroniques, la cessation de parution de P.N.H. tient à des divergences politiques, accrues depuis la rupture de l'union de la gauche, avec sa société éditrice Naïe Presse* ». Jean Liberman souligne le « *paradoxe insoutenable* » de cette disparition au moment de la « *victoire historique* » d'une gauche pour laquelle *P.N.H.* n'avait cessé de combattre. Il annonce la création d'une association : « Renaissance de la presse juive progressiste », qui se propose de lancer un nouveau périodique « *dont les orientations élargies en feraient le magazine de la gauche juive* ».

P.N.H. avait été fondée en 1965, par Marceau Vilner, dans le cadre d'organisations juives proches du parti communiste, mais conçue par Vilner comme une tribune et non comme la « courroie de transmission » du parti.

• *La Fédération française des sociétés de journalistes* organise à Paris le jeudi 25 juin, de 9 à 18 heures, au palais du Luxembourg, salle Médicis, une journée d'étude qui sera consacrée au statut des équipes rédactionnelles et réunira des membres de diverses rédactions de la presse écrite et audiovisuelle.

(*) Secrétariat : 10, rue Joseph-Liouville, 75015 Paris, tél. : 250-76-75.



هكذا من الأعمال

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HYPERMARCHE AUCHAN LYON / BRON / ST-PRIEST

Pour permettre l'expansion du groupe et la promotion des équipes en place, toute l'équipe de chefs de secteur et de chefs de rayon qui a réalisé l'ouverture est prête maintenant à accueillir et former.

Des hommes de caractère et de pari.

Pour des postes de cadres d'unité de rayon autonomes.

Nous recherchons : Autodidactes et jeunes universitaires.

- Qui savent que la réussite est faite à base d'effort,
- Qui veulent être entièrement responsables de leur gestion.
- Qui sont capables de définir des objectifs humains et économiques et de les réaliser.
- Qui peuvent diriger une équipe et la faire s'épanouir.
- Qui souhaitent que leur évolution de rémunération soit la conséquence de leur réussite et de leurs progrès.

Nous vous offrons:

En plus d'un contrat de rémunération dynamique,
- une formation au métier de l'hypermarché et de la gestion sociale et humaine.
- un outil de gestion.
- la possibilité de cumuler des expériences positives différentes.

Après 6 mois de formation, nous vous confierons un poste de responsable autonome

Si ce pari vous intéresse....

Si vous croyez à l'avenir de la distribution, écrivez avec lettre manuscrite, C.V et photo sous référence 140 à:
Maurice FARCY / AUCHAN / BP 341 69803 ST PRIEST CEDEX

AUCHAN

IMPORTANT CHANTIER NAVAL DE L'OUEST

recherche un

INGÉNIEUR - ANALYSTE

TITULAIRE DE LA MAITRISE INFORMATIQUE

Environ 3 ans de pratique. Ayant réalisé et mis en œuvre des logiciels sous OS-VS1 ou MVS. La pratique du télétraitement, temps réel et base de données serait appréciée en vue d'applications sur configuration importante comportant 2 CPU-6 MEGS et 100 terminaux.

Discrétion assurée

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence n° T 027.671 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

VILLE DE NICE
Un poste de
DIRECTEUR TECHNIQUE
sera prochainement vacant au Théâtre de L'OPERA DE NICE

Ce poste conviendrait à des titulaires du brevet supérieur d'enseignement technique et diplôme d'enseignement des Arts et Métiers.

Les candidatures doivent être adressées à l'Action culturelle, 2, place Masséna, 06000 Nice, accompagnées d'un C.V. et de références.

INFORMATIS
S.S.C.I. en pleine expansion NANTES-TOULOUSE
pr projets de télécommunications
INGÉNIEURS
Expérience 1 an Logiciel micro MOTOROLA - INTEL - ZILOG
Format. assurée pour débutants
26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

ASSOCIATION MAISON MONPLAISIR recherche UN HOMME 25 ans, pour animation, gestion secteur ados. Ecrire M. le Président, M.P.T., 3, rue de l'Ecriture, 49000 ANGERS.
Téléphone : (41) 43-84-08.

Sté SECTEUR PÉTROLIER
recherche
pour chantiers fourrages France, étranger.
TECHNICIENS-GÉOLOGUES
TECHNICIENS DE MESURES
Formation : Bac technique, B.T.S., D.U.T. ou équivalent, anglais souhaité.
Formation technique assurée avant prise de fonctions.
Env.C.V. et prétentions à SIPEP, réf. 261, 3, r. Choiseul, Paris-2e.

CENTRE TECHNIQUE REGION CENTRE
recherche dans le cadre de son activité
AUTOMATISATION PAR ROBOTS

UN INGENIEUR MECANICIEN

possédant si possible une expérience de quelques années dans le domaine de l'automatisation des postes de production.

Adresser CV, photo et prétentions à No 1293
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING DU MIDI DE LA FRANCE
FILIALE GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Formation type. A et M avec + 5 ans d'expérience.

SECTEURS : Pétrole et gaz.

MISSION : Elaborer avec les clients des projets complets dont ils coordonneront depuis le siège l'exécution et la mise en service.

ZONE D'ACTION PRINCIPALE : Moyen-Orient.
Déplacements fréquents, généralement de courte durée.

Connaissance parfaite de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions s/référ. n° T 027.710 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer) (et départements d'Outre-Mer)

Ministère des Travaux Publics et des Transports
Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
de YAMOUSSOUKRO (en Côte d'Ivoire)

recrute

- RESPONSABLE DU LABORATOIRE DE PHYSIQUE
  Niveau : maître assistant expérimenté
- ENSEIGNANT DE DESSIN
  Niveau : CAPET, CAPES, agrégé ou équivalent.

Ces postes sont à pourvoir pour la rentrée d'Octobre 1981.

CONTRATS DU MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES,
MINISTERE DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT

Possibilités de détachement pour les fonctionnaires.

Ecrire en joignant CV détaillé à CEBTP, 12, rue Brancion 75737 PARIS CEDEX 15.

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEIL

recherche

INGENIEURS GEOLOGUES

- quelques années d'expérience pour fonctions enseignement à l'école d'ingénieurs de l'Institut Algérien du Pétrole.
- détachement plusieurs années vie familiale possible.

Prière envoyer C.V. et prétentions sous référence 80100 à :

P. LICHAU S.A.
- BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02, -
qui transmettra

CENTRE TECHNIQUE Région Centre
recherche
par intégration dans une équipe spécialisée
en automatisation de production

un jeune ingénieur mécanicien

ayant si possible quelques années d'expérience industrielle en automatisation de postes de travail et dans le domaine des machines outils à commande numérique.

Anglais ou allemand souhaité.

Adresser CV, photo et prétentions à No 1296
CONTESSE & Cie
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
FACULTÉ DES LETTRES

MISE AU CONCOURS

par suite de la mise à la retraite du professeur titulaire, un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE D'HISTOIRE DE L'ART

à l'université est mis au concours.

Entrée en fonctions : 15 octobre 1982

Charge : chaire globale complète
Traitement : légal
Obligations : légales

Les candidatures doivent être transmises avec C.V., liste de publications et références au département de l'instruction publique du Canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 NEUCHATEL jusqu'au 1er octobre 1981

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université, 26 avenue du Premier-Mars, ou au doyen de la faculté des sciences

---

Groupe Agro Industriel
recherche

INGÉNIEURS INA
INGÉNIEURS ENSA
pour différents postes d'encadrement culture en Afrique noire francophone. L'un de ces postes sera réservé à UN INGÉNIEUR spécialisé dans le machinisme agricole.

Envoyer C.V. et photo à n° 5350 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

POUR ETRANGER
INGÉNIEUR DE MAINTENANCE
connaissances souhaitées en hydrauliques, compresseurs, moteurs diesel, gros matériel de pompage, sécurité. Anglais parlé impératif. 556-16-62.
Adr. C.V. + photo à n° 20053 M BLEU 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

Import. groupe international recherche pour SECONDER LE DIRECTEUR de sa filiale de ABIDJAN

J. H. DYNAMIQUE

ayant des connaissances :
- en gestion (comptabilité banque),
- en exportation et transit maritime,
- en stockage et conditionnement de matières premières alimentaires,

et ayant une aptitude naturelle au commandement.

Conditions d'expatriement.

Adr. C.V. + lettre manuscrite et prét. s/réf. YMES, à EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, 75008 Paris.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
FACULTÉ DES LETTRES

MISE AU CONCOURS

par suite de la mise à la retraite du professeur titulaire, un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

à l'université est mis au concours.

Entrée en fonctions : 15 octobre 1982

Charge : chaire globale complète
Traitement : légal
Obligations : légales

Les candidatures doivent être transmises avec C.V., liste de publications et références au département de l'instruction publique du Canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, 2001 NEUCHATEL jusqu'au 1er octobre 1981

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université, 26, avenue du Premier-Mars, ou au doyen de la faculté des lettres.

OFFRE D'EMPLOIS EN TUNISIE

La société tuniso-séoudienne d'investissement et développement est une nouvelle banque de développement au capital de 100 millions de dinars tunisiens détenus moitié par la partie tunisienne et moitié par la partie séoudienne.

Elle cherche à recruter pour les besoins de ses services à Tunis des **INGÉNIEURS** et des **ÉCONOMISTES DE HAUT NIVEAU** de préférence de nationalité tunisienne ou séoudienne.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae au nom de Monsieur le président-directeur général de la **S.T.S.I.D.** à l'adresse suivante :

- 8, rue du Royaume d'Arabie Séoudite (jusqu'au 15 juillet)
et 29, rue d'Asdrubal (à partir de la mi-juillet), TUNIS.

Jeune ingénieur de production AM ou équivalent

ESL PREMIER TRANSFORMATEUR EUROPÉEN d'aciers inox et métaux nobles pour la réalisation de biens d'équipements recherche pour son usine de Soissons, un **Jeune Ingénieur de Production, AM ou équivalent,** possédant une bonne connaissance des problèmes de métallurgie et de soudure acquise au cours d'une première expérience de plus ou moins 3 ans.

Animé par un réel sens des relations humaines en atelier, il prendra en charge tous les objectifs techniques, humains et financiers d'un atelier de fabrication et il sera responsable d'une cellule "progrès-méthodes" chargé d'améliorer les produits et les moyens de production. Sa réussite l'amènera à augmenter rapidement ses responsabilités de production et à animer des équipes de plus en plus importantes.

Écrire sous référ. KZ 536 AM.



4, rue Massenet 75016 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



CSS France

a company of
The Dun & Bradstreet Corporation

Nous sommes la filiale française de NATIONAL CSS inc., leader mondial du "temps partagé". Nos logiciels sont utilisés par les gestionnaires des grandes entreprises, équipés en ordinateurs, pour construire des systèmes de gestion ou d'aide à la décision, sophistiqués. La performance de nos produits et la qualité de nos ingénieurs commerciaux et de nos consultants nous ont permis de nous implanter solidement sur le marché français. Nous voulons consolider cette implantation en distribuant de nouveaux logiciels, en attaquant de nouveaux secteurs d'activité ; pour cela nous renforçons nos équipes - Nous avons 3 postes à pourvoir.

consultant « logiciels financiers »

Il s'agit de prendre en charge l'adaptation et la mise en place, sur le marché Européen, de ces nouveaux produits destinés aux directions financières. Ce poste comporte à la fois - une fonction de Chef de Produit : élaboration de la documentation et des argumentaires, formation des commerciaux, analyse de la concurrence et des besoins du marché - *et* une fonction opérationnelle d'assistance à la négociation, d'adaptation des produits aux problèmes posés, et de mise en place chez les clients. Ce poste conviendrait à un jeune cadre, ayant acquis quelques années d'expérience de la fonction financière dans une multinationale, et désireux d'évoluer vers des responsabilités plus opérationnelles et plus diversifiées. De nombreux voyages sont à prévoir, en particulier en ANGLETERRE.
(Réf. 58581)

ingénieur consultant

Il s'agit de conseiller les clients et prospects, de soutenir les ingénieurs commerciaux dans la phase de négociation, de former les utilisateurs, de les assister, d'établir de bonnes relations avec les clients, et de suivre en permanence l'évolution de leurs besoins. Il s'agit enfin de participer à la formation interne à nos produits. Ce poste convient à un diplômé de Grande Ecole Scientifique, ayant une première expérience de l'informatique, et désireux de découvrir ou d'approfondir les besoins de l'entreprise. Il représente une excellente plate-forme d'évolution.
(Réf. 58681)

ingénieur commercial

Nous avons le projet de développer notre implantation dans les secteurs d'activité de la banque et de l'assurance. Pour ce faire, nous recherchons un jeune collaborateur capable, dans un premier temps, d'accroître notre clientèle dans l'ensemble de ces secteurs et, dans un deuxième temps, d'animer une équipe de commerciaux qu'il aura progressivement recrutés. Nous lui demandons 2 ans d'expérience de la vente de services informatiques (temps partagé - conseil - traitement etc ...) et de bonnes connaissances des problèmes financiers. Il pourra s'appuyer dans ses démarches sur une équipe technique de qualité. Ses résultats conditionnent en partie sa rémunération.
(Réf. 58781)

Pour chacun de ces postes, nous assurons une formation à nos produits et à nos techniques, en France et aux U.S.A. Nous demandons un diplôme d'enseignement supérieur et une bonne pratique de l'Anglais. Les postes sont à pourvoir à PARIS. La rémunération tient compte des résultats et peut croître rapidement. Nous avons besoin de collaborateurs à fort potentiel, susceptibles de grandir avec nous.



Chantal Baudron. s.a.

Si l'une de ces propositions vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature en indiquant la référence du poste choisi à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

ORGANISATION ET DROIT DES SOCIETES

Important groupe du secteur tertiaire recherche pour l'un de ses départements dont le C.A. dépasse 400 millions de Francs

2 chargés d'études

d'au moins 28 ans

- **LE PREMIER :** diplômé HEC, Sup de Co, Sciences Po. (Eco/Fi.) ou ayant un DES de Gestion et justifiant d'une expérience professionnelle en *organisation d'entreprises, d'au moins 3 ans*, acquise dans l'industrie ou dans un cabinet de courtage d'assurances.
Réf. 7581/A
- **LE SECOND :** ayant un DES de Droit ou diplômé de l'Institut des Assurances et justifiant d'une expérience professionnelle en Droit des Sociétés, d'au moins 3 ans, acquise dans l'Industrie ou dans un cabinet de courtage d'assurances.
Réf. 7581/B

Ils étudieront pour le Directeur du Département les nouveaux produits et proposeront les objectifs commerciaux à court terme et la stratégie à moyen terme.
Ces postes peuvent évoluer vers des responsabilités importantes pour des candidats de valeur.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Carrière Bancaire

Grande Banque Internationale recherche un spécialiste du financement des opérations sur matières premières

Ce collaborateur, de classe VI ou VII, aura acquis une solide connaissance du secteur des produits et des opérations de négoce international, soit dans le département commodities d'une banque, soit au sein d'une maison de négoce ou de courtage.

Il maîtrisera l'anglais des affaires.

Adresser lettre+CV à Monsieur BAUDOIN 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)



THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement Imagerie Nouvelle
offre plusieurs postes d'

ingénieurs d'études en logiciel

(formation ENSI, DEA informatique)

- Définition et réalisation de logiciels appliqués à l'imagerie médicale.
- Etudes de systèmes (acquisition, transmission et stockage d'images).

Connaissances : PDP/NOVA.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 31309M à THOMSON - CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

PHYSIQUE DES ULTRASONS
Ingénieur Grande Ecole ou Docteur d'Etat

Vous avez acquis une expérience en méthodes de tests non destructifs, développement de transducteurs ou acoustique appliquée à la physique du solide.

Nous vous proposons de vous intégrer à une équipe pluridisciplinaire chargée de développer de nouvelles applications des méthodes ultrasonores à l'évaluation des puits pétroliers (caractérisation des roches, contrôle des puits).

Les responsabilités et les moyens techniques importants qui vous seront confiés vous permettront de contribuer à toutes les étapes de projets de pointe et d'évoluer dans un groupe aux activités de recherche et développement ambitieuses et diversifiées, en France et aux USA.

Un dossier complet de candidatures est à adresser, sous référence 8112 LM, à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche
pour son département de LANGUES

PROFESSEUR D'ANGLAIS

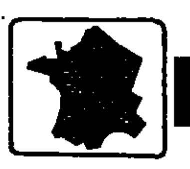
de préférence d'origine anglophone, diplômé de l'enseignement supérieur, *possédant :*
— Une expérience pédagogique et la pratique des méthodes modernes d'enseignement.
— Des connaiss. de caractère scientifique et économique.
Le candidat sera conduit à assurer des cours de formation initiale et continue à l'usage des ingénieurs.
Il aura à exercer des fonctions de coordination administrative pédagogique.
Il devra prendre une part active à l'élaboration des nouveaux *programmes d'enseignement.*

Les candidatures devront parvenir accompagnées de C.V. et photo au Secrétariat général de E.N.S.T., 46, rue Barrault, 75634 Paris. Cedex 13, avant le 26 juin 1981.

URGENT
P.M.E. cherche

GESTIONNAIRE

pratique des marchés, connaissances financières, expérience facturation et rédaction.
Env. C.V. à C.H. 21, rue Croulebarbe, 75013 Paris.



emplois régionaux

MERLIN GERIN

14 000 Personnes - 3,1 Milliards de Chiffre d'Affaires dont 43% à l'Exportation.
Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements Haute et Basse Tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique..
Afin de faire face à sa croissance à l'exportation recherche
pour plusieurs de ses départements à GRENOBLE spécialisés dans la réalisation
D'EQUIPEMENTS ET D'ENSEMBLES
des

INGENIEURS D'AFFAIRES EXPORT

INGENIEURS ELECTRONICIENS OU ELECTROTECHNICIENS

Ils sont responsables de la négociation et du suivi d'affaires sur les plans commerciaux, financiers, techniques.
Une expérience de plusieurs années dans des postes similaires est indispensable.
Anglais courant + autre langue..
Quelques postes sont ouverts à des ingénieurs débutants.
Ecrire avec C.V. et prétentions à MERLIN GERIN ss réf. GDL137M
Service Gestion Centrale Emploi 38050 GRENOBLE Cedex.

Institut de recherche des transports (Lyon) recrute

INGÉNIEUR GRANDE ECOLE

débutant ou 2 ans d'expérience. Formation généraliste avec dominante mécanique et/ou thermique automobile *pour études théoriques et pratiques*, évaluations techniques et expérimentation sur véhicules. Connaissance de l'anglais indispensable. Sens de la recherche documentaire et goût du contact seraient appréciés.

Adresser C.V. et prétentions à M. DELSEI, 109, avenue Salvador-Allende, 69500 BRON.

DIGITAL DEVELOPPEMENT FRANCE
PÉRIPHÉRIQUE D'ORDINATEURS
recherche pour son usine de CHOLET

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour participer à
– Conception :
– Industrialisation :
– Mise en place de la sous-traitance.

Expérience nécessaire :
– Connaissances en micromécanique, électromécanique.
– Anglais souhaité.

Envoyer C.V. et prétent. à DIGITAL DÉVELOPPEMENT FRANCE, 11, rue de Langeais - 49300 CHOLET.

Ecole secondaire province recherche pour cours de vacances SURVEILLANTS et UN PROFESSEUR D'ANGLAIS très qualifié. Ecr. LAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra.

CENDRIMA DIFFUSION recherche plusieurs agents commerciaux pour Paris et la couronne
VENDEURS (SES)
confirmés ou débutants.
Gains importants : système très motivant.
Exclusivité de secteur.
Sans porte à porte.

Se présenter à :
A G E C O
23, rue de Berne
75008 PARIS.
Téléphone 294-85-28.
Se présenter du mardi au vendredi de 9 h à 18 h 30.

Entreprise employant 350 personnes spécialisée dans la réalisation D'INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEUR CHEF DE SERVICE

susceptible d'accéder rapidement à un poste de

DIRECTEUR

– Diplômé d'une grande Ecole telle que E.C.P. ou équivalent.
– Ayant :
  – 3 ou 4 ans d'expérience.
  – *Une bonne connaissance des calculs de structure de* construction métallique, des calculs dynamiques et des méthodes informatiques correspondantes.
  – Une bonne connaissance de l'Anglais.

- Le candidat retenu aura la responsabilité du service. CALCULS DE STRUCTURE de l'entreprise.
- Il sera, en outre, progressivement chargé de missions à caractère TECHNICO-COMMERCIAL, et devra avoir du goût pour les contacts commerciaux.
- Il devrait rapidement être intégré à *L'ÉQUIPE DE DIRECTION* de l'entreprise.

Lieu de travail
siège social situé dans la banlieue Ouest de Paris.

Envoyer curriculum vitae à n° 99161 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Sté DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES
recherche pour banlieue EST

UN INGÉNIEUR DE LABORATOIRE

Expérience en électronique de puissance et microprocesseur.

DEUX INGÉNIEURS D'AFFAIRES

- Expérience de 3 à 7 ans en électronique de puissance, conversion d'énergie, connaissances microprocesseurs.
- Automatismes industriels, connaissances automates prog. et microprocesseurs.

Envoyer C.V. et prét. à n° 1.808 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris CEDEX 01, qui transm.

---

chef des services méthodes

180000 Frs — Banlieue Nord-Ouest

Notre société, filiale française d'un groupe américain, est leader dans sa spécialité (connectique et composant électronique passif).

Aujourd'hui, nous voulons donner aux *méthodes une plus* grande influence qu'elles n'en ont dans la fabrication actuelle. Il s'agit d'automatiser davantage l'outil de production, réduire les coûts et réaliser les budgets d'investissements.

Vous aurez pour réussir dans votre tâche la collaboration de 25 personnes (ingénieurs et techniciens) réparties en trois services : prix de revient, construction machines, méthode produit.

Ce poste devrait convenir à un ingénieur de formation Centrale, A.M., INSA, ENSI ou équivalent ayant environ cinq ans d'expérience en méthodes ou construction machines dans les domaines de l'électromécanique, l'horlogerie ou la mécanique de précision.

Enfin, la pratique courante de l'anglais est nécessaire pour évoluer à votre aise dans notre groupe.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour développer ensemble le contexte de cette annonce.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 5064 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

CABINET DE CONSEILS
Recherche

ANIMATEURS - VACATAIRES

Pour interventions et animations de sessions pour dirigeants dans les domaines suivants :
- développement des organisations,
- gestion du personnel et ressources humaines,
- stratégies et techniques de négociation,
- économie d'entreprises.

Formation supérieure et expérience exigées.

Adresser C.V. et prétentions à :
COMMUNICATION ET STRUCTURES
CIT - tour Montparnasse, B.P. 229, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris - Cedex 15.

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE
ayant pour vocation le développement et l'application de l'automatique et de la systématique
recherche

INGÉNIEURS

Débutants ou quelques années d'expérience
AUTOMATIQUE - COMMANDE DE PROCESSUS - TRAITEMENT DE SIGNAL - ANALYSE NUMÉRIQUE STATISTIQUE

Envoyer C.V. à **ADERSA**
2, avenue du 1er mai, 91120 PALAISEAU.

ESIA

ENGINEERING des SYSTEMES INFORMATISES d'AUTOMATISATION
GIE entre TECHNIP et SGN
spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de

SYSTEMES D'AUTOMATISATION INDUSTRIELLE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL " PETROLE "

Sous l'autorité du Responsable de la ligne de produit "PETROLE", il aura pour missions :
- *de poursuivre l'action marketing déjà entreprise et en particulier de définir les marchés potentiels,*
- *de prospecter ces marchés sur une base internationale,*
- *de participer à la rédaction des offres et à la négociation des contrats,*
- *de soutenir dans son secteur l'action de promotion de la Société.*

Agé de 32 ans environ, il a une expérience de 2 à 5 années dans les domaines suivants par ordre de préférence : production, raffinage, ingénierie.
Nous souhaitons qu'il ait une formation Grande Ecole d'Ingénieur (ENSPM appréciée).

Introduction dans le milieu pétrolier international, connaissance des techniques informatiques appliquées au Pétrole, disponibilité pour de fréquents voyages, goût des relations et qualités de négociateur sont souhaités.
Anglais courant, Espagnol apprécié.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Marc VALLEUR - E S I A - Centre de la Défense Tour Technip - 92090 PARIS-LA-DEFENSE CEDEX 23.

Banque étrangère
dont l'essentiel de l'activité
est tourné vers l'international
recherche

RESPONSABLE

pour son service du Contrôle des Opérations avec l'étranger.
- Bonne connaissance générale des opérations bancaires et de la comptabilité ;
- Plusieurs années d'expérience dans le domaine du Contrôle des changes ;
- Expérience des contacts avec les autorités de tutelle ;
- Bon sens de l'organisation ;
- Anglais souhaité.

Envoyer C.V. et *prétentions* à
B.A.I.I. - 12, place Vendôme - PARIS (1er)

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche

STAGIAIRE

Formation supérieure souhaitée. Libre septembre.
Ambiance jeune et professionnelle.

Env. C.V. et prétentions à CONTROLE ET EXPERTISE
8, rue Charles-Pathé, 94300 VINCENNES

Chef de projets
Mines, Centrale, A.M, Insa...

Diplômé d'une Grande Ecole (**Mines, Centrale, A.M., INSA...**), vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans la mise en place de systèmes informatiques faisant appel au conversationnel et aux bases de données.

Notre client : une importante société d'**INGENIERIE** basée à **Suresnes** vous offre de prendre en charge la **mise en place d'un système conversationnel sur gros matériel.**

A moyen terme, la maîtrise de ce poste vous donne la possibilité d'évoluer vers la fonction de **Responsable du Service Informatique.**

Le salaire proposé est fonction de l'expérience et est susceptible d'attirer les meilleurs candidats.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo) à notre Conseil qui traitera chaque dossier en toute confidentialité.

Communiqué

SMCI 118, bis avenue Albert 1er 92500 RUEIL-MALMAISON

ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHES, D'ESSAIS ET DE CONTROLES INDUSTRIELS
recherche

ATTACHÉ (E) DES RELATIONS PUBLIQUES

Missions :
- publications, publicité ;
- organisation de stands d'exposition ;
- coordination des relations avec la presse ;
- action générale de promotion.

Aptitudes recherchées :
- ouverture d'esprit ;
- excellent contact ;
- facilité de rédaction ;
- goût et compréhension des questions techniques ;
- anglais parlé ;
- niveau de formation, baccalauréat scientifique suivi d'études supérieures niveau licence ;
- âge minimum 30 ans.

Lieu de travail : Paris-15e

Env. C.V., photo (retournée) et prét. s/nº T 027.649 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

PARIS — PROXIMITE OPERA
Importante Société de Services, plus de 4.000 personnes
recherche

UN COLLABORATEUR

pour seconder le responsable du Service Administratif du personnel en vue de :
- opérations de paies informatisées
- suivi des états du personnel (effectif - congés, etc...)
- plus généralement toutes opérations administratives se rattachant à la gestion courante du personnel.

LE CANDIDAT DEVRA :
- être âgé de 30 ans au minimum
- être apte à exercer un commandement
- posséder, en QUALITE D'AGENT DE MAITRISE, une expérience d'environ 5 ans de la paie informatisée et de l'administration du personnel acquise dans une société de PLUS DE 1.000 PERSONNES.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo en indiquant prétent. No 99558, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

La compagnie de Construction Mécanique
SULZER
recherche pour son
Département ENERGIE THERMIQUE

Un ingénieur diplômé
RESPONSABLE DE BUREAU D'ÉTUDES

FONCTION :
- Direction d'un bureau de dessin composé de chefs de groupe et de projeteurs
- Définition et dimensionnement mécanique d'appareils thermiques et de chaudières

PROFIL SOUHAITÉ :
- Ingénieur mécanicien
- Expérience minimum de 4 à 5 années de bureau d'études mécanique-chaudronnerie.
- Anglais (lu, écrit, parlé)

Poste basé à Paris

Ecrire avec C.V. et prétentions à
C.C.M. SULZER Service du Personnel
51, bd Brune, Paris 14e - 75669 PARIS BRUNE

Diplômé Grande Ecole

X, ECP, Mines, HEC, ESSEC ...... Minimum 5 années d'expérience.

Nous sommes une importante Société (effectif 800 — C.A. 450 M. — 20 implantations en province), filiale d'un groupe Français à vocation internationale dont l'activité est axée sur

L'ENERGIE

Le groupe met en oeuvre des moyens puissants de recherche dans le domaine considéré. Notre secteur d'activité centré sur la gestion de l'énergie, est en pleine mutation : recherche d'économies, énergies nouvelles, innovations dans l'industrie du chauffage et de l'isolation ......

Nous recherchons pour PARIS

l'adjoint du directeur développement

qui prendra la responsabilité du

DEPARTEMENT DES GRANDES AFFAIRES.

Une réussite dans ce poste lui permettra d'accéder rapidement à une fonction de direction dans une des sociétés du Groupe.

CORT

Adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 2751 MB, à
Danièle DANGER — 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.
Membre de Syntec

«Economies d'énergie»

IMPORTANTE SOCIETE, recrute, UN INGENIEUR grande école, thermicien ayant plusieurs années d'expérience en ingénierie ou en études techniques de faisabilité ayant trait à des préconisations d'économies d'énergie dans les milieux chimiques, mécaniques ou agro-alimentaires.

«Biomasse»

Elle recherche aussi, UN INGENIEUR INA ou équivalent ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la valorisation énergétique de la Biomasse.

La connaissance des matériels utilisés et des milieux professionnels agricoles est indispensable.

Anglais important.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous No 1.471 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

OIL TRADER
PARIS

A fast growing, world-wide oil trading company seeks a highly motivated individual, to be based in Paris, who will develop market contacts, cultivate information sources and create opportunites to trade cargoes of crude oil and products.

The successful candidate is likely to have :
- outstanding inter-personal and negotiating skills,
- the tenacity to extract market information continuously from key clients,
- the initiative to work largely alone, but as part of a world-wide team,
- trading experience or an oil industry background,
- good command of English and French.

Compensation will be competitive and linked to performance.

Please reply with full résumé, indicating present salary, etc., and a recent photo to :

Trading Recruitment
Transworld Oil Limited
C/o 29 Palace Street
London S.W.1
England

UNIVERSITÉ PARIS-NORD
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE VILLETANEUSE

PROFESSIONNELS DE L'INFORMATIQUE

COMMUNIQUEZ VOTRE EXPÉRIENCE EN ENSEIGNANT A TEMPS PARTIEL A L'I.U.T.
B.C.G. dans l'une des spécialités suivantes :

1. Algorithmique et langage Pascal.
2. Programmation structurée en Cobol et en Fortran, assembleur, structure et technologie de base des ordinateurs.
3. Télétraitement et Socrate.
4. Initiation en Basic et en Cobol classiques.
5. Méthodes et outils classiques de l'analyse.
6. Méthodes et outils nouveaux de l'analyse (dont conception d'une base de donnée).
7. Systèmes d'exploitation.

Téléphone : 821-61-70, poste 48-03.

INGÉNIEURS P1, P2
Informaticiens, 790-40-30.

CADRE CCIAL (LE) H.-F.
C.V., photo, prétentions à Bert, 9, rue Dupleix, 75015 Paris.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
ayant plusieurs clients internationaux
recherche

JEUNES COLLABORATEURS

Ayant 2 ans d'expérience confirmée dans un cabinet d'expertise comptable.
Connaissances d'anglais et éventuellement d'audit et de révision souhaitables.

Ecrire s/nº T 027.670 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GAGNER QUELQUE SOIT LA CONJONCTURE

Faut-il toujours attendre d'avoir tous les atouts maîtres pour gagner ? Malgré les difficultés ponctuelles que rencontre aujourd'hui le marché de l'emploi, nous, jeune agence spécialisée dans la publicité de recrutement, sommes convaincus qu'il faut aller de l'avant et qu'il n'y a pas de crise sans reprise.

Pour nous aider à gagner, nous recherchons :
un VRAI PROFESSIONNEL, capable de prendre solidement en main notre développement et d'être rapidement opérationnel.

Vous n'êtes plus un débutant et votre expérience réussie de la vente en agence ou dans un support, vous permet de maîtriser parfaitement tous les rouages de notre domaine d'activité et d'entretenir des contacts à haut niveau.

Si, comme nous, vous refusez de baisser les bras, venez relever le pari de gagner malgré la crise et envoyez-nous une lettre accompagnée de votre C.V., sous référence PMP, nous vous garantissons une discrétion absolue.

PIERRE MULOT PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

ASSISTANTE

Chef de groupe pays export BILINGUE ALLEMAND (Anglais courant)
Poste impliquant suivi et animation clientèle. Prévisions statistiques, contrôle marge, action publicitaire. Dactylo nécessaire, libre rapidement. Lieu de travail près aéroport Orly dans PMI leader mondial sur marché technologie de pointe.
Adresser C.V. + photo + tél. pour contact à A.M.P. ss réf. 3120/JN, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE COMPIÈGNE

DIVISION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT recrute

UN MAITRE ÈS SCIENCES ou équivalent (BAC + 4) pour :
- superviser l'utilisation et la maintenance du matériel audio-visuel, de laboratoires de travaux et de langues ;
- participer à l'organisation et à la gestion des moyens d'enseignement.

Compétence technique indispensable.
Contacts fréquents avec les enseignants et les chercheurs. Goût pour mise en œuvre de moyens pédagogiques modernes.
Poste relevant de l'État. Service du Personnel, Université de Technologie de Compiègne, rue Roger-Couttolenc, B.P. 233, 60206 Compiègne cédex.

CENTRE DE SOINS LES « LYCÉENS » 77610 Neufmoutiers-en-Brie recherche d'urgence :

ASSISTANTE SOCIALE

Travail d'équipe avec médecins, enseignants, psychologues.
Ecrire au Médecin-Directeur ou téléphoner au 407-90-60.

Organisme professionnel de presse recherche

ASSISTANT DU DIRECTEUR

ayant formation juridique, apte aux relations humaines, grande faculté d'adaptation (Droit, Sc. Po...). Libre rapidement.
Envoyer lettre man., C.V., photo, présent. s/n° 8644, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris, q. tr.

LE PRÉSIDENT D'UN PETIT GROUPE FINANCIER

ayant des activités de service dans les secteurs du transport, des voyages, de la construction, des investissements, recherche

SON COLLABORATEUR

- de formation sciences-po, il sera un homme de terrain et aura de grandes facultés d'adaptation ;
- 35 ans minimum, dynamique, libre rapid.

Adresser C.V. à n° 1160 Publicités Réunies, 112 bd Voltaire 75001 Paris.

VILLE DE SÈVRES recrute
- UN RESPONSABLE du serv. culture pour coordonner activités culturelles ;
- UN ANIMATEUR pour gest. d'un centre cult. et de manifestations culturelles ;
- ANIMATEUR JEUNESSE, dispon., sens du contact exigé.

Postes dispon. immédiatement. Envoyer C.V. avec photo à : M. le Maire de SÈVRES - 92310.

Société Expertise Comptable implantation nationale recherche pour LEVALLOIS

COLLABORATEUR

3 ans d'expér. cabinet minimum. Ecrire avec C.V. et prétentions à M. OFFROY Bernard, 2 bis rue de Villiers à LEVALLOIS.

PETIT GROUPE FINANCIER recherche le

DIRECTEUR

de son département Entrepôts bureaux
- Il aura l'entière responsabilité des programmes de construction, leur commercialisation.
- Il assurera la gest. et la maintenance des loc. locatifs.

Ce poste convient à un homme (ou une femme) de 35 ans minimum, expérimenté, dynamique, libre rapidement.
Adresser C.V. à n° 1161 CAVEUX, 51 bis av. de la République, 75011 Paris qui tr.

CENDRIMA DIFFUSION recherche plusieurs AGENTS COMMERCIAUX pour Paris et la Couronne

VENDEURS (SES)

confirmés ou débutants
Gains importants - Système très motivant - Exclusivité de secteur. Sans porte à porte.
Se présenter à : AGECO, 23, rue de Berne, 75008 Paris. Tél. 294-86-28.
Se présenter du mardi au vendredi de 9 h. à 18 h. 30.

La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de Directrice crèche familiale.
Ecrire à Monsieur le Maire, place du Onze-Novembre, 92240 MALAKOFF.

SP2M recherche pour Paris et proche banlieue Nord

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

GAP II - 34 interactif, anglais souhaité 2 ans. Expérience min. Tél. pr R.-V. 292-06-77, p. 10.

PAPETERIES LOUIS MULLER ET FILS recherchent

CADRE COMMERCIAL

CONFIRMÉ
pour animer réseau de ventes province. Sérieuses références et connaissances papier. Appelé à voyager, libre rapidement.
Ecrire 38, rue de Flandre, 75019 PARIS.

Importante firme d'installations de stands recherche

2 CONCEPTEURS MAQUETTISTES

CONFIRMÉS
pour créations de stands d'expositions. Ne pas se présenter. Ecrire avec C.V. références et prétentions + photo (retournée). Structures internationales. Boîte postale 101. 93102 Montreuil Cedex.

CONSEILS EN ORGANISATION

recherchent

DIPLOMÉS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITÉS
Une expérience professionnelle dans le conseil et/ou la familiarisation avec l'informatique seront appréciées.
Adresser lettre manuscrite, photo, C.V., prétentions, s/réf. 7176 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Ecole secondaire GARÇONS (surtout internat) région parisienne N.O.
offre postes

RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE à JEUNES GENS

Ecrire avec C.V., photo et si possible indiquer votre tél. à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 PARIS, sous réf. 37801.

G. INFO

Ingénierie et Conseils

INGÉNIEURS PROJETS
Coordination technique expér. LOGICIEL-MATÉRIEL

ING. LOGICIEL-SYSTÈMES
exp. MITRA OU SEL

ING. ÉTUDE ET RÉALISATION DE SYSTÈME TEMPS RÉEL (Logiciel)
Conn. en télé-informat., réseau

ING. ÉTUDES EN TÉLÉPHON. MOTOROLA 6800

ING. TÉLÉCOMMUNICAT.
Position I et II

ING. PROJETS
Spécialiste de la commutation temporelle.

ING. pour des projets d'automatisation et de robotique
Lieu d'affectation : RÉGION PARISIENNE ET BRETAGNE
Salaire envisagé : 108.000 à 192.000 F/an.
Ecrire service du recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

Importante Société française d'études, de construction de chaudières et de matériels thermiques pour centrales conventionnelles et nucléaires située à VELIZY (78) recherche

UN JURISTE D'AFFAIRES

Il participera :
- à l'établissement des contrats ;
- à la constitution des dossiers contentieux.

Il aura un rôle de conseiller auprès des responsables d'affaires.

Le profil souhaité des candidats est le suivant :
- maîtrise en droit privé ;
- 5 ans d'expérience professionnelle ;
- anglais écrit et parlé.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2778 à SWEERTS B.P. 269 75424 PARIS Cedex 09.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

35 ans minimum
Thermique et chaudronnerie lourde.
NÉGOCIATEUR INTERNATIONAL pour technique brevetée éprouvée et incontestée dans tout grand pays international. Fixe + intéressement.
Env. C.V. sous réf. 2777 à SWEERTS B.P. 269. 75424 Paris Cedex 09.

secrétaires

JEUNE FEMME 1er emploi pour

SECRÉTARIAT et RÉCEPTION

Téléphoner av. 10 h. 633-16-80.

représentation demandes

Après 10 ans de C.I., je m'installe en Provence dans un mas, je parle anglais, espagnol et suis bien introduit dans 04 et 13, je cherche une seule représentation.
Ecrire s/n° 3467 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue de Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Urgent particulier vend

OPEL RECORD 2100 D

1973, moteur 1976, bon état, 10.000 F. Tél. : 828-14-36.

achats

FRANCE AUTOS

recherche pour OPÉRAT. TTES MARQUES

VÉHICULES 74 à 80

PAIEMENT CPT mm GAGES
LA SOCIÉTÉ FAIT
Achat - Vente - Echange - Dépôt.

368-08-75.

VENDEZ PLUS CHER

toutes marques même gagées. Achat, échange ou dépôt, 40, r. de la Cour-des-Noues, Paris-20e. Téléphone : 366-15-22.

divers

LANCIA
1600 - 2000 ou TURINI
Offre exceptionnelle jusqu'au 20 Juin 81
GAGNEZ 5 000 f. sur reprise voiture
336.38-35

boxes - parking

PARKING BRISTOL
106, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e. Ouvert tous les jrs 24 h./24. Places dispon. à louer au mois ou à l'année. Pour ts rens. 266-91-45.

AUTOS-RADIOS

FLASH AUTO RADIO

SPÉCIALISTE C.B.
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. : 836-18-36.
Propose à des prix

SUPER DISCOUNT

avec garantie 5 ans les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec crédit 5 ans). Crédit simplifié, montage 1 h sans rendez-vous. Promotion jusqu'au 9 août.

Représentations offres

SOVAPEC

11, avenue de Melun, 77100 Nanteuil-lès-Meaux recrute

REPRÉSENTANTS

Pour distribuer sa gamme de RUBANS ADHÉSIFS (techniques, industriels).
Dans le Nord, Pas-de-Calais, Bretagne, région parisienne.
Téléphone : C. REMACLE (6) 433-03-35.

DEMANDES D'EMPLOIS

MAITRE EN DROIT

Formation de base : latin, grec
28 ans, recherche
POSTE D'ENSEIGNANT
(droit, histoire ou philo)
région Amiens
ou dans institut enseignement par correspondance.
Ecr. n° 3475 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE COMMERCIAL confirmé — 38 ans, formation universitaire, trilingue suédois, français, anglais, expérience marketing, études de marché, mobile et disponible.
RECHERCHE : activité toutes formes distribution — France — Étranger. (Section BCO/LA 65).
J.F. 33 ans, diplômée Sciences Po., licence allemand, licence lettres modernes, très bon allemand, expérience documentaliste et assistante de direction.
ÉTUDIE : ttes propositions (section BCO/JCB 66)
J.F. 36 ans, maîtrise en droit privé, option droit des affaires, IAE, anglais courant, expérience, dynamique, sens du contrat.
RECHERCHE : situation dans PME/PMI ou toutes sociétés désirant collaboratrice de confiance en vue renforcement service juridique, administratif ou personnel, Paris (Section BCO/JCB 67)
NÉGOCIATEUR IMMOBILIER d'entreprise — Dynamique, 48 ans, ESSEC, licence de C.P.M. et F.R.I. (Fellow of the realtors institute), anglais, arabe (Moyen-Orient), italien courant, 20 ans expérience immobilière France-USA (contact haut niveau, importants clients et gouvernements).
RECHERCHE : poste de direction commerciale dans groupe immobilier ou cabinet important qui souhaite créer et développer ce service, déplacements acceptés, France, Étranger, Paris, R.P. (Section BCO/JCB).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 28.

J.F., 26 a., célib., ét. sup. (Sciences Po), angl., esp., not. allemand, dactyl., justifiant première expér. dans presse et sté d'ingénieurs conseils, rech. tout poste intér. de niv. équiv. dans tout secteur. Tél. 577-28-47 et, à partir de 20 h, au 575-74-26.

J.F., dactylo factur. ou standardiste, recherche situation stable. Ecrire s/n° 6141 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Retraitée 60 ans, dynamique, permis de cond., accomp. au pair pers. seule ou fam. en vacances pr compagnie ou aide-ménagère. 372-71-66 av. 10 h., apr. 17 h.

J.F. 31 ANS, CADRE DE PERSONNEL, LICENCE ANGLAIS + DIPLOME E.A.D.
(Ecole des Attachés de Direction) + 7 ans expér. fonction personnel (gestion, administration, paie informatisée (IBM 34), préparation réunions C.E. et D.P.) + 2 ans expér. attachée de Direction bilingue cherche poste d'ASSISTANTE de DIRECTEUR du PERSONNEL, Paris ou proche banlieue, libre de suite.
Etudie toutes propositions. Ecr. s/n° 1121 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Jeune homme, 28 ans
EXPÉRIENCE HOTELIÈRE
cherche toutes propositions d'emplois à responsabilités dans le domaine commercial.
Téléphone : (1) 240-73-63

J.H. titulaire d'une maîtrise audio-visuel, d'un DEA cinéma et d'expérience sur production cinéma, étudie toutes propositions en rapport. Tél. 986-09-22.

VENDEUR HAUT NIVEAU

35 ans, bilingue anglais, expérience responsabilité, gestion et marketing cherche à développer ses capacités dans ambiance décompressée, étudie toutes propositions.
Ec. s/n° T 027506 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE, 35 ans, plusieurs années expérience direction, gestion, restauration, animation, voyages, bilingue anglais, recherche poste DIRECTION ou GÉRANCE dans HOTELLERIE, TOURISME, *CULTURE ou LOISIRS.*
Ecrire s/n° 8842 *le Monde* Pub 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

EXPLOITANT BANCAIRE, CLASSE VI, SCIENCES-PO, SCIENCES-ECO, bonne réussite en matière gestion et constitution d'un portefeuille de grandes et moyennes entreprises, cherche fonction similaire PARIS.
Ecrire s/n° 3480 *le Monde* Pub 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Journaliste 30 ans, expérience presse quotidienne et périod. Formation juridique et économique, anglais, allemand, ouvert et curieux, cherche poste rédacteur. Ph. Duterrre, 45, rue Bénard, 75014 Paris. Tél. 545-04-64.

Jeune Fille
18 ans en octobre 1981
Niveau BAC
Recherche pour la rentrée de septembre emploi dans la photographie.
Petites connaissances.
Tél. : (16-4) 471-32-03.

J. F., diplômée arts graphiques, assist. m. en scène, monteuse 16/35, cherche travail mi-temps. Ecrire s/n° 6139 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE - 28 ans en poste mais disponible rapidement recherche emploi fixe ou collaboration régulière. Espagnol courant, anglais. Bonnes notions de portugais, pratique recherche iconographique disposée à rester à Paris tout l'été.
Ecrire s/n° 3482 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTUDIANT EN DROIT

Trilingue (anglais, espagnol, italien), ayant une expérience dans le secteur bancaire, cherche emploi pour les vacances, immédiatement dans secteurs banque, assurances ou P.M.E., etc., à Paris.
Pour tous contacts :
Téléphoner au 421-03-82 le matin ou heures repas.

J.F., Allemande, bonne famille, s'occuperait enfants du 9 juillet au 22 août.
Téléphone : 266-34-31.

Cadre technique PRESSE fabric., lic. écon., 57 ans, ch. emploi similaire. Ecr. D. LESME, 29, rue Gallieni, 92600 ASNIÈRES.

J.F., 22 ans, dipl. DUT carrières juridiques et judiciaires, rech. poste stable. Tél. : 889-58-63.

F. 35 ans, SECRÉTAIRE DE DIRECTION, anglais, notion espagn. conn. traitement de texte, télex, ch. poste intér. évolutif ds secteur presse, pub. ou activités de pointe. Statut cadre, sal. élevé, temps partiel poss. 344-01-87.

J.H. 30 ans, exp. variée, titulaire DUT techniques de commercialisation, option marketing, étud. ttes proposit. France ou exportation. Tél. 204-42-60.

J.H., 27 ans, célibat., bac F9 + BTS fluide-climatisation, expérience 3 ans chauffage-climatisation + 1 an supervision chantiers étrangers électricité H.T., étudierait toutes propositions, supervision ou technico-commercial étranger, bonne connaiss. anglais, espagn., portug. Ecr. M. MAUCOR Serge, 23, rue Antoine-de-Bourbon, 64140 BILLERE.

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE TRILINGUE, 3 ans expér., cherche travail documentation technique avec informatique et langues.
Paris ou proche banlieue.
Tél. 328-85-21, entre 14 et 16 h.

J. F., 30 ans, maîtrise philo, sténodactylo, expér. enseignement, espagn., anglais, notions arabe, recherche travail documentation, recherches bibliographiques, rédaction. Même temporaire.
Téléphone : 201-04-36.

J. F., 30 ans, célibat., diplômé SC. PO, maîtrise d'histoire Beaux-Arts (peinture), 4 ans exp. administ. dans dom. culturel. Étud. ttes propositions d'emploi niveau équivalent de théâtres, éditions, presse.
Ecr. s/n° TO27729, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR établiss. social, 38 ans, diplômé INFAC, titulaire DEFA, cadre éducatif pendant 10 ans, étudie toutes propositions, libre rapidement.
Ecr. s/n° TO27734 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Mo RÉPUBLIQUE
Beaux APPTS 4e ét. (ss. asc.) **125 m²** parfait état 260-30-39.

4e arrdt

MARAIS près place des Vosges dans hôtel part. XVIIe siècle classé restauré 50 m² : 2 P. + 1 chambrette, entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., chauf. cent. au gaz, cheminée, plein sud, refait neuf 480.000 F. Tél. 272-12-09.

PLACE DES VOSGES (près), bel appartement de prestige dans hôtel classé 210 m². Vaste réception, 2 chambres, Gardi. téléphone : 567-22-88

QUAI BOURBON
Magnifique duplex 280 m² + jardin privatif, prix élevé justifié. Tél. : 260-67-36 ou 260-67-66.

6e arrdt

JARDIN LUXEMBOURG
GUYNEMER 200 m²
Gdes baies, 354-85-10.

7e arrdt

SUR CHAMP-DE-MARS
PLEIN SOLEIL
EXCEPTIONNEL
2e ETAGE ASCENSEUR
130 m² + mezzanine possible à rénover
PRIX 2.100.000 F.
3e ET 4e ETAGE EN DUPLEX
128 m² à rénover
PRIX 1.900.000 F.
Mercredi, jeudi 14 h à 18 h.
8, avenue de la BOURDONNAIS ou TÉL. 723-91-53.

9e arrdt

Trudaine, imm. p. de t., splend. 5 pièces + serv., tt conft, soleil, exceptionnel. Tél. : 878-41-65.

9e, Bel immeuble pierre de taille 2/3 pièces (liv. + 2 chbres) aménag. luxueux. jam. habit. Lib. d. suite. Placem. de prest. Le ppt. EUROVIM 723-41-00.

SAINT-GEORGES - Studio, entrée, cuis., bains, w.-c. REFAIT NEUF. BAS PRIX - 280-26-23.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
BELLE RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE INDUSTRIEL
Appartements de 48 à 123 m², calme, lumineux, gdes terrasses au dernier étage, livrable fin juillet. Tél. : 272-40-19.

LAFAYETTE, prop. vd splend. studio caract., reft. tt conft. 6e, ascenseur. Vue. Tél. 878-41-65.

11e arrdt

NATION, bd Voltaire, 4 p., cuis., office, lingerie 8 et 106 m². Grand confort, terrasse 60 m². Park. 1.185.000 F. 280-67-82.

SAINT-AMBROISE, vrai 4 p., imm. récent, 8e étage, tt cft, 116 m², 2 entrées, 2 s. de bains, 2 cuisines, 2 w.-c., 2 parking, 2 caves, possib. division. 1.050.000 F. Tél. : 359-75-44.

128, RUE SAINT-MAUR « STYLE MARAIS », rez-ch. 4 p., s.bains, douches, 2 w.-c. ENTIÈREMENT RÉNOVÉ S/pl. 9 h. à 19 h. ou 805-21-79.

12e arrdt

POUR INVESTISSEURS
pr. Mo et 100 m Bois de Vinc. S/Charenton belle rén. en cours 7 STUDIOS et 7 DEUX PCES EN DUPLEX (dont 2 grands) 163.000 à 450.000 F ven. équi. Gest. assu. par nos filiales grat. NET D'IMPOTS 5 ANS Le ppt. EUROVIM 723-41-00.

REUILLY BEAU 2 P. S/cour-jardin. A aménager. Tél. : 272-40-19.

13e arrdt

TOLBIAC 3 p. cuis. w.c., bains asc., terrasse, park., 600.000 F. Possible crédit. Tél. 584-52-03.

CORVISART
belle résidence 1976, 2 pièces tt cft, 49 m², park. en ss-sol. Prix : 400.000 F. NOTAIRE tél. : 501-54-30, le matin.

Parc MONTSOURIS (prox.) Logt refait par architecte, 225 m² sur 3 niveaux dont 1/3 utilisation profes. ou social, équipement. Tél. et télex, jardin intérieur, 2 parks. Très original. Tél. : 260-67-36 ou 548-83-60.

14e arrdt

MONTPARNASSE 5 P. 120 m² **990.000 F** 2e étage serv. balc. Crédit. pptaire. Urgent, 222-69-50.

15e arrdt

LECOURBE BEAU STUDIO 35 m² + BALCON + CAVE, TT CFT Téléphone : 533-38-94

16e arrdt

Immeuble 1930, appartement à rénover, r. de ch., 1er étage, original, 97 m². Prix 675.000 F, ce jour, 18 juin, de 14 h à 16 h, 8, rue Montévidéo.

ORTF (près) magnifique 4 p. tt cft, cuis. et s. de bns équip. + serv. ETAT NEUF. R.-d-C. sud soleil 965.000. 325-75-42

17e arrdt

SPÉCIAL PLACEMENT
Limite Neuilly près Mo et 17e S/Levallois. Rénovation totale en cours. 6 studios et petits 2 pces EN DUPLEX équipés, tt confort. Gestion assurée par nos soins gratuitement. Net d'impôts 5 ans. Le propriétaire EUROVIM 723-41-00.

URGENT, propriétaire, chambre, 142, bd Pereire, jeudi 14 - 16 h. Px. : 60.000 F. Tél. : 526-92-13

AVENUE NIEL (près) - 2 P., entrée, cuis., w.-c., av. ou ss travx. URGENT - 325-75-42.

18e arrdt

CUSTINE
IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE APPARTEMENTS OCCUPÉS
2 pièces r.-de-ch. ... 93.000 F.
3 pièces 1er ét. ...... 125.000 F.
3 pièces 1er ét. ..... 160.000 F.
Téléphone : 281-27-69.

Butte MONTMARTRE, av. Junot **TRIPLEX** Atelier + 3 chbres cuis., w.-c., bains, chauff. cent. Sur verdure. 1.250.000 F. 255-68-18.

19e arrdt

LA CAMPAGNE A PARIS EXCEPTIONNEL
ATELIER en TRIPLEX 160 m² + terrasse réhabilitation de CARACTÈRE JARDIN PRIVÉ 150 m². 544-48-44 — 14 h à 19 h.

19e Mo LAUMIÈRE 58, rue de MEAUX
Bel imm. ravalé, parf. état, 2 p., 44 m², gde cuis., s.de.bns, w.-c., penderie, prix : 235.000 F. Vr pptaire jeudi 14 h. 30-19 h.

20e arrdt

PTE LILAS, 3 pièces, entr. cuis., s. de bains, w.-c. 280.000 F. Tél. : 362-64-82 (9 h à 12 h).

78 - Yvelines

VESINET, 3' R.E.R.
(centre), 90 m², liv., 2 chbres, grande cuis., bains, garage en sous-sol + cave. A SAISIR. IMMOB. OUEST. 976-18-18.

VIROFLAY - 5' gare, rive droite, 4 Pces, tt cft, vue except. Px 720.000 F. Tél. : 024-43-29.

92 Hauts-de-Seine

Meudon centre 80 m², 4 P., 4e et dern. ét., ss asc., cuis. équip., loggia, park., verdure, calme. Téléphone : 626-39-30.

NEUILLY Bois, sur jardin, 108 m², parking, calme, soleil. Tél. 637-08-31.

MEUDON-BELLEVUE
6/7 p., 130 m², stdg. 626-90-63.

BAGNEUX - 4 P., 74 m², très ensoleillé, prox. ttes commodités. PX 400.000 F. Tél. : 665-85-99.

94 Val-de-Marne

MAIRIE VINCENNES
parfait état, beau séj., salon, entrée, cuis., 1 chbre, s. bains, w.-c., chauffage, calme, soleil. Px 325.000 F. Tél. 345-82-72.

NOGENT-SUR-MARNE, 505.000 F, proche RER, calme, verdure, soleil, beau 4 p., entrée, cuis., tt cft, balc. 344-71-97.

Province

HOULGATE, bord mer, 2-3 p. 60 m², impeccable, r.-de-jard., parking, cave. 265-80-23, soir 451-88-12.

LES MENUIRES (73), pl. centre station, au pied des pistes, F 3 50 m², balc. plein sud, 10e ét. Tél. 16 (74) 67-04-31.

DEAUVILLE
Emplacement exceptionnel, quartier calme et résidentiel, plein sud, dans une belle petite maison rénovée avec jardins privatifs.
— Studio .... 190.000 F
— 3 pièces ..... 231.000 F
— 4 pièces ..... 323.000 F
17, av. des Prairies, DEAUVILLE

Groupe Charlus, Palais des Congrès, place de la Cathédrale, 76000 Rouen, (35) 98-56-84.

Part. vd STUDIO, 42 m², loggia, cave, dans résidence-club, LA JARSONNE Nice, conviendrait à personnes âgées pour retraite heureuse. Tél. (94) 96-11-22 à Sainte-Maxime, entre 11-12 h et entre 19-20 h.

HAUTE-SAVOIE FR. SUISSE
Prox. Evian, petit imm., 3e étage, dernier étag., part. vend 3 pces, halls, s. de bns, chauff. centr., balcon, vue magnif. sur lac, cave, possibil. parking. Prix intéress. Ad. Clerc P., 139, rue de Brie, n° 1212, 91800 BRUNOY.

ANTIBES - Centre ville, particulier vend 4 Pces, 2e ét., immeuble récent, garage, chauffage individ. Tél., conviendrait pour profession libérale. Prix : 700.000 F. Tél. : jour (93) 38-33-05 - et soir (93) 34-43-95.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. **562-16-40**

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e, pour bons clients, appartem. ttes surf. et immeubl. Paiement comptant.

RECHERCHE 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT RECHERCHE 5/7 pièces tt cft, 8e, 16e, 17e Rive gauche, Neuilly MICHEL & REYL 265-90-05.

ACHÈTE Studio 2 pièces Paris Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

ACHÈTE COMPT. PARIS
BON QUARTIER, URGENT STUDIO. Tél. : 873-20-67.

Voir la suite de notre Immobilier page suivante.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

MONTPARNASSE 15e
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
STUDIOS 32 m², loyers de 1.530 F à 1.672 F, charges 297 F.
3/4 PIÈCES 90 m², loyer 3.562 F
Charges 834 F, park. 274 F.
Tél. pour visites 273-19-88 heures bureau.

Mo Vaugirard. Loue p. indépend. Usage prof. Chauff. centr. Asc. 450 F par m. + ch. Tél. 532-28-45 av. 8 h. et ap. 20 h.

18e, Stud., imm. nf 21 m², cuis. équ., cave, 100 m mét., 1.250 + 250. 822-92-70, après 18 h.

15e, vue sur Seine, 3 p. 110 m², cuisine équipée, park. tél. balc. Reprise très justifiée. Avec ou sans mobilier. 5.000 F/mois. Téléphoner le matin. 575-56-49

Pr. CHAMP-DE-MARS, ds imm. neuf, tr. gd stand. Gd liv., s. à mang., 2 ch., s. de bns, s. d'eau, w.-c., cuis. équip., dress., terr., park. 5.200 + ch. Téléphone : 528-33-89

Région parisienne

ST-MANDÉ 5 minutes bois 2 minutes métro
4 p., 90 m², cft, calme. 3.000 F + ch. Visite jeudi 13 à 18 h., 2, rue PLISSON. 328-87-87.

CHATOU, 5' R.E.R., beau 2 p., 54 m²
cave, 2 park. libre 1er août
2.350 F, charg. c., 071-54-09.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. services gratuits. 272-02-82.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garant. 5.000 F max. 283-57-02

locations meublées offres

Paris

MARAIS, gd séjour, 3 chambres, 2 bains, poutres apparentes, charme, juillet, août 7.700 F mensuel net, 567-22-88.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. DU STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

immeubles

Montmartre, vue tt Paris, R + 5 à rénover en hôtel ou appartem. Excep. Urgent. T. : 878-41-65.

MARCHÉ DES NOTAIRES
ENSEMBLE IMMOBILIER
9 BATIMENTS EN 3 LOTS
MALAKOFF
— 87, avenue Dumont,
70 appts dont 11 libres et 2 boutiques.
Mise à prix : 7.000.000 F.
— 74, avenue P.-Brossolette.
130 appts dont 10 libres.
Mise à prix : 10.800.000 F.
— 70, rue Guy-Moquet.
11 appts dont 4 libres.
Mise à prix : 1.3000.000 F.
A. GOBIN, notaire,
tél. (1) 534-75-03.

URGENT PARIS ACHETONS
Bel imm. locatif. 563-83-33.

hôtels particuliers

AV. DES TILLEULS
Hôtel particulier à rénover, 3 niveaux + sous-sol + terrasse. Tél. : 280-67-38 ou 280-67-66.

PRÈS TROCADÉRO hôtel part., sous-sol R+2, 10 p. jardin 80 m²
BOURDAIS 562-51-32.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télésecrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

NOUVEAU !
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
24 h sur 24 - Siège de Sociétés
TOUS SERVICES
CONTACTS 2000 - 545-49-82.

Près CHAMPS-ÉLYSÉES
80 m² 3 bur., tél., télex, hôtesse, park., rest., idéal siège sociétés.
Tél. : 705-48-80 le matin.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50.**

CHAMPERRET 385 m²
LUXUEUX BUREAUX LOUÉS
220.000 F an. T. 633-33-67.

locaux commerciaux

Emplacement à concéder d'environ 25 m² sur la passerelle de la gare S.N.C.F. de NANTERRE-UNIVERSITÉ.
Renseignements : S.N.C.F. - Service du Domaine - Concessions Cciales dans les Bâtiments Voyageurs - 5, rue de Florence - 75008 PARIS - Tél. 285-63-54.

Atelier menuiserie 300 m² équipé profession., cherche sous locataire. Tél. : 240-50-19.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
très bien placé
centre ville
1 boutique 40m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

BEAUBOURG restaurant ou ts comm. 100 m² + cave, bail neuf 150.000 F. Loyer 1.100 F mens. - 523-21-50.
Visite sur place jeudi,
99, rue Quincampoix.

boutiques

LEVALLOIS (50 m bd Binot) près métro, direct murs bar-restaur. d'angle, rap. élevé Prix 800 000 F - 723-41-00.

constructions neuves

BOULOGNE
« LA PRINCIPAUTÉ »
rue de l'Abreuvoir, proche du bois de Boulogne, à vendre très beaux appart. de 3, 4 et 6 pièces ds petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Livraison 1er trimestre 1982.
Vis. s/pl. : lundi, jeudi et vend. de 14 h à 19 h et ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
TÉL. 825-29-48.

maisons de campagne

A vendre Douillet-le-Joly (Sarthe) 2 h Paris- Région Alpes mancelles
1 maison dans bourg, 6 pièces + dépendances, cave, jardin.
1 maison proximité bourg, plain-pied sur 1.400 m² terrain, cave, jardin.
Prix à débattre. Tous renseignements M. Léon Martin, 72590 St-Georges-le-Gaultier. Tél. (16-43) 97-31-05.

LIMITE VAUCLUSE
SUZE-LA-ROUSSE
Belle maison en pierre, plafonds à la française, cour, dépendances, jardin. Prix 320.000 F.
CATRY Tél. (91) 54-92-93.

Près lac de SAINTE-CROIX
REGUSSE - VAR
Vieux mas provençal mitoyen à rénover, avec 2.000 m² de jardin, plein soleil, eau, électricité. Village avec tennis, piscine. 370.000 F. Jouis. immédiate. Tél. CATRY (91) 54-92-93.

Alpes, à 30 km nord Sisteron de nid de verdure, sur 6 ha terr. boisé. Maison entièr. restaur., 7 pièces, cheminée, four à pain, gar., prix except. 550.000 F. Choix import. fermettes, terrains. LOGINTER Sisteron (92) 61-26-64.

PROMOTION DE LA SEMAINE
2 h. 10 de Paris (2 km gare, 40 mètres rivière). Belle MAISON de Loir, séjour salon, 3 ch., salle d'eau, chf., jard.
Pr.: 200.000 F. CRÉDIT TOTAL VENDEUR (taux préférentiel)
C.I.O. LE MANS (72000) T. (16-43) 24-79-16.

immobilier information

Investissez à coup sûr! Maisons de luxe "Townhouse", sur une île, à Miami Beach, Floride, U.S.A., similaires à la Croisette à Cannes. Prix ferme: $1,292 le I2.

Politiquement stable, à l'économie solide, les U.S.A. contrôle l'inflation. Miami Beach, en Floride, décontractée, au climat de rêve, en développement rapide est favorisée d'une sous-évaluation de la valeur de l'immobilier.

Nous vous offrons, en bordure de l'eau, sur une île privée à Miami Beach, 5 maisons de grand prestige, "Townhouse", construites sur 2 niveaux, à 3 chambres et 2½ salles de bains. Superficie: 240 m2.

Les magasins, les divertissements, les sports sont tout proches. L'Atlantique est à quelques pas. L'Aéroport International de Miami est à 20 minutes.

Les résidents ont accès au bassin de natation, aux cours de tennis, à l'embarcadère et participent à différentes activités sociales et récréatives. Ils sont proteges par un système de sécurité électronique.

Prix: $288,000 ($1,292 le m2). Livraison, décembre 1981. Financement à long terme jusqu'à 60% de la valeur, sujet à consentement.

Poinciana Island
YACHT & RACQUET CLUB

Ecrire ou appeler à:
Mr. J.D. Thompson, vice-prés.
American Equity International Corp.
Builders and Developers
Suite 340
4500 Biscayne Blvd.
Miami, Florida 33137 U.S.A.
Téléphone: 305-573-0580

propriétés

OUEST 90 KM
Belle propriété bourgeoise sur 4.200 m²,
6 pièces princip., deux doubles w.c., salle d'eau, ch. central, cave voûtée, gren. aménageable, dépendances
(2 bât. 100 m² au sol + étage). Tél. (32) 54-29-15, le soir.

80 KM OUEST près Les Andelys
Magnifique propriété normande surface habitable 260 m².
7/8 pièces, tout confort sur parc 5.000 m².
Téléphone : (32) 54-21-74.

RUEIL BUZENVAL calme maison pour 2 familles
A) 5 pièces confort
B) 6 pièces confort
Jardin 700 m²
Libre 1.265.000 F.
AG. MALMAISON 749-00-30.

Propriétaire vend demeure à restaurer complètement 4,5 hectares - 100 km Ouest Paris - Tél. 651-61-01.

PONTHEVRARD
PRÈS DE RAMBOUILLET
jolie maison, séjour, s. à manger, 4 chambres, 1.100 m² jardin.
Prix total 750.000 F.
Téléphone : 567-22-88

Menton, propriété dans parc classé, 400 m mer, 1 villa, 20 pièces plus 1 villa 6 pièces, sur 3.200 m², calme parfait sans vis-à-vis, le tout divisible en appartements.
Ecrire ou tél. Me Devoos, chez Me Millier, not., 5, r. Auber, 75008 Paris. Tél. : 742-02-03.

NORMANDIE
150 km de Paris, ravissante maison normande, tout confort, état impeccable, sur 2.500 m² dépendances, garage. TENNIS Prix : 480.000 F. 255-66-18.

ANTI-INFLATION
AU PRIX EXCEPTIONNEL de : 880.000 F. ACHETEZ seul ou à plusieurs, parents ou amis. TRÈS BELLE et gde DEMEURE 19e, 1.500 m² habit. s/parc 2 ha 35, à 50 km de DEAUVILLE, en pays d'Auge. Tél. pptaire : 706.08.29.

domaines

PROXIMITÉ CAMARGUE
130 HA
BOIS DE PINS
à créer
PARC RÉSIDENTIEL
ou
CAMPING CARAVANING
Autorisation
46 HA
Ecrire :
PARA Louis
51, route de Crau
RAPHELE-LES-ARLES 13200.
Téléphone : (90) 96-46-85.

châteaux

RÉGION BONNIÈRES
60 KM de PARIS-OUEST petit CHATEAU en PARTIE XVIIIe s., très bon état et cft. PARC de 3,60 ha, tennis, maison gardien. Me Lucas-Leclin, notaire associé, 27700 LES ANDELYS. Tél. : 16 (32) 54-22-47.

villas

10 km VERSAILLES belle villa récente, bordure forêt, 200 m² habit., séj. 54 m² cheminée, 5 chbres, 3 bns, gar. 2 voitures. Beau jardin 1.500 m². 1.050.000 F. Tél. 955-00-60.

maisons individuelles

Particul. vend MAISON en pierre 4 P. pr. à CAEN (Calv.) bonne exp. tt cft, jard. d'agrément 60 m², gd garage 54 m², pourrait convenir à ARTISAN. Quart. commer., près lycées à 1/4 d'heure de la mer et de la forêt. Prix : 300.000 F + F.N. CHAUVIERE, 1, rue de l'Ecureuil, 14300 CAEN. Tél. : de 8 h à 14 h du lundi au vend. (no 94-81-12, p. 4932).

pavillons

ANTONY
Part. vend pavillon sur sous-sol, grand séjour + chambres, tout cft, terrain 650 m². 650 000 F. Tél. : 0645-22-94.

ISSY RÉSIDENTIEL
Pavillon 5/6 P., parfait état terrain 260 m² - idéal 2 ménages. 980.000 F - Tél. 532-66-10.

RUEIL 5 minutes RER calme 5 pièces confort garage. Jardin 400 m². Libre 660.000 F.
AG. MALMAISON 749-00-30.

Cherche à acheter pavillon avec jardin, accepte travaux. Banlieue Sud-Est uniquement (vers Marne-la-Vallée) proche moyen de transport
Écr. s/no 6143 le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris

CHAMPIGNY. Magnifique pavillon, 6 pièces, cuisine, bains, parfait état, jardin 1.000 m², GARBI, Téléphone : 567-22-88

ST-QUENTIN- en-Yv., part. vd. pavil. 85 m², 1977, 1er ét., 3 ch. grd séj., chemin., cuis., s.d.bains, toil., gar. 2 v., cave, jard. 100 m² 550.000 F. T. soir : 489.30.45.

chalets

Suisse, à vendre, Vercorin, alt. 1.340 m, téléskis, sports été-hiver, accès facile BEAU CHALET neuf de 4 pièces + séjour avec cheminée, grand garage et jardin aménagé. Libre de suite.
Prix de vente Fr.S. 385.000. Capital nécess. Fr.S. 140.000. Ecrire sous chiffre 17-500636 PUBLICITAS CH-1630 BULLE.

terrains

Vend ou loue (91) hangars 6.000 m² + 7 hect., pour centre de loisirs, tennis, etc. Situation rare. Téléphone : 903-59-09.

viagers

Étude LODÉL 35, bd Voltaire PARIS 11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

7e BAC BEAU 2 PIÈCES SUR VERDURE
160.000 F + 3.000 F. Occupé. Femme 75 ans. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

NEUILLY, GRAND 2 P. TT CFT IMMEUB. RÉCENT, 310.000 F + 3.500 F. Occupé homme 79 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

l'agenda du Monde

Ameublement

CANAPÉS : DES AFFAIRES A FAIRE
CAP, importateur de canapés haut de gamme propose ses prix directs aux particuliers.
LE DAIQUIRI 3 places en cuir veau pleine fleur
7.960 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume...
Allez voir son show-room.
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

URGENT
Chats adultes castrés, chattes opérées, et adorables chatons aband. cherchent bons maîtres. Téléphoner au 531-61-98, le soir après 19 h.

Antiquités

Vendrait commode liégeoise Louis XVI d'époque. Tél. : 386-06-67.

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL
118, rue Cardinet
75017 Paris - Tél. 227-47-05
Rénove et réémaille grâce à une technique nouvelle et révolutionnaire vos baignoires, lavabos, bidets, etc., et réalise à votre domicile, sans démontage, vos sanitaires aux coloris souhaités.
GARANTIE 3 ANS

20 % sur tissu d'ameublement grande marque, pose tenture murale avec ou sans galon assurée par spécialiste.
Prix modéré
524-49-45, soir après 18 h.

Ts travaux bâtiment, peinture, carrelage, électr., chauf., etc. Devis modéré. Tél. 826-08-86.

PEINTURE - RAVALEMENT
AGENCEMENT - REVÊTEMENT
Tous travaux par ENTREPRISE SÉRIEUSE
Paris, banlieue. - 880-40-28.

Bateaux

A vendre hors-bord CORMORANT FURY 4.25, 80 CV et MERCURY, rem. NAUTILUS 750 kg mise à l'eau, taud., 2 réserv., Cpte-tours, compt d'heures (210 h.). Le tt en excellent état. Prix 18.000 F. Téléphone : 304-42-41.

Beauté

BRONZAGE RAPIDE UVA
Saunas, douche au jet
« Club Soleil ». 542-81-05.

Bijoux

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. Magnit. 37, av. Victor-Hugo (Étoile). (Vente occasion).

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or,
35, rue du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77.

ACHAT COMPTANT BIJOUX
Brillants, argenterie, or, or cassé 87, av. Clichy - 17e. Me Brochant. Ouvert du lundi au Vendredi.

Cours

COURS DE VACANCES
COURS DESCARTES de Montpellier
2250, route de Mende
Pension complète
Travail scolaire intensif
dans un cadre EXCEPTIONNEL
Tél. : 16 (67) 63-36-03 MONTPELLIER

Décoration

POUR VOS TRAVAUX,
Peinture - Patine, dorure, laque - Papier - Tissus mural - Moquette. - Tél. : 878-00-75

Jeune fille étrangère sérieuse mais gaie cherche place au pair dans famille équivalente. A partir de septembre. - Tél. : 200-90-46

Détectives

DUBLY 61e année
- Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

COTE D'AZUR
COURS PRIVÉ LAIQUE
L'institution Montaigne
fondée en 1905
PRIMAIRE - SECONDAIRE
BAC A-B-C-D
Équitation, danse, judo, tennis
piscine privée, tennis privés
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
EXTERNAT
Classes préparatoires à l'examen d'entrée
DES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES
6, avenue des Poilus, 06140 Vence. Tél. (93) 58-03-01.

Apprendre l'américain
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014
633-67-28
Session intensive du 29 juin au 10 juillet pour :
gens pressés.
Lycéens en mal d'anglais
touristes
Méthode orale
cours dans la journée et le soir.
Inscriptions du 8 au 25 juin.

Hôtes payants

Je suis un jne Allemand de 21 a. Je viens à Paris pour 3 mois pour y suivre des cours de français cherche famille Paris ou banlieue pour me recevoir en hôte payant, à part. du 1er juill. Ecrire à Michael IDELBERGER 5 DORPERHOF 38, 565 SOLINGEN, R.F.A.

Livres

HENRI LAFFITTE achète LIVRES
13, rue de Buci. Tél. 326-68-28. Diffusé en catalogue.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Darnes
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 M2
DE MOQUETTE
en stock à liquider. Pure laine et synthétique. Prix de gros, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

MOQUETTE
PURE LAINE
50 %
de sa valeur.
Tél. : 842-42-62
250-41-55.

Prêt-à-porter

« L'HOMME »
habille les HOMMES
Vêtements sur mesure et prêt-à-porter
77, rue Riquet, 75018 Paris
Tél. : 607-51-06
Me Marx-Dormoy.

Institut de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles, tous types de cheveux naturels ou colorés pour entretien régulier et gratuit de la chevelure.
Appeler au 758-87-52
10 h à 12 h et 15 h à 16 h 30.

Instruments de musique

PIANOS MAGNE
CHANGEMENT D'ADRESSE
15 juin 1981
OUVERTURE DU CENTRE MUSICAL BOSENDORFER
17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris
EXPOSITION UNIQUE
Pianos droits et à queue, clavecins et épinettes.
Spécialistes des plus grandes marques européennes : Bösendorfer, Ibach, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Schiedmayer, Feurich, Seiler, Pleyel, Érard, Schimmel, Rameau, Sperrhake (clavecins et épinettes).
STUDIOS de répétition amateurs et professionnels.
Documentation et audio-visuel sur la facture instrumentale.
Conditions spéciales d'ouverture.
10 % DU 20-6 AU 1-8-81
NOUVELLE ADRESSE
Daniel MAGNE - PIANOS
17, av. Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-80.

PARTICULIER VEND SYNTHÉTISEUR
KORG X 911 S
pour guitare avec pédales et stand. Valeur neuf 4.400 F. Occas. de 3 mois vendu 2.200 F. TÉL. 257-45-72 LE MATIN.

Jeune fille au pair

Jne fille étrangère, sér. mais gaie, ch. place au pair dans famille équivalente à partir de septembre. Tél. 200-90-46.

Mobilier de bureau

A céder nombreux fauteuils cuir, bureaux, copieurs, machines à écrire, armoire réfractaire, état neuf. Tél. : (1) 247-13-31.

Mode

MICHAEL VALERE diffusion fabricant fourreur propose sa vente directe au public (prix de gros).
41, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS.
Tél. : 783-33-52.

30/40 % moins cher
COSTUMES - VESTES
Les marques de luxe à qualité/prix. - 5, av. de Villiers (17e). (Métro Villiers).

Stages

Format. continue. Cours intensifs ALLEMAND en août, ESPAGNOL en septembre. Nouvelle pédagogie très efficace. Détente et plaisir d'apprendre. Tél. : 326-22-64.

VITALITÉ AUX ARCS
Du 2 au 8 août 1981 : mieux être dans son corps, dans ses relations, dans ses ressources et ses choix, 1.800 F stage et logement. Pour renseignements : J.-M. BECQ. Tél. : 969-30-95.

LA PELOUSE CLUB VERT
Nature
Equitation, Tennis, Photo, Danse, Stages 6 j. 28 juin 20 septembre Montgeron, 20 km Paris RN 6 Tél. : 903-50-80 - 940-23-36

Sanitaire

Promotion W.-C. + Sanibroyeur S.F.A. complet 1.996 F PARIS. SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. OUVERT le SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer, juillet, 10 km de Cannes, villa 6/8 personnes. Jardin, piscine. - Prix : 20.000 F. Téléphone : (93) 75-60-48.

Retraitée 60 ans, dynamique, permis de conduire, accomp. au pair pers. seule ou fam. en vacances pour compagnie ou aide-ménagère. Téléph. 372-71-66, av. 10 h. après 17 h.

LA ROCHELLE
Loc. de voiliers, école de croisière.
Promenades à la journée.
Embarquement : Louisiane Marine, port des Minimes.
Tél. : 16 (46) 44-55-17

Particulier loue, juillet, splendide appartement, 4 pièces Saint Malo intra-muros.
Direct plage, vue unique, très ensoleillé, très grand confort, mobilier de valeur. Si trop nombreux ou pas sérieux s'abstenir. Tél. (99) 75-05-86 - heures repas.

Au bord de la Loire
Près Angers
Part. loue Maison 4 Pièces, garage, jardin, tt cft, pour juillet. Prix 1.900 F. Tél. 382.37-89.

A louer pour juillet, dans la Drôme (vieux village) très belle maison avec cft et tél. Pour rens. appeler après 18 heures au 250-71-88.

CAMPAGNE, Côtes-du-Nord. Maison rénovée pl.-pied, 3 ch., s. à m., s.-eau, w.-c., garage. Calme, verdure. Prix : juil. 4.000 1re quinz. sept. 1.500.
JEGOUX, Merléac.
Téléphone : 16 (96) 28-82-73 après 21 heures.

QUIBERON, Maison rénov. avec pelouse + terrasse 60 m². Quart. calme pl. centre. 300 m de la plage. 4 ch., sal., s. à m., 2 s. d'eau, w.-c. Px : 8.500 F. juillet.
M. JEGOUX, Merléac
Tél. 16 (96) 28-82-73. Apr. 21 h.

A 3,5 km Sarlat. Dordogne
Maison neuve à louer p. 4 pers. terrain clos 2000 m². 1 s. à m., 1 canapé-lit 2 pers., 1 chambre lit 2 pers., 1 cuisine équipée. 1 salle d'eau équipée, w.-c.
Juil.-août 2.700 F. sept. 2.100 F. Tél. 16 (53) 59-14-74, apr. 20 h.

LES SABLES-D'OLONNES
Sur remblais, 2 pces, cft, juillet, septembre. Tél. : 607-09-93.

Vacances à CHAMONIX
Location à la semaine
Studios 2-4 pers., 2 pièces 5-8 pers., entièrement équipés, dans résidence standing neuve.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène
75008 Paris - Tél. : 266-33-26.

SANTÉ ET VACANCES au calme dans le Midi, soleil, air pur, piscine, tennis. Nombreuses excursions mer, montagne. Reste quelques studios à louer semaine dep. 630 F ; mois dep. 2.400 F. Chaîne thermale du Soleil, 32, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Tél. : 742-67-91.

L'été à DEAUVILLE
Location à la semaine
Studios 2-4 pers., tt cft.
Entièrement équipés, standing.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène
75008 Paris - 266-33-26.

VACANCES sur les canaux de BOURGOGNE
Location de bateaux équipés, semaine ou W.-E., 2 à 6 personnes. PRO AQUA, quai Saint-Martin, 89000 Auxerre. (86) 52-40-20.

Loue, juillet, août, maison indiv. F-3, jardin, confort, 3 km plages La Seyne (Var), 6.000 F. Tél. : 94-18-03, Poste 21.

ST-JEAN-DE-LUZ, 1 km ville, parc 3 ha, gde maison, 5 gdes ch., 2 bns, tt cft. Juillet : 12.000 F, août : 15.000 F. Tél. H.B. : 16 (59) 26-19-36.

Vacances à ANTIBES
Location à la semaine, studio 2/4 pers., tt cft., entièrement équipés, standing.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène
75008 Paris - 266-33-26.

Animatrice Atelier des enfants, Beaubourg, accueille enfants 5 à 10 ans dans maison, 140 km Ouest de Paris. Juillet-août 360 F par sem. Tél. (33) 33-95-58.

Au cœur du Midi vert, dans le Tarn, camping ferme d'accueil, gîtes ruraux disponibles juill., sept., en août, chambres d'hôtes pour vacances à la ferme.
Rens. : ATTER, B.P. 89, 81003 ALBI - (63) 54-39-81.

A louer JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE grand studio 40 m² meublé, près Quartier Latin et Jardin des Plantes. Immeuble standing tout confort. 2.600 par mois ou 7.000 pour 3 mois. Ecrire s/no 6142 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pensions, demi-pension, location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant « Chez NADAL », 46140 CAILLAC (à 10 km de CAHORS)
QUERCY
Tél. (65) 30-91-55 - 30-92-35.

(05) MONETIER-LES-BAINS Part. loue chalet grand conft. 8 personnes, juillet, septembre. T. : (91) 76-57-98 - 79-25-75.

EXCEPTIONNEL du 15 au 20 juin grande promotion de locations d'ETE organisée par : les AGENCES DU FINISTERE à la MAISON DE BRETAGNE
Centre Commercial
Maine-Montparnasse - PARIS.

ESCALET, plage Ramatuelle, villa grand séjour, mezzanine, 3 chambres, 3 s. d'eau, grand patio, très belle vue sur mer, 5' plage, à louer juillet - 852-31-56.

Randonnez cet été au Pérou sous la conduite de Thierry Renard, un des meilleurs spécialistes actuels des Andes. PERIPLES, 77, av. E.-Zola, 15e, 577-50-00.

Vacances insolites. Randonnées pédestres en Grande Kalybie à la découv. du Massif du Djurdjura. PÉRIPLES, 77, avenue Emile-Zola, Paris-15e - 577-50-00.

VOSGES grande ferme aménagée
2.500 F quinzaine,
Téléph. : (8) 340-09-09

MEGÈVE Mont-d'Arbois Duplex, grd stand. Vue except., salon, s. à manger, cuis., 3 chambres + mezzanine, 2 s. b., terras., solar., 4/5 pers., août. Téléphone : 709-27-56.

ITALIE, villa vue sur Florence et villa, bord mer, 8 lits, août, 10.000 F chacune - 504-29-73.

PORT GRIMAUD, cité lacustre et plage, 2 p., belle vue, cft, sauf du 1er au 22 août, 707-97-11.

Part. loue 100 km Paris (Yonne) dans domaine avec pisc. Tennis, chalet 3 pièces, cfort sur terrain 900 m². Juillet 3.000 F mois, ou 1.700 F quinzaine. 1re quinzaine août 1.850 F. Septemb. 2.000 F mois ou 1.200 F quinzaine. Tél. : 205-82-63 ou 16-85-66-52-86.

Equitation

ÉQUITATION stages 6 j. juil.-sept.
Mixt. 8/16 a., 10 stagiaires.
Nature, plein-air.
« LA PELOUSE »,
Montgeron, 20 km Paris, RN 6
903-50-80 - 940-23-36.

Séjours linguistiques

Angleterre-U.S.A. (10 à 23 ans) encadrement par professeurs. T. (1) 322-85-14 jusqu'à 21 h.



CARNET

Naissances

— M. Marc LADREIT de LACHARRIÈRE et Mme, née Sibylle Lucet, Jérémie et Eléonore, ont la joie d'annoncer la naissance de

Bérengère,

à Paris, le 9 juin 1981.

Mariages

— **Joyce AVALLONE,**
Jacques ADJIL,
le 30 mai 1981.
Philadelphie
Juan-les-Pins.

Décès

— Mme Jean-Pierre Abeille,
M. et Mme Jean Rabearivelo et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Abeille et leur fils,
M. et Mme Guastoni et leur fille,
Mme J. Delbot et ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre ABEILLE,

préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite national,
commandeur
des Palmes académiques,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
commandeur
de divers ordres étrangers,
président honoraire
du comité de la Légion d'honneur d'Arcachon,
membre du Rotary-Club d'Arcachon,

survenu le 16 juin 1981, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 18 juin, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Arcachon.

Réunion porte de l'église.
27, rue Emile-Ferreire,
33120 Arcachon.

[Né le 8 août 1907 à Alencon, Jean-Pierre Abeille, licencié ès lettres, ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, a occupé plusieurs postes de préfet, successivement en Lozère (1950), en Savoie (1952), dans l'Aude (1953), en Charente (1956), en Guadeloupe (1958), puis dans l'Aisne (1960), avant d'être nommé préfet en mission en 1964. Il avait été mis en disponibilité en 1967.]

— La Fondation Pierre-Lafue a le regret d'annoncer le décès de

M. Maurice BAUMONT,

de l'Institut,
membre du jury de la Fondation.
Fondation Pierre-Lafue,
21, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

[Le Monde *du 17 juin*.]

— Le docteur et Mme Jean Meininger,
M. et Mme Georges Biehler, ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Meininger,
Le professeur et Mme Vincent Meininger,
Le docteur et Mme Gilles Guinabert,
M. Eric Biehler, ses petits-enfants,
Christophe, Guillaume, Gaëlle et Pierre Meininger, ses arrière-petits-enfants,
Les familles Biehler (Lyon, Oyonnax, Giens, Paris), Marion (Le Chambon-sur-Lignon), Perrin (Blois), Schmid (Saint-Gall), Thalmann (Aarau, Bâle), Locher (Giubiasco), Philippe et Plantier (Paris, Artix),
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Emile BIEHLER,

le 3 juin 1981, à Pau, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, à Lasseubetat (Pyrénées-Atlantiques).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Caillé,
Mme Alfred Caillé,
M. Alexandre Bertrand,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CAILLÉ,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
leur époux, fils et beau-père,
survenu le 15 juin 1981, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juin, à 10 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde (Paris-7e).

L'inhumation aura lieu à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence Marigny,
16, allée des Haras,
92420 Vaucresson.

— Le groupe des Editions Condé-Nast
a le grand regret de faire part du décès de

M. Robert CAILLÉ,

directeur à Paris
des
« Vogue » et « Vogue Hommes »
survenu le 15 juin 1981, à l'âge de soixante-trois ans.

— Les collaborateurs des revues « Vogue » et « Vogue Hommes »
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Robert CAILLÉ,

leur directeur et ami,
survenu à Paris, le 15 juin 1981.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marc FOËX,

née Marie-Thérèse Crespel,
survenu le 11 juin 1981.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 13 juin, à Dieulefit (Drôme).

De la part de M. Marc Foëx et de sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Sablet,
26160 Poët-Laval.

— Mme Henri Borgeaud,
Mme Marcel Granger,
Mme Aline Hermès,
M. Jean Guerrand,
Mme Jean-Pierre Borgeaud,
Olaf et Mathias, ses frères,
M. et Mme Patrick Guerrand-Hermès, leurs frères et sœurs,
M. Eric de Rothschild, son parrain,
M. Jean Poniatowski,
ont la douleur d'annoncer que

Lionel GUERRAND-HERMES

a été rappelé à Dieu, le 15 juin 1981, dans sa dix-huitième année.

— M. Daniel Hébert, son père,
Mme et M. Bruno Journel,
sa sœur et son beau-frère,
Coralie, Thomas et Clémence Journel,
ses neveu et nièces,
Tous les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Anne-Claire HÉBERT,

journaliste professionnelle,

rappelée à Dieu le 11 juin 1981, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (35, avenue Marceau, Paris-16e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, avenue Kléber,
75116 Paris.

Les Gripots,
Rue des Briquetteries,
45500 Gien.

— Mme Cécile Lumbroso,
Et ses enfants, Paul et Marc,
Les familles Lumbroso, Cohen-Aloro, Gozland, Khayat,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

David LUMBROSO.

L'inhumation a eu lieu le 17 juin, à 9 heures, au cimetière du Montparnasse.

La famille ne reçoit pas.
21, rue Mirabeau,
75016 Paris.

— La société Chambon,
Et son personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri MIRCEA VLASTO,

son fidèle collaborateur

Les obsèques auront lieu en l'église orthodoxe roumaine (9 bis, rue Jean-de-Beauvais), à Paris, le vendredi 19 juin, à 8 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons le décès de

Robert PASCAL,

vice-président
des sociétés d'assurances du groupe de Paris A.G.P.,
survenu dans sa soixante-seizième année, à Paris.

[Né le 30 mars 1906 à Tarascon (Bouches-du-Rhône), Robert Pascal était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Directeur puis directeur général honoraire de la compagnie d'assurance La Paternelle, il était vice-président des sociétés d'assurance du groupe de Paris depuis 1974 et président-directeur général de la Société d'investissement de l'Est.]

— **Mme Paul RICOLFI,**

née Germaine Soulanet,
s'est endormie dans la paix du Seigneur le 15 juin, entourée de l'affection des siens.

De la part de :
Paul Ricolfi, son époux, et de ses enfants Marie-Louise, Jean-Paul, Bruno, Clotilde, Vincent, et Isabelle et petits-enfants.
2, rue Tonduti-de-l'Escarène,
06000 Nice.

« Heureux les cœurs purs,
car ils verront Dieu. »

— Mme Henry Roseau,
M. et Mme Claude Desiré,
Le docteur Emmanuel Roseau,
M. et Mme Jean Martin,
Thierry et Gilles Roseau,
Fabrice et Muriel Martin,
Mme Marcel Roseau et ses enfants,
M. et Mme Lucien Aymé et leurs enfants,
M. et Mme Roger Roseau,
M. et Mme Jean-Claude Roseau,
M. et Mme Jean-Pierre Roseau et leurs enfants,
Claude-Roger et Philippe Roseau,
Mlle Rolande Roseau,
Mme Monique Linval et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jacqueline ROSEAU,

leur fille, sœur, tante et cousine,
survenu à Paris, le 13 juin 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.
« La Clairière »,
Fort-de-France,
97200 Martinique.
236, boulevard Raspail,
75014 Paris.
3, rue Le Goff,
75005 Paris.

— Mme Raymond Sablière,
son épouse,
M. et Mme Bernard Sablière,
M. et Mme Pierre Sablière,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SABLIÈRE,

chevalier des Palmes académiques,
ancien conseiller technique
au
Syndicat des industries de matériels de manutention,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année, le 11 juin 1981, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse qui a eu lieu à l'Immaculée-Conception, le mardi 16 juin, dans l'intimité familiale, a été suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, dans le caveau de famille.

42, rue Sibuet,
75012 Paris.

— Mme Thérèse Szczupak,
Sandra et Michaël,
M. et Mme Marcel Szczupak,
M. Alain Szczupak,
Mme Grunwald,
M. et Mme Henri Grunwald,
M. Alain Grunwald,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Bernard SZCZUPAK,

avocat à la cour,
survenu le 13 juin 1981.

Les obsèques auront lieu le 17 juin, à 15 h. 30, au cimetière de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.
10, rue de la Neva,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Francis TEYSSEYRE,

survenu le 15 juin 1981, à Paris.

De la part de :
Mme Christiane Teysseyre,
Les docteurs Alain et Jacqueline Glabicani et leurs enfants.

La cérémonie aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le lundi 22 juin, à 13 h. 30 précises.

16, boulevard du Parc,
92200 Neuilly.
1, rue Quentin-Bauchard,
75008 Paris.

— M. et Mme André Vallas,
M. et Mme Jean-Louis Vallas,
Mme la générale Louis Demain,
M. André Brisson,
ses frères et sœur, beau-frère et belles-sœurs ;
M. et Mme André Brisson et leurs enfants,
M. Maurice Vallas,
M. et Mme Angelo,
Patrice, Louis-Xavier, Bruno, Jean-Marie Vallas,
Charlotte Amélie Brua et leurs enfants,
ses neveux, nièces, petits-neveux et nièces,
M. et Mme Aymé Duc-Perisse,
Mlle E. de Clausade,
Me Auguste Trevoux,
ses cousins et cousines germaines ;
Les familles Vallas, Joubert, Montalant, Beaufort, Besson, Bernard, Morel, Morand, Dietsch, Trevoux, Baratier, Huerre, Duche,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils ont faite en la personne de la Chanoinesse

Jeanne Marie Sophie VALLAS,

survenue le 27 mai 1981.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Chalou-Moulineux (Essonne).

Un service sera célébré à Paris, le mardi 23 juin, en l'église Saint-Pierre de Montmartre (2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaire

— Pour le premier anniversaire du décès du

colonel Pierre RENONCIAL,

une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e), par l'abbé Christian Chapu, le 20 juin 1981, à 9 h. 30.

Avis de messe

— L'Association des Français libres fera célébrer le jeudi 18 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides une messe (portes ouvertes) pour commémorer l'appel historique du

général de GAULLE

et honorer sa mémoire, ainsi que celle des

combattants de la France libre

morts au champ d'honneur.

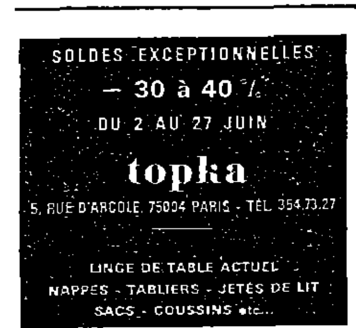
Cette messe sera suivie à 11 h. 15 d'un dépôt de gerbes au monument de la France libre, avenue du Président-Wilson, Paris-16e.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter cet avis à la connaissance de leurs membres et d'y déléguer leurs porte-drapeaux.

— L'association française les Amis du général de Gaulle, présidée par M. Zaloum-Bordes fera célébrer une messe en l'église Notre-Dame, place Louis-Imback, à Angers, le jeudi 18 juin à 19 heures, pour la France et pour le repos de l'âme du général de Gaulle et de tous ses compagnons.

Communications diverses

La commission « Justice » de l'association « Droits de l'homme et solidarité » — D.H.S., 127, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e — organise, jeudi 18 juin, au palais de justice, 4, boulevard du Palais, Paris-1er, de 19 h. 30 à 21 h. 30, salle des criées, une réunion sur la question de la violence et des agressions : « Emprisonnement ou « désemprisonnement ». Comment venir en aide aux victimes ? »



هكذا من الاصل

هكذا من الأمل

Le Monde

économie

MONNAIES

Le franc face aux réalités

(Suite de la première page.)

Mathématiquement, une telle politique a pour conséquence de donner un coup de frein massif à l'économie, notamment dans le bâtiment, où de nombreuses décisions restent pendantes en présence de coûts financiers jugés rédhibitoires : objectivement, les taux actuels seraient l'instrument rêvé d'une action fortement déflationniste, ce qui, manifestement, n'est pas l'objet actuellement recherché.

Comment sortir de cette contradiction ? Dans l'immédiat, les pouvoirs publics vont « écrêter la vague » en ce qui concerne les crédits à moyen et long terme pour l'investissement, secteur le plus brûlant, puisqu'il engage l'avenir. Ce n'est pas trop difficile : il suffit, pour un coût modéré (quelques centaines de millions de francs), de maintenir au niveau actuel les prêts à 12,75 % et à 14,75 % déjà bonifiés et, désormais, « superbonifiés » accordés par les établissements publics, comme le Crédit national, et dont l'enveloppe va être fortement gonflée. Pour le crédit à court terme, en revanche, le gouvernement, estimant que la tension actuelle ne durera pas, se contente d'ouvrir une « infirmerie » pour les entreprises en difficulté, qui pourront, au coup par coup, obtenir des CODEFI des avances en trésorerie à des taux également « superbonifiés ». Pour les autres, « *c'est la responsabilité des banques* », a réaffirmé M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances.

Reste posé le problème de l'ensemble des crédits à court terme (600 milliards de francs sur 1 400 milliards de francs environ de crédits globaux), des crédits à la consommation et à la construction, dont le coût est lié à l'évolution des taux en France. Pour les entreprises, les conséquences de la flambée des taux n'ont pas été trop graves pour l'échéance de fin mai. Elles le seront davantage pour celle de fin juin et surtout pour celle de fin juillet, date à laquelle partout les responsables financiers « bouclent » leurs comptes à la veille des vacances. L'Assemblée permanente du C.N.P.F. estime urgentes les mesures « *pour préserver l'outil industriel et la création de l'emploi* ». Mais, comme on l'a vu, le gouvernement croit, et espère, que les choses s'arrangeront. Deux questions brûlantes se posent alors.

Les « soupapes » de l'encadrement

En premier lieu, le sévère encadrement du crédit qui pèse sur les banques « craque » de toute part, et cela depuis la fin d'avril. Pour ramener de 11 % à 10 % en 1980 l'accroissement annuel de la masse monétaire par rapport à une production intérieure brute en augmentation probable de 12,3 %, le gouvernement Barre avait réduit de 1 % l'augmentation des crédits « encadrés », soit 2,5 % pour les grandes banques et 5 % pour les banques moyennes. Certes, grâce aux « soupapes » constituées par les crédits désencadrés pour l'exportation et le logement, les avances en devises et les emprunts obligataires, la progression réelle des crédits a été de près de 15 % en 1980. Mais, tout d'abord les crédits désencadrés ont été progressivement réintroduits dans l'encadrement, à hauteur de 50 % depuis avril 1980. Ensuite, les avances en devises au bénéfice des entreprises se sont très fortement contractées depuis le début de l'année, en raison de la montée du dollar et du risque de change accru au moment du remboursement. Enfin, le tarissement actuel des émissions d'obligations, qui permettent aux établissements de crédit d'échapper à l'encadrement à due concurrence, bloque l'une des « soupapes » en question.

Ajoutons que la poursuite de l'inflation contribue à gonfler, en valeur, la demande de concours des entreprises. Si une reprise de l'économie s'effectuait, de graves difficultés seront à craindre de ce côté, et ce n'est pas l'assouplissement de l'encadrement, léger et temporaire, prévu pour la fin juin qui va régler le problème.

En second lieu, et c'est là la question la plus brûlante, la tension des taux va-t-elle se prolonger ? La thèse officielle, on le sait, est que l'escalade des taux est due à la politique « meurtrière » des Etats-Unis, accusés par les Européens de « déstabiliser » l'économie de leurs partenaires.

De l'autre côté de l'Atlantique, on rejette ces accusations : le représentant américain à l'O.C.D.E. a beau jeu de rappeler qu'il y a deux ans ces mêmes Européens, rendus anxieux par la chute du dollar, « *souhaitaient nous voir mener une politique anti-inflationniste* ». De toute façon, la baisse des taux aux Etats-Unis, qui est peut-être amorcée, sera lente et « ordonnée ».

D'autre part, avant le 10 mai 1981, les taux américains étaient aussi élevés que maintenant : pourquoi ce changement brutal sur la place de Paris ? M. Mauroy a accusé M. Barre d'avoir maintenu les taux français trop bas depuis des mois. Mais l'ancien premier ministre n'avait pas besoin de les élever puisque les capitaux affluaient en France et qu'à la fin de 1980 les taux sur l'eurofranc (monnaie des non-résidents) étaient inférieurs à ceux pratiqués à Paris. De plus, pour aider le mark en difficulté, notre pays avait même diminué ses taux en décembre 1980 et ne les avait pas augmentés, ou à peine, en février 1981, lorsque l'Allemagne fédérale avait massivement relevé les siens pour lutter contre l'hémorragie des dollars.

Le problème du mark

D'où vient donc le changement ? C'est qu'aujourd'hui, privé de ses « béquilles » (« l'effet Barre » et les entrées de capitaux), le franc est nu en face des dures réalités. Son véritable problème n'est pas celui du dollar, dont l'évolution est irrésistible (dans les deux sens), ni celui de la livre ou de la lire ; il est celui du mark surévalué il y a trois ans et qui est en passe d'être sous-évalué par rapport au franc : on ne peut récuser indéfiniment les effets d'un différentiel de taux d'inflation qui risque d'atteindre 10 % en fin d'année et dégrade lentement mais sûrement notre compétitivité avec l'Allemagne fédérale. Dans ce dernier pays, où contrairement à ce que l'on prévoyait au début de l'année, la balance des paiements courants pourrait ne plus se dégrader grâce au redressement de la balance commerciale et au gonflement des carnets de commandes à l'exportation vers la zone dollar, des voix s'élèvent pour recommander une réévaluation du mark au sein du système monétaire européen.

Les pouvoirs publics français, qui, le 21 mai dernier, ont effectué le choix, plus politique qu'économique, de maintenir les parités du franc et réaffirmé que ce dernier ne serait pas dévalué à l'automne, vont devoir craindre la concurrence d'un mark éventuellement plus fort, qui les obligera à maintenir des taux d'intérêt élevés, même si le loyer de l'argent baisse un peu aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. Il leur faudra, dans ce cas, imaginer des solutions nouvelles, permettant de « *déconnecter* », partiellement ou totalement, les taux « intérieurs » pour l'économie, et « extérieurs » pour les non-résidents : rémunérer les réserves obligatoires des banques auprès de la Banque de France, (42 milliards de francs), comme on le fait ailleurs, et plafonner en même temps la rémunération des dépôts à terme, qui atteint jusqu'à 19 % actuellement, de façon à permettre aux banques de prêter à taux moins élevés. Cette « déconnection » sera difficile et conduira à un dirigisme grandissant, mais ce sera sans doute le prix à payer pour le choix fait le 21 mai dernier... à moins qu'un mark redevenu puissant ne soit réévalué unilatéralement, ce qui arrangerait bien des gens en Europe

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

AGGRAVATION DU CHOMAGE EN MAI

Plus de six cent mille personnes seront concernées par les nouvelles « mesures pour l'insertion professionnelle »

Pour la deuxième fois en huit jours, le gouvernement de M. Mauroy prend des mesures en faveur de l'emploi. Après avoir décidé, le 10 juin, la création de 54 290 postes dans la fonction publique, les collectivités locales et le secteur associatif, le conseil des ministres adopte, ce mercredi 17 juin, des « *mesures pour l'insertion professionnelle des jeunes* », nouvelle appellation d'un « *pacte pour l'emploi* » remodelé.

S'attaquer de front au chômage est le premier souci déclaré du nouveau gouvernement, et il y a, en effet, le feu dans la maison de l'emploi : les statistiques officielles du marché du travail, publiées mardi, ont confirmé (*le Monde* du 11 juin) la dégradation de la situation en mai. Avec 1 794 900 demandes d'emploi non satisfaites, le chômage bat, en données corrigées des variations saisonnières, tous ses tristes records. L'accroissement est de 4,1 % par rapport à avril et de 21,9 % par rapport à mai 1980. Depuis le 1er janvier, 280 000 personnes supplémentaires se sont inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.).

En données observées, les résultats ne sont pas plus brillants. A cette époque de l'année, qui correspond habituellement à la phase terminale de l'embauche des jeunes, le chômage décroît sensiblement : — 2,5 % en mai 1979, — 2,8 % en mai 1980. Or, en mai, contre 1 645 700 en avril, le de 0,9 %. Autant dire qu'avec 1 630 700 demandeurs d'emploi en mai contre 1 645 700 en avril, le chômage est resté, en données brutes, pratiquement stable. Et, par rapport à mai 1980, l'augmentation est la même qu'en données corrigées : + 21,9 %. La hausse n'avait été que de 6,2 % de mai 1979 à mai 1980. Aujourd'hui, le chômage affecte 7,5 % de la population active française. Il continue de toucher principalement les jeunes de moins de vingt-cinq ans, qui représentaient en mai, 39,1 % des inscrits à l'A.N.P.E., et les femmes (51,4 %).

Dans le même temps, le stock des offres d'emploi non satisfaites ne cesse de diminuer : il est passé, en données corrigées des variations saisonnières, de 76 ?00 en avril à 70 190 en mai (— 8,5 % en un mois et — 26,1 % par rapport à mai 1980), et, en données observées, de 77 800 en avril à 74 600 en mai (— 4,1 % en un mois, — 26 % en un an).

« Parer au plus pressé »

M. Auroux, ministre du travail, a souligné, mardi, le « *caractère préoccupant de l'évolution de la situation du marché du travail depuis l'automne dernier* » ; en sept mois a-t-il indiqué — d'octobre 1980 à mai 1981, — le nombre des demandes d'emploi s'est accru en données corrigées, de 353 300. C'est dire le peu d'influence qu'a eu la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi, même si, lors du dernier conseil des ministres de l'ancien gouvernement, M. Mattéoli n'avait pas hésité à dire : « *Il est confirmé que les pactes en vigueur depuis 1977 constituent une solution bien adaptée du problème de l'insertion professionnelle des jeunes.* » Or, une étude de la direction de la prévision du ministère de l'économie, retenue dans les tiroirs de l'ancienne équipe (*le Monde* daté 14-15 juin), révélait depuis longtemps que les trop fameux « pactes », louangés sous le septennat défunt par le gouvernement et le patronat, n'avaient suscité aucune création nette d'emplois et que, hormis le premier (1977-1978) ils n'avaient pratiquement servi à rien, tout en coûtant fort cher.

Ce sont pourtant les principales dispositions du système en vigueur que reconduit, sous un autre nom, le gouvernement de M. Mauroy, cela, dit-on dans les milieux officiels, « *pour parer au plus pressé* » et en attendant la mise en place, à la rentrée de septembre 1982, d'un tout autre dispositif, bâti surtout sur les formations initiale et professionnelle. M. Bertrand Schwartz, professeur des sciences de l'éducation à l'université Paris IX-Dauphine, a été chargé d'une « *mission d'étude pour proposer des dispositions législatives, réglementaires, financières et pédagogiques pour réaliser une meilleure insertion des jeunes de seize à vingt et un ans dans la vie professionnelle* ».

Avec un soutien financier accru — 6 milliards de F, au lieu des 4 milliards prévus par l'ancien gouvernement, — le conseil des ministres du 17 juin, a tout de même apporté de sérieuses retouches à l'ancien pacte, son but étant de transformer au maximum les emplois précaires proposés auparavant, en postes stables.

Voici les principaux changements :

● *Exonération des charges sociales patronales* : elle reste de 50 % pendant un an, mais l'employeur devra proposer un contrat de travail d'un an, au lieu de six mois, et l'embauche profitera aux jeunes sortis depuis moins de deux ans (au lieu d'un maximum) de l'appareil scolaire.

Dans le cadre de cette exonération, entrent aussi l'ensemble des catégories de femme seules et les chômeurs âgés de plus de quarante-cinq ans, pour lesquels les mesures spéciales (sous forme de primes à l'embauche), sans grand effet jusqu'ici, sont supprimées. Au total, cette disposition devrait assurer, espère le gouvernement, l'engagement stable de deux cent quatre-vingt mille personnes.

● *Les contrats emploi-formation* : la durée moyenne annuelle de la formation proprement dite est allongée. Elle passe de trois cent quatre-vingts heures à quatre cent quarante heures. Cette formule, qui a été la plus prisée jusqu'ici par les employeurs et les usagers, doit bénéficier à cent mille personnes, au lieu de soixante mille.

● *Les stages d'insertion professionnelle* : c'est la nouvelle appellation des stages pratiques en entreprise. Cette disposition a été très critiquée dans l'ancien pacte et l'on a souvent parlé de « stages parking ». Aussi, leur nombre est ramené de cent quarante mille à cinquante mille. La priorité sera donnée à la formation.

● *Les stages de préparation à la vie professionnelle* : ils remplacent les stages de formation. Là aussi, on insiste sur la qualité de l'enseignement technique qui sera donné. Ils concerneront soixante mille jeunes, dont vingt mille seront pris en charge par le secteur associatif. L'Agence nationale pour l'emploi est appelée à jouer, dans cette formule surtout, un « *rôle central* ». A propos de l'A.N.P.E., un nouveau directeur général, que le gouvernement souhaiterait animé d'un meilleur esprit de dialogue avec les syndicats, pourrait être amené à prendre la tête de l'Agence, pour conduire les nouvelles orientations que le ministère du travail entend lui donner

● *L'apprentissage, enfin* : le système en vigueur — de même que celui ayant trait à l'embauche du premier salarié — est maintenu en l'état. Il doit concerner cent vingt-cinq mille bénéficiaires. Soit, au total des mesures prises le 17 juin, un peu plus de six cent mille personnes qui devraient être insérées dans le cadre de ce qu'il ne faut pas appeler un « pacte quater »..

MICHEL CASTAING.

GHETTOS ET BIDONVILLES

L'adjoint au maire (P.C.F.) de Nanterre s'explique sur son refus d'attribuer un logement à une Antillaise

Alors que l'on croyait calmées les campagnes anti-immigrés de certains édiles communistes — favorables à la « ligne Marchais » en la matière, — M. Villin, adjoint au maire (P.C.F.) de Nanterre, a récemment récidivé dans les Hauts-de-Seine.

Mme Léa Lerairie, une Antillaise qui avait demandé l'attribution d'un logement situé, 160, rue de Courbevoie à Nanterre, vient d'avoir connaissance de la réponse négative adressée par M. Villin — qui est aussi président de l'Office public d'H.L.M. de sa ville — au directeur du C.P.L.O.S. (Comité paritaire du logement des organismes de sécurité sociale).

Après avoir rappelé, dans une lettre datée du 14 mai, « *les positions prises par le conseil municipal de Nanterre au sujet du relogement des travailleurs immigrés et originaires des DOM-TOM* », M. Villin rappelle « *que près de vingt-trois mille immigrés sont domiciliés à Nanterre, dont une majorité réside dans les logements sociaux de la commune* ».

Il poursuit : « *Peu à peu, pour ces raisons, de véritables ghettos ont succédé aux bidonvilles et aux cités de transit, dont quatre subsistent encore sur le territoire communal par la volonté du pouvoir, et ont pris place dans plusieurs quartiers et cités H.L.M. de la ville. Autant dire que l'effort pour la construction et la mise à disposition de logements au bénéfice des immigrés est très inégalement partagé, selon les villes. Il en est de même en ce qui concerne l'ensemble des charges sociales qui incombent à la commune du fait de cette situation. C'est pourquoi nous vous demandons, dans l'intérêt des travailleurs immigrés et français, d'agir pour que l'attribution de logements décents aux immigrés et originaires des DOM et TOM se fasse dans toutes les villes du département, et en premier lieu dans celles où ce droit leur a été jusqu'à présent refusé.* »

AFFAIRES

LE SORT DE LA SOCIÉTÉ LINÉ

Le ministre de l'industrie, M. Joxe, devrait présenter très rapidement les grandes lignes du plan de restructuration de l'industrie française de la machine-outil. Une ultime réunion devait se tenir à ce sujet mercredi 17 juin après-midi pour arrêter également les mesures propres à la société Liné.

A ce sujet, précisons que Liné n'a pas « *dû déposer son bilan* » comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 17 juin. En fait, il fallait lire que la société « *aurait dû déposer son bilan sans le soutien depuis plusieurs mois de l'Etat* ».

On pense que le montage financier définitif pour Liné sera mis au point avant la fin du mois de juin et présenté immédiatement au tribunal de commerce de Péronne (Somme). Celui-ci avait fixé comme date limite le 7 juillet.

AGRICULTURE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.N.C.A.

Les bénéfices du Crédit agricole ont diminué en 1980

Les bénéfices du Crédit agricole mutuel ont diminué en 1980 par rapport à 1979, atteignant 692 millions de francs (après 584 millions de francs d'impôts) contre 1 milliard de francs (après 530 millions de francs d'impôts) pour la Caisse nationale seule, et 1,55 milliard de francs contre 1,6 milliard de francs pour l'ensemble du réseau, caisses régionales comprises. Selon le directeur général, M. Jacques Lallement, cette diminution, qui contraste avec les fortes augmentations annoncées par les banques commerciales, est imputable à quatre facteurs. Tout d'abord, il s'est produit un ralentissement considérable de la collecte, dont la croissance, pour la troisième année consécutive, a été inférieure (+ 11,5 %) à celle des crédits (+ 15,3 %).

Le freinage a touché la collecte la moins onéreuse, à savoir les dépôts à vue (+ 9 % au lieu de + 17,5 % en 1979), tandis que la part des emprunts à long terme *augmentait (9,5 milliards de francs contre 5 milliards de francs).* D'autre part, le taux de progression de l'épargne logement est tombé de 22,6 % en 1979 à 11 % en 1980, la part du marché de la « banque verte » tendant à se stabiliser vers 32 %. Ces deux facteurs ont entraîné une relative diminution des excédents de trésorerie, placés sur le marché financier, et qui n'ont guère varié depuis trois ans à 75-80 milliards de francs.

Autre cause de diminution des profits : le renchérissement du coût des ressources, et, surtout, une politique de taux modérés pour la délivrance des crédits. Cette modération a été encore plus sensible ces temps derniers, puisque les taux plafond pour le crédit à court terme n'ont été relevés que de 1,50 % pour atteindre 13,25 %, alors que l'augmentation du taux de base des banques commerciales a été de plus de 4 %, passant de 12,75 % à 17 %. En ce qui concerne les prêts à l'habitat principal, toutefois, les taux pratiqués par le Crédit agricole s'échelonnent de 15,40 % à 16,75 % selon les durées. Pour les P.M.E. et les P.M.I. des industries agro-alimentaires, en revanche, le taux plancher des crédits à court terme de la « banque verte » est tout de même de 16,40 %, ce qui ne va pas manquer de leur poser des problèmes.

Interrogé sur le problème des agriculteurs en difficulté, pour lequel certains ont avancé récemment un chiffre de 150 000, M. Lallement a indiqué que, à son avis, il y avait 10 %, peut-être 15 %, des 800 000 « vraies » exploitations qui ont atteint un plafond « raisonnable » d'endettement et se trouvent désormais vulnérables dans une période où les coûts de production augmentent plus vite que les revenus agricoles.

Interrogé également sur le sort de la mission de réflexion confiée à trois « sages » par M. Raymond Barre en octobre 1980 « *en vue d'étudier les problèmes posés par les structures actuelles du Crédit agricole* », et dont les propositions devaient être formulées pour le 15 juillet 1981, M. Lallement a répondu que le « constat » serait établi. Mais il est fort probable que les problèmes posés par la vocation du Crédit agricole et l'adaptation de ses structures internes à la situation actuelle seront étudiés dans le cadre de la réorganisation générale du crédit mise en chantier par le nouveau gouvernement. — F. R.

« La politique du crédit doit tenir compte des nouvelles orientations de la politique agricole »

déclare Mme Cresson

La réforme du Crédit agricole figure parmi les importants dossiers du gouvernement. Mme Cresson, ministre de l'agriculture, a levé, mardi 16 juin, devant l'assemblée générale de la Caisse nationale du Crédit agricole (C.N.C.A.) un coin de voile sur les intentions des pouvoirs publics.

Les questions soulevées par M. Barsalou, président de la C.N.C.A., et par M. Lallement, son directeur général, concernaient le maintien, voire l'extension des compétences de la « banque verte », le statut de la Caisse nationale et la clarification de ses rapports tant avec l'État qu'avec les caisses régionales, d'où découle d'ailleurs la question de l'utilisation des excédents.

Pour répondre à ces questions, M. Barre avait confié une mission à trois « sages » dont le rapport devrait être prêt dans quelques semaines. Ce rapport sera pour Mme Cresson « une base d'étude » qui sera suivie d'un dialogue avec les différents interlocuteurs. On sait, en effet, que les salariés de la C.N.C.A. se sont prononcés contre ce qu'ils appellent la privatisation de la Caisse nationale, c'est-à-dire, en fait, le projet de changement du statut d'établissement public de la Caisse.

En ce qui concerne la répartition des excédents, les propos du ministre sont demeurés sibyllins. Mme Cresson a d'abord reconnu que le débat soulevé par le rapport de la Cour des comptes, qui révélait que les bénéfices de la C.N.C.A. de 1975 à 1979 n'avaient pas été affectés, n'avait pas été sain. Mais, elle indiquait ensuite, qu'elle souhaitait « *que les voies ouvertes en 1980, ne soient pas abandonnées en 1981* ». Ces voies sont-elles celles de la négociation, c'est-à-dire la forme des rapports entre l'État et la banque, ou celles de la récupération pour le budget de l'État des sommes gagnées par la banque, c'est-à-dire le fond du sujet ?

Mme Cresson a encore indiqué qu'elle rechercherait « *une meilleure sélectivité* » dans l'attribution des prêts, « *en faisant bénéficier des aides publiques ceux qui en ont le plus besoin* », car « *une politique du crédit ne doit pas être une retombée de la politique des structures ou des marchés, mais doit tenir compte des nouvelles orientations de la politique agricole* ». Mme Cresson a demandé au Crédit agricole de l'aider à mesurer les spécificités des agriculteurs en difficulté, « *afin de mieux cerner le champ des interventions* ».

Enfin, elle a avancé que, dans le cadre de la réforme régionale et d'une plus grande décentralisation des décisions économiques, le Crédit agricole devrait prendre toute sa place.

De fait, la double structure de l'institution bancaire (qui a comme client un ménage sur trois en France), à savoir un établissement public national et des caisses régionales plus ou moins autonomes, correspond assez bien au double souci du gouvernement de planifier et de régionaliser. Mais cette logique coïncide-t-elle avec celle des dirigeants des caisses régionales et des caisses locales, qui souhaitent faire de la caisse nationale le troisième étage d'une grande institution bancaire mutualiste ? J. G.

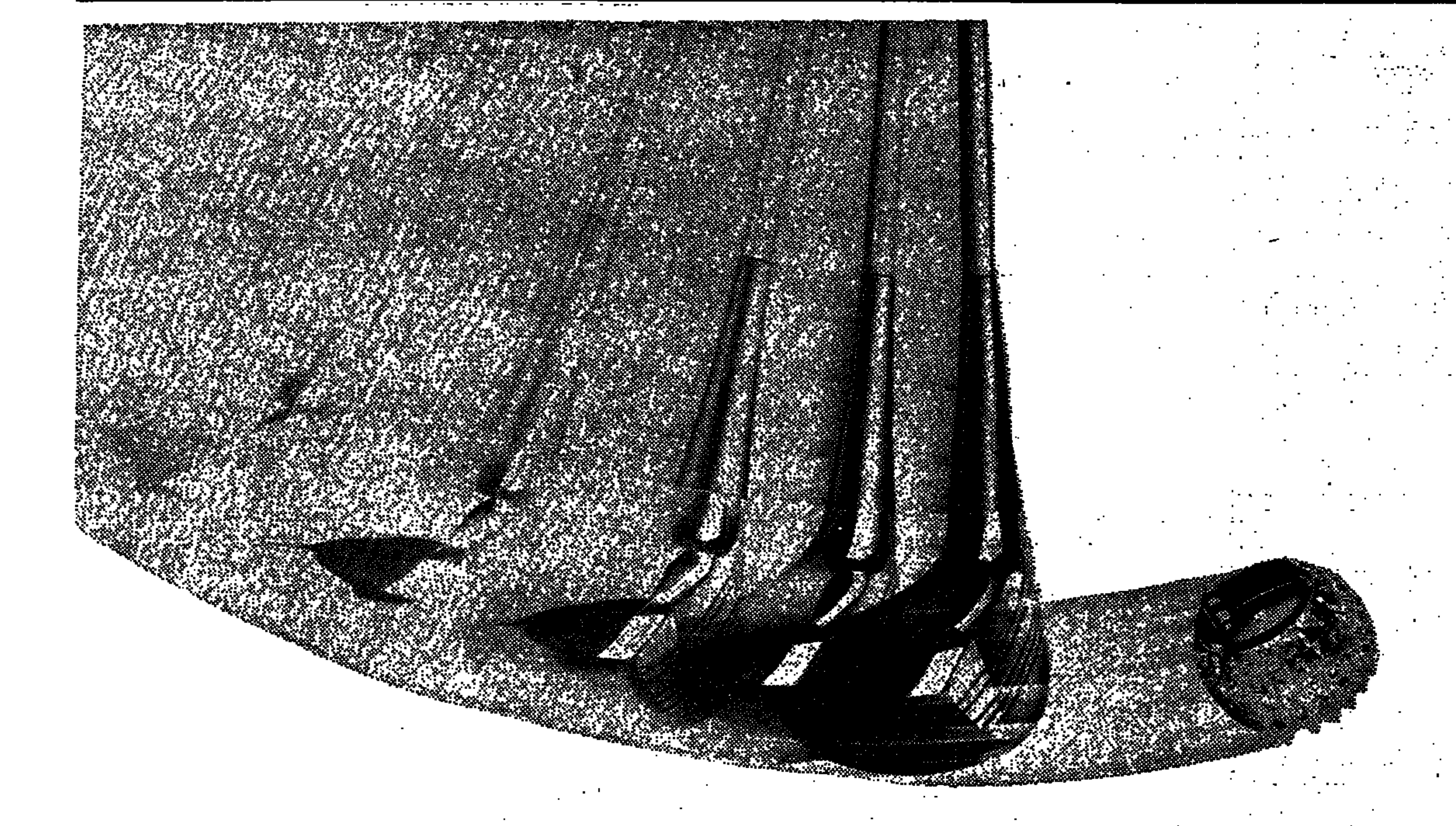
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	5,5540	5,5610	+ 115	+ 150	+ 220	+ 275	+ 460	+ 655
$ can.	4,6130	4,6200	+ 35	+ 90	+ 50	+ 120	+ 55	+ 230
Yen (100)	2,5180	2,5245	+ 280	+ 320	+ 530	+ 580	+1315	+1435
DM	2,3690	2,3730	+ 150	+ 180	+ 300	+ 335	+ 685	+ 785
Florin	2,1295	2,1350	+ 155	+ 185	+ 280	+ 315	+ 653	+ 745
F.B. (100)	14,5350	14,5600	+ 700	+ 870	+1180	+1400	+2155	+2760
F.S.	2,7225	2,7280	+ 230	+ 265	+ 460	+ 500	+1115	+1250
L. (1 000)	4,7580	4,7645	— 230	— 150	— 420	— 315	—1385	— 455
£	11,1310	11,1500	+ 680	+ 815	+1310	+1475	+2810	+3250

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/8	11 7/8	12 1/2	12 5/8	12 1/2	12 5/8	12 3/8	12 1/2
$ E.-U.	54 1/2	55	16 5/8	17	16 5/8	17	16 3/16	16 9/16
Florin	11 1/4	11 3/4	11 1/4	12	11 1/4	12	11 7/16	12 1/16
F.B. (100)	N. C.		15 1/2	16 1/2	15 1/2	16 1/2	15 1/2	16 1/2
F.S.	4 5/8	5 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 5/8	9 3/8	9 7/8
L. (1 000)	23	25	23	25	23	25	22	24
£	10 1/2	11 1/4	11 5/8	12 1/4	12	12 5/8	12 3/4	13 1/4
F. français	19	20 1/2	19 3/4	21 1/4	19 3/4	21 1/4	18 3/4	20 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





CONJONCTURE

M. Jobert et le « nouveau protectionnisme »

« *Un faible redressement de la balance commerciale française a l'air de se produire actuellement.* » C'est en termes nuancés et choisis que M. Jobert a commenté le 16 juin, à l'occasion de sa première conférence de presse ministérielle, les résultats « tranquilles et moyens » des échanges extérieurs pour le mois de mai qui « n'indiquent ni un dérapage ni l'aube d'une profonde satisfaction ». Le déficit s'est élevé à 3,3 milliards de francs aussi bien en chiffres bruts qu'après correction des variations saisonnières, légèrement inférieur au déséquilibre moyen mensuel — soit 3,7 milliards — enregistrés au cours des cinq premiers mois de 1981

Ce résultat est certes plus mauvais que celui observé en avril (— 1,9 milliard en données brutes : — 2,2 milliards après correction) ; mais, a fait remarquer le ministre du commerce extérieur, en moyenne trimestrielle, l'amélioration du taux de couverture des importations par les exportations, amorcée depuis le début de l'année, s'est poursuivie, ce taux étant passé de 89,1 en janvier à 93,9 en mai. En outre, calculées sur cinq mois, les ventes à l'étranger ont augmenté de 28 % en rythme annuel, alors que les achats ne s'accroissaient que de 24 %, ce qui toutefois est lié en grande partie, comme l'a reconnu M. Jobert, au tassement de l'activité économique en France.

La contrainte extérieure ne se fait pas encore sentir avec acuité — le déficit a représenté, de janvier à mai, 22,2 milliards en chiffres bruts (18,7 milliards en données corrigées), — mais il risque fort de ne pas en être de même quand la relance de la consommation se traduira, compte tenu des lacunes de l'appareil productif français, par un accroissement des importations.

Aussi M. Jobert n'a-t-il pas exclu — comme hypothèse d'école, sans doute, — un recours à ce qu'il est convenu d'appeler « *le nouveau protectionnisme* » afin de « *passer un mauvais moment* ». A ce propos, le choix de M. Jeanneney, auteur d'un ouvrage favorable à ce recours, comme représentant de M. Mitterrand pour la préparation des négociations économiques internationales lui paraît « *assez judicieux* ». « *Dans un milieu international un peu feutré,* a-t-il souligné, *sa présence peut apporter une contestation stimulante.* »

Le responsable des échanges extérieurs a d'ailleurs dénoncé la part d'hypocrisie que contient le libéralisme. Ainsi, les Etats-Unis, qui sont contre toute organisation du commerce, ayant notamment été les « *adversaires résolus* » des accords de Lomé, ont eux-mêmes un système d'échanges « *compliqué et plus ou moins caché* ». Cependant, le ministre a estimé très préoccupant, dans la mesure où il porte sur des biens à haute valeur ajoutée, le déséquilibre commercial à l'égard de Washington (8 milliards de francs de janvier à avril), ainsi que celui enregistré vis-à-vis de l'Allemagne fédérale (6 milliards) et du Japon (3 milliards), soit à eux trois 70 % du déficit observé à l'égard de l'OPEP (24 milliards).

« *Nous avons un regard soupçonneux à nous adresser à nous-mêmes, avant de récriminer* », a toutefois souligné M. Jobert à propos du « *raz de marée* » nippon. Le déséquilibre certes, a-t-il dit, « *ne peut pas durer longtemps, sauf à nous pousser à des démarches sommaires de protectionnisme* » ; mais, s'est-il demandé, « *comment exporter au Japon, comment vivre au Japon si on ne parle pas japonais ?* » Il faut, en outre, selon lui, que soient accomplis des gestes élémentaires, comme une visite officielle d'un haut responsable français à Tokyo.

M. Jobert attend-il quelque geste à son égard ? Le ministre du commerce extérieur, dont le cabinet n'est toujours pas constitué — M. Souviron, directeur général de l'industrie, ayant pour l'instant juste fait un aller et retour entre la Rue de Grenelle et le Quai Branly, — et dont le décret d'attributions n'a pas encore été publié, a en tout cas indiqué que la question des structures administratives serait évoquée le mois prochain. « *Je ne rêve pas de bouleverser l'administration* », a dit le ministre, qui devrait néanmoins souhaiter avoir des responsabilités réelles, c'est-à-dire autorité, si nécessaire, sur les services qui, actuellement, lui sont extérieurs.

MICHEL BOYER.

DÉFICIT COMMERCIAL DE 3,3 MILLIARDS DE FRANCS EN MAI

	MAI	EN UN MOIS	EN UN AN
Importations	50 498* (50 357)	— 3,2 % (— 0,6 %)	+ 9,5 % (+ 11 %)
Exportations	47 174 (47 010)	— 6,1 % (— 7 %)	+ 22,9 % (+ 22,5 %)
Balance	3 324 (3 347)		
Taux de couverture	93,4 % (93,4 %)		

Entre parenthèses figurent les chiffres corrigés des variations saisonnières
(*) En millions de francs.

● « Les approvisionnements en pétrole ont fléchi en mai. La facture énergétique n'en est pas moins demeurée importante, puisqu'elle a atteint 12,2 milliards. En outre, ces résultats n'ont pas enregistré le plein effet de la hausse du dollar par rapport à l'ensemble des monnaies européennes », souligne le ministère du commerce extérieur

● « Les échanges industriels ont poursuivi leur amélioration progressive, après les mauvais résultats de 1980 Leur taux de couverture a été de 113,3, nettement supérieur à la moyenne de 1980, soit 109,7. »

Les échanges de biens d'équipement professionnels ont dégagé un excédent de 1,86 milliard de francs. Ceux d'automobiles ont été plus favorables que le mois dernier (+ 0,74 milliard contre + 0,54) ; mais le niveau des importations est resté plus élevé que l'an passé (1,5 milliard contre 1,2). Enfin, pour le deuxième mois consécutif, les échanges de biens de consommation courante ont dégagé un solde positif, alors que le déficit avait été constant pendant l'année dernière et même proche du milliard de francs en mai 1980.

● Les échanges agro-alimentaires ont dégagé à nouveau un solde bénéficiaire satisfaisant : 1,47 milliard, malgré une baisse relative par rapport à avril. L'orientation sur l'année est donc restée très favorable.

● *L'assemblée permanente du* C.N.P.F., réunie le 16 juin à Paris, insiste sur « *l'urgence de la mise en application de mesures dans les domaines de l'encadrement du crédit et des taux d'intérêt pour préserver l'outil industriel et la situation de l'emploi* ». L'assemblée a « *manifesté son inquiétude devant la considérable dégradation de la situation financière* » des entreprises et « *les menaces que cette situation fait courir à bon nombre d'entre elles à l'occasion des prochaines échéances de fin de mois* ».

A LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'O.C.D.E.

M. Cheysson plaide pour un « keynésianisme » à l'échelle mondiale

Les Etats-Unis ont été sur la sellette dès l'ouverture, le 16 juin, à Paris de la conférence qui réunit les ministres des affaires étrangères et des finances des vingt-quatre membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, a réaffirmé d'emblée son opposition à la politique américaine de taux d'intérêt élevés qui correspond pour les pays européens à un « *troisième choc pétrolier* ». Cette politique d'argent cher et « *du dollar flottant dans la stratosphère* » a notamment pour conséquence, a dit M. Cheysson, l'arrêt des investissements.

Cependant, au nom des Etats-Unis, qui n'étaient d'ailleurs représentés par aucun ministre à part entière, M. Clark, secrétaire d'Etat adjoint, a défendu les axes de la politique économique de M. Reagan. Il a indiqué que la réussite de la politique étrangère américaine dépendait d'une économie intérieure dynamique et productive. A Washington, M. Beryl Sprinkel, sous-secrétaire au Trésor chargé des questions monétaires, réaffirmait, mardi, que le gouvernement américain ne relâcherait pas sa politique monétaire tant que « *l'on ne se débarrassera pas de l'inflation massive qui existe dans ce pays* »

D'autre part, M. Cheysson a lancé, à la tribune de l'O.C.D.E. un appel pour l'instauration d'un « *new deal planétaire* » dans les relations entre les pays industrialisés et le tiers-monde.

« *Je soutiens*, a déclaré le ministre, *que la mise en œuvre d'une politique volontariste, s'inspirant d'un keynésianisme à l'échelle mondiale, aiderait puissamment nos économies à sortir de la crise préoccupante actuelle* » Pour M. Cheysson les trois moyens de mise en œuvre d'une telle politique sont le recyclage des pétrodollars avec l'aide des institutions financières internationales, l'accroissement des investissements des entreprises des pays industrialisés dans le tiers-monde et l'augmentation de l'effort d'aide publique. « *Les économies du tiers-monde recèlent un formidable potentiel de croissance qui doit être mobilisé comme au dix-neuvième siècle a été mobilisé le potentiel des couches les plus faibles dans les pays industrialisés* »

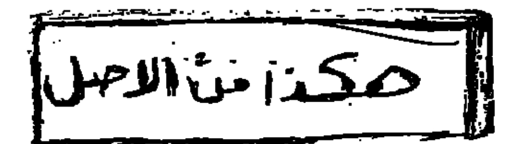
Enfin, le chef de la diplomatie a affirmé que la France socialiste était « *tout aussi attachée que d'autres au maintien d'une économie ouverte* » et qu'elle entendait tenir les engagements pris dans le cadre du GATT. De son côté, le président de la Commission européenne, M. Thorn, a plaidé contre le renforcement des pressions protectionnistes. « *Soyons prudents, pour ne pas dire réalistes*, a-t-il dit, *dans nos réactions éventuelles aux exportations des pays en développement car les marchés de ces pays sont pour nous d'une importance vitale.* »

Soulignant l'attachement de la Communauté au dialogue Nord-Sud, le président de la Commission a mis l'accent sur l'importance du prochain sommet des sept plus importants pays industrialisés les 20 et 21 juillet. « *Ottawa nous donnera*, a-t-il dit, *une nouvelle occasion d'approfondir notre réflexion collective et, nous l'espérons, d'adresser un message politique positif au tiers-monde. Le retour à une plus grande stabilité des relations économiques internationales est inséparable de certains progrès tangibles dans les rapports Nord-Sud.* »

« LES MESURES DE RELANCE SONT CONTRARIÉES PAR L'ALOURDISSEMENT DES CHARGES FINANCIÈRES » estime la Banque de France

« *La production devrait légèrement progresser. Mais l'inquiétude que suscite l'alourdissement des charges financières et salariales prévaut, pour l'instant, sur l'espoir de l'amélioration que devraient entraîner, dans certaines branches, les mesures de relance* », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture

« *Les industries de biens d'équipement, jusqu'ici relativement épargnées par la régression générale de la production observée depuis un an ont ressenti l'influence d'un freinage accentué dans certaines branches.*



CONJONCTURE

La transition socialiste française

II. – Tout contre l'inflation

L'analyse des ratés de l'histoire, au moment de poussées socialistes : 1924, 1936, 1946, 1956, 1968, conduit Serge-Christophe Kolm (« le Monde » du 17 juin) à l'optimisme. Le nouveau gouvernement dispose de beaucoup plus d'atouts que ceux de ses homologues socialistes du passé. Encore faut-il qu'il sache maîtriser la forte inflation qui guette.

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

Dans le cas de la France actuelle, compte tenu des promesses de relance et de non-accroissement de l'inflation, de celles d'abaissement du chômage et de distribution, des résistances aux mesures diminuant des revenus, de l'expérience historique des Français en matière de hausse des prix, de croissance et d'emploi, des capacités de production oisives en hommes et en machines, on peut dire qu'un taux d'accroissement annuel moyen de moins de 3 % pour le pouvoir d'achat ou de plus de 15 % pour les prix constituerait un échec. Or bien mieux que cela est possible, notamment quant aux prix. Les premières mesures prises ne sont, par leur effet de relance, qu'environ le tiers de celles qui doivent l'être — mais la progressivité est favorable.

Contrairement à l'opinion la plus courante en France actuellement, le problème principal de la relance n'est pas l'équilibre extérieur mais l'inflation. Il faut d'ailleurs commencer par se souvenir que l'équilibre extérieur n'est pas une variable finale, mais qu'il n'importe que pour ses effets intérieurs, qu'il faut donc considérer de façon explicite et exhaustive. De toute façon, une politique du franc de *maintien de l'équilibre de base* résout le problème ; c'est-à-dire que le franc est à chaque moment maintenu au niveau qui équilibre la balance de base — solde de la commerciale et de celle des capitaux longs, — *la* Banque de France ne compensant que les capitaux spéculatifs déstabilisants. Il en résulterait un glissement lent et provisoire du franc, compensé, pour les capitaux internationaux, par un taux d'intérêt plus élevé d'autant sur les placements en francs. Cette politique est tout à fait différente de celle d'un changement brusque de parité, et le système monétaire européen la permet et même l'aide (1).

Sur le front de l'inflation, deux atouts favorables existent actuellement. L'un est le sous-emploi des capacités humaines et matérielles de production face à la relance. L'embauche est aisée. Et l'utilisation des capacités mal employées dans les entreprises abaisse les coûts unitaires de production. L'autre avantage est la baisse du taux de hausse des prix à la fin de 1980 et au début de 1981, puisqu'elle cause une diminution des anticipations d'inflation, qui suscite elle-même une décroissance de cette dernière. Mais, par ailleurs, l'annonce de la relance et des hausses de salaires, l'incertitude économique et politique, voire la crainte de dévaluation, peuvent gonfler ces anticipations.

Pour une politique des revenus

Il faut donc envisager l'établissement de contrôles de prix si l'inflation tend à monter ou même ne décroît pas. Les objections présentées récemment à leur égard sont exagérées, ou fausses, ou moins graves que les alternatives que seraient une haute inflation ou la stagnation. Les entreprises n'aiment pas ces contrôles, mais on doit leur présenter que c'est le prix de la relance qui accroît leurs débouchés et donc leurs profits. Ils doivent d'ailleurs résulter de *contrats de prix* et salaires entre entreprises, syndicats et Etat dans le cadre d'une politique des revenus. Le contrôle des prix de monopole, qui sont trop élevés, améliore l'efficacité économique. Quant à la bureaucratie nécessaire, elle doit aller plus loin que les mille deux cents contrôleurs français récents qui ne pouvaient qu'enregistrer les hausses, mais bien moins que les soixante mille qui, d'après les expériences passées dans le monde, permettraient en France un contrôle intégral en cas de très forte demande excédentaire dans tous les secteurs : c'est très peu par rapport au nombre de fonctionnaires ou de chômeurs.

Toutefois, dans la plupart des tentatives passées de transition socialiste, des contrôles de prix furent instaurés pour limiter l'inflation, mais ils explosèrent sous l'accumulation des forces de hausse des prix, alors que l'Etat ne pouvait pas diriger assez du détail de l'économie.

La leçon est claire et générale : dans ces situations, où le marché privé garde une place essentielle même si contrôles et réglementations divers, politiques sélectives, ou nationalisation, la restreignent, ces actions publiques peuvent jouer un rôle crucial, mais elles sont trop limitées pour se passer du maintien des « grands équilibres » et de celui des moyennes des prix, taux, etc., aux niveaux qui les respectent.

En particulier, les contrôles de prix peuvent avoir sur l'inflation une influence du même ordre de grandeur que celle des anticipations, mais ils ne peuvent pas résister à des déséquilibres trop grands entre l'offre et la demande ou entre l'émission monétaire et la croissance. L'oubli de ce fait, par les partis au pouvoir, a été une cause centrale des désastres passés.

Dans la France actuelle, cependant, l'importance des capacités de production inemployées montre celle des anticipations dans l'inflation, et donc celle du rôle possible des contrôles de prix.

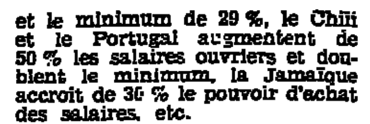
Les trois cornes du triangle

Cela met en évidence la problématique fondamentale de la politique économique française présente. Au dilemme classique des politiques macro-économiques keynésiennes entre l'inflation d'un côté et le chômage et la stagnation de l'autre (à anticipations d'inflation données), la philosophie socialiste ajoute un troisième terme, l'intervention dans le fonctionnement du système des marchés. Celle-ci comprend non seulement les contrôles de prix mais aussi *toute* autre mesure micro-économique, comme des limitations de droit de licenciement et d'embauche, des aides ou *incitations ou* taxes *spécifiques*, etc. Entre les trois cornes du triangle, inflation, stagnation et intervention, on ne peut avoir moins pour deux qu'en ayant plus de la troisième.

La politique économique doit choisir dans ce « trilemme ». Un vote à gauche est une licence pour plus d'intervention (bien que la position à ce *sujet* ne recouvre pas, on le sait, celle entre « droite » et « gauche »), mais le système socio-économique en limite le degré. La plupart des mesures haussant les bas revenus diminuent la stagnation (en particulier parce qu'une plus large part des bas revenus que des élevés est consommée), et cela intensifie *le dilemme entre la hausse* des prix et l'intervention. Les échecs passés des « transitions socialistes » sont dus à un écart trop grand entre la redistribution et la capacité politique d'intervention dans le système des échanges, d'où est résultée la hausse d'inflation avec les conséquences décrites plus haut.

L'étau de cette alternative peut être desserré par le choix des mesures de distribution. Malheureusement, la plus évidente et demandée, dans ces situations historiques, est aussi la pire de ce point de vue : c'est la hausse de salaires. L'accroissement du prix du travail est le moyen le *plus lié du marché*, et la vie dans la société marchande, les idées et mentalités qu'elle forme, le souvenir des affrontements directs entre travail et capital qui portent d'abord sur cette variable, et la théorie éthique de l'exploitation, convergent sur cet instrument.

Tous ces cas historiques ont donc commencé par de fortes augmentations de salaires, surtout des plus faibles : outre le Front populaire déjà noté, l'Australie travailliste de gauche accroît le salaire moyen de 30 % et le minimum de 50 %, l'Angleterre de 1974 hausse le salaire moyen de 17 % et le minimum de 29 %, le Chili et le Portugal augmentent de 50 % les salaires ouvriers et doublent le minimum, la Jamaïque accroît de 30 % le pouvoir d'achat des salaires, etc.



Or la hausse des salaires a un double effet : elle augmente la demande des ménages et les coûts des entreprises. Par ces deux voies, elle accroît les prix. Par ce dernier effet, et par le gonflement de la demande, elle hausse les *importations et* restreint les exportations, donc creuse le déficit extérieur. Et si l'augmentation de la demande tend à accroître l'emploi, celle des coûts du travail tend au contraire à l'abaisser, de sorte qu'il n'augmente que très peu.

Enfin, la baisse des profits, disponibles et escomptés, freine ainsi doublement l'investissement privé, donc restreint à la fois la demande de production d'équipement et les capacités de production futures. Certes, une partie de ces effets néfastes peut et doit être compensée, mais ce moyen de distribution n'en reste pas moins le plus néfaste par ses effets sur les prix, l'équilibre extérieur, la croissance, *l'emploi*. Le pire serait de se le cacher.

Redistribuer autrement

Une partie de la politique de la transition socialiste réussie consiste donc à redistribuer autrement. Et les moyens ne manquent pas. La redistribution entre salaires a des effets beaucoup moins graves, et une partie des salaires les plus élevés n'est pas justifiée par la productivité sociale du travail correspondant, et l'incitation à le faire. Les diverses allocations sociales, distributions selon des besoins, productions de *biens publics, peuvent être financés* par des moyens n'ayant pas l'effet des salaires sur les coûts et, par là, les prix et l'emploi. Il peut aussi être temps de remplacer le salaire minimum par un revenu minimum garanti (par exemple grâce au système de l'« impôt négatif » sur les revenus en dessous d'un certain seuil), calculé en sorte que les personnes qui auraient bénéficié d'une hausse des bas salaires gagnent autant ainsi.

Et l'accroissement de la « participation » des travailleurs aux profits de leur entreprise — pas au prorata des salaires — n'a que les effets économiques résultant de la hausse de la propension à consommer, tandis que, sur le plan éthique, il abaisse l'exploitation aussi directement que les augmentations de salaires. Quant à la redistribution d'autres pouvoirs que celui d'acheter, à la naissance d'autres joies que celles de la consommation privative, que tout le monde y ait autrefois pensé, ne doit pas conduire à oublier maintenant, au nom du réalisme, que ce sont aussi des leviers politiques efficaces.

Savoir, sagesse et saveur

Passer les caps politiques du court terme et économiques du moyen n'a de sens que pour *le but* du voyage. Et savoir où l'on mène la barque est une condition pour y arriver..., également parce que cela fait accepter des secousses passagères. Des projets, engagés, sur la nature du travail, de la consommation, des rapports et décisions sociaux, sont donc aussi des moyens de passer le court-moyen terme crucial.

Le plus important, cependant, à toutes les échéances de temps à la fois, comme moyen et comme fin, et imprégnant toutes les fibres du débat économique, est le plus profond : la philosophie sociale et morale. Or la France actuelle a la chance de présenter un rare consensus sur les valeurs de base : liberté, bonheur, solidarité et, même, sens culturel et beauté des environnements. La nécessaire politique des valeurs y est donc leur éclaircissement. La compréhension de leur nature, de leur sens, de leurs relations, doit atteindre la conscience publique.

Pour commencer, tout discours public doit, par honnêteté élémentaire, soigneusement distinguer les affirmations de faits des jugements de valeur. On doit alors montrer comment se pose exactement le dilemme entre la liberté d'échanger et celle de consommer, comment assez de solidarité réconcilie les libertés opposées, comment bonheur et liberté vont nécessairement ensemble si celle-ci est assez vaste dans la direction de se faire soi-même, comment l'environnement donne le bonheur profond et est protégé de la liberté par la solidarité. Ces explications, haussant la compréhension collective à un niveau supérieur, sapent les illusions culturelles qui sont une des causes essentielles des malheurs, dont celles que constituent les conceptions courantes actuelles de ces valeurs. Le socialisme, toujours en quête de sa définition, peut choisir cet antique concept dont nous avons fait, à la fois, savoir, sagesse et saveur.

FIN.

(*) Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) Voir l'article « Pour une nouvelle politique du franc » dans *le Monde* du 10 mai 1981.





هكذا من الأهل

Le Monde

équipement

P.T.T.

RÉUNIS EN CONGRÈS A PARIS

Les postiers F.O. dénoncent les atteintes au monopole du service public

Les postiers F.O. attendent beaucoup du changement politique. Après que M. André Bergeron, secrétaire général confédéral, fut venu leur exprimer sa confiance dans les hommes qui gouvernent à présent le pays, les huit cent dix délégués au treizième congrès de la Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T., réunis au palais de la Mutualité, à Paris, ont, le mardi 16 juin, au premier jour de leurs travaux, entendu leur secrétaire général, M. Claude Pitous, se féliciter au nom du bureau fédéral « de la perspective d'un changement politique devant permettre l'affirmation du rôle du syndicalisme et l'instauration d'un dialogue concret ».

L'élévation du secrétariat aux P.T.T au rang de ministère, l'annonce de la création de douze mille emplois dans l'administration, ont été accueillies très favorablement par les congressistes.

A l'opposé, la présentation du rapport moral a fourni à M. Pitous l'occasion d'un réquisitoire sévère sur la manière dont ont été jusqu'ici gouvernés les services des postes et télécommunications. Le reproche le plus grave concerne les atteintes au monopole dans chacune des deux branches. Dans la poste, celui-ci est largement battu en brèche par les distributeurs privés qui, sous le nom de « sociétés de courses », prolifèrent dans les grandes agglomérations. Le phénomène s'est accéléré depuis la mise en œuvre en 1978 d'une réforme destinée, selon ses promoteurs, à « redresser » la situation du service postal et qui, faute de moyens, n'a guère débouché que sur une « stratégie de repli », une régression de la qualité du service public (suppression des deuxièmes distributions, projet de courrier « à trois vitesses ») et une menace d'*abandon de secteurs entiers de la poste non soumis au monopole* ».

Dans les télécommunications, les atteintes au monopole ont pris, selon M. Pitous, une autre apparence : celle de l'abandon de l'exploitation de divers services au bénéfice du secteur privé. « *Le nouvel objectif est d'affaiblir l'unité de l'entreprise par la remise au secteur privé de tous les produits nouveaux de la télématique*, a-t-il déclaré. *Les télécommunications, de propos délibéré, limitent leur rôle à l'acheminement des communications. L'appareil terminal, qu'il soit le téléphone, le télex, le télécopieur, le vidéotex... est vendu posé et entretenu par le secteur privé. On place à dessein le privé entre l'administration et les usagers afin de mieux gommer et effacer la réalité du service public.* » « *Inutile d'ajouter*, a conclu M. Pitous, *que les produits nouveaux sont très rentables et porteurs de grandes espérances.* »

Plus grave aux yeux de l'orateur : cette stratégie « indolore » n'est nullement contradictoire avec un processus de scission entre postes et télécommunications qui aurait pu se déclencher en fonction de certaines opportunités politiques. Sur ce point, les engagements du nouveau ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, de maintenir l'unité de la « maison » (*le Monde* daté 14-15 juin) ont rassuré les délégués.

La seconde série de critiques concerne « *l'extraordinaire diminution du volume des crédits* » accordés aux P.T.T. au cours des derniers exercices. Le budget pour 1979 eut « *des conséquences désastreuses pour le service public et le personnel* ». Celui de 1980 « *a encore aggravé la situation* ». « *Plus catastrophique que celui de 1979, il ne prévoyait pour la poste aucun crédit relatif au « plan de redressement » et le volume d'autorisation de programme s'avérait inférieur à la dérive des prix.* »

« *Nous n'avons malheureusement pas touché le fond*, ajoute M. Pitous. *Pour la première fois depuis trente ans, le budget des P.T.T 1981 ne comportait aucune création d'emploi, les crédits catégoriels étaient inexistants, les crédits indemnitaires en perte de pouvoir d'achat. Seul le niveau d'investissement était maintenu aux télécommunications.* » Toutes choses qui font mieux comprendre l'espoir placé par les congressistes dans les nouveaux dirigeants du pays.

JAMES SARAZIN.

● *-récision*. — Le contrat entre le port du Havre et le Liberia (*le Monde* du 16 juin) a été conclu *en coopération, du côté* français, entre le Port autonome du Havre et la Société française d'études et de réalisations maritimes portuaires et navales (SOFREMER).

FAITS ET PROJETS

MEILLEURE SÉCURITÉ SUR LES PLAGES DES LANDES.

Au cours de l'été 1980, il y a eu trente-quatre noyades sur la seule que le conseil général des Landes deux constatations : 1) Les appels à la prudence sont loin d'être perçus par tous ; 2) Les baigneurs ne respectent pas les horaires de surveillance et de plus en plus s'éloignent de quelques centaines de mètres des zones contrôlées.

C'est pour accroître la mobilité des maîtres-nageurs sauveteurs que le Conseil général des Landes et les maires, avec l'aide financière de la Sécurité civile et de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte Aquitaine (MIACA) ont acquis neuf véhicules légers tout terrain qu'utilisent déjà les troupes aéroportées et certaines plages du Var. Ces véhicules seront basés à Biscarosse, Mimizan, Lit-et-Mixe, Vieux-Boucau, Seignosse, Hossegor, Cap Breton, Ondres et Darnos. Un dixième a été acquis par la commune girondine de La Teste-de-Buch.

Ces véhicules sont équipés d'une radio leur permettant d'être en liaison avec l'hélicoptère basé à Dax et équipés de matériel de secours et de soins. Ils permettront d'organiser des patrouilles préventives et aussi de transporter des sauveteurs à pied d'œuvre. — *(Corresp.)*

RAVALEMENTS DÉFECTUEUX A PARIS.

La commission du Vieux Paris a, au cours de sa dernière réunion, entendu une communication de M. Le Moël, conservateur en chef aux Archives nationales, sur l'hôtel dit de Fourcy, 6, rue de Fourcy, dans le quatrième arrondissement.

M. Le Moël a établi que le nom de l'hôtel de Fourcy était à rejeter, l'édifice ayant été bâti peu après l'ouverture de la rue de Fourcy, en 1689, par Gilles Charpentier, qui fut le collaborateur du chancelier Le Tellier, de Louvois et du contrôleur général des finances. Chamillard Feydeau de Marville, lieutenant de police sous Louis XV, y naquit en 1705.

La commission, constatant la façon *déplorable dont toute une* partie de l'édifice, propriété de la Ville, a été récemment ravalée, va intervenir auprès du ministre de la culture et auprès du maire de Paris pour que les travaux ultérieurs soient menés de façon satisfaisante.

Elle a demandé aussi qu'il soit mis fin, à Paris, aux ravalements en mortier bâtard, qui dénaturent les immeubles et « *font disparaître un aspect caractéristique du paysage de la capitale* », et souhaite être consultée pour les travaux à faire sur les immeubles appartenant à la Ville.

Avis financiers des sociétés



Assemblée Générale Ordinaire du 17 Juin 1981

Allocution du Président

Un retournement complet de conjoncture a mis fin, au milieu de l'année 1980, à la période favorable que nous connaissions depuis le début de 1979 et qui avait permis une amélioration très nette de notre activité et de nos résultats.

Une récession sévère

Une récession sévère, qui n'a duré que quelques mois aux Etats-Unis, atteint de plein fouet l'économie européenne. Elle frappe particulièrement les industries situées, comme les nôtres, en amont du cycle de production et qui doivent subir la répercussion du déstockage généralisé que l'on constate en aval. Il est à craindre que l'ascension sans précédent des taux d'intérêt ne pousse notre clientèle à retarder le plus possible la reprise technique de ses achats, ce qui prolongerait d'autant les sérieuses difficultés auxquelles nos filiales françaises doivent faire face actuellement.

Ces difficultés temporaires ne détournent pas notre attention des problèmes structurels que nous avons à résoudre dans le domaine des aciers spéciaux et de la chimie.

Les aciers spéciaux

L'intérêt évident d'une intégration de la sidérurgie fine à la sidérurgie ordinaire nous a conduits depuis de nombreux mois à rechercher pour Ugine Aciers un accord avec le producteur d'acier ordinaire que le Gouvernement nous avait désigné comme partenaire. Les négociations étaient entrées, au début de l'année, dans une phase conclusive et avaient permis de mettre au point à la veille de l'élection présidentielle un projet d'accord important. Le dispositif prévu comportait pour les usines d'Ugine et de l'Ardoise une prise de contrôle immédiate par Sacilor, qui devait recevoir de l'Etat une aide financière lui permettant de moderniser ces usines. Une solution de transition était prévue pour l'usine de Fos, ménageant la possibilité d'un transfert ultérieur de cette unité à Sacilor. Au dernier moment, cette Société a estimé prudent, devant la persistance d'une conjoncture sidérurgique défavorable, de ne pas signer les textes établis en commun. Nous devrons reprendre la question avec le nouveau Gouvernement.

La chimie

Notre Branche Chimie est déficitaire depuis la rupture d'équilibre intervenue en 1975 dans l'industrie chimique européenne, à la suite du premier choc pétrolier. La hausse rapide des matières premières, pour une large part d'origine pétrolière, et le ralentissement de la croissance ont modifié profondément les conditions de la concurrence internationale. De nombreuses activités chimiques sont devenues fragiles et doivent être restructurées dans de nouvelles filières industrielles. Il est apparu que la meilleure solution pour Produits Chimiques Ugine Kuhlmann est de rechercher un partenaire qui puisse apporter à notre filiale à la fois de bonnes conditions d'approvisionnement en produits pétroliers, la synergie industrielle et commerciale venant d'une activité chimique de dimension internationale, et des ressources permettant de financer un important programme d'investissement. A défaut d'une solution française, nous avons ouvert une négociation avec Occidental Petroleum, dont les objectifs de développement en Europe, dans le domaine de la chimie, répondaient bien à nos préoccupations. L'aboutissement de cette négociation sera bien entendu subordonné à une autorisation gouvernementale. Je précise qu'il ne s'agirait pas d'une vente de nos activités chimiques, mais d'une association durable avec un tiers.

Le prix de l'énergie électrique

Les Sociétés que nous avons en France en dehors des activités sidérurgiques et chimiques ne posent guère de problèmes de structure industrielle. Mais leur approvisionnement en énergie électrique est pour nous un souci croissant. Beaucoup de nos usines consomment en effet de très grandes quantités de courant électrique dont le coût représente une part importante du prix de revient (30% pour l'aluminium et près de 40% pour le ferro-silicium). Le prix de cette énergie a augmenté en deux ans d'environ 45%. Son niveau élevé place les usines en cause dans une situation concurrentielle très défavorable. Leur activité ne pourra être maintenue que si elles bénéficient de contrats d'énergie réalistes, c'est-à-dire comparables à ceux qui sont consentis à l'étranger pour des emplois analogues. Ce problème ne paraît pas insoluble : il serait paradoxal que le pays qui s'est assuré, par un programme électronucléaire ambitieux, un avantage décisif pour le prix de revient du kWh continue de traiter moins bien que la plupart des pays voisins les industries qui utilisent en permanence des puissances électriques considérables.

Les matériaux nouveaux

Toutes nos usines françaises ne sont pas handicapées par le prix de l'énergie électrique. Nous avons de nombreuses fabrications, telles par exemple que les combustibles nucléaires ou les produits pharmaceutiques, qui consomment peu d'énergie relativement à leur valeur ajoutée. Elles pourront se développer en France pour faire face aux besoins du marché. Il en est de même de la fabrication des matériaux nouveaux à caractéristiques élevées que nos centres de recherche mettent au point pour le développement des technologies de pointe.

J'en viens maintenant à certaines orientations prises concernant les activités commerciales et industrielles que nous exerçons à l'étranger.

La participation au commerce international

Depuis sa création, le Groupe a beaucoup travaillé à accroître sa participation au commerce international. La proportion des ventes de nos filiales françaises réalisée à l'exportation a augmenté régulièrement de 26% en 1973 à 39% en 1980, le Groupe devenant ainsi le troisième exportateur français.

Ce progrès a été permis par l'organisation d'un réseau international fortement structuré dont nous nous sommes efforcés d'élargir le fonds de commerce par des activités de négoce, basées notamment à New York, Londres, Zurich, Copenhague et Tokyo. Ce négoce consiste à revendre sur le marché international des produits achetés à des tiers pour compléter la gamme des produits offerts à notre clientèle étrangère. Notre politique, inspirée par l'exemple des sociétés commerciales allemandes et japonaises, est de développer ces opérations de négoce, qui ont leur rentabilité propre, en considération des avantages indirects qu'en retirent nos filiales industrielles. Cette politique vient de se concrétiser par l'acquisition de la Société Brandeis Goldschmidt, qui va plus que doubler notre chiffre d'affaires dans le domaine du négoce des métaux où nous prendrons place parmi les groupes les plus actifs au plan mondial.

Le développement du secteur "Asie-Pacifique"

Dans le monde de demain, certaines régions éloignées vont prendre une importance accrue. Il faut y préparer dès maintenant la position future du Groupe. C'est pourquoi nous venons de confier à une nouvelle direction opérationnelle "Asie-Pacifique", directement rattachée à la Direction Générale, la gestion de l'ensemble des intérêts du Groupe dans ce secteur géographique et la définition d'une stratégie de développement. Je rappelle que le Groupe a actuellement un intérêt dans des usines ou des projets situés en Inde, en Australie, au Japon et en Corée. Nous estimons que la recherche de nouvelles opportunités industrielles sera facilitée par le développement dans cette région des activités de négoce international dont j'ai parlé tout à l'heure.

Le problème des nationalisations

J'évoquerai pour terminer les perspectives de nationalisation dont nous avions longuement discuté lors de l'Assemblée Générale de juin 1977 et qui sont revenues au premier plan de l'actualité politique à l'occasion des récentes campagnes électorales.

Le point de vue que j'avais exprimé il y a quatre ans dans mon allocution reste valable. Je crois nécessaire de souligner l'importance des problèmes qui, en cas de nationalisation, se poseraient dans nos filiales étrangères, d'une part avec les cadres dirigeants, d'autre part avec les gouvernements des pays hôtes de ces filiales.

Prenons pour les cadres dirigeants le cas de notre filiale américaine Pechiney Ugine Kuhlmann Corporation, qui est, de loin, l'actif le plus important de notre portefeuille. Notre réussite aux Etats-Unis est due fondamentalement à la grande valeur de nos cadres américains et à leur bonne intégration dans le Groupe. Compte tenu des différences de mentalité et de comportement de part et d'autre de l'Atlantique, cette intégration a posé un difficile problème d'adaptation mutuelle sur lequel ont buté la plupart des groupes français qui ont voulu courir l'aventure américaine.

Nous avons mis une quinzaine d'années pour surmonter cette difficulté mais nous y sommes parvenus et Pechiney Ugine Kuhlmann Corporation est aujourd'hui la première entreprise française aux Etats-Unis. Son équipe dirigeante se disperserait rapidement, nous en avons la conviction, si la perspective d'un changement d'actionnaire lui faisait craindre, à tort ou à raison, une transformation des méthodes de gestion ou de la politique de développement du Groupe. Cette dispersion serait la liquidation, en pure perte, d'un acquis français constitué au prix de longs efforts.

Le problème des relations avec les gouvernements se poserait dans les différents pays où notre activité industrielle consiste, principalement dans le domaine de l'aluminium, à valoriser, au moyen d'investissements très lourds et très longs à amortir, des ressources naturelles telles que la bauxite, l'énergie hydraulique et le charbon, éventuellement le gaz. Dans la plupart des cas, il s'établit entre le Gouvernement du pays hôte et notre Groupe une relation complexe qui est basée fondamentalement sur une coopération mutuellement avantageuse, mais qui comporte inévitablement une composante conflictuelle concernant le prix des ressources naturelles mises en œuvre et les conditions dans lesquelles peuvent être exportés les produits bruts élaborés à partir de ces ressources.

Or, dans le monde actuel, les occasions de conflit se multiplient par suite de l'évolution cahotique et désordonnée du marché de l'énergie et des matières premières. L'expérience montre que c'est le pragmatisme des relations d'affaires qui permet de régler au mieux ces conflits. Il serait dangereux de leur donner une dimension politique en intéressant directement l'Etat français, comme actionnaire, à leur solution. Car les pays riches en ressources naturelles souhaitent légitimement en tirer le meilleur parti et ont en général, à l'égard de l'exploitation qui en est faite, *une vive sensibilité*.

Je ne prétends pas que les entreprises nationalisées soient incapables de travailler utilement à l'étranger. Il ne manquerait pas d'exemples pour montrer le contraire. Je crois seulement qu'elles sont moins bien placées que les entreprises privées pour faire face à certaines situations ou pour s'accorder avec certains interlocuteurs.

Il serait, à mon avis, très imprudent de prendre le risque d'ébranler, par un brusque changement de statut des grands groupes français, les relations confiantes qu'ils ont réussi à développer à l'étranger. La confiance obtenue n'est pas la récompense de mérites particuliers. Elle exprime la bonne entente, lentement mûrie au fil des années, entre des partenaires qui s'étaient librement choisis.

Philippe Thomas

(Communiqué)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTOIR LYON-ALEMAND LOUYOT

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 12 juin 1981 sous la présidence de M. Louis Maillard.

Après dotation de 250 MF à la provision pour fluctuation des cours, qui est ainsi portée à 1153 MF, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 35,2 MF.

L'assemblée, après avoir approuvé les comptes qui lui étaient présentés, a décidé de mettre en distribution, à compter du 29 juin 1981, un dividende net par action de 11 F contre 8 F au titre du précédent exercice. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, le revenu global par action s'élève à 16,50 F.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire pour examiner les propositions du conseil relatives à la distribution gratuite d'actions aux salariés dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, n'a pu délibérer, faute de quorum.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue des assemblées a reconduit M. Louis Maillard dans sa fonction de président jusqu'après l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1986.

SOCIÉTÉ ANONYME DU PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

FILIALE DU GROUPE MONOPRIX

L'Assemblée générale ordinaire tenue le 16 juin 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires T.T.C du Groupe a progressé de 14,50 % s'élevant à 2 655 millions de francs contre 2 318 millions de francs en 1979, à surfaces comparables.

Pour l'avenir, la politique d'investissement du Groupe sera concrétisée par :

— L'ouverture en octobre 1981 du Super M du Centre Commercial du Pont-de-Vivaux à Marseille et en mars 1982 du Super M du Centre Commercial de la Porte de Châtillon.

— Des programmes d'extension et de modernisation des unités de vente (notamment l'ouverture en septembre 1981 d'une caféteria dans le Centre Commercial de Beaugrenelle à Paris).

Les comptes consolidés font ressortir :

— Un résultat d'exploitation de 19,9 MF contre 5 MF, après 29,6 MF d'amortissements dont 2,2 MF d'amortissements supplémentaires liés à la réévaluation, contre 34,4 MF en 1979.

— Un bénéfice net de 15 MF (147 000 F en 1979), déduction faite de la deuxième annuité d'amortissements de la survaleur EPIDIS.

Le bénéfice net de la société-mère qui se monte à 4 716 000 F a permis à l'Assemblée de voter un dividende majoré qui s'élève à 13 F par action (11,50 F en 1979) correspondant à 19,50 F par action, compte tenu de l'avoir fiscal. Ce dividende est payable à compter du 25 juin contre remise du coupon n° 24.

KUWAITI FRENCH BANK

La Kuwaiti French Bank annonce l'ouverture de ses guichets à la clientèle. Rappelons que le siège social de cette banque, dont le capital de 100 millions de francs entièrement libéré est détenu :

— par un groupe d'investisseurs institutionnels à capitaux koweitiens (80 %),

— et par le Crédit industriel et commercial (20 %),

est situé 30, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

La banque ouvre une succursale à Paris, 44, avenue George-V, et une autre à Nice, 50, boulevard Victor-Hugo.

Le président du conseil d'administration de la banque, M. Mubarak Jaber Al Sabah, a officialisé l'ouverture de cette nouvelle banque en donnant, à Koweït, une réception où ont été accueillies de très nombreuses personnalités du monde politique, économique et financier.

A cette occasion, MM. Dominique Chatillon, président-directeur général du C.I.C. et vice-président de la Kuwaiti French Bank, François Boucher, directeur général adjoint du C.I.C. et administrateur de la Kuwaiti French Bank, et Philippe Dujardin, vice-président-directeur général de la Kuwaiti French Bank, se sont rendus au Koweït, où ils ont été reçus par les autorités monétaires et financières.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 1981

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 272,2 millions de F. Il sera réparti à dater du 8 juillet 1981 un dividende net de 23 F par action, donnant droit à un avoir fiscal de 11,50 francs.

Allocution de M. Philippe MALET, président-directeur général

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion, vous le comprendrez, que je vais maintenant m'adresser à vous comme nouveau Président de votre Compagnie. Nouveau Président d'une Compagnie en deuil qui vient de subir une perte immense et brutale à la suite du décès, il y a deux semaines, de M. Michel Caplain.

Entré en 1954 à la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez comme Secrétaire général, M. Michel Caplain avait, aux côtés de M. Jacques Georges-Picot et de M. Dominique de Grièges, été, après la nationalisation du canal, à l'origine de la Compagnie financière de Suez. Tâche difficile qui entraînait pour votre Compagnie, vers la fin des années 50, la nécessité d'une réorientation complète sur la base, pour l'essentiel, de ses actifs hors du territoire égyptien.

Directeur général adjoint, puis Directeur général jusqu'en 1971, date à laquelle il succéda à M. Georges-Picot, il a joué un rôle éminent d'abord, décisif ensuite, pour la constitution du Groupe Suez tel qu'il se présente aujourd'hui. Un tel résultat est le signe particulièrement éloquent d'une foi inébranlable dans l'avenir et de qualités professionnelles tout à fait exceptionnelles.

Travailleur infatigable, inconditionnellement dévoué au Groupe, il avait non seulement été conduit au début de 1979 à prendre la présidence de la Banque de l'Indochine et de Suez pour assurer la continuité à la suite du départ de M. Jack Francès, mais il consacrait aussi une partie notable de son énergie, à l'extérieur du Groupe, à des activités de caractère général qu'il estimait le complément indispensable de sa position dans notre maison. Le temps bien limité que sa profession lui laissait était presque entièrement consacré à sa famille et à ses proches.

Et pourtant sa santé, malgré toute l'énergie dont il a fait preuve jusqu'au bout, était de longue date fragile. Il n'en a tenu compte que dans la mesure où il estimait ne pas porter atteinte à son devoir professionnel, c'est-à-dire assez peu. Il s'est dépensé sans compter pour notre Groupe jusqu'à la fin.

Je suis bien placé pour porter aujourd'hui ce témoignage ayant, depuis 1963, travaillé à ses côtés.

Mais, au travers de cette longue fréquentation, ce qui me paraît le plus rare, ce sont les qualités personnelles de l'homme. Sa bienveillance naturelle, son souci de dialoguer, cherchant toujours à faire partager sa conviction et évitant au maximum d'imposer.

Il savait parfaitement allier une merveilleuse intelligence et une naturelle simplicité dont il ne s'est jamais départi. Il comptait donc, dans les milieux les plus divers, d'innombrables amis, et les témoignages de sympathie que nous avons reçus ces jours derniers le confirment d'une manière émouvante.

Nous venons de perdre un grand patron et un ami. Le Conseil d'administration de la Compagnie et son personnel m'ont demandé d'être devant vous l'interprète de leur chagrin.

Je suis certain que cette Assemblée voudra s'associer à notre deuil.

Dans ces circonstances, peut-être est-il opportun de faire le point des caractéristiques essentielles, des principales composantes de notre Groupe.

La Compagnie financière de Suez, constituée dans sa forme actuelle il y a un peu plus de vingt ans, est une société de portefeuille à vocation très générale, et non, comme on le croit parfois, un établissement financier. Elle a cherché progressivement à former un Groupe en recherchant un certain équilibre entre trois secteurs : un secteur financier comprenant banques et compagnies d'assurances, un secteur industries, services et immobilier, et enfin un secteur placements et trésorerie. D'où la règle dite des trois tiers posée il y a déjà longtemps et qui a, comme il est naturel, évolué, de telle sorte qu'aujourd'hui le premier secteur représente un peu plus de 40 % de nos intérêts, le second sensiblement un tiers et le troisième, naturellement, le solde.

La raison essentielle de cette politique tient au souci de maintenir une répartition suffisante des risques dans des domaines variés, tout en — c'est le cas du portefeuille — conservant, de surcroît, des liquidités potentielles suffisantes.

Nous avons, vous le savez, procédé par voie d'alliances et de créations en aidant ensuite nos partenaires, si la nécessité s'en faisait sentir, à faire évoluer leurs propre structures. Au départ, nous avons systématiquement cherché à nouer des liens avec des sociétés dont nous apprécions les perspectives, bien sûr, mais, au moins autant, la qualité des dirigeants dont nous souhaitions faire des associés et des amis. Nos interventions ont donc toujours eu l'accord préalable des sociétés concernées. Bien certainement, l'intimité de nos relations dépend de nombreux facteurs, et notamment de notre position dans le capital des sociétés en cause. Nous avons cherché le plus souvent à être le principal actionnaire, mais je crois pouvoir vous dire que l'état d'esprit qui nous anime est le même partout.

Il est bien certain que nous avons cherché aussi à tirer avantage des synergies, comme on dit, qui pouvaient se développer entre nos partenaires, mais nous avons été toujours très respectueux non seulement évidemment des intérêts des uns et des autres, mais aussi de considérations historiques qui pouvaient apparaître légitimes. Je sais bien que, parfois, des observateurs extérieurs nous ont fait l'amical reproche de pratiquer à l'occasion une excessive décentralisation. Nous avons surtout cherché, me semble-t-il, à construire patiemment mais durablement en nous appuyant au maximum sur ce qui constitue, en définitive, la vraie force d'un Groupe, c'est-à-dire ses hommes.

Après une croissance très rapide, nous avons, au cours des dernières années, estimé nécessaire de pratiquer une pause nous permettant de consolider notre dispositif, face à une crise qu'il n'était, hélas ! pas bien difficile de prévoir, tout en nous allégeant de certaines positions qui, pour intéressantes qu'elles soient, entraînaient pour nous une excessive dispersion. Une des significations de notre émission d'obligations convertibles à la fin de l'année dernière était, outre notre souci de satisfaire les besoins en fonds propres de nos filiales, de nous donner les moyens financiers de reprendre notre marche en avant.

Alors, où en sommes-nous aujourd'hui ? En ce qui concerne nos principaux intérêts, la Banque de l'Indochine et de Suez, en abrégé Indosuez, résulte, dans un premier temps, d'une association qui est allée jusqu'à la fusion avec le Groupe constitué autour de l'Union Financière et Minière et, plus récemment, d'une fusion avec la Banque de l'Indochine. L'originalité de cette banque, et un de ses excellents atouts, réside dans l'importance de son réseau étranger par succursales et par filiales, dans ce dernier cas fréquemment avec des partenaires locaux. Indosuez est en particulier la seule banque française dans un nombre appréciable de pays étrangers. Cet ensemble, efficace et très ouvert sur le monde, s'est bâti progressivement dans ce contexte de confiance que j'évoquais tout à l'heure.

Il en va de même, pour d'autres raisons, du Groupe du Crédit Industriel et Commercial. Certes, ce dernier entend poursuivre une politique dynamique à l'étranger et il a remporté, en particulier, ces dernières années, un très grand succès à New York. Cependant, le Groupe du CIC est essentiellement un ensemble très décentralisé et unique en France de banques régionales ayant, certes, un lien financier avec leur maison mère, mais dont la coopération très réelle et très importante résulte d'abord de la libre adhésion de ses membres.

La constitution du Groupe Victoire, avec lequel vous connaissez nos excellents liens, et dont les compagnies d'assurances métropolitaines travaillent sous le sigle Abeille-Paix, a été, pensons-nous, une opération très positive.

Grâce à l'appui du Suez, la Compagnie La Hénin a pu adjoindre à ses activités bancaires spécialisées des intérêts nouveaux très importants de toute nature, dont les deux principaux éléments sont les Salins du Midi et le Crédit Foncier et Immobilier. Nous y avons vu, et les dirigeants de la Compagnie La Hénin aussi, un très intéressant facteur d'équilibre pour ce Groupe.

Au plan industriel, notre principal partenaire est Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Nous sommes pour quelque chose dans la constitution de ce Groupe. Je me rappelle, au début de nos relations avec la Compagnie de Pont-à-Mousson, le double souci de son président d'atteindre une taille qui lui permette de se confronter, à armes égales, sur le marché mondial avec ses principaux concurrents, et aussi, peut-être surtout, de réaliser une internationalisation indispensable à ses yeux pour la survie de son Groupe dans le monde de demain. La fusion de Saint-Gobain et de Pont-à-Moussons a été, je pense que l'on peut le dire, une opération réussie et bénéfique pour le pays.

Nous avons aussi joué un rôle majeur en son temps dans la constitution de Béghin-Say, et, il y a quelques mois, contribué à la consolidation de l'actionnariat français de cette importante société.

J'ai choisi ces quelques exemples pour souligner un des rôles qui est et restera le nôtre dans la restructuration de l'économie française.

Groupe relativement récent, volontairement diversifié, largement ouvert sur l'international, entretenant avec ses partenaires français et étrangers des relations basées sur la confiance réciproque, résolu à poursuivre et à développer les actions qui ont été les siennes et qu'il n'a pu, je le souligne, mener à bien que parce qu'il était un Groupe privé : voilà ce que nous sommes. Notre évolution est sûrement loin d'être terminée et nous pensons profondément de l'intérêt de ce pays que nous soyons en mesure de le faire. Mais encore faut-il que nous gardions notre caractère.

Si donc, un jour ou l'autre, étaient mis à l'étude des projets de nationalisation portant sur certaines des composantes majeures de notre Groupe, vous pouvez être assurés que nous déploierons toute notre énergie pour faire partager aux responsables de ce pays notre conviction quant aux conséquences sérieuses, peut-être très graves, et, de plus, je le crois profondément, tout à fait inutiles, par rapport aux buts poursuivis, que provoqueraient de semblables mesures.

J'évoquerai maintenant brièvement le début de l'année pour notre Groupe, étant observé que les prévisions pour la fin de l'exercice sont, dans les circonstances présentes, extrêmement difficiles à formuler.

En ce qui concerne les banques, les premiers mois de 1981 se sont déroulés en métropole avec les contraintes d'un encadrement du crédit rigoureux et une progression accélérée des taux. Dans ce contexte, il a été nécessaire de poursuivre une politique de limitation stricte de la progression des encours, tout en procédant à des émissions obligataires pour augmenter le potentiel des maisons. Ces mesures visent à compléter les importantes émissions en actions et obligations auxquelles il a été procédé l'an dernier.

Du fait de l'encadrement, Indosuez a été conduite à freiner la création de nouvelles succursales en métropole et a continué à mettre l'accent, en particulier, sur le développement de ses opérations avec l'étranger et sur l'expansion de son réseau. C'est ainsi qu'elle a ouvert, ou va ouvrir, prochainement, de nouvelles succursales en Europe, à Barcelone, en Afrique orientale, à Nairobi et à Mombasa et en Asie, à Bombay.

Le Crédit Industriel et Commercial et les Banques de son Groupe ont, de leur côté, poursuivi leur politique de décentralisation tout en continuant leur action dans quatre domaines : le développement international, l'évolution des systèmes de paiement, la recherche d'économies d'échelles et, enfin, le développement d'outils communs.

En métropole, et pour les premiers mois de l'année, les progressions des primes de l'Abeille-Paix IGARD et de l'Abeille-Paix Vie sont plus marquées que l'an dernier. Au sujet de l'important réseau de filiales étrangères du Groupe Victoire, je noterai que au Canada, le Groupe de la Prévoyance, dans lequel Victoire détient une participation de [illegible] %, vient d'acquérir une nouvelle Compagnie d'Assurances qui le situe au premier rang des Compagnies [illegible] Dommages du Québec et au quatrième rang pour l'ensemble du Canada.

Dans le secteur industriel, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson opère sur des marchés en général [illegible] encore que contrastés. La fibre de verre pour l'isolation, en croissance particulièrement rapide depuis le premier choc pétrolier, fait preuve maintenant en Europe d'une assez surprenante faiblesse. En revanche, le secteur des entreprises est très actif.

Béghin-Say, dont les branches « sucre » et « ouate de cellulose » vont bien, est confronté avec un difficile problème dans sa division « papeterie » de Corbehem.

Valéo a à faire face avec fermeté aux conséquences de la crise de l'automobile et à la concurrence accrue qui en résulte entre les fabricants d'équipements.

En sens inverse, il est agréable de constater que, dans le secteur très difficile de la machine-outil, Huré — c'est à ma connaissance une exception très rare — est dans une situation saine.

Je dois aussi souligner les très importants succès de Bouygues à l'étranger.

Je peux dire également que les premiers mois de l'année ont été bons pour l'ensemble des sociétés dépendant de la Compagnie La Hénin.

Une chose dans l'autre, si l'on prend en considération l'ensemble de nos partenaires nous pouvons observer que la situation de notre Groupe, avec quelques ombres au tableau, est, dans les circonstances présentes, satisfaisante.

Je terminerai en vous disant quelques mots de nos comptes consolidés pour 1980 : le résultat net, intérêts minoritaires exclus, atteint 875 MF contre 588 MF en 1979, en augmentation de 49 %. Le résultat net courant, c'est-à-dire après déduction du résultat des opérations en capital, s'élève à 712 MF, contre 496 MF l'année précédente : l'augmentation correspondante est de 43,5 %.

Ramené à une action, l'actif net consolidé est de 744 F hors réévaluation, et de 838 F compte tenu de la réévaluation. Le bénéfice net est de 96,57 F et le résultat courant de 78,61 F.

Ces résultats sont la traduction des efforts accomplis dans le passé. J'espère, bien sûr, que notre Groupe sera en mesure de poursuivre sa progression.

LES MARCHÉS

BOURSE DE PARIS 17 JU

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 JUIN

Prises de bénéfices

La véritable envolée des actions françaises constatée la veille a entraîné une série de prises de bénéfices ce mercredi à la Bourse de Paris.

Un ajustement des cours d'autant plus nécessaire que les écarts à la hausse obtenus mardi sur de nombreuses valeurs (10 % à 16 %) l'ont été avec un nombre de titres très restreint. En progrès de 0,1 % environ au premier son de cloche, l'indicateur instantané a refranchi la barre en cours de séance pour refléter une baisse limitée à 0,2 % environ.

La plupart des professionnels ne se sentent guère concernés par le troisième volet du plan d'action du nouveau gouvernement, annoncé ce mercredi en conseil des ministres.

Fluctuant dans d'étroites limites, les actions françaises apparaissent irrégulières sur la quasi-totalité des compartiments, les pétrolières semblent un peu plus affectées après la décision britannique de réduire le prix du brut de la mer du Nord. Parmi les replis les plus significatifs, on relève Imétal (– 6 %), C.F.P. (– 5,8 %), Signaux (– 5,4 %), Dassault (– 4,8 %) et, naturellement, Bis (– 6,8 %), qui continue à s'inscrire chaque jour au « hit-parade », que ce soit en hausse ou en baisse.

En sens contraire, Crédit du Nord, initialement « réservé à la hausse », gagne 9 %, suivi de Matra, Kléber, Arjomari, Locindus, B.C.T. (+ 5 % à + 6 %).

Sur le marché de l'or, le lingot poursuit sa marche arrière, à 91 995 F (– 1 905 F), suivi de près par le napoléon, à 810,10 F (– 28,90 F), le cours de l'or s'inscrivant à 463,25 dollars l'once ce matin à Londres.

Les étrangères sont aussi maussades que la veille et le « dollar-titre » recule sensiblement, à 6,05/6,10 F contre 6,40 F environ mardi.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS. — Le bilan consolidé de la banque a marqué une progression de 23 % en 1980, à 489 milliards de francs, a indiqué le président, M. Jacques Calvet. La B.N.P. souhaite renforcer sa position auprès des particuliers, surtout dans le secteur du logement. Elle s'est également efforcée d'augmenter ses capacités d'octroi de crédits en empruntant quelque 2 milliards de francs sur le marché obligataire afin d'atténuer les conséquences de l'encadrement du crédit pour les entreprises françaises.

Par ailleurs, la banque maintient sa politique visant à accélérer son implantation internationale, qui s'étend actuellement sur soixante-dix-sept pays, en portant ses efforts sur l'Europe, notamment l'Espagne, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE. — Les prévisions initiales formulées par la société, à savoir une croissance de l'ordre de 11 % en 1981, ont été bouleversées par les récentes décisions gouvernementales, selon la direction du B.H.V., qui continue d'évaluer l'impact des mesures concernant, notamment, l'augmentation du SMIC et la réduction du temps de travail. Le groupe continue à envisager l'ouverture de trois magasins jusqu'en 1983, mais le projet de création de deux magasins par an, initialement envisagé au-delà de cette date, est également sujet à révision.

NOBEL-BOZEL. — Le chiffre d'affaires consolidé de la société à fin avril reflète une augmentation de 7 % à 8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, lequel était déjà en forte progression, a souligné le président, M. Claude-Alain Sarre, lors de l'assemblée annuelle.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	15 juin	16 juin
Valeurs françaises	73,4	77
Valeurs étrangères	138,7	136,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	77,3	80,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/6	17/6
1 dollar (en yens)	219,70	221,05

NEW-YORK

Repli de la cote

La baisse des valeurs pétrolières et de haute technologie s'est étendue mardi à l'ensemble de la cote dans des transactions animées, et l'indice Dow Jones des industrielles, en baisse dès l'ouverture, reflétait finalement un repli de 8,66 points, à 1 003,33 points après que le volume des échanges eut été ramené à 57,78 (65,53) millions d'actions.

La baisse des prix des produits pétroliers, notamment en Grande-Bretagne, a affecté le compartiment spécialisé, au même titre que les valeurs liées à l'exploitation de gisements dont la commercialisation est rendue plus aléatoire dans le contexte de prix énergétiques en baisse.

Sur le front des taux d'intérêt, autre élément toujours d'actualité, les boursiers ont manifesté une certaine déception en constatant que seules la Citibank et la Bankers Trust avaient suivi l'exemple de la Chemical Bank en abaissant leur taux de base bancaire (*prime rate*) de 20 % à 19,5 %, soit un demi-point seulement alors que cette dernière a réduit son propre taux d'un point. De plus, un certain nombre d'analystes considèrent que la Réserve fédérale est bien décidée à maintenir une politique de taux élevé à court terme.

Sony Corp et A.T.T. ont figuré parmi les valeurs les plus actives de cette séance de mercredi, tandis qu'on dénombrait 1 014 replis contre 584 hausses et 343 titres inchangés.

VALEURS	Cours 15 juin	Cours 16 juin
Alcoa	31 5/8	30 1/4
A.T.T.	57 7/8	58 3/8
Boeing	32	32 1/8
Chase Manhattan Bank	57 1/2	57 3/8
Du Pont de Nemours	55 1/4	53 1/4
Eastman Kodak	79	77 1/8
Exxon	34	33 7/8
Ford	24 7/8	23 7/8
General Electric	66 1/4	65 7/8
General Foods	31	31 1/2
General Motors	57 1/4	56 1/2
Goodyear	19 1/4	19 3/8
I.B.M.	58 7/8	58
I.T.T.	32 7/8	32 1/4
Mobil Oil	55 5/8	55 5/8
Pfizer	51 3/8	50 3/8
Schlumberger	90	88 1/4
Texaco	33 7/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	27 7/8	26 5/8
Union Carbide	60 3/4	60 3/8
U.S. Steel	31 1/4	30 7/8
Westinghouse	32 1/2	32 1/4
Xerox Corp.	55	55 3/4

BOURSE DE PARIS — 17 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155	....
Aciers Peugeot	85	87 50
Actibail	99	103 d
Agence Havas	473	483
A.G.F. (St Cent.)	731	733
A.G.P. Vie	2000	2000

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

16/6	Émission Frais inclus	Rachat net

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2228	2207	2210	2224
2868	C.N.E. 3 %	2850	2846	2846	2830
410	Air Liquide	393 50	399	398	408 90
350	Als. Superm.	300	310	310	310
275	Chase Manh.	365	352 50	352 50	348
186	Cie Pétr. Imp.	183	171 20	171 50	171 20
47	De Beers	47 25	44 75	45	44 35
665	Deutsche Bank	762	723	723	723
545	Dome Mines	515	488	490	490
275	Du Pont-Nem.	349 50	313	316	313
425	Eastman Kodak	500	460	462	460
88	East Rand	87 50	86	83	85
197	Ericsson	214 50	203	203	200
370	Exxon Corp.	423	401	401	408 10
132	Ford Motors	157 50	141 80	146	....
270	Free State	219	202	200	206
111	Gencor	112 90	105	108 80	105
385	Gén. Electr.	424 90	406	405 30	406

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	364 50	350	350	343
206	St Helena Co	211 20	200	200	200
585	Schlumberger	561	537	540	539
48	Shell transp.	44 25	43 20	42 30	42 90
620	Siemens A.G.	690	665	665	664
122	Sony	148	140 60	145	137 90
335	Unilever	380	360	365	....
97	Un. Min. 1/10	94 10	91	93	90 05
336	Unit. Techn.	354	342 10	345	347 50
275	West Deep	265	256	254	258
470	West Drief.	490	461	465 20	470
415	West Hold.	392	367	383	389
325	Xerox Corp.	350	335	333	335
3 03	Zambia Corp.	2 84	2 80	2 81	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 582	5 682	5 525	5 780
Allemagne (100 DM)	238 400	237 780	230	242
Belgique (100 F)	14 573	14 545	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	214 250	213 830	206	217
Danemark (100 krd)	75 850	75 650	73	78
Norvège (100 k)	96 760	94 980	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 187	11 126	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 765	9 730	....	....
Italie (1 000 lires)	4 779	4 763	4 645	5
Suisse (100 fr.)	272 880	272 570	267	280
Suède (100 krs)	111 620	111 180	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 700	33 640	32 500	34 100
Espagne (100 pes.)	5 962	5 951	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 990	8 965	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 636	4 623	4 620	4 860
Japon (100 yens)	2 539	2 522	2 380	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	93500	91700
Or fin (en lingot)	93900	91995
Pièce française (20 fr)	839	810 10
Pièce française (10 fr)	499	490
Pièce suisse (20 fr)	778	750
Pièce latine (20 fr)	770	.....
Souverain	917	862 10
Pièce de 20 dollars	4150	4050
Pièce de 10 dollars	1961	1930
Pièce de 5 dollars	1025	.....
Pièce de 50 pesos	4240	4050
Pièce de 10 florins	750	690

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au conseil des ministres

M. Mitterrand demande aux Français de lui donner les moyens de son action « sur les bases les plus larges »

Au cours du conseil des ministres, réuni mercredi 17 juin, M. François Mitterrand a fait la déclaration suivante :

« Par son vote du 10 mai, le peuple français m'a confié la charge d'engager notre pays sur la voie d'une nouvelle politique. C'est ce qui a été fait dans tous les domaines et dans la mesure où la Constitution le permettait par le gouvernement. Le 14 juin un nouvel élan a été donné. Je suis persuadé que les Françaises et les Français ne s'arrêteront pas là.

» Au terme d'un long débat démocratique qui a fait honneur à la République française, ils manifesteront, je le souhaite, dimanche prochain, leur volonté de me donner, sur les bases les plus larges, les moyens de mener l'action utile, cohérente et durable qu'appelle la situation de la France. Le suffrage universel s'étant prononcé, tous les engagements pris seront tenus. Dans cet esprit, j'entends que l'opposition soit respectée et associée, comme il se doit, aux responsabilités que suppose le bon fonctionnement du Parlement. »

Difficile négociation sur les honoraires médicaux

Le « forfait thermal » devrait passer de 230 F à 290 F à partir du 29 juin

Les honoraires du médecin thermaliste — ou « forfait thermal » — pris en charge par la Sécurité sociale devraient passer de 230 francs à 290 francs, à partir du 29 juin, a annoncé M. Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.T.S.), à l'issue de la réunion, le 16 juin, des signataires de la convention 1980 régissant les rapports médecins - Sécurité sociale. Cette hausse, intervenant au début de la saison thermale, a été la seule décision prise au cours de la réunion.

La discussion tarifaire prévue à l'ordre du jour devait s'ouvrir sur les propositions de la profession — une hausse de 10 % au titre de 1981 pour la consultation et la visite « *généralistes* » par exemple (*le Monde* du 13 juin). Mais la négociation n'a pu avoir lieu. Selon M. Derlin, il n'était pas possible de s'engager sur un avenant sans connaître les orientations du gouvernement et « *sans un minimum d'assurances de sa part* » — ce, en raison des répercussions économiques des mesures en matière de santé.

« *Le gouvernement, absent, a présidé la séance* », a constaté avec virulence M. Pierre Belot, président de la Fédération des médecins de France (F.M.F.). Le docteur Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), principale organisation de la profession, a exprimé le désir d'aboutir à « *un accord suivi d'effet* » avant le 1er juillet. La C.S.M.F. a d'autre part remis aux participants de la réunion un document présentant les articles de la convention 80 qu'elle souhaite voir « *geler* » en attendant une renégociation globale envisagée à l'automne. Cette demande n'a fait l'objet d'aucune discussion.

La balle est donc, pour les prochains jours, dans le camp du gouvernement. Le 15 juin, veille de la réunion des signataires de la convention, M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, avait rencontré le docteur François Autain, secrétaire d'État, chargé de la Sécurité sociale, M. Hervé, ministre de la santé, et Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale. Aucun accord n'était intervenu sur le niveau souhaitable des hausses tarifaires médicales

Il semble qu'une augmentation de 3,6 % en moyenne pour 1981 qui compléterait la hausse de 5,02 % intervenue pour cette même année pourrait être acceptée tant par les médecins que par les caisses. Mais le ministre du budget redouterait que cela n'entraîne un dérapage des prix. L'arbitrage, que pourrait rendre le premier ministre dans les prochains jours, se ferait sur une hausse entre 1,5 % et 3,6 %.

Si la revalorisation accordée paraît insuffisante au corps médical, il est à craindre qu'un certain nombre de praticiens choisissent le secteur à tarif libre de la convention 1980 l'option est à nouveau ouverte jusqu'au 8 juillet Une prochaine rencontre tarifaire a d'ores et déjà été fixée au 25 juin par les signataires de la convention — D. R.

Des patrons rassurés

De notre correspondant

Epinal. — Quelques jours avant l'augmentation du SMIC, ils étaient inquiets mais espéraient toutefois que « *le bon sens l'emporterait* » (*le Monde* du 3 juin)

Les directeurs de deux P.M.E. d'Epinal et Golbey, MM. Pauly (Lux-Abat-jours) et Leprieur (Confection industrielle de Lorraine) sont aujourd'hui « *quelque peu rassurés* ». Tous deux tiennent le même langage : « *10 % d'augmentation, c'est moins que ce qu'on craignait.* »

« *Nous ne sommes pas pessimistes* », note M. Leprieur M. Pauly renchérit : « *10 %, on peut les absorber sans trop de difficulté.* » L'un et l'autre attendent « *avec impatience* » les mesures d'aide aux P.M.E. et tablent sur une relance de la consommation qui permettra de garnir les carnets de commande actuellement bien maigres.

« *Que le bâtiment reprenne, et on est sauvé* », pronostique M. Pauly De son côté, M. Leprieur rappelle l'urgence à limiter les importations de textile.

Bref, ces deux P.M.E., qui attendent la rentrée pour émettre un avis définitif, pensent « *que l'avenir n'est pas si sombre* ».

YVAN COLIN.

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1981 a été tiré à 671 679 exemplaires.

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les adversaires de l'Europe verte sont parvenus à modifier profondément le rapport sur la réforme de la politique agricole commune

Mardi 16 juin, l'Assemblée européenne examinait le rapport que lui présentait M. Plumb (Royaume-Uni, conservateur), le président de la commission de l'agriculture, sur « les améliorations pouvant être apportées à la politique agricole commune ». *Le débat s'est achevé de façon ambiguë, ne permettant pas de distinguer clairement ce que souhaite le Parlement : en effet, les amendements votés n'ont pas permis de dégager une ligne cohérente Au point que, mardi, le groupe du P.P.E. (le Parti populaire européen), constatant que la maîtrise du déroulement du vote des amendements lui avait échappé, demandait l'ajournement à mercredi des explications de votes ainsi que du scrutin sur l'ensemble du rapport remanié, certains diront défiguré, par les amendements.*

Cependant, mercredi 17 juin au matin, l'Assemblée a approuvé le rapport Plumb tel qu'il résultait du vote des amendements, par 147 voix pour, 76 contre et 33 abstentions (258 votants sur 434 membres). Tous les Français ont voté contre, sauf les socialistes qui se sont abstenus.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Sur les affaires agricoles, l'Assemblée compte traditionnellement deux camps Ceux qui, avec parfois des nuances importantes, sont favorables à la politique agricole commune (PAC). Ceux qui souhaitent qu'elle soit remise en cause. M. Plumb appartient au premier de ces deux camps, et son rapport, modéré, ne laisse aucun doute à ce sujet. Pour remédier aux inconvénients résultant du système de garantie de prix illimitée, il préconise « *l'instauration d'un quantum communautaire global, secteur par secteur . Au-delà de ce quantum global, la coresponsabilité entrerait en jeu* ». Cette idée de prix garantis diversifiés rallie un nombre grandissant de suffrages. Elle ne choque guère que ceux qui entendent conserver le *statu quo*. Pour atténuer le sacrifice qui résulterait pour les agriculteurs de la mise en place d'un tel système, M. Plumb préconise des compensations et des aides — par exemple, pour encourager les productions nouvelles ou encore pour compenser dans un État les effets d'une inflation plus forte qu'ailleurs. Celles-ci se combineraient avec une politique extérieure tenant compte des efforts réclamés aux agriculteurs, c'est-à-dire prévoyant, à l'importation, un renforcement de la préférence communautaire dans les secteurs où le Marché commun n'est pas protégé (matières grasses végétales, produits fourragers de substitution), et une politique d'exportation plus dynamique. Encore une fois, le rapport, sans être fortement convaincant, n'ouvrait aucune piste de nature à sérieusement préoccuper les agriculteurs.

Mardi, lors du vote des amendements, l'Assemblée s'est d'abord prononcée en faveur du rapport, soit en faveur d'une stratégie de réformes modérées La majorité a ainsi rejeté l'amendement présenté au nom du groupe socialiste par Mme Castle (Royaume-Uni, socialiste). Mme Castle qui, à propos de la PAC, parle « *d'effondrement du bon sens* » et de « *catalogue d'échecs* », estime que la seule solution possible est de réduire de façon très sensible les prix garantis, de ne plus subventionner les exportations d'excédents vers le marché mondial et de compenser le choc ainsi provoqué par des aides aux revenus des petits exploitants, étant entendu que ces aides seraient financées nationalement. Un tel programme équivaudrait à la destruction totale de la PAC. Le texte de cet amendement n'avait d'ailleurs été approuvé qu'à une voix de majorité au sein du groupe socialiste, les Français votant contre. En outre, il n'aurait pas été adopté par le groupe si les parlementaires socialistes français, qui siègent au gouvernement, avaient déjà été remplacés.

L'Assemblée approuvait ensuite le paragraphe préconisant l'instauration d'un quantum au-delà duquel jouerait la coresponsabilité. Elle précisait ce projet en indiquant, dans un amendement des conservateurs britanniques, que la taxe de coresponsabilité linéaire — à laquelle sont assujettis les producteurs de lait — n'avait pas atteint ses objectifs, puisque la production, au lieu d'être stabilisée, a continué d'augmenter. Il faudrait donc y renoncer et faire jouer la coresponsabilité « *par le biais d'un prix garanti progressivement réduit pour chaque tranche de production dépassant le quantum approprié* ».

Le dérapage, du moins aux yeux des défenseurs de la PAC, intervint dans la dernière partie du vote des amendements. Le chapitre abordé était celui de la politique extérieure. L'Assemblée vota des amendements qui altèrent profondément l'esprit du rapport, puisque, loin de demander une préférence communautaire renforcée et en particulier une stratégie commune dans le domaine des importations de matières grasses et des produits fourragers de substitution, elle se prononçait pour un Marché commun plus ouvert aux importations précisément. L'Assemblée, surtout, écartait, « *étant donné les intérêts des pays en voie de développement et des consommateurs* », l'idée d'un renforcement de la protection dans les secteurs-clés des matières grasses et des fourrages de remplacement.

Le tour de passe-passe, aboutissant à faire voter des textes qui ne correspondent pas au souhait réel de la majorité de l'Assemblée, et qui contredisent l'esprit des votes précédents, venait une fois de plus d'avoir lieu. La raison d'un tel dérapage : l'excellente discipline de séance des Britanniques, celle beaucoup plus relâchée d'un grand nombre de Français, combinée à la difficulté qu'éprouvent ceux-ci et quelques autres à suivre un vote exigeant une connaissance du dossier qui leur fait souvent défaut. Le clan anti-PAC est apparu une fois de plus moins nombreux, mais plus cohérent, plus sérieux, que celui des partisans de l'Europe verte.

PHILIPPE LEMAITRE.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jean-Charles Edeline* a démissionné le 17 juin de la présidence de la Fédération nationale des cinémas français (F.N.C.F.) qui regroupe tous les exploitants français de cinéma et tient actuellement un congrès en province. M. Edeline a indiqué que sa décision lui était « *inspirée par la simple prise en compte des nouvelles caractéristiques de la conjoncture* », faisant évidemment allusion à l'élection de M. Mitterrand.

● *Mort du magnat américain de la presse John Knight.* — Le fondateur du groupe de presse Knight-Ridder, M. John Knight, est mort mardi 16 juin à Akron (Ohio), à l'âge de quatre-vingt-six ans. Le groupe compte actuellement trente-trois journaux et trois chaînes de télévision. John Knight avait hérité du *Beacon Journal* d'Akron, qui appartenait à son père. Il avait acquis notamment le *Miami Herald*, le *Detroit Free Press*, le *Chicago Daily News* (qu'il revendit par la suite) et le *Morning Charlotte Observer*. John Knight avait obtenu le prix Pulitzer en 1968 pour ses éditoriaux, qui paraissaient chaque semaine dans ses journaux. — *(U.P.I.)*

● *Une crèche saccagée à Paris.* — La crèche parentale « Cooldouche », qui accueille, 6, rue Guilleminot, à Paris (14e), les enfants âgés de deux à cinq ans, a été envahie, mercredi 17 juin, vers 6 heures, par un groupe de jeunes gens qui auraient molesté des parents d'élèves et commis des déprédations dans le local. La crèche, qui fait partie du collectif des crèches parentales, est ouverte depuis deux ans et n'a jamais reçu de menaces.

● *Un incendie d'origine criminelle* s'est déclaré, mardi 16 juin, vers 15 heures, dans deux immeubles du 277, rue Saint-Jacques à Paris (5e arrondissement) où sont installés certains des organismes de gestion de l'enseignement privé catholique. Le feu a été rapidement maîtrisé par les pompiers.

M. Paul Aubret, secrétaire général de l'Union nationale pour la promotion pédagogique de l'enseignement catholique (UNAPEEC), se refuse à « *toute dramatisation* » : « *Sur le plan matériel, les dégâts sont extrêmement limités (...). Lier cette affaire, sans aucune preuve, au problème général de l'enseignement privé ne nous paraît pas fondé.* »

A la cinquième Brigade territoriale, chargée de l'enquête, on précise que l'incendie n'a pas été revendiqué et qu'à la même heure, le même jour, un autre foyer a été allumé non loin de là, au 39 ter, rue Gay-Lussac, dans des locaux dépendants de l'Institut géographique national (I.G.N.).

● *Chay Blith devance toujours Mike Birch dans la Transat.* — Le dernier pointage effectué dans la nuit du 16 au 17 juin par le système de repérage du satellite Argos a situé Chay Blith (*Britanny Ferries*), toujours en tête de la Transat en double à 1 314 kilomètres de Newport (Rhodes-Island). Blith précède Mike Birch (*Télé-7 Jours*, 1 598 kilomètres), Marc Pajot (*Elf-Aquitaine*, 1 634 kilomètres), Eric Loiseau (*Gauloises*, 1 708 kilomètres) et Florence Arthaud (*Monsieur Meuble*, 1 806 kilomètres), premier des monocoques.

● *L'équipe de France de rugby* a gagné, le 17 juin, à Rockhampton le deuxième match de sa tournée en Australie, en battant la sélection des « Counties » par 33 à 3.

● *L'équipe de France de jeu à XIII*, qui poursuit sa tournée aux antipodes, a battu, le 17 juin à Whangarei (Nouvelle-Zélande), l'équipe du Northern Districts (22 à 5), en marquant quatre essais contre un.

